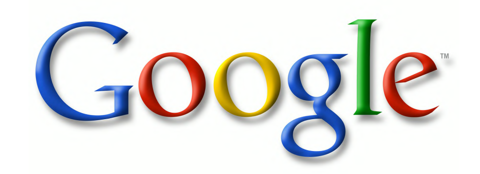
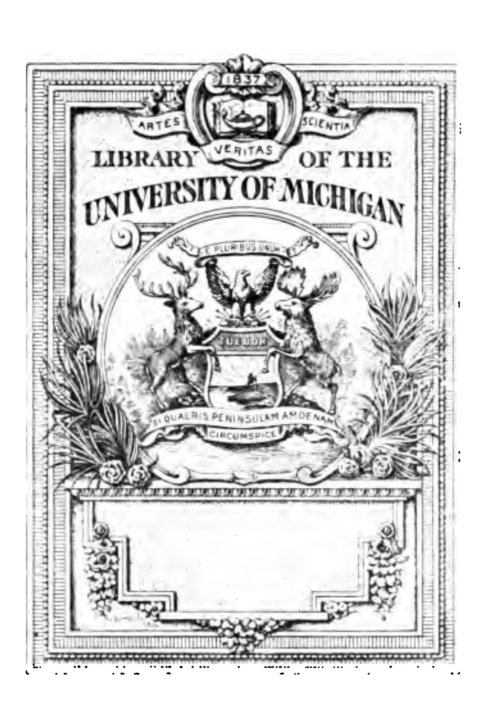



1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



M. THIERS

LE COMTE DE SAINT-VALLIER

LE GÉNÉRAL DE MANTEUFFEL

LIBÉRATION DU TERRITOIRE

1871-1873

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 128-97.

HENRI DONIOL

MEMBRE DE L'INSTITUT

M. THIERS

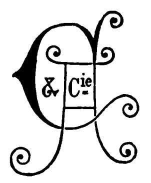
LE COMTE DE SAINT-VALLIER

LE GÉNÉRAL DE MANTEUFFEL

LIBÉRATION DU TERRITOIRE

1871-1873

Documents inédits



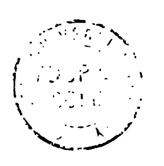
PARIS

ARMAND COLIN ET Cie, ÉDITEURS

Libraires de la Société des Gens de Lettres

5, RUE DE MÉZIÈRES, 5

1897



Pour la troisième fois de ce siècle, la France, il y a vingt-cinq ans, en était réduite à rejeter l'ennemi hors de chez elle à force d'argent, dans l'impuissance où on l'avait vue d'y parvenir à force d'armées et de courage. Elle avait été précipitée sous cette nécessité en 1814, obligée de la subir de nouveau en 1815 : un destin funeste l'y replongeait à présent, et dans des conditions qui n'auraient pu être plus cruelles.

En 1814, en 1815, le vaincu n'était pas Napoléon tout seul. C'était bien le pays comme en 1871, le pays auteur ou agent d'un trouble immense en Europe et que le vainqueur entendait empêcher de redevenir l'un ou l'autre. Mais ce vainqueur ramenait pour cela un gouvernement précédent qui s'inspirait des mêmes principes que lui, qui était mû des mêmes passions, qui entendait se prémunir contre ce qu'ils regardaient comme un même danger les menaçant ensemble. Du moins ce gouvernement couvrait un peu le vaincu. Rétabli ou revenant pour régner sur celui-ci, il avait à le défendre. De la situation dans laquelle serait laissé ce vainqueur dépendrait en effet pour beaucoup la sienne

propre, et de cette dernière, par retentissement, dans une certaine mesure celle du vainqueur lui-même.

Bien différemment se présentaient maintenant les choses. Le vaincu en personne avait à disputer son sort, et c'était sans que d'aucune part pût lui venir une aide. Il était vaincu à merci dans une guerre qu'il n'avait pas méditée, qu'il avait poursuivie par honneur, et il fallait qu'il traitât à lui seul, par la voix de citoyens purs et simples. L'un de ces citoyens était plus en vue que les autres, partout reconnu pour tel, mais il ne représentait que la défaite, la défaite presque jusqu'au désastre. D'autre part, ni le vainqueur n'était semblable à celui d'auparavant, ni pareils les sentiments qui l'animaient. Le vainqueur, en 1814, en 1815, c'étaient les nations de l'Europe réunies; aujourd'hui c'était une seule de ces nations, et celle-ci assurée de l'inertie des autres. Bien plus, c'était celle-là même que les autres avaient, les premières fois, empêchée d'exercer toutes ses représailles; les représailles, elle en était à présent pleinement maîtresse. Précédemment la possibilité avait du moins existé de détacher par jalousie, par intérêt, par esprit politique quelqu'une de ces nations associées; nulle similitude pareille en ce moment. Nous étions sous l'épée du vainqueur à la vue des puissances nos amies la veille, devenues à présent indifférentes ou froides, ou bien rendues telles par l'adresse de ce vainqueur et par ses succès.

Un ennemi qu'aucune intervention ne pouvait retenir d'être intraitable et à qui nulle considération

politique ne commandait de s'arrêter, tel était donc le vainqueur de 1871. Deux missions poignantes se sont trouvées, par suite, imposées coup sur coup au citoyen éminent traitant avec lui pour la France. La première, d'aller demander de l'appui à ces puissances absentes, et il n'avait eu d'elles que des refus, il n'en avait reçu que la douloureuse certitude de notre condamnation à demeurer, sans assistance, dans un tête-à-tête fatal. La seconde, de sanctionner pour son pays réduit aux extrémités les conditions léonines qui étaient mises à la paix; et cette mission-là en entraînerait inévitablement une autre, celle d'arracher successivement à l'occupation militaire l'énorme gage territorial pris en garantie de la rançon. La future histoire de notre siècle ne s'étonnera point que l'Assemblée nationale ait conféré le gouvernement à l'homme, déjà assuré d'un beau nom, sur qui étaient jetées ces missions glorieusement affligeantes; Elle donnera en exemple, bien plus, qu'il y ait répondu avec la supériorité dont témoigneront les faits.

*
* *

Tout le monde, en quelque sorte, suivit les péripéties du rôle rempli d'abord par le chef du gouvernement de 1871 à raison de sa grande notoriété politique. On y était comme acteur avec lui, les circonstances n'en ont donc pas été ignorées, et des témoins qui y furent un peu des auxiliaires ont pu les retracer

depuis [1]. De l'autre œuvre, au contraire, qui fut très enchevêtrée et pleine d'inquiétudes, les résultats seulement ont été publics, le travail quotidien qu'ils avaient coûté est resté inconnu. Travail de tous les moments, deux années durant l'obligation de fond et permanente; mais effectué dans le silence, fermé à qui n'était pas à portée de ses complications ou employé à les résoudre, il est demeuré sans narrateurs. Ses lignes générales ont été esquissées; elles l'ont été avec une compétence visible et sur des renseignements exacts [2]; toutefois sa marche quotidienne, ses difficultés sans nombre et ses préoccupations ardues, la part qu'y prirent les personnes, les obstacles qui vinrent des choses ou les secours qu'elles prêtèrent sont encore à exposer. Les documents sont à produire, le récit à composer, presque tout en est à apprendre aux contemporains eux-mêmes.

Le rachat de la France des mains de l'Allemagne, il y a vingt-cinq ans, fut un de ces faits d'histoire qui tiennent une grande place à leur heure, et qui se perdent sous les autres une fois entrés dans le passé. Ils ont exigé le dévouement, voire la supériorité des hommes, et ils n'ont pas de lendemain; ils ne se relient ni à ce qui eut lieu simultanément ni à ce qui les suivit. Celui-là, dominant par son importance à sa

1. Albert Sorel : *Histoire diplomatique de la guerre de 1871*, et plus récemment, en auxiliaire ému parce qu'il l'a été de plus près : Marquis de Gabriac, *Souvenirs diplomatiques de Russie et d'Allemagne*.
2. J. Valfrey : *Histoire du traité de Francfort et de la libération du territoire français*, 1875.

date, ayant commandé à tout le reste, a été comme oublié une fois accompli. Qui plus est, ce ne sont pas ses vicissitudes qui ont le plus tenu la scène, ce n'est pas de lui qu'il fut le plus parlé; dans le lointain de l'histoire on aura besoin de le chercher pour le voir et il ne s'apercevra que vaguement. Les faits de cette nature veulent qu'on les retrace pour eux-mêmes; il faut en écrire les Mémoires, en quelque sorte, comme on le fait pour les grands acteurs des événements ou comme ces acteurs le font en personne.

A travers les divisions intérieures les plus aiguës acquitter l'énorme contribution de guerre qui nous avait frappés; l'acquitter avant les délais impartis afin de faire cesser plus vite la présence de l'ennemi, qui ajoutait une humiliation plus ressentie à mesure que les jours se succédaient; parallèlement, pallier le mieux qu'on le pouvait avec un vainqueur impérieux la multitude des infractions à ses ordres ou à ses exigences et retenir à la fois dans l'abnégation le sentiment national au sein des contrées emprisonnées, telle fut, pour le chef du gouvernement de 1871, cette autre œuvre à embrasser et telle fut l'entreprise. Depuis, l'idée a été émise presque comme un reproche qu'à ne point devancer l'acquittement, comme il le rechercha, la France eût eu plus d'intérêt. Son énorme rançon ne servirait-elle pas à réparer aussitôt les moyens de l'ennemi, en sorte que plus fort qu'il ne l'était auparavant, plus assuré d'amitiés par ses victoires, il se dresserait invulnérable devant nous? A tant se hâter, ne perdait-on pas, d'ailleurs, le bénéfice

des événements, la chance des retours possibles? Or, l'ennemi aurait été tout aussi maître de se refaire, nanti d'une créance gagée, qu'en possession d'espèces sonnantes. Il tenait tout un côté de la France, l'eût-il rendu à tout autre prix que des payements rapprochés? Il a du reste assez montré combien il était maître, et pour longtemps, des événements supposables, et il ne semble pas qu'aucun ait surgi, depuis, qui nous aurait mis en situation de reprendre ce qui nous était arraché. La nation entière a su le plus visiblement gré au gouvernement de 1871 de n'avoir cessé de la dégager, l'avenir jugera à coup sûr comme elle.

Le vainqueur de 1814 et de 1815 n'avait eu à changer que les personnes, dans le gouvernement de la France, pour que l'esprit y devînt tel qu'il lui importait de l'y savoir; les victoires de celui de 1871 venaient de produire, elles, une révolution déplaçant toutes les données. Dans le pays vaincu s'agitaient depuis longtemps les espérances d'une forme politique à laquelle seule il semblait à un grand nombre que ses destinées devaient être confiées. On avait provisoirement assis cette forme enviée, et c'était le problème pendant, le problème en quelque sorte inhérent aux choses, que de l'instituer enfin ou de l'écarter de nouveau. Par suite, c'est devant l'Assemblée de la nation, c'est au milieu des contradictions et des résistances, que dut agir l'homme d'État à qui échut le mandat de négocier notre rachat et notre liberté. Plus du tout, comme un demi-siècle auparavant, autour d'une table de conseil ou dans des réceptions de cour; c'est en pleine

discussion publique, dépendant d'elle, sous les oppositions et leurs menées, malgré les écarts des partis et leurs déloyautés, qu'il lui fallut assurer à son action l'efficacité nécessaire. Au gouvernement de 1814 il n'avait été besoin que de se défendre et l'habileté y suffisait; il était son propre maître, nul autre pouvoir que le sien ne subsistait, nulle contradiction n'avait place de la part du vaincu véritable, conséquemment nulle considération ni nulle aspiration dont lui ne fût personnellement à la fois et l'arbitre et l'objet. En 1815 il en avait été de même par l'accord à peu près avoué des pouvoirs existants. Dans les conditions si différentes qui se dressaient devant le chef du gouvernement de 1871, non seulement l'habileté du négociateur était indispensable, mais en outre celle du politique, et du politique animé par le patriotisme sous tous ses aspects : le patriotisme contre l'étranger, d'abord, et aussi celui, plus grand parce qu'il est plus difficile, d'indiquer sinon d'imprimer la direction dans les incertitudes intérieures.

On a appelé en toute vérité *Gouvernement de M. Thiers* le gouvernement qui fut ce négociateur. Au plus haut degré possible, en effet, et à tous égards M. Thiers, outre qu'il fut l'âme du pouvoir formé sous lui, l'exerça personnellement. Ce fut avec l'assentiment des auxiliaires qui l'assistèrent, et il ne passera jamais en fait historique qu'un seul instant ce n'ait pas été avec l'assentiment du pays. L'histoire du siècle aussi dira : *Le Gouvernement de M. Thiers*, l'appellation marquant pour elle une date. Le caractère poli-

tique que ce gouvernement revêtit tout en poursuivant les dures conventions imposées par les choses, a ouvert à la vie nationale une de ces périodes nouvelles dont l'influence s'étend au delà du moment et au delà des frontières. Dès que ce n'était plus à une monarchie de subir la loi de cet instant fatal, dès qu'un simple citoyen et une assemblée avaient la mission de représenter la France abattue et de parler pour elle, c'est que les conditions fondamentales de l'état politique y étaient changées; le pouvoir délégué à ce citoyen était celui d'un pays en république. Dans le fait, l'ordre républicain d'aujourd'hui a commencé alors. L'histoire du siècle dira aussi que le gouvernement de M. Thiers donna l'exemple de ce nouvel ordre d'existence sous la plus jalouse idée de la liberté et de la droiture qui eût encore été conçue. D'autre part, elle verra les autres gouvernements de l'Europe montrer une considération si incontestée à ce président de République, qu'elle ne se demandera point si un gouvernement de nature différente en eût obtenu davantage ou de plus efficace. Chez le citoyen élu qui inaugura en France à cette époque le gouvernement sans monarchie, la dignité de la tenue, la justesse du coup d'œil et celle des démarches, le bon sens et la décision de l'action, le sang-froid du patriotisme, la supérieure intelligence des moyens et de leur mise en œuvre, que beaucoup estimaient et ont estimés, même après, ne pouvoir être l'apanage que des royautés, frapperont le juge futur comme en ont été frappés les juges contemporains.

*
* *

Combien peu de Français d'au delà de la Seine ou du Rhône sont allés, entre l'été de 1871 et celui de 1873, dans ces départements de l'Est qu'occupaient les soldats de l'Allemagne! Même lorsqu'un état de choses relativement sortable pour les habitants y eut été obtenu, on ne se laissait pas attirer vers ces contrées où l'ennemi était en pied : il eût semblé qu'on ne se trouvait plus en France. Cette situation moins douloureuse ne se vit guère qu'après le milieu de l'année 1872. Ce n'était pas moins le cœur serré que l'on approchait du pays tenu en gage. Aux abords des villes, les officiers de l'Empereur Guillaume emplissaient les voitures, et quelle souffrance de trouver partout cet ennemi nous gardant en maître! L'armée occupante, longtemps une troupe qui a triomphé et entend le faire sentir, était rentrée dans la correction, et il semblait que l'on ressentit d'autant plus le chagrin de sa présence. On étudiait des conventions pour sa retraite définitive : l'impatience n'en devenait que plus vive, ne rendait que plus ému de voir aux mains des régiments allemands ces belles capitales lorraines, resplendissantes de l'art français du siècle dernier et où son élégance outrée imprimait comme davantage l'esprit et le parfum de la France. Toutes les mémoires débordaient des traitements qui avaient été éprouvés, tous les entretiens portaient sur les moments où un commissaire civil allemand et un général allemand, l'un

secondant l'autre, tenaient les citoyens sous l'inflexibilité de mesures que l'inimitié colorait de prudence militaire pour s'appliquer à les rendre dures ou vexatoires, et où les autorités françaises tolérées en face d'eux usaient à peu près en vain leur dévouement ou leur adresse à essayer de les interpréter ou de les fléchir[1]. Ces victorieux s'étaient étonnés de nous trouver si sensibles. Ils avaient tenu registre des traitements subis par leur nation à l'époque napoléonienne et estimaient doux, en comparaison, ceux qu'ils imposaient. Depuis l'époque napoléonienne, cependant, il y avait soixante ans, et, entre nations civilisées, plus que ce temps pour les mœurs de la guerre!

Douze mois de négociations quotidiennes s'étaient écoulés à éteindre ou à calmer les incidents trop de fois aigus de cette situation malheureuse, c'est-à-dire à la ramener à une sorte d'état convenu et régulier; il en faudrait presque autant encore pour qu'elle cessât tout à fait. Des souvenirs personnels conservés de Nancy, des communications aussi dont je ne saurais témoigner assez de gratitude, me mettent en situation de retracer telle qu'elle eut lieu, sur les documents mêmes, l'œuvre libératrice du gouvernement de M. Thiers. Si l'on vient à trouver que je l'ai fait sous l'impression encore vivante de l'assentiment donné presque avec admiration, par la grande majorité de

1. Il y a des relations de ces premiers moments : LACROIX, *Journal d'un habitant de Nancy*, allant jusqu'au 15 mars 1871; MÉZIÈRES, *Récits de l'invasion en Alsace et en Lorraine*; CONSEIL MUNICIPAL DE NANCY, *Délibérations de juillet 1870 à avril 1871.*

la France, à ce gouvernement qui la remit en possession d'elle-même, il me semble qu'au moins ce n'aura pas été sans montrer, par les preuves les plus authentiques, combien c'est en effet une mémoire de gratitude que les annales de ce temps-là doivent garder de lui. Quand l'accès des correspondances diplomatiques d'alors deviendra public aux Archives du quai d'Orsay, on s'étonnera du peu qu'elles laisseront connaître. Elles n'apprendront rien que d'incomplet, en effet, parce que, hormis de courts moments, notre ambassade de Berlin n'eut que le rôle secondaire dans les faits. C'est au quartier général de l'occupation que presque tout a pris corps. C'est là que presque tout a été tenté, demandé, conseillé, c'est de là que presque tout est parti. Circonstances, traverses, difficultés des négociations; leur préparation, leur objet, leur complication, leur marche, ont été surtout affaire entre le chef du gouvernement ou M. de Rémusat, ministre des Affaires étrangères, et ce quartier général par l'intermédiaire du comte de Saint-Vallier, plénipotentiaire près le commandant supérieur de l'occupation. Qui plus est, la justice prescrirait d'appeler de ce nom d'auxiliaire ce dernier, le général de Manteuffel, qui fut constamment et activement un appui. A peu près tout s'est passé entre eux. Ce qui s'est fait ailleurs, même avec notre ambassade à Berlin, avait été conçu, étudié, combiné, commencé entre eux et seulement entre eux. Ce sont donc leurs entretiens ou leurs correspondances intimes qu'il faut lire. Là uniquement se trouvent les sources; il n'y en a guère

que des traces, et le plus souvent des traces après coup, dans les cartons des Affaires étrangères.

Il m'a été donné de puiser à ces vraies sources. Je peux ainsi montrer de plus près et avec plus de réalité que cela n'a été fait jusqu'à présent, comment s'engagea, fut conduite, menée à fin à travers ses aspérités et ses inquiétudes, l'entreprise de retirer la France des serres qui la détenaient, qui mettaient sa liberté à un prix dépassant toute mesure aux yeux du monde entier comptant dans la politique, et quand il n'existait aucune puissance amie pour s'entremettre dans les conditions. A sa date et parfois depuis, il a été parlé de cette entreprise avec des ressouvenirs de parti; elle se présentera ici telle, uniquement, que d'un bout à l'autre elle se dressa devant le chef du pouvoir exécutif de l'Assemblée nationale, bientôt le président de la République. Tous les acteurs du drame excepté un (et ce dernier ne nous intéresse que comme ennemi) ont maintenant disparu. La génération qui y assista va s'éteindre. Aux générations venues après elle les documents n'apprendraient pas par eux seuls ce qu'avait coûté le résultat. Ils seraient pour celles-ci une lettre morte plus d'une fois sujette à interprétation et à débat si les survivants, avant de disparaître à leur tour, n'y jetaient pas un peu de l'air ambiant qui régnait.

Paris, mars 1897.

LA LIBÉRATION

DU

TERRITOIRE

CHAPITRE I

Le premier moment.

Dispositions existant à Berlin envers la France; l'Empereur Guillaume; M. de Bismarck. — Le général de Manteuffel, commandant supérieur de l'occupation. — Le comte de Saint-Vallier, plénipotentiaire français au quartier général.

Jusqu'au mois de juin 1871, le gouvernement institué à Bordeaux après les préliminaires de Versailles se trouva en présence de l'ennemi dans ses dernières positions. La formation du corps allemand destiné à tenir en gage une partie de la France modifia alors l'état des choses. Le quartier général de l'occupation prit l'apparence d'une légation armée, les rapports avec lui devinrent ceux d'une négociation incessante.

L'Empereur Guillaume, en quittant ses troupes pour rentrer à Berlin, avait remis ses pouvoirs de chef victorieux à l'un de ses officiers supérieurs, le général de Fabrice. Le caractère de celui-ci le rendait propre

à les exercer avec une équité que la rudesse ne dominerait plus seule. Ce n'étaient pas moins des pouvoirs militaires. Avec ce délégué qui représentait encore uniquement l'état de guerre, il avait fallu débattre les conventions complémentaires ou interprétatives des préliminaires de paix. L'administration intérieure des départements restés aux mains du vainqueur, la fixation par le détail de l'effectif d'occupation, les chiffres de son entretien, on avait dû négocier tout cela avec lui [1]; de même les incidents survenus entre habitants et soldats, ceux, non les moins dangereux, qu'avait fait naître ensuite le soulèvement de la Commune à Paris. Mais six semaines après que le peu de troupes qui avait pu être reformé eut repris la capitale de la France sur l'insurrection communaliste, l'ennemi organisa une occupation plus réduite, destinée à se réduire encore à mesure des versements de la contribution de guerre. A la tête de cette occupation un commandant supérieur fut placé.

Lorsque les archives de cette époque seront ouvertes elles laisseront obscur plus d'un détail. Beaucoup, en effet, n'eurent pas lieu d'y figurer. Mais tous empruntaient de l'importance au milieu et aux circonstances où ils se produisaient; à cause de cela, un très grand nombre a passé sous les yeux du chef du gouvernement. C'était le gouvernement d'un Président du Conseil, même quand celui-ci eut reçu le titre de Président de la République; un Président momentanément inamovible, parlant à l'Assemblée, en reflétant les oscillations dans la formation de ses cabinets, toutefois discutant avec elle la politique en même

1. 11 et 23 mars 1871.

temps qu'il la menait, on peut dire qu'il la faisait à l'intérieur et au dehors. Aussi, des incidents d'un certain ordre, que les pièces diplomatiques ne mentionneront pas, aboutissaient-ils au chef de ce gouvernement, sorte d'autre Consulat où, dans sa situation malheureuse, la France trouva du moins la liberté outre le patriotisme et le sens d'État. Au sujet de plus d'un de ces incidents on ne sera un peu sûrement éclairé que s'il les a notés, écrits, si ses récits ou ses entretiens voient le jour.

Quelque chose à rechercher, entre autres, sera si des préoccupations différentes de celles du haut état-major allemand n'avaient pas prise, et jusqu'à quelle mesure, sur l'Empereur Guillaume, si elles ne présidèrent pas à la désignation d'abord du général de Fabrice comme son lieutenant provisoire, puis à celle de l'officier général à qui fut donnée sa délégation définitive. Évidemment cette délégation deviendrait l'objet d'une rémunération notable. Celui qui en recevrait la charge se verrait appelé, après, à d'autres honneurs ou à une haute situation. En en conférant le titre, le souverain ferait une faveur ou donnerait une récompense. Il n'est pas impossible que ce fût là un motif principal. Un autre, c'est qu'il entrait assurément dans les calculs de Berlin que cette charge fût dans les mains d'un soldat de la Prusse, non d'un État différent de l'Allemagne. Le général baron de Manteuffel, à qui elle fut confiée, avait pris part au premier rang dans l'entreprise allemande. Devant Metz d'abord, dans le Nord ensuite, en dernier lieu dans les Vosges contre notre armée de l'Est, il avait exercé de grands commandements. Qui plus est, il jouissait de l'amitié personnelle de l'Empereur, il

était Prussien plus qu'Allemand et aimait à le dire. Autant d'antécédents et de qualités répondant aux conditions que certainement on voulait trouver.

Mais le général de Manteuffel possédait d'autres dons. Son esprit pouvait regarder au delà de l'horizon militaire. C'est lui qui avait été envoyé à Pétersbourg, le lendemain de Sadowa, au mois d'août 1866, préparer l'entente par laquelle la Prusse, préméditant son combat contre la France de Napoléon III, s'était assuré l'amitié de la Russie jusqu'à la certitude que celle-ci immobiliserait l'Autriche et, par l'Autriche, d'autres alliés que nous croyions avoir. Distingué de manières comme d'intelligence, ouvert aux vues politiques qui s'acquièrent dans l'entourage des souverains, il tranchait du tout au tout sur cette « affectation de grossièreté et de manière de reître » dont parlait déjà Saint-Simon, et sous laquelle semblaient s'être plu à paraître envers la France beaucoup des autres chefs ennemis. Ne fut-il pas désigné principalement parce que ces qualités s'ajoutaient chez lui aux précédentes, et n'est-ce point un indice de dispositions dont il convienne de tenir compte dans l'historique des rapports nés entre nous et l'Allemagne de la guerre de 1870? Aux annales futures d'élucider cette question.

L'idée a généralement régné que le plan de la Prusse et de ses alliés était conçu d'avance exactement tel qu'il s'est développé. Le but, a-t-on pensé, a été atteint, sans divergence chez aucun des acteurs, dans les vues déterminées au préalable. Plus d'un croient même que si des apparences différentes se sont montrées à de certains moments, elles ont eu pour cause le désir de mieux abuser le malheureux Français

éminent à qui échut le mandat de dégager son pays amputé et meurtri. Les faits ont permis ces appréciations absolues, presque semblé les prescrire. Toutefois, dans le milieu où les choses se voyaient de près une idée différente paraît avoir existé. Autant que qui que ce soit et plus immédiatement on sentait l'empire considérable exercé par une inimitié séculaire, qui ne cherchait que conquête et abaissement, qui en effet avait tracé ses plans à l'avance, ne voulut être qu'intraitable et multiplier les duretés. Mais on supposa, semble-t-il, l'existence aussi d'une inspiration plus retenue, regardant aux conséquences et aux considérations qu'elles commandent. Ceci du moins dans les commencements. Quoique cette autre inspiration ne répudiât point les avantages dont le sort des armes comblait l'Allemagne, on la jugea plus soucieuse en réalité que ce n'était montré de ne pas outrer la fortune; on ne fut pas sans espérer que le désir de diminuer l'amertume dont nous rempliraient nos pertes s'éveillerait en elle, celui aussi que le bénéfice de cette fortune, trouvé peut-être bien grand quoique délibérément ambitionné [1], se limitât par les procédés quand il aurait été assuré sous l'étendue à laquelle avaient conduit les événements. La conception qu'après tout l'Allemagne avait repris son bien; qu'entre elle et nous c'était un duel à cause de raisons anciennes, mais que l'affaire étant terminée les deux pays, l'un comme l'autre d'esprit élevé, devaient se rapprocher sans se souvenir lequel l'avait emporté et remplir,

1. Ambitionné par le roi Guillaume, la récente publication de ses lettres à la reine l'établit authentiquement. Ambitionné sous le prétexte de faire cesser la convoitise de la rive gauche du Rhin de la part de la France (W. Oncken, *Notre héros impérial*).

ensemble, le rôle principal en Europe; cette conception, que des Allemands croyant faire montre de sympathie pour nous expriment encore aujourd'hui, fut apportée dans l'air ambiant de l'occupation. On put voir d'ailleurs, à la réception que fit bientôt à l'ambassadeur français l'Empereur Guillaume, qu'il eût certainement souhaité de nous trouver disposés à cette politique d'oubli et de concert prochain.

Nous ne serons pas, de longtemps, assez loin de ces dates pour envisager froidement les actes et apprécier les sentiments de l'homme d'État par qui avait été amené et fut conduit le duel. C'est lui qui avait avivé, excité, déchaîné les passions allemandes contre la France : il était fatalement condamné à les suivre, et l'on a pu croire qu'il voulait paraître irréconciliable. L'Europe n'a pas tardé à s'étonner, au point d'embarrasser l'Allemagne, qu'indépendamment de tant de millions l'annexion de provinces françaises soit restée le résultat réfléchi de ses victoires. Les politiques de ce pays débattront un jour entre eux, afin de rejeter sur tels ou tels des personnages d'alors ce qui apparaîtra comme une faute pesante, ou pour en laver leur mémoire. Apprendra-t-on par des indications méritant créance que les deux influences signalées vinrent se combattre en M. de Bismarck et que, dans la mesure où ni son œuvre ne saurait péricliter par les égards qu'il aurait, ni la grande situation historique qu'il voulait en assurer à sa mémoire être atteinte ou faiblir, il allia, jusqu'à nous préserver de pire, la rudesse qu'imposait la première de ces influences à la condescendance que l'autre demandait? Des années passeront encore, néanmoins, avant qu'il puisse être jugé avec calme par des Français.

Que des lignes de conquête tracées d'avance sur la carte de France il n'ait pas laissé suivre la plus étendue, n'ait admis que la moindre, l'eût préférée moindre encore, ce n'est pas impossible. Mais après la défaite il a tant laissé croire à la dureté envers nous, qu'on a pu la prendre chez lui pour la passion d'un ennemi. D'autres, à la vérité, étaient plus ardents que lui contre nous; d'autres aussi le regardaient comme de rang inférieur à son rôle et lui en voulaient de l'occuper : peut-être trouvait-il nécessaire d'empêcher ainsi que le pouvoir lui fût enlevé. Depuis, il a pris plus d'une occasion de donner à entendre qu'à ceux-là, non à lui, étaient dues les annexions, tandis qu'il discernait le danger légué par elles à l'avenir [1]. Ce sera affaire aux Allemands de lui en tenir compte; des Français n'en peuvent être encore qu'à regarder agir en lui le politique à qui, ou sous le couvert de qui, M. Thiers et son gouvernement eurent à disputer le territoire et la fortune de leur pays.

Rien n'autorise à affirmer que le choix du général de Manteuffel pour commander l'armée d'occupation,

1. « En mutilant et en humiliant la Prusse, Napoléon a fait « naître les Stein et les Scharnhorst; en vous enlevant Metz et « un lambeau de la Lorraine, l'Empereur mon maître et les « militaires qui lui ont inspiré cette résolution ont commis la « plus grande des fautes politiques. » Ces paroles sont attribuées au prince de Bismarck en 1879, dans le récit d'une conversation d'ailleurs fort curieuse qui venait d'avoir lieu, de sa part, avec quelqu'un de particulièrement bien placé pour la faire naître, conversation reproduite par le comte de Chaudordy dans le petit volume de lui qui porte le titre de : *La France en 1889*. Le prince de Bismarck était alors au faîte de sa puissance et aussi de l'infatuation. On n'ignore pas, du reste, qu'il n'attendit pas ce moment pour désavouer l'annexion, et qu'à notre chargé d'affaires même, en 1871, il se plut à s'en disculper autant que c'était admissible alors de sa part.

fut déterminé par des dispositions moins excessives à notre égard que celles dont le prince de Bismarck a semblé être ou a dû rester l'organe. Sous ce commandement, toutefois, les rapports prirent aussitôt un caractère fait pour accréditer l'hypothèse. A la vérité, les premiers termes de la contribution de guerre étaient acquittés; l'insurrection de Paris avait été éteinte; des ressources financières qu'on n'eût pas imaginées se révélaient. L'Empereur d'Allemagne avait donc des raisons de présumer intimement qu'au jour précis il rentrerait jusqu'au dernier centime et jusqu'à la dernière ration dans les milliards que ses victoires nous arrachaient. Était-ce assez de motifs pour confier les appréciations politiques et les pouvoirs dont le général exerça le mandat, à quelqu'un d'aussi peu imbu que lui d'inculture soldatesque, et d'aussi étranger à l'inimitié qu'il le fit reconnaître dès les premiers moments? les faits, à partir d'alors, permettent d'en douter; en se succédant ils y autorisent de plus en plus.

Comme une multitude d'incidents contentieux, dont beaucoup seraient inévitablement graves, allaient tomber sous la juridiction de ce délégué impérial, un chargé d'affaires allemand, le lieutenant-colonel comte de Waldersee, venait de le précéder à Paris. L'un de nos agents les mieux qualifiés alors des Affaires étrangères, le comte de Gabriac, était bien commissionné à Berlin à la même heure avec des pouvoirs semblables, et il y tiendrait supérieurement sa place, venant de rester dix mois notre chargé d'affaires à Saint-Péterbourg avec beaucoup de patriotisme et beaucoup de sens diplomatique. Mais il nous était indispensable d'avoir aussi un représentant auprès de

cette juridiction toute militaire. Chaque jour viendrait forcément devant elle le retentissement des questions qui naîtraient d'une guerre pesant à ce degré sur nos affaires intérieures et sur nos finances, les difficultés qui surgiraient de la part des populations séquestrées et prises en gage : il y fallait tous les jours un intermédiaire français. Ce rôle avait été confié au comte de Saint-Vallier, que la déclaration de guerre, au mois de juillet 1870, avait trouvé notre ministre plénipotentiaire à Stuttgart[1].

Le gouvernement de 1871 aurait difficilement rencontré un agent et un intermédiaire aussi bien qualifié pour une telle charge. Les antécédents de carrière durent indiquer le comte de Saint-Vallier, parmi le personnel diplomatique disponible, tandis qu'il pensait uniquement à reprendre sa situation antérieure. Jeune attaché à Munich en 1856 pendant une année, à Vienne pendant les deux années suivantes, il avait, une fois secrétaire d'ambassade de deuxième classe, pris place près de trois ans de suite au ministère d'État sous M. Rouher (1863-1866). Chef ou directeur du cabinet après cela aux Affaires étrangères durant deux autres années, ministre plénipotentiaire à Stuttgart en 1869 et 1870, non seulement les affaires de l'Europe continentale avaient été devant ses yeux et les entretiens avec le corps diplomatique à portée de son esprit; mais de plus, presque tous ses antécédents s'étaient passés en Allemagne. Probablement son emploi actif dans ce pays pendant

1. Charles-Raymond de la Croix de Chevrières, comte de Saint-Vallier, né le 12 septembre 1833 au château de Coucy-lès-Heppes (Aisne), où il est mort sénateur de ce département (1886).

les années où s'y était préparée la guerre n'avait pas été la moindre des raisons qui l'avaient désigné. Le prince Gortschakow témoignait un an après que le comte de Saint-Vallier avait vainement fait là d'intelligents efforts pour empêcher cette guerre; on n'avait peut-être pas oublié ce mérite aux Affaires étrangères. La langue qu'il allait entendre parler lui était connue, de même les visées politiques, familiers les caractères allemands : avantages précieux pour discuter nos intérêts et parvenir à protéger, dans toute la limite praticable, les populations demeurées sous l'ennemi. Quelque chose de plus avait probablement compté : l'éducation recherchée, la tenue, l'affable et prévenante dignité des manières. C'est en effet pour beaucoup grâce à ces qualités personnelles, que d'avoir appelé le comte de Saint-Vallier se trouva une décision heureuse.

Le rôle rempli par ce dernier eut deux phases. La première consista dans une mission qui pouvait ne durer qu'un moment. Elle s'accomplit à Compiègne, où le quartier général allemand s'établit lorsque l'occupation fut constituée; un décret du 14 juillet 1871 nomma le comte de Saint-Vallier ministre plénipotentiaire du gouvernement français près le quartier général. La seconde date officiellement du 10 janvier 1872, mais fut en fait la continuation de la première. Ce jour-là, sa mission s'était accrue de ce dont lui-même l'avait augmentée sous la première forme. Depuis trois mois le quartier général était tranféré à Nancy, place centrale des départements encore détenus, et il l'y avait suivi; c'est au titre de Commissaire extraordinaire qu'à raison des circonstances qui se produisirent il y fut alors détaché. Dès les premiers

moments, par l'assiduité et l'agrément de son action autant que par la justesse et l'intelligence qui la distinguèrent, il s'était assuré sur le général de Manteuffel et sur l'état-major entourant celui-ci un incontestable ascendant.

CHAPITRE II

Entrée en rapports de l'occupant et de nous avec lui.

M. Thiers et le général de Manteuffel. — Le comte de Saint-Vallier et l'intendant Blondeau à Compiègne.

Quoique ce fût encore trop véritablement une armée par le nombre, qui se trouvait sous ses ordres, le commandant supérieur de l'occupation avait, dès le début, pris ouvertement position presque autant en ambassadeur qu'en chef militaire. Immédiatement il était venu à Versailles, saluer le dépositaire du gouvernement français et lui présenter les pleins pouvoirs que lui avait conférés l'empereur Guillaume. Il n'ignorait nullement les nécessités de la politique, même celles de la politique de soldat. Est-il improbable qu'à moins que des vues différentes ne contrebalançassent celles-ci à Berlin, il se fût abstenu d'établir du premier coup sa situation sur des données qui mettaient désormais au second plan l'esprit de guerre? Inaugurant la déférence pour le vaincu, on pouvait en induire que les rapports allaient se détendre.

Le chef du pouvoir exécutif avait déployé envers le

général les moyens de séduction dont on l'a connu doué, et dont il n'avait peut-être pas sondé tout le fond quand les malheurs de son pays le lui ont fait trouver inépuisable. Le charme et la portée de son esprit, on l'apprendra de M. de Manteuffel lui-même, avaient déjà prise sur celui-ci; ils exercèrent à partir de ce moment une influence qui ne cessa plus. Eût-elle été plus que passagère s'il avait fallu s'interdire d'y céder? Le comte de Saint-Vallier, qui attribue à cette fascination l'accueil dont il se voit l'objet à Compiègne, écrit à M. Thiers, trois jours seulement après s'être installé, que le commandant de l'occupation a rapporté de ses entretiens à Versailles des impressions dont il lui fait part avec empressement; « il professe pour vous un véritable culte de reconnaissance et d'admiration, et, pour me servir de ses expressions, il est absolument sous le charme. Les entretiens qu'il a eus avec V. E. sont restés gravés dans sa mémoire; il me les rapporte avec un plaisir évident, en me disant qu'il les garde comme un des souvenirs les plus intéressants et les plus flatteurs de sa vie; la bonne fortune d'être votre mandataire auprès de lui me vaut en grande partie les procédés affectueux qu'il me témoigne[1]. » M. Thiers, il faut le dire, avait reconnu dans le général un homme de sentiments élevés et de caractère à les soutenir. Aussitôt il s'était attaché à lui comme à l'interprète par lequel il pouvait surtout espérer d'être secondé dans la libération à entreprendre.

Le sens incomparable dont le chef du gouvernement de 1871 fut doué pour deviner les ressources et son art à les faire jaillir avaient rendu certain, en

1. 17 juillet 1871.

deux mois, que la condition serait remplie par nous de payer, dans les délais impartis, les deux premiers milliards de notre dette. Nous entrerions dès lors en droit d'exiger de l'ennemi qu'il bornât désormais son gage à six de nos départements de l'Est. C'est en ce moment-là que le général en chef de l'armée d'occupation était venu à Versailles. Il y avait alors une importance extrême à ne pas laisser s'établir, en Allemagne, l'idée qu'une fois ce point gagné la France ne s'occuperait que d'échapper à son sort en recommençant la guerre. Cette idée se répandait en effet. Peu de semaines après, le prince de Bismarck, recevant pour la première fois notre chargé d'affaires, se montrait lui-même pressé de la lui manifester. Un parti existait, à Berlin, visant à reprendre cette guerre en nous imputant d'y penser, et à agrandir ainsi jusqu'à leurs points extrêmes des rayons de conquête que le ministre par qui elle avait été close s'entendait reprocher d'avoir trop restreints. L'appréhension régnait par suite, et elle devait durer longtemps, de nous voir recourir soudain à une autre mise en armes universelle comme celle de la Délégation de Tours; si quoi que ce fût de notre part eût présenté le moindre indice à ces présomptions imaginaires, tout effort pour nous délivrer serait devenu nul.

M. Thiers détruisit les suspicions dans l'esprit du lieutenant impérial. Par la droiture des affirmations, par la franchise des entretiens, par sa loyale énergie à montrer la France moralement debout sous la défaite, par la sincère assurance qu'elle tiendrait les obligations sous lesquelles elle était accablée, que ce serait son but à lui de les faire remplir et qu'il fallait l'y aider, il conquit le commandant en chef autant

que par son attrait naturel et par ses prévenances. Ce fut pour tout à fait. Depuis, aucun doute sur la parole de M. Thiers n'entra, à aucun moment, dans l'esprit de M. de Manteuffel. Celui-ci est resté le croyant prévenu de cette parole, soucieux à chaque occasion d'y faire croire à Berlin, bientôt son traducteur avoué et son défenseur coûte que coûte.

Le général avait immédiatement donné un gage. L'Assemblée, le gouvernement, les administrations étaient tenus enfermés dans un cercle étroit. L'espace et l'air manquaient aux services publics. Le quartier général ennemi à deux pas de Paris, une partie des forts encore remplie de ses troupes : cette situation semblait continuer la défaite, la vie était paralysée. A la première demande, le général avait transporté son état-major de Soisy-sous-Etioles à Compiègne, et là étaient rapidement intervenues des solutions de détail par lesquelles avait été relativement changée une situation que l'Europe d'alors ellemême, sans attendre l'histoire, reconnaissait imméritée chez une nation vaincue qui noblement payerait sa rançon. C'est par les pourparlers dont ces solutions avaient été le résultat que le comte de Saint-Vallier était entré dans son rôle, et les effets avaient aussitôt démontré quel prix on devait attendre et l'on recueillerait de le lui avoir confié.

« Vous ne pourrez jamais remercier assez Saint- « Vallier des services qu'il vous a rendus »; le général de Manteuffel n'a pas dit cela une fois seulement, par courtoisie banale ou pour qu'on le rapportât; il s'est plu à l'écrire et à le répéter. Dans les derniers temps de l'occupation il y revenait encore, pensant surtout aux premières relations du plénipotentiaire avec le

quartier général, à des moments aigus où avaient été décidés des précédents favorables ou pris des avances dont toute la suite s'était ressentie. Il s'inquiétait véritablement de savoir si l'on reconnaîtrait à notre plénipotentiaire le mérite qui lui en appartenait. La santé physique a passé pour un avantage dans les offices diplomatiques; c'était bien démenti chez le comte de Saint-Vallier. Presque toujours malade, obligé de se nourrir à peine, souvent de ne rester levé qu'une partie du jour, on n'eût préjugé en lui que la faiblesse. A côté du commandant de l'occupation, grand, agile, cavalier alerte encore aux approches de soixante ans; au milieu des solides corpulences et des visages tannés de l'État-major allemand le lendemain de la campagne, il avait dû paraître une figuration de son pays exténué, et ne pas laisser augurer beaucoup de puissance dans la mission qu'il venait remplir. L'avantage s'était trouvé dans sa force morale. Ce qui en existait dans ce corps souffrant et ce dont sa patriotique insistance le douait de facultés de persuasion lui avaient promptement fait sa place. Il s'était constitué le commensal du quartier général afin d'y être toujours présent. Assistant sans y prendre part aux copieux repas quotidiens, il l'avait à vrai dire pénétré grâce à l'agrément que, sous son apparence réservée et, d'ailleurs, avec son attention à apporter la réalité dans cette apparence, sa nature affable et sa connaissance des choses ainsi que du monde politiques donnaient à ses entretiens. Dans le récit de sa mission l'historique de la libération tient presque tout entier. Il est introduit le premier jour dans les péripéties de l'œuvre, sa participation n'a cessé qu'au départ du dernier soldat allemand. C'est à lui surtout, on le verra, que

le gouvernement de M. Thiers dut de surmonter les difficultés existantes et celles qui furent suscitées de Berlin.

M. de Saint-Vallier et l'intendant Blondeau, qui lui était adjoint pour la comptabilité militaire, sont reçus à Compiègne le 13 juillet 1871. Ils y trouvent une « courtoisie » dont le plénipotentiaire s'empresse de reporter le mérite au passeport moral provenant pour eux de l'avance prise sur l'esprit du général par le chef du gouvernement. Ils constatent ensemble « les dispositions conciliantes du général de Manteuffel et son désir d'arranger sur place et promptement les difficultés à mesure qu'elles se présenteraient ». Les instructions formulées par le chef du pouvoir exécutif, dans la lettre par lui remise au comte et dont le général se sentait si touché, avaient assez frappé ce dernier pour que lui aussi augurât sincèrement qu'il aurait avec eux des rapports efficaces. Les troupes allemandes occupaient alors dix-neuf départements de la France. Nos intérêts et notre position eussent commandé la retenue, mais elle manquait absolument à la presse française. Même des journaux passant pour approcher le gouvernement, croyaient nous venger de la défaite par des forfanteries de plume. Ils fournissaient tous les jours le public de propos dont ils auraient dû s'interdire d'indisposer les oreilles ennemies. M. Thiers, en écrivant au général, avait répudié ces jactances; le comte, prenant texte de ses paroles, s'était efforcé de détruire à son tour les préventions qui en dérivaient. D'autre part, nos mesures militaires avant tout, après quoi les versements à effectuer sur la contribution de guerre, étaient des préoccupations essentiellement commandées au général. Il ne les

dissimulait pas. Le plénipotentiaire croyait pouvoir assurer Versailles que dès ce premier jour il avait au moins effacé les plus urgentes. « Il a écouté avec « intérêt, faisait-il déjà savoir à M. Thiers le 15 juillet, « les renseignements que je lui ai donnés sur l'état « actuel des partis en France, sur le rétablissement de « l'ordre et de la sécurité, sur l'avenir de tranquillité « que nous assure la victoire complète remportée à « Paris; il m'a fait sur l'effectif de notre armée quel- « ques questions fort mesurées d'ailleurs, auxquelles « j'ai pu répondre, grâce à vos instructions, de manière « à dissiper des craintes vraies ou simulées. J'ai eu « soin de lui expliquer, en répliquant à une observa- « tion, les motifs de la lenteur relative, ou plutôt de « la mesure prudente avec laquelle nous sommes « forcés, contre notre gré, de procéder au payement « de l'indemnité, en raison de la difficulté des trans- « ports de numéraire et afin de ne pas apporter dans « l'état du change de trop graves perturbations. »

Dès cette heure, en effet, des relations confiantes s'établirent, et, de la part du général, les mieux marquées du désir de combler par l'aménité le fossé qui séparait de lui le représentant de la France dépouillée et foulée; bientôt elles le furent par des attentions à vrai dire affectueuses. Les instructions de M. Thiers plaçaient le patriotisme à oublier nos plaies, à raccourcir la distance, à ne se souvenir que de la chose, capitale, de rendre la présence de l'ennemi de moins en moins lourde, de la faire moins durable afin de recouvrer plus tôt notre liberté, d'en prendre le moyen dans la politesse et dans l'apparence au moins de la sincérité. Jusqu'au dernier jour de l'occupation il a tenu ce langage à ses auxiliaires et l'a fait tenir à

leurs agents. Il assignait ainsi à chacun un rôle, en quelque sorte, dans l'état diplomatique si sérieux et si pressant ouvert cruellement devant nous. Plus d'un mirent du temps à entendre à ce rôle ou à le prendre, nul n'en associa dès l'abord aussi heureusement le devoir à l'éducation de carrière, que ne sut le faire le comte de Saint-Vallier. Ce fut en partie le secret de son action tout le temps qu'il eut à l'exercer.

A peine depuis quelques jours à Compiègne, le plénipotentiaire français donnait au quartier général la satisfaction souhaitée, souhaitable d'ailleurs pour nos intérêts même, de ramener les formes dans les communications administratives. Elles étaient un peu ignorées du personnel nouveau, ou bien le ressentiment les faisait changer par quelques-uns en expressions inutilement injurieuses [1]. Il assurait également au général l'avantage de subordonner dorénavant à son commandement toutes les affaires, importantes ou minimes, et c'était une nécessité à l'égard des administrations ministérielles. Celles-ci, les Affaires étrangères notamment sous Jules Favre, avaient pris l'habitude de s'adresser au comte de Waldersee, voire pour des faits de l'occupation; elles laissaient ce dernier prendre par là, bientôt à notre détriment, des pouvoirs qu'il n'avait pas. Le comte revêtait d'ailleurs ainsi sa propre intervention de l'à-propos, de la promptitude, de l'effet utile, qui ne peuvent se produire que par l'unité d'informations, de direction et de démarches.

1. Le comte écrivait à M. Thiers ceci, qui rappelle l'état d'esprit où l'on se trouvait et dans lequel commençait sa délicate mission : « Qu'il me soit permis d'être auprès de V. E. « l'interprète d'un vœu de l'État-major allemand. Ne serait-il

« pas possible que M. le ministre de l'Intérieur recommande à « ses agents, préfets ou sous-préfets, de donner à leurs rapports « relatifs à des plaintes portées contre les Prussiens une forme « plus courtoise; les épithètes de *barbares*, de *sauvages*, de « *soudards*, etc., dont ils se montrent prodigues, devraient être « laissées par eux au vocabulaire des journalistes, et j'ai remar- « qué que rien n'indisposait les Allemands comme de sem- « blables qualifications. Je ne sais assez le dire, toute réclama- « tion présentée en termes polis et convenables est examinée « par eux avec attention et suivie de satisfaction quand elle « est réellement fondée; aussi ai-je cherché à établir de bons « rapports entre nos autorités et les généraux allemands; déjà, « en amenant M. le préfet de l'Oise à M. de Manteuffel, j'ai « obtenu de bons résultats; le général, dont un des griefs était « l'attitude de nos fonctionnaires à son égard, a été très sensible « à la visite de M. Choppin qu'il a invité à dîner et longtemps « entretenu des affaires du département; depuis ce moment, « m'écrit M. le préfet de l'Oise, ses relations avec les comman- « dants et commissaires allemands sont devenues bien plus « satisfaisantes........ »

CHAPITRE III

Premières négociations à Compiègne.

Le comptage des versements. — Déférence marquée par l'Empereur Guillaume; libération des départements de Normandie. — Noblesse des procédés chez M. de Manteuffel.

A ce début des payements qu'ils attendaient de nous sur la contribution de guerre, l'intérêt des Allemands résidait à être certains qu'effectivement nous les ferions. Les premiers allégements obtenus et les améliorations plus notables que nous devions immédiatement rechercher, avaient pour condition le versement des premiers 500 millions. La date du 10 juillet avait été indiquée par M. Thiers dans ses entretiens avec le général de Manteuffel; alors, aux termes des préliminaires de paix, les troupes ennemies occupant les départements de l'Eure, de la Somme et de la Seine-Inférieure devaient être aussitôt retirées. Lors du départ de MM. de Saint-Vallier et Blondeau pour Compiègne, le chef du gouvernement ne doutait point que ce versement n'eût été effectué. Le plénipotentiaire avait donc pour premier mandat de réclamer l'évacuation.

Mais aussitôt se présenta un obstacle qui allait être,

pendant deux mois, une pierre d'achoppement. Le comte de Saint-Vallier trouva le général de Manteuffel moins qu'opposé, quant à lui, à ce premier pas de libération. Il était retenu, toutefois, par la résistance de Berlin. Là, on niait la réalité du payement, et M. de Waldersee, interrogé par le général, donnait des renseignements négatifs, assurait n'avoir été informé de quoi que ce fût qui constatât des versements. En cela, la situation où l'on se trouvait à Versailles était pour quelque chose par la trop grande urgence qui régnait en tout, par l'inexpérience administrative, par l'organisation inévitablement insuffisante des services. Il est certain, cependant, que l'on n'avertissait pas le chargé d'affaires d'Allemagne à Paris. D'autre part, le ministre des Finances annonçait peut-être à M. Thiers les envois de fonds plus tôt qu'il ne se trouvait à même de les réaliser, ou bien sa diligence ne s'y appliquait pas à temps. Le chef du gouvernement était naturellement impatient du résultat. Il en sentait le besoin pour l'esprit public et se trouvait conduit à dire ou à écrire ce qui n'était pas encore fait. C'est presque journellement que le comte de Saint-Vallier occupe le télégraphe à demander si l'on a versé, quelles sommes l'ont été, à quel moment, à combien se monte le total, mais sans avoir toujours une réponse exacte.

Les agents allemands recevaient à Strasbourg. Ils n'entendaient admettre la réalité du payement qu'à dater du comptage effectué. C'était bien matière qu'on pouvait débattre; mais le résultat à atteindre eût comporté que l'on se réglât sur la prétention et qu'on y satisfît. Il semble que M. Pouyer-Quertier apportait à ces égards ou une vigilance insuffisante ou un sans-

gêne que les circonstances n'admettaient pas. En fait les 500 millions, avec quelque chose de plus il est vrai, ne se trouvèrent versés intégralement et tenus pour tels que le 18 juillet, quoique le 15 déjà, à Berlin, on eût avis de la majeure partie. Les quittances se trouvaient dans nos mains, les receveurs s'étaient même plaints de voir arriver trop d'argent coup sur coup et de « n'avoir pas le temps de le compter[1] ». 927 000 francs envoyés en sus répondaient suffisamment des manques éventuels, M. Thiers l'écrivait non sans raison à M. de Saint-Vallier[2]. Mais la lenteur allemande n'était-elle pas voulue? Par ce motif d'abord : sur les ambitions de territoire se greffait le désir d'abuser, et l'on en trouvait là une première manière. La subsistance de l'armée en solde, en vivres, en rations, qui nous incombait outre les 5 milliards de la contribution de guerre, excitait tout naturellement le lucre de l'administration impériale. Chaque journée dont l'évacuation pouvait être retardée se traduisait en accroissement pour le Trésor, à plus forte raison chaque semaine. Ensuite par un autre motif, tenant à la différence des dispositions envers nous. Un motif qui n'a que trop régné, le général de Manteuffel perdit longtemps son bon vouloir à le surmonter : c'était le peu de propension qu'avait pour lui M. de Bismarck. Dans ces conditions, le formalisme bureaucratique venait naturellement en aide au chancelier.

Du bon vouloir, le commandant de l'occupation en manifestait d'indubitable, et M. Thiers le cultivait attentivement chez lui. Il le faisait pour le présent, en

1. Dépêche des Affaires étrangères du 27 juillet.
2. 18 juillet.

en voyant l'effet, et aussi sentant qu'il y avait là une clef pour aller plus loin. Par les lettres les mieux écrites pour pénétrer le général, il entretenait chez celui-ci ces propensions précieuses, signalées avec soin presque chaque jour par notre plénipotentiaire. C'est ainsi que déjà le 18, répondant à ce dernier sur les difficultés provenues de cette question des versements, il lui disait : « ..... Je crois à l'utilité extrême des « communications intimes, et je suis certain que « beaucoup de difficultés s'aplaniraient si l'on avait « le soin de s'expliquer franchement. Il est vrai que « pour que les moyens de ce genre réussissent, il faut « des caractères francs, des esprits ouverts, et très « heureusement nous avons trouvé tout cela chez vous « d'abord, puis chez M. de Manteuffel, qui est l'un « des esprits les plus distingués que j'aie rencontrés « en ces temps troublés et irrités. Dites-lui bien que « j'ai été fort heureux des vingt-quatre heures pas- « sées avec lui, car elles m'ont procuré tout à la fois « une occasion de connaître un grand et attachant per- « sonnage et d'arracher quelques-unes des épines de « notre laborieuse route..... » Et en effet ce qui venait du général autorisait cet hommage. « Il fait tout ce qu'il « peut, mandait M. de Saint-Vallier le 20, il veut que « vous le sachiez et vous prie de lui envoyer des détails « catégoriques qu'il puisse transmettre. » Détails sur les sommes payées, sur le moment et le lieu où elles l'avaient été, afin qu'il fût en mesure de s'adresser à l'Empereur lui-même et d'avoir plus tôt raison des obstacles qu'il voyait élever, ne faisant point compte du mauvais gré qu'ailleurs il en encourrait.

Dans sa lettre affirmant que les 500 millions étaient versés, qu'ils étaient dépassés, bien plus, M. Thiers

ajoutait en terminant : « Je prie donc M. de Man-« teuffel, qui est la raison même, de faire arriver ces « considérations à qui de droit. Il ne suffit pas de « signer la paix sur un papier appelé traité; il faut la « pratiquer chaque jour au moyen d'un échange de « bons et loyaux procédés. » Ce n'était pas susciter en vain les sentiments intimes du général. Celui-ci avisait immédiatement le plénipotentiaire qu'il allait télégraphier de nouveau : « Quoiqu'il n'y fût pas auto-« risé par ses instructions, pouvait mander aussitôt « M. de Saint-Vallier, il a voulu tenter un dernier « effort en s'adressant à son souverain lui-même, et « lui a télégraphié en s'appuyant sur les considéra-« tions si frappantes de votre lettre, qu'il a résumée « dans un télégramme ».

S'il faut un indice qu'il existait à Berlin d'autres dispositions que l'inimitié et la rudesse envers le vaincu, les voici. Le 20 juillet à 8 heures du matin, agité et il faut dire sincèrement agité par la décision qu'il se voyait autorisé à prendre, par le désir à la fois de satisfaire le chef du gouvernement français et de montrer au comte de Saint-Vallier le prix qu'il attachait déjà à leurs relations, le général donnait à celui-ci copie en allemand de cette réponse-ci de l'Empereur. Il l'avait reçue dans la nuit et elle annonçait un résultat prochain : « M. Thiers « vous ayant affirmé que le payement était effectué, « envoyez-moi la teneur de cet avis, afin que je puisse « juger en connaissance de cause si nous avons reçu « la somme complète. Donnez les ordres nécessaires à « la retraite sans cependant se mettre en mouvement. « Cela donnera à M. Thiers des armes contre les « réclamations. » — « GUILLAUME. »

Le général avait l'impressionnabilité des natures chez qui l'impatience est un besoin, en même temps que la droiture est leur loi. Avec la hâte sincère de procurer le résultat il appelait donc les informations plus exactes que demandait l'Empereur. M. de Saint-Vallier n'en était plus à la première épreuve de cet empressement, il en eut ici un exemple que plus d'une fois il vit se renouveler depuis. Quand le général ne se trouvait pas à même de répondre de vive voix, il ne résistait pas à une sorte de fièvre de le faire immédiatement par écrit. Dans sa précipitation sa plume eût été illisible pour qui ne savait pas la deviner, et en tout cas à son gré trop lente. Il se servait alors de crayons, sans souci d'aller droit, pour jeter ce qu'il avait à faire connaître sur de grand papier dont il détachait rapidement le feuillet, à même le cahier toujours prêt sur son bureau. Sous cette forme il a correspondu presque quotidiennement deux années de suite, souvent plusieurs fois le jour, avec le plénipotentiaire; un planton allemand allait comme en permanence du quartier général à la légation [1]. Ces crayonnages, imprégnés de la préoccupation de nous être utile ainsi que d'une sympathie pas un seul instant affaiblie pour celui à qui ils s'adressaient, formeraient un complément non sans intérêt aux documents de cette époque. A 8 heures 1/2, nouveau « crayon » par lequel le général, reprenant les chiffres fournis, en réclamait de plus précis encore; à 9 heures, un troisième priant le comte de bien tenir la

1. Au besoin avec d'autres, sauf à écrire en tête ou au pied : « Pardonnez le crayon », comme pour avouer d'avance l'incorrection à qui s'en fût offusqué. J'en parle *de visu* et ayant reçu plus d'un de ces « crayon ».

première communication pour absolument confidentielle; à 9 heures 1/2 cet autre, enfin, qu'il était certainement heureux d'envoyer malgré les surcharges et l'irrémédiable penché des lignes, et qui attestait le souci dont la négociation l'avait rempli :

« Mille grâces pour votre aimable lettre. J'ai télégraphié le contenu à Sa Majesté et j'y ajoute ce que M. Thiers vous a écrit là-dessus. J'espère que cela suffit, mais je n'y compte pas, et si vous pouvez me donner encore des détails, où et à qui les sommes que vous m'écrivez sont payées, je crois qu'ils seraient utiles. Naturellement il faut que M. Thiers ait une réponse officielle. Donc je vous prie de lui faire part *confidentiellement* du télégramme de Sa Majesté et de lui dire *officiellement* que Sa Majesté m'a télégraphié qu'il y avait erreur sur le payement d'un côté ou de l'autre, qu'Elle désirait des éclaircissements et preuves que le demi-milliard soit versé, mais qu'en tout cas Elle avait donné l'ordre que les troupes se tinssent prêtes à évacuer les trois départements dès que l'ordre serait expédié, espérant que cet avis aux troupes serait dans les désirs de M. Thiers..... »

« E. MANTEUFFEL. » « 20. 7. 71. »

« Je regrette que Votre Excellence ait mal dormi; mais je ne sais pas encore comment je me porte parce que cette affaire me préoccupe. »

Dans l'après-midi, le comte de Saint-Vallier allait au quartier général et y trouvait la réponse décisive de l'Empereur. Réponse télégraphique aussi, et qui donnait l'exemple de l'empressement envers le chef

du gouvernement français. M. de Manteuffel n'avait pas besoin de s'y voir invité; il ne mit pas uniquement le plénipotentiaire en situation de prévenir à son tour M. Thiers par le télégraphe, il tint de plus à ce que les termes de la dépêche témoignassent de sa déférence personnelle, comme son souverain avait manifesté la sienne. A 3 heures et demie, le comte télégraphiait au président du Conseil : « M. de Manteuffel me prie de vous annoncer immédiatement que l'Empereur d'Allemagne, « sur la communication qui « lui a été faite par le général de Manteuffel de la « lettre de M. Thiers à M. de Saint-Vallier, consent à « l'évacuation immédiate des trois départements, sans « attendre la nouvelle que le payement soit complète- « ment effectué ». Tels sont les termes exacts de la communication du général, qui vous exprime personnellement sa satisfaction d'avoir réussi par ses efforts à obtenir cette concession. M. de Manteuffel ne veut pas télégraphier la nouvelle à M. de Waldersee avant que ma dépêche ne vous soit parvenue. »

L'évacuation des départements de Normandie eut lieu le 22. Prescrite ainsi avant l'autorisation de Berlin, elle laissait du moins au Trésor allemand quelques journées de bénéfice. Mais un grand effet moral était produit. Avec une attention à laquelle il ne manqua jamais à partir de ce premier résultat, M. Thiers en exprimait aussitôt sa gratitude. Le 21 juillet il télégraphiait au comte de Saint-Vallier, à sept heures du matin : « Je vais écrire au général de « Manteuffel pour le remercier et remercier Sa « Majesté l'Empereur d'Allemagne de l'ordre donné « pour l'évacuation des trois départements de Nor- « mandie et Picardie. Témoignez en attendant ma

« vive gratitude au général pour tous les services qu'il « nous rend. A. THIERS. » En confiant le lendemain au comte le soin de remettre sa lettre, il n'oubliait pas davantage ce dernier. Il lui exprimait une « satisfaction » qu'il avait toute raison d'éprouver, de son « habile conduite dans les affaires qui se traitaient à « Compiègne ». Il se sentait assuré, en effet, d'avoir découvert l'auxiliaire fait à vrai dire exprès pour le rôle qui était à remplir. C'est certainement en toute sincérité qu'il ajoutait : « Grâce à vous et à M. de « Manteuffel, j'espère que nous aplanirons beaucoup « de difficultés et que nous parviendrons à faire éva- « cuer notre pays sans compromettre la paix [1]. »

Nos descendants trouveront-ils que dans le labeur du rachat dont l'urgence se dressait devant lui, indépendamment du devoir de protéger à chaque instant nos populations sous l'ennemi et de déjouer les manœuvres politiques de l'intérieur, le chef du pouvoir exécutif de Versailles eut tort de chercher appui, par ses prévenances, sur l'esprit d'assistance qu'attestait la réussite de cette négociation de début? Ce serait rendre trop évident une fois de plus combien, dans l'histoire, le passé a le tort de ne plus être, et quelles erreurs d'appréciation commet le présent à l'égard de ce qu'il n'a pas connu. M. Thiers avait donné à son plénipotentiaire la preuve d'une entière confiance en lui. « Si le ministère », lui avait-il écrit déjà au bas

1. « Versailles, 21 juillet 1871. — Je me hâte, mon cher « Monsieur de Saint-Vallier, de vous témoigner ma haute satis- « faction de votre habile conduite dans toutes les affaires qui se « traitent à Compiègne et du résultat obtenu. Grâce à vous et « à M. de M.......... la paix. Veuillez remettre à M. de Man- « teuffel la lettre de remercîments ci-jointe, et croyez-moi « toujours bien sincèrement à vous. A. THIERS. »

de sa lettre du 18, « si le ministère vous ordonnait, « en dehors de moi, quelque chose qui ressemblât à « une entreprise un peu importante, avertissez-moi. « Par exemple une négociation pour une évacuation « d'ensemble est une grosse entreprise qui ne doit « pas être commencée sans mon assentiment. Je vous « prie d'avoir avec moi une correspondance particu-« lière et toute *confidentielle* ». M. de Saint-Vallier avait tout lieu de trouver là « un encouragement précieux » et de profiter de cette autorisation d'écrire directement.

Chez nos deux représentants à Compiègne, tout justifiait la pensée qu'ils avaient bien assis leur position. Le comte, lui, avait le droit, en répondant à M. Thiers, de joindre à « l'hommage de ses remerciements « l'expression de la gratitude de son excellent collègue « M. Blondeau, si capable et si obligeant. » Il se savait désormais assuré d'avoir comme instantanément le secours des instructions de Versailles; l'intendant irait de temps à autre, ainsi qu'il leur avait été indiqué, « prendre des directions et rendre compte « de vive voix des arrangements conclus ou pré-« parés » : des perspectives relativement heureuses pouvaient paraître ouvertes au chef du pouvoir exécutif et à eux, après les tristes jours du premier moment. Du côté du général de Manteuffel, d'ailleurs, il leur était permis d'attendre toute l'aide qu'ils avaient à souhaiter. A chaque occasion se manifestait le prestige exercé sur le commandant de l'occupation par l'homme d'État et par l'historien en M. Thiers. D'autre part, les prévenances de ce dernier pénétraient le général de plus en plus. « La res-« pectueuse admiration qu'il professe pour vous m'est

« un sûr garant », venait d'écrire M. de Saint-Vallier à Versailles; le lendemain encore, témoignant de sa propre gratitude pour la si complète approbation donnée à ses actes, il avait été à même de mander de nouveau : « Le général de Manteuffel a été fort touché « de votre lettre, qu'il a tenu à me faire lire afin de « m'associer au plaisir qu'elle lui faisait éprouver; il « va vous répondre et vous dire ses sentiments, mais « il désire que vous sachiez, suivant son expression, « *qu'il est plus français par le cœur que par la gram-* « *maire*. Nos rapports sont toujours excellents, et nos « longues conversations, dans lesquelles il apporte « beaucoup d'abandon et de confiance, me permettent « de régler à l'amiable une quantité d'affaires dont la « discussion écrite amènerait assurément une irrita- « tion réciproque pleine d'inconvénients. » Un instant après il lui était donné de mettre en post-scriptum : « M. de Manteuffel sort de chez moi; il est venu me « prier de lui faire faire une copie de votre lettre, « qu'il envoie aujourd'hui même à l'Empereur Guil- « laume [1] ».

En effet le commandant de l'occupation répondait à M. Thiers. Si l'on pensait qu'intimement, dans la joie de se sentir citoyen de cette Prusse qui venait de tellement battre la France et de faire l'Empire d'Allemagne il s'enorgueillissait de se faire maintenant le serviteur d'un si grand vaincu, il faudrait dire que c'était fait noblement. La lettre justifiait par ses termes l'estime que le chef du gouvernement de cette France affligée avait conçue pour le délégué de l'Empereur :

1. Particulière à M. Thiers, 22 juillet.

« Monsieur le Chef du Pouvoir Exécutif,

« Monsieur le comte de Saint-Vallier m'a donné la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire avant-hier. Que dois-je y répondre? Votre Excellence est trop bonne. Qu'ai-je donc fait? Rien que mon devoir. Quelle était la situation? Mon roi m'a donné le commandement de son armée en France. Moi, j'ai dans ma jeunesse étudié l'histoire de la France; j'ai de même beaucoup lu M. Thiers; je connais le caractère français. Donc, après avoir fait la connaissance de Votre Excellence et de plusieurs membres de son ministère, j'ai gagné la conviction que ce caractère est représenté dans le gouvernement actuel de la France, et je me suis rendu vis-à-vis de mon gouvernement garant de la loyauté française. J'ai écrit que le payement des quatre premiers demi-milliards serait accéléré de manière qu'en peu de mois le chiffre des troupes allemandes en France serait réduit au nombre de 50 000 hommes stipulé dans la paix. En conséquence j'ai fait la proposition de vivre sans une nouvelle convention, en exécutant purement celles conclues le 11 et le 16 mars à Ferrières et à Rouen, avec loyauté et avec confiance mutuelle. Votre Excellence y a donné son consentement, mon souverain le donnera à ce que j'espère, et depuis une quinzaine nous vivons sur cette base. Le choix que Votre Excellence a fait dans Messieurs le comte de Saint-Vallier et Blondeau ne pouvait être meilleur. Tout marche bien. Tout à coup arrivent les difficultés de vérification matérielle du payement du premier demi-milliard; mais Votre Excellence écrit que la somme est payée!

Aurais-je agi dans l'esprit de notre convention verbale basée sur de la loyauté mutuelle, si j'avais gardé pour moi cette déclaration du Chef du Pouvoir exécutif? Je devais en faire part à mon souverain. Je le fais et Sa Majesté Impériale peut prouver devant l'Europe qu'elle est au-dessus de toute vue subalterne quand il s'agit de ses relations avec la France, et qu'elle a confiance dans chaque mot écrit de Votre Excellence. C'est mon roi qui me remerciera de lui avoir donné cette occasion.

« Je m'empresserai de mettre sous les yeux de Sa Majesté copie de la lettre de Votre Excellence, laquelle, vu les sentiments que Votre Excellence y exprime, touchera l'Empereur profondément. Pour ce que Votre Excellence daigne me dire pour moi-même de bon et d'aimable dans sa lettre, je vous en remercie sincèrement. Votre Excellence voit que je tiens à l'opinion du grand citoyen auquel la France a confié son gouvernement dans cette crise.

« Daignez agréer, Monsieur le Chef du Pouvoir exécutif, l'assurance de mon profond respect.

« E. MANTEUFFEL.

« Compiègne, 22 juillet, 1871. »

CHAPITRE IV

Négociation suivante; pourquoi elle avorte.

M. Pouyer-Quertier à Compiègne; autre convention signée par lui. — M. de Bismarck la fait annuler et désavouer le général.

Le commandant de l'occupation ne venait pas de laisser voir uniquement qu'il représentait, au fond, des désirs de modération dont la chancellerie de Berlin semblait peu s'inquiéter que l'on ne trouvât pas trace en elle; à vraiment parler il venait de le dire. Toutefois, « Français par le cœur » était un mot dont, sans l'avoir vu écrit, le prince de Bismarck supposait déjà les effets chez M. de Manteuffel, et ils sonnaient tout autrement à son oreille qu'à celles de Versailles. Il avait pour le général des dispositions moins que favorables; ce premier succès, relativement assez vite obtenu par nous grâce à ce dernier et en dehors de son concours à lui, allait développer ses préventions et devenir la cause de difficultés que nous espérions n'avoir plus à rencontrer désormais.

Dans les objets afférents à l'occupation et ressortissant au commandement, le plénipotentiaire amenait presque tous les jours le général aux décisions qui

étaient souhaitables. Aucun ne passait sans que, de la grande étendue de territoire occupée, le besoin ne naquît d'arrêter des exigences ou de les détourner, de fléchir des rigueurs prononcées par les chefs de corps allemands contre des localités ou des personnes. Détail quotidien qui se greffait sur les questions d'ordre général. C'était déjà rarement que tantôt les plaintes, tantôt les raisonnements de M. de Saint-Vallier, au besoin ses instances, n'avaient pas eu gain de cause. Mais par leur urgence ou par elles-mêmes les questions d'ordre général formaient le fond constant. Il y avait deux points d'importance première. D'une part, nous étions dans un étau qui rendait comme impossible le retour à la production, après douze mois de guerre ou de présence de l'ennemi. Le service de nos finances était à peine rétabli, et leur mise à sac pour l'entretien de l'armée allemande, la présence de cette armée tout autour du gouvernement, dans les forts de la rive droite de la Seine et dans le pays environnant, paralysaient tout. Situation intenable, il était urgent d'en sortir. La paix avait été signée, à Francfort, non seulement avec une hâte sans doute inévitable qui se sentait à ses clauses écrites, mais aussi avec une inexpérience de rédaction qui les avait faites plus lourdes. Quoique les préliminaires de Versailles, en février, eussent été récrits à Ferrière le 11 mars, nos négociateurs de Francfort ne s'en étaient plus souvenus. Ces préliminaires prescrivaient l'évacuation des forts de Paris après le payement des premiers 500 millions, et un amoindrissement successif du chiffre de l'entretien devait s'en suivre. Au contraire nos négociateurs avaient admis que cet amoindrissement serait subordonné au payement des pre-

miers 1 500 millions, ce qui reportait encore loin cette évacuation indispensable et nous laissait tout ce temps l'entretien de 500 000 hommes. Il était trop tard pour revenir à la clause primitive, mais du moins opportun de négocier quant au reste. A cet égard, le général de Manteuffel s'était comme engagé avec M. Thiers, et le comte de Saint-Vallier l'avait promptement amené à une stipulation formelle; les forts deviendraient libres à dater du 1er août, en outre l'entretien serait réduit à 150 000 hommes et 50 000 chevaux. L'intérêt n'était pas moindre à préciser les abaissements ultérieurs du chiffre d'entretien à proportion des payements que nous nous verrions à même de faire; en cela encore les négociations du comte avaient réussi. Le 7 août, le ministre des finances du Gouvernement venait à Compiègne, signer avec le commandant de l'occupation une convention toute prête, qui fixait, suivant des degrés exactement marqués, les diminutions successives de nos charges obligées; elle établissait de plus, avec un amoindrissement de moitié, les sommes dont nous serions comptables à cette échéance prochaine du 16 août [1].

Mais M. de Saint-Vallier avait été dirigé vers un but plus avancé, et il s'y était porté utilement. Le ministre des finances venait surtout pour conclure avec le général des accords beaucoup plus étendus.

1. Au compte des Allemands, nous aurions dû, à cette date du 16 août, 1 250 000 francs. La somme fut réduite à 625 000 francs, et ajoutée au payement du 16 août pour l'entretien des troupes. Deux autres sommes formant ensemble 204 416 francs pour intérêts dus sur la contribution de guerre furent jointes à ce payement, qui liquidait le passé.

M. Pouyer-Quertier était ce ministre. Le prince de Bismarck, à Francfort, avait paru le priser particulièrement, de sorte qu'on le supposait propre à exercer une action déterminante. D'ailleurs, il était seul en mesure de prendre des engagements en rapport avec les facultés du Trésor. Dès le 18 juillet, M. Thiers avait mandé au comte : « M. Pouyer-Quertier prépare « le second demi-milliard, qui se réduit à 175 mil- « lions le chemin de fer compté; il prépare même le « troisième, qui, celui-là, sera bien de 500 millions. « Ce qui arrête, ce n'est pas le défaut d'argent, c'est « la difficulté de se procurer des valeurs de place à « place, car, outre le bouleversement du change si « l'on voulait aller trop vite, on rencontrerait tout de « suite l'*impossibilité* de trouver le papier, qui n'existe « pas, du moins en pareille quantité. » La vente obligée à l'Allemagne de la voie ferrée de l'Est, dans son parcours en Alsace-Lorraine, nous venant ainsi malheureusement en aide et les ressources se manifestant malgré tout, le chef du gouvernement pressentait qu'elles s'augmenteraient à mesure si la surface occupée par l'ennemi devenait moindre. La perspective d'anticiper les payements et d'abréger en conséquence les délais de la libération totale se formait par là dans son esprit. Immédiatement sa pensée fut d'affranchir au plus tôt, après Paris et le département de la Seine, le riche rayon formé par les contrées de Seine-et-Marne, Seine-et-Oise et de l'Oise. Le traité de paix avait établi au 31 décembre la date de cette libération, moyennant le payement du troisième demi-milliard ; le comte de Saint-Vallier reçut mission d'acheter la délivrance à la même date du 16 août, qui venait d'être prise pour le règlement des charges

d'occupation. En cela également il avait réussi. Outre le complément du second demi-milliard de la contribution de guerre, nous verserions le 16 août 250 millions espèces sur le troisième, autant en valeurs à trois mois, et l'évacuation aurait lieu. Tout l'automne serait ainsi gagné, c'est-à-dire le temps des récoltes et des préparations de l'année suivante, sans parler d'une nouvelle et notable différence dans les frais d'entretien.

Mais c'était là changer les conventions de la paix, conséquemment matière politique, non d'occupation militaire. Les pouvoirs du général de Manteuffel, s'ils allaient peut-être jusqu'à s'entretenir d'un pareil objet, ne l'autorisaient pas à transiger sur ce qui en était le fond. Le comte de Saint-Vallier n'avait pas moins abordé ce fond dans la pensée d'en conduire à fin la négociation; or non seulement décliner cette négociation n'était pas venu à l'idée du commandant en chef, il y était au contraire entré de plain-pied. On se figure malaisément qu'il n'eût pas ou ne se sentît point, au-dessus des attributions de son titre, une sorte de mandat moral de faciliter à la France l'accomplissement de ses obligations. En tout cas, de même qu'il s'était complu à ouvrir la première voie, il s'inspira ici délibérément du désir de rendre moins éloigné le moment où les deux nations pourraient rentrer en rapports. Bien qu'assuré d'encourir par là le mauvais gré du maître vindicatif qui menait actuellement l'Allemagne, on ne lui verra pas un seul moment démentir ni quitter cette inspiration, si peu semblable à celles qui avaient présidé aux stipulations de la paix. M. Pouyer-Quertier trouvait à Compiègne un sous-seing diplomatique tout prêt; il ne restait au

représentant du Trésor qu'à y préciser les détails de finances. En y apposant sa signature il pouvait être convaincu de nous assurer, quand battrait l'heure du 31 août, c'est-à-dire en avance de trois mois pleins sur les termes antérieurement pris, l'abandon des forts de la rive droite et des départements indiqués, sans que d'ailleurs nous fussions tenus d'aucun escompte ni intérêts sur les 250 millions de valeurs remises aux Allemands.

L'écrit, toutefois, ne vaudrait que par la signature de l'Empereur d'Allemagne ou du mandataire qu'il chargerait de le signer pour lui. Le général, en place de la sienne, était inévitablement forcé de demander le temps de présenter l'acte à son souverain, au chancelier, et de déterminer leur approbation. L'Empereur était près de se rendre aux eaux de Gastein. De sa résidence personnelle de Varzin le prince de Bismarck devait l'y rejoindre. Le chancelier allait être avisé télégraphiquement et un rapport explicite leur parviendrait à l'heure de leur rencontre. Le général fit du secret une condition absolue pour le résultat recherché, et aussitôt le comte de Saint-Vallier envoya porter la pièce à Versailles par le secrétaire de sa mission [1]. Il télégraphiait le même soir à M. Thiers que « M. Pouyer-Quertier, qui prenait le train pour Paris, priait instamment que cette communication fût regardée comme confidentielle et exclusive de toute publicité; que le général de Manteuffel y tenait essentiellement ». Cependant, vingt-quatre heures après ces précautions se trouvaient annulées. Le général, très ému, faisait appeler le comte et l'en prévenait. Celui-ci,

1. Le comte d'Irisson.

partant lui-même tout de suite pour tâcher d'obvier auprès du gouvernement à ce qui venait de se passer, télégraphiait sa venue en répétant comme « indispensable que pas un mot ne fût dit sur ce qui avait été négocié, que le succès en dépendait », et il ajoutait : « Des télégrammes de députés me font craindre que « M. Pouyer-Quertier n'ait fait des confidences pré« maturées ».

La crainte était justifiée. Dans nos mœurs politiques d'à présent, on ne sait plus ce que vaut le soin de se taire. On n'apprécie que l'effet produit dans le Parlement, la discrétion paraît servitude. M. Pouyer-Quertier n'avait pas plutôt reparu à Versailles, qu'à l'oubli de la plus élémentaire déférence pour un bon vouloir précieux, pour les attentions qui le procuraient, sans acception des difficultés pouvant naître d'une imprudence, tout le monde, et les journaux d'abord, s'était trouvé instruit. C'est ce que le général était troublé d'apprendre. Au même moment, bien plus, M. Pouyer-Quertier, soit désireux de faire valoir son intervention par une pièce certaine, soit n'ayant pas la notion de l'inconséquence commise, demandait par le télégraphe au comte de Saint-Vallier, juste à une heure qui lui permettrait d'avoir réponse à l'Assemblée [1], de faire signer M. de Manteuffel, par qui pourtant il avait entendu bien expliquer la veille la raison qui l'en empêchait. C'est dans le journal le *Soir*, censé alors prendre ses informations et ses avis autour de M. Thiers, qu'avait notamment été donnée cette publicité, et avec ceci de caractéristique, on le verra plus loin, qu'elle avait eu lieu malgré les con-

1. Télégramme du 8, à 2 heures 45 du soir.

seils de celui-ci. Elle perdait la négociation. Elle la perdait par des motifs qui longtemps seraient à peu près irrémédiables. L'Empereur ayant retardé d'une semaine son départ d'Ems pour Gastein, il n'était instruit de rien; le prince de Bismarck, au contraire, lisait à Varzin le résumé télégraphique de M. de Manteuffel et, en même temps, dans un bulletin de nouvelles étrangères des feuilles anglaises et allemandes, ce qu'avait annoncé à Paris le journal regardé comme ayant des informations de source sûre.

Dans l'exposé de motifs dont le général de Manteuffel avait fait suivre la convention projetée, rien n'était épargné, mandait M. de Saint-Vallier au président du Conseil, pour que la réponse fût favorable. « Il m'a lu des extraits de son rapport, qui est excel« lent », ajoutait-il. En rentrant à Compiègne le 10, le comte le trouvait « rasséréné ». De Versailles, la veille, il lui avait télégraphié que M. de Rémusat allait lui expliquer cette publicité regrettable, et que M. Thiers démentirait à la tribune, s'il le fallait, les bruits répandus par la presse. Encore convaincu dès lors qu'il pourrait annoncer l'issue souhaitée, le général nous faisait conseiller de continuer les versements sans attendre, même « de les hâter ». D'après lui, nous nous assurerions par là d'autant mieux le résultat; « le payement, dictait-il, vaut mieux que la « ratification et la rend certaine ». Mais le surlendemain, 12 août, un télégramme du prince de Bismarck, raide, impérieux dans les termes, venait détruire ces illusions. La nuit même M. de Saint-Vallier transmettait ce document à M. Thiers en le rédigeant sous cette forme adoucie : « Le Chancelier a lu votre rap« port, et le projet de convention qui y était joint; il

« vous prie de ne pas donner suite à cette négocia-
« tion qui n'est pas du ressort des affaires militaires,
« et qui est comprise dans le nombre de celles qui se
« traitent à Francfort »[1].

En effet, on recevait à Versailles le 13, et l'on transmettait à Compiègne le 15, un télégramme du comte de Gabriac. M. de Bismarck lui avait fait connaître cette décision dans le même langage irrité de son télégramme. Notre chargé d'affaires, facilement plus explicite puisqu'il avait entendu ce dernier, informait le gouvernement que M. de Bismarck n'avait pris que le temps de rester assez à Berlin pour décider ses mesures avec les ministres, et qu'il « proposerait au roi d'envoyer, au retour de Gastein, dans la première quinzaine de septembre, le comte d'Arnim en mission extraordinaire à Paris pour régler les questions actuelles. » C'était la première fois que le chancelier recevait le comte de Gabriac; il l'avait brusquement mandé pour ainsi dire à cette audience, en partie, suivant toute apparence, pour lui annoncer cela d'un ton peu diplomatique dont l'interlocuteur a récemment fait juger, et qui montrait dans quelles dispositions colères semblant rejaillir sur la France l'incident jetait l'impérieux homme d'État[2].

On ne pouvait guère encore, à Versailles, observer tout à fait les formes. En voyant la voie de Compiègne si ouverte, on ne pensait plus que l'Allemagne avait un représentant diplomatique à Paris. M. Thiers suivait cette voie, on ne se préoccupait pas du reste. C'était à ce point que M. de Saint-Vallier, ayant prié

1. 13 août, 2 heures 1/2 du matin.
2. M[is] DE GABRIAC, *Souvenirs diplomatiques de Russie et d'Allemagne*.

instamment M. Pouyer-Quertier de voir en personne le comte de Waldersee pour lui garantir la réalité des versements annoncés, le ministre, qui avait déjà eu des rencontres avec ce dernier, s'était borné à lui envoyer quelqu'un sans s'enquérir de la suite. Le général de Manteuffel n'avait pas supposé que l'on serait resté muet avec le chargé d'affaires allemand, de sorte que celui-ci n'aurait pas averti Berlin et que, l'affaire ébruitée, il serait blessé du silence gardé avec lui, qu'il en accuserait le quartier général, qu'il s'en plaindrait peut-être au prince de manière à attiser le feu. Nul autre mobile n'ayant agi sur le général sinon le désir de nous être utile en préparant un accord à soumettre à son gouvernement, il avait fait écrire à M. Thiers par M. de Saint-Vallier qu'il était regrettable d'avoir négligé M. de Waldersee, et demandé que l'on informât immédiatement le comte de Gabriac, comme d'un oubli dont on s'excusait, de n'avoir pas, du moins, « annoncé officiellement par la voie diplomatique que le payement était effectué [1] ». Expliqué, tout cela pouvait s'aplanir, mais vu de loin et dans la défiance paraissait machiné. Quand le prince de Bismarck fut à même de lire le rapport du général sur la convention de Compiègne le coup était porté, et à son gré peut-être à propos. Déjà, en expédiant l'ordre d'évacuation de la Normandie, accordée sans lui, sous la seule inspiration de l'Empereur, la chancellerie avait comme marqué ses réserves dans cette raison de bureaux, « qu'elle se conformait à la déci-

1. M. de Manteuffel n'était pas, d'ailleurs, sans croire M. de Waldersee porté à flatter à son détriment M. de Bismarck; M. de Saint-Vallier écrivait à ce sujet à M. Thiers : « Il m'a autorisé de vous en parler confidentiellement ».

« sion du souverain quoique l'encaissement des fonds « ne fût pas régulièrement opéré ». La blessure ainsi dissimulée s'envenimerait au premier incident, et l'incident était trouvé.

Absolu, jaloux de son autorité en raison même et n'admettant pas qu'on s'en affranchît, ayant des adversaires ardents voire en ce moment où il venait de tant faire pour la Prusse et pour l'Allemagne, M. de Bismarck s'était tracé une conduite envers la France et il prenait soin que la presse allemande y conformât l'opinion. Il n'ignorait pas que son souverain pourrait être enclin à en préférer une différente et qu'elle trouverait peut-être son organe dans le général de Manteuffel. L'y voyant en effet, croyant découvrir que des rénes étaient hors de ses mains, qu'une direction se substituait à la sienne dans un ordre de faits qu'il avait réellement créés et dans les considérations qu'ils comportaient, il allait de soi qu'il voulût s'en montrer plus qu'ému. C'est dans ces dispositions, c'est quand il en prenait prétexte pour parler de la France à M. de Gabriac avec une brusquerie hautaine, pour nous montrer « incapables maintenant d'agir et ne pensant néanmoins qu'à rouvrir la guerre une fois payés les deux premiers milliards », c'est dans ces dispositions que le projet de Compiègne lui fut connu. Il vint donc passer à Berlin les vingt-quatre heures nécessaires pour le détruire avant de rejoindre le roi à Gastein, et effectivement il le détruisit.

L'écho des dissidences intérieures de l'Allemagne s'est plus d'une fois répercuté dans les rapports que nous avons eus avec elle pour nous affranchir de la présence de ses troupes. On ne s'en préoccupa guère à l'heure même, mais il faut se souvenir qu'elle exis-

tait si l'on veut s'expliquer le caractère que prirent parfois ces rapports. Ce furent les dessous des négociations. Les chroniqueurs ou les historiens allemands les feront sans doute ultérieurement connaître; sur plus d'un des faits de ces années dures pour nous, ils jetteront une lumière qui manque encore aujourd'hui; les sentiments du prince de Bismarck à l'égard du général de Manteuffel, en ce moment de l'année 1871, resteront un de ces faits. Dans les actes du général et dans sa manière d'être, rien n'autorisera à supposer de sa part une idée exagérée de sa personne ou de sa position; il portait pourtant ombrage au chancelier. Il fit au comte de Saint-Vallier la confidence qu'il était l'objet de menées ayant peut-être en vue de ne pas lui laisser prendre une importance qui, à une heure donnée, le désignerait naturellement pour un plus grand rôle. Et, en effet, les journaux qui recevaient leur direction à la Chancellerie de l'Empire avaient commencé depuis quinze jours une campagne contre lui; ils incriminaient sa condescendance, l'appelant « l'ami des Français », ou bien, entre d'autres imputations qui, suivant l'habitude en politique, atteignaient jusqu'à son caractère, ils le déclaraient « traître à la cause nationale ». La presse anglaise, celle de Paris, même celle qui passait pour dévouée au gouvernement de M. Thiers répétaient ces accusations ou leur faisaient écho. De là à penser qu'il était opportun d'arrêter dès sa naissance un premier acte de libération si important pour nous, il n'y avait qu'un pas; et un acte surtout engagé comme celui-là par le général sans l'aveu du prince de Bismarck, c'est-à-dire sous les auspices de l'Empereur déjà fatigué parfois de son ministre, et transportant ainsi à un

autre qu'à ce dernier des attributions politiques d'un ordre tel que ce qui ressortissait à l'évacuation de la France.

Cependant M. de Manteuffel, qui se croyait bien assuré de l'amitié et de la considération de son souverain, y faisait appel de nouveau. « C'est une bataille « perdue, disait-il au plénipotentiaire français, mais « j'en entame une seconde auprès de mon maître, qui « ne voudra peut-être pas qu'on me frappe et qu'on « vous atteigne tout ensemble en cherchant à défaire « l'œuvre de conciliation à laquelle nous nous appli- « quons et que l'Empereur approuve formellement. » L'un des généraux sous ses ordres, se trouvant à Berlin, l'avait particulièrement informé récemment que « le chancelier lui reprochait de se montrer trop « français ». C'était le général de Stosch, qui commandait une division à côté de lui en partageant un peu cette opinion. Cette révélation, partie de source si authentique, avait confirmé à M. de Manteuffel les impressions ombrageuses du chancelier; mais une lettre émanée du chef du cabinet militaire de l'Empereur était en même temps venue d'Ems, où se trouvait encore ce dernier, lui rendre la confiance. Il avait montré au comte Saint-Vallier ce pli, d'où il ne pouvait induire que les meilleures assurances. Le comte, qui s'était empressé d'en informer M. Thiers, rapportait, que la position actuelle des hommes d'État Prussiens auprès du roi, les intrigues de la cour, les manœuvres politiques se trouvaient retracées dans cette lettre, mais la plus satisfaisante adhésion marquée pour les vues du commandant en chef sur la politique à suivre à l'égard de la France. « J'y ai surtout « remarqué, disait-il, l'assentiment donné au nom

« de l'Empereur aux idées d'apaisement développées « par M. de Manteuffel, à sa manière de voir sur « l'avantage pour les deux pays d'établir des rap- « ports cordiaux, à sa confiance dans les conditions « de durée et de stabilité du gouvernement actuel « personnifié par Votre Excellence. L'empereur, écrit « au général le chef du cabinet militaire, rend hom- « mage comme vous au talent, à l'énergie, à la sagesse « et au patriotisme de M. Thiers; il croit comme vous « qu'il est de l'intérêt de l'Allemagne de ne pas com- « pliquer encore par des exigences rigoureuses une « situation si difficile, et qu'il vaudrait mieux au con- « traire lui faciliter dans une certaine mesure sa tâche « en pratiquant avec lui une politique de conciliation. « S. M. approuve donc votre conduite et juge bon que « vous continuiez à témoigner des dispositions ami- « cales toutes les fois que cela sera compatible avec « les justes exigences et les droits fondés de l'Alle- « magne. » C'était bien de quoi faire équilibre, dans l'esprit de M. de Manteuffel, aux appréhensions qu'il pouvait ressentir d'ailleurs. Mais il connaissait à son souverain une volonté vacillante et il n'était pas sans craindre de la voir ébranler. « Il tient à la faveur de son maître, à qui il est parfaitement dévoué, ajoutait M. de Saint-Vallier, il ne veut rien risquer qui puisse lui enlever l'amitié du roi, et il redoute le travail des influences hostiles et rivales sur un caractère dont la fermeté ne lui inspire pas toute confiance. »

Cette « fermeté » allait en effet fléchir. Le bruit des journaux allemands qui accusaient le général s'accrut aussitôt que l'Empereur et le prince de Bismarck se trouvèrent réunis à Gastein. M. de Manteuffel avait insisté pour que, de Versailles, on envoyât M. Pouyer-

Quertier traiter personnellement le projet de convention avec M. de Bismarck. Par un télégramme de la main de M. de Saint-Vallier, le ministre des finances demandait dans cette vue audience au chancelier. Mais celui-ci, sans attendre, avait tout fait décider le 19 août, dans le sens indiqué par son télégramme du 12. A Berlin, ses fidèles avaient répandu avec ensemble que nous avions « enguirlandé » le général pour obtenir l'évacuation des forts de Paris et des départements voisins moyennant 250 millions au lieu de 500, parce que nous étions hors d'état de faire davantage, que celui-ci s'y était laissé prendre, mais que « par bonheur pour la Prusse le chancelier avait été plus clairvoyant ». Par ce concert des journaux et au moyen des mêmes raisons le chancelier avait entraîné le souverain. Le comte d'Arnim étant présent, il recevait les instructions nécessaires, se rendait immédiatement en France, et l'on faisait savoir à Compiègne que les affaires de cette nature seraient dorénavant, comme d'ordre politique, du ressort unique de ce dernier. Le général de Manteuffel ayant aussitôt avisé de la décision le comte de Saint-Vallier, celui-ci télégraphiait à Versailles que « l'on ne nous croyait pas en mesure de payer de quelque temps les 1500 millions, et qu'il était prescrit au général de suspendre les préparatifs d'évacuation qu'il avait commencés. » Il avait été permis un moment d'espérer que, du fait même de l'ennemi, les voies de la libération allaient aisément s'ouvrir; cette perspective paraissait dorénavant fermée et il serait laborieux d'y revenir; malgré tout, ce ne serait pas moins grâce à M. de Manteuffel qu'elle apparaîtrait de nouveau.

CHAPITRE V

Négociation Pouyer-Quertier à Berlin.

Le général après l'incident; comment son souverain le console; M. Thiers l'invite à Versailles. — Peu d'efficacité des négociations avec le chargé d'affaires comte d'Arnim; nécessité d'envoyer le ministre des finances à M. de Bismarck; convention qu'ils signent, et convention postale à Versailles.

La santé de M. de Manteuffel demandait pour lui aussi une saison à Gastein, davantage encore un congé de repos celle du comte de Saint-Vallier. Un temps d'intérim des deux parts devait forcément avoir lieu. Les questions de détail déjà réglées nous permettaient tout au moins de souhaiter que les choses, en se tassant, amenassent l'occasion de voir intervenir plus heureusement le quartier général. Se sentant soutenu par les témoignages du chef du gouvernement français comme par les échos d'Ems, le commandant de l'occupation avait laissé informer Versailles qu'il voudrait ne point traverser Paris, en partant pour les eaux, sans se présenter une nouvelle fois chez M. Thiers. Tandis que la partie se perdait à Gastein, le président du Conseil s'était donc empressé de marquer la satisfaction qu'à son tour la visite du général lui procurerait. Il

4.

n'écrivait pas à M. de Saint-Vallier après chacun des courriers de ce dernier, mais quand le temps ne lui manquait point. Il n'oubliait alors aucun des détails antérieurs. Il y revenait comme pour en rétablir la chaîne. Le 14 août, notamment, il avait reparlé des incidents précédents. Tranquillisé, à tout prendre, sur une issue prochaine parce qu'il savait que nous serions en mesure de payer, il aurait voulu, disait-il, faire partir aussitôt M. Pouyer-Quertier; mais les débats du budget devant l'Assemblée avaient retenu le ministre. M. Thiers, au reste, ne cachait pas son regret d'une indiscrétion qui semblait avoir tout renversé : « Mon « cher Monsieur de Saint-Vallier j'ai reçu et fort « apprécié vos intéressantes lettres, et je me hâte d'y « répondre en quelques mots, car j'ai bien peu de « temps à moi. Il est évident que l'imprudence d'une « publication anticipée, faite malgré mes conseils et « par suite d'inexpérience, a suffi pour offenser cer- « tain amour-propre et amener un temps d'arrêt « subit. » Moins qu'en tout autre cas, M. Thiers aurait dans cette occasion négligé le général. Aussi ajou- tait-il : « Je vous prie de remercier de nouveau M. de « Manteuffel de toutes ses bontés pour nous et notam- « ment pour moi; j'en suis reconnaissant plus que je « ne puis dire. La seule espérance de le posséder avant « son départ me remplit de contentement, et je le prie, « si sa situation le permet, de me procurer encore « quelques bons moments en venant ici causer avec « moi. Vous m'avertirez du jour et tout sera prêt « pour le recevoir ».

N'aurait-on connu le général que passagèrement dans le rôle qui lui fut confié, on ne pourrait pas mettre en doute la satisfaction qu'il ressentait d'avoir

donné ces preuves de sympathie à la France. Il les reitérera si pertinemment, ensuite, que cette sympathie ressortira des faits mêmes. Sa nature lui rendit irrésistible, en ce moment, de montrer son effusion pour le gré qu'on lui en manifestait. Le 19, venant de recevoir l'ordre du chancelier qui improuvait sa conduite et rétrécissait crûment le terrain devant lui, il avait remis à M. de Saint-Vallier la lettre suivante destinée à Versailles :

« Monsieur le Chef du pouvoir exécutif,

« Je désirerais pouvoir écrire dans ma langue maternelle, mais Votre Excellence comprendra le sens de ma lettre malgré son français. Je demande à Votre Excellence la permission de constater avant tout qu'elle est toute confidentielle et que je ne m'adresse pas aujourd'hui au représentant de cette noble France, mais à Monsieur Adolphe Thiers lui-même, en lui rappelant ce qu'il a bien voulu me dire à Versailles et m'écrire plus tard dans plusieurs lettres, et en lui rappelant en même temps ce que j'ai eu l'honneur de lui écrire moi-même, c'est que je tiens à l'opinion du peu de grands caractères dans ce siècle. Les articles du *Soir* m'ont fait de l'ombrage chez moi. M. de Saint-Vallier, qui avait garanti qu'il n'y aurait pas de publications sur les pourparlers de M. Pouyer-Quertier et moi, prend à cœur que malgré cela ces publications aient eu lieu. Il croit devoir me donner une satisfaction. Monsieur le chef du pouvoir exécutif, la situation est trop tendue pour l'aggraver encore par des susceptibilités personnelles. Je prie Votre Excellence d'être convaincu que vu ces cir-

constances je serai, tant qu'il le sera possible, plus conciliant que jamais dans tout ce qui regarde l'armée d'occupation. Je ne m'en fais pas de mérite, c'est en même temps l'intérêt de mon pays qui me dicte cette conduite.

« Je finis ma lettre en adressant la prière à Votre Excellence de ne pas s'occuper de ces articles du *Soir* et de dire au comte de Saint-Vallier, s'il vous en écrit, qu'il possède toujours et malgré cette publication mon estime et toute ma confiance. Je ne sais si j'ai tort d'envoyer cette lettre; mais je sais à qui je l'envoie, et je l'envoie.

« Daignez agréer, Monsieur le Chef du pouvoir exécutif, l'assurance de mon plus profond respect.

« E. MANTEUFFEL. »

« Compiègne, ce 19 août 1871. »

Au mépris de son intérêt, en gentilhomme dans la vieille acception du mot, faisant quoi qu'il arrive ce que l'honneur lui dicte, le commandant en chef de l'occupation se maintenait donc notre soutien. La génération qui achève en ce moment de s'éteindre a été jeune à une époque où l'on était attiré par les poètes et les écrivains de l'Allemagne, par ses penseurs, ses savants, et où la France y était admirée à cause des idées généreuses qu'elle personnifiait sur le continent, des institutions dont elle donnait la perspective, des sentiments élevés répandus par sa littérature politique ou dont l'expression tombait de sa tribune. On avait dans le général, semble-t-il, un allemand de cette époque à qui la part prise depuis aux choses publiques faisait, malgré tout, penser

encore que l'accord d'autres gouvernements avec celui de cette France vaincue permettrait d'augurer une légitime et grande action sur l'Europe. Lorsque, au début des rencontres entre le comte de St-Vallier et lui il s'était, avec sa soudaineté de nature, appelé « Français par le cœur », c'était sous l'empire de ces impressions. La guerre ne les avait pas effacées, et l'on n'aurait eu à en induire chez lui un calcul quelconque ni à notre égard ni au sien. Il s'était pris bientôt d'une amitié véritable pour le comte, attentif à chaque instant, il est vrai, à la déférence envers lui, à ménager son impressionnabilité, vive autant que ses intentions étaient droites. On eût dit, et ce fut constamment plus sensible ensuite, qu'en celui-ci presque tous les jours souffrant il supposait entourer de ses attentions le pays malheureux contre lequel il venait de se battre.

M. Thiers cédait envers le général à une sorte de gratitude nationale. En la lui montrant, il croyait nous conserver de sa part une aide dont un jour ou l'autre l'action redeviendrait libre. La suite attestera que la prévision était juste et le sentiment à sa place. Le président du conseil avait sous les yeux l'occupation d'une bien grande partie encore du territoire. Les conditions pouvaient s'en aggraver par les incidents. Il aurait besoin du bon vouloir continué chez le général, du même zèle assidu du plénipotentiaire; avec la plus réelle sincérité il leur était reconnaissant de ce qu'ils avaient fait ou tenté ensemble. Il écrivit à tous les deux dans le langage affablement familier qui lui était habituel. Il voulait que le général descendît chez lui, il l'y invitait formellement, jugeant précieux de reprendre ainsi, à moins que la position de celui-ci

pût en péricliter, les entretiens par lesquels, dès le premier jour, il avait exercé sur lui tant d'influence [1]. Le comte de Saint-Vallier remettrait sa lettre, reproduite d'ailleurs à peu près dans une autre personnelle à ce dernier [2]. Accoutumé à regarder le sérieux de tout sans y rien prendre au tragique, comme il le dit un jour critique à la tribune, il envisageait tranquillement la nécessité de négocier à cette heure avec le comte d'Arnim. Il s'était pourtant assuré, non sans un peu de doute il est vrai, que le *Soir* tâcherait de ne plus faire échouer les pourparlers :

« Mon cher Monsieur de Saint-Vallier,

« J'ai reçu toutes vos dépêches, et si je n'y ai pas répondu dépêche par dépêche, c'est que je n'en ai pas le temps, absolument pas.

« Je connais les hommes et les choses, et je vois sans y être tout ce qui a dû se passer entre M. de Bismarck et M. de Manteuffel. Ce sont là les misères humaines avec lesquelles les hommes d'Etat doivent vivre comme les médecins vivent avec les maladies. Dites bien à M. de Manteuffel que je suis désolé de ce qui est arrivé et de le voir compromis à cause de l'intérêt qu'il nous a témoigné, intérêt qui prouvait autant sa générosité personnelle que son intelligence des vrais intérêts de son pays. Je vais lui répondre et je vous chargerai de lui remettre ma lettre. Du reste, il a si bien servi comme militaire et comme diplomate

1. La lettre écrite au général se terminait par cette phrase : « Madame Thiers se rappelle avec grand plaisir les moments « trop courts que vous nous avez consacrés, et serait bien heu- « reuse que ce ne fussent pas les derniers. »

2. Versailles, 22 août 1871.

que ce nuage n'est que d'un instant et que son roi, qui est à la fois honnête et sensé, ne pourra pas ne pas lui rendre justice. Nous avons voulu, et nous voulons encore suivre son conseil, mais il était impossible de faire partir M. Pouyer-Quertier avant d'avoir vu et entendu M. d'Arnim, dont on nous annonce la venue prochaine et, même, très prochaine. M. Pouyer-Quertier partira immédiatement après, et, en attendant, il défend son budget, ce qui, pour nous, est d'un grand intérêt.

« J'ai vu M. About, et je l'ai prié de ne pas prononcer le nom de M. de Manteuffel, ce qu'il avait fait sans méchanceté *et pour parler un peu de tout*, ce qui est le fond du journalisme; du reste, comme il devient tous les jours plus raisonnable, vous pouvez compter sur son silence.

« Dites-moi quand M. de Manteuffel doit quitter Compiègne; répétez-lui bien que je serai bien heureux de le recevoir et que, si je ne suis pas plus pressant à l'égard de cette visite, c'est parce que je crains que sa position puisse en souffrir. Si je me trompe, je serai charmé d'avoir une visite avant son départ.

« Recevez, mon cher Monsieur de Saint-Vallier, la nouvelle assurance de mon estime et de mon amitié. »

« A. THIERS. »

Les deux plis aussitôt reçus, à 10 heures du soir, le comte de Saint-Vallier répondait pour M. de Manteuffel et pour lui. « Le général, plus touché que je ne puis « le dire, écrivait-il, ne croirait pas mieux prouver sa « profonde reconnaissance qu'en acceptant l'invita- « tion, afin d'adresser son hommage de vive voix ». Non moins vrai dans l'expression de ce qu'il ressentait

lui-même en se disant « pénétré de cette affectueuse « lettre, qui demeurerait avec ses devancières le « plus précieux et le plus flatteur des témoignages « des services qu'il pouvait rendre à son pays », M. de Saint-Vallier ajoutait, et c'était bien la vérité : « Vos lettres sont faites pour apaiser bien des diffi- « cultés, pour éteindre bien des susceptibilités; elles « viennent d'arriver à peine, et, déjà, je vois à la « satisfaction du général l'heureuse influence qu'elles « exercent sur son esprit[1] ». Dans des données tout aussi bienveillantes pour le commandant de l'occupation et pour le comte, M. de Rémusat avait transmis à ce dernier l'avis de ne plus mettre le pied avec le général sur le terrain de la libération, M. de Bismarck ayant demandé que ce fût dit officiellement. Comme le plénipotentiaire ne laissait pas perdre la plus minime occasion de montrer au commandant en chef la considération dont le gouvernement français l'honorait, il lui avait lu le pli; il pouvait aussitôt faire connaître au ministre les conseils que, presque avec du courage eu égard à la situation qui lui était faite à présent, le général, « extrêmement touché de l'hommage « rendu à sa loyauté sympathique et à ses efforts « dévoués pour apaiser les différends et pour réaliser « l'œuvre si essentielle de conciliation », nous donnait dans l'incontestable pensée de nous servir. Pardessus tout c'était de « multiplier, fût-ce par sommes relativement minimes, les versements sur la contribution de guerre. » Manière à peu près unique de tranquilliser Berlin, parce qu'au-dessus de tout « on s'y inquiétait de nos moyens de finance, qu'on en dou-

1. Particulière à M. Thiers, 22 juillet.

tait, qu'en tout cas on doutait que nous voulions vraiment nous libérer. » C'était, en outre, de « faire cesser les différences existantes entre les jours annoncés de versement et ceux de réception effective; on relevait ces différences à mauvaise intention envers nous, il faudrait convenir avec le général de Waldersee que, pour les versements en numéraire, les comptables Allemands accepteraient comme *payées* les sommes *déclarées* par la France, sauf à nous reconnaître comptables des manquants constatés de commun accord au comptage. »

Nous étions en mesure de suivre le premier de ces avis, mais nullement portés au second. M. Thiers se refusait à l'admettre. Au début, le mois précédent, il avait écrit à Compiègne que « règlement » valait « acquittement », qu'à défaut d'être « argent comptant » c'était « valeur comptant », conformément à tous les usages de finance; il n'y renonça pas encore. Quant au général, on eût dit qu'il se satisfaisait à braver pour nous l'hostilité dont il était menacé. Dans la soirée précédente, le comte de Saint-Vallier avait pu lui envoyer en communication un télégramme annonçant qu'à cette heure notre troisième demi-milliard était compté à Strasbourg, c'est-à-dire que l'évacuation des quatre départements parisiens, Seine, Seine-et-Marne, Oise, Seine-et-Oise allait de droit. Le général retourna instantanément la dépêche avec cet autre « crayon », dont la sincérité était pour le plénipotentiaire bien certaine : « Je rends à Votre Excel-« lence encore ce soir le bon télégramme, dont j'ai « gardé copie. La France peut ce qu'elle veut. Bonne, « bonne nuit! — E. MANTEUFFEL ». — Ils étaient encore à Compiègne quand le vote de la proposition

Rivet par l'Assemblée nationale prorogea les pouvoirs du chef du pouvoir exécutif sous la qualité de Président de la République. M. de Saint-Vallier reçut au quartier général, à table avec les autres chefs de corps de l'occupation dans un dîner de départ, le télégramme l'informant de cette solution qui préoccupait tous les esprits. C'est en quelque sorte sous la dictée du général qu'à onze heures du soir il y répondait : « Le général de Manteuffel me prie de vous exprimer « la profonde satisfaction qu'il éprouve en apprenant « le vote d'aujourd'hui, dans lequel il voit l'affermis- « sement de votre pouvoir, gage de sécurité et d'apai- « sement non seulement pour la France mais pour « l'Europe entière. Le général de Stocsh et tous les « autres généraux Prussiens et Bavarois présents se « sont associés en termes chaleureux aux vœux du « général en chef, et M. de Manteuffel a ajouté que la « certitude de vous voir d'une manière définitive à la « tête de la France équivaut à bien des payements et à « bien des garanties, et marquera un pas important, « déterminé par la confiance, vers l'évacuation de « notre pays et la consolidation de la paix ».

Les souverains, quand ils ne peuvent pas mieux ou ne veulent pas le pouvoir, se font les panseurs de blessures. Peu après ces témoignages expansifs, le 27 août, M. de Saint-Vallier venait d'être en situation de mander en particulier à M. de Rémusat : « M. de Manteuffel a reçu hier soir du roi Guillaume une lettre affectueuse dont il m'a donné confidentiellement connaissance. S. M. lui déclare « qu'il est « plus que jamais investi de sa confiance, qu'il n'a « pas à se préoccuper des derniers incidents, qui n'ont « été que des malentendus et qui ne doivent pas l'em-

« pêcher de se hâter de venir à Gastein aussitôt qu'il « croira pouvoir le faire sans compromettre les grands « intérêts dont il est chargé; son souverain sera heu- « reux de l'y voir et de lui témoigner son ancienne et « fidèle amitié. » La lettre, ajoutait le comte, renferme quelques allusions à M. de Bismarck, qualifie sa susceptibilité d'exagérée, tout en disant « qu'il faut y « avoir égard et ménager cette faiblesse chez un « homme éminent qui mérite à un si haut degré la « reconnaissance du roi et du pays »; S. M. ne parle d'ailleurs que vaguement de l'affaire de la convention ainsi que de la date de l'évacuation prochaine; Elle exprime pourtant l'espoir que celle-ci s'effectuera promptement; Elle termine en donnant l'assurance que M. d'Arnim emporte de Gastein des instructions conciliantes conformes aux vues et aux désirs de M. de Manteuffel. » Ainsi étaient visiblement affirmées les autres dispositions allemandes que celles dont M. de Bismarck faisait en ce moment sa règle envers la France. Dispositions plus indiquées, toutefois, qu'effectives; mais pour redonner à M. de Manteuffel la confiance dans les siennes propres, c'était presque plus qu'il n'en fallait.

A la date de ces faits on entendit reprocher à M. Thiers d'avoir agi, notamment lors des premières tentatives, en dehors de la voie diplomatique ou sans elle. On l'a entendu encore depuis. Comment et pourquoi M. Thiers avait fait ainsi, on vient de le voir. Il y était, du reste, secondé aux Affaires étrangères par M. de Rémusat, instruit de tous les détails et y apportant, avec son sens politique éprouvé, la distinction de son esprit. La voie diplomatique, employée au lieu des négociations de Compiègne, eût simple-

ment donné plus tôt ouverture aux exigences qui vont maintenant s'étaler. Elle sera suivie forcément, dès cette heure, jusqu'au commencement de 1873. M. de Bismarck, censé si offensé qu'on en fût sorti, s'empressera alors d'en sortir lui-même. Mais tout ce temps-là, la voie diplomatique aura servi à faire prendre dans les circonstances la prétention que nos garanties proposées étaient insuffisantes, et à nous contraindre d'acheter notre délivrance plus cher, à vrai dire, que le prix d'abord imposé.

Le chancelier avait bien écarté le projet de libération du 7 août par antipathie et par défiance du général de Manteuffel. Il l'avouera plus tard à ce dernier. Mais c'était aussi à raison de ses plans personnels. Il entendait en ce moment remplacer par l'esprit d'intérêt l'esprit de concession dont s'inspirait le général. On dirait qu'à l'opposé de la politique de déférence, qu'à Versailles on avait cru inaugurée et devant rendre tout plus supportable et plus facile, le prince de Bismarck, dans ce commencement des négociations, se complaisait à écarter tout bon procédé vis-à-vis de la France, à éviter qu'elle devînt l'obligée de l'Empereur. Avec un regret évident pour son souverain, M. de Manteuffel avait fait au comte de Saint-Vallier la remarque de cette conséquence. En attendant, nous avions acquis le mérite d'aboutir par le payement, autrement dit de nous seuls, à l'évacuation, le 31 août, des départements dont il s'était agi. La continuelle insistance du plénipotentiaire auprès de Versailles pour hâter les versements nous mettait pour la première fois en position d'exiger la libération aux termes du traité de paix, et c'était par l'effet d'une anticipation en ce moment-là notable

dans l'acquit de notre écrasante dette. Le 19 septembre, les départements de l'Aisne, de Seine-et-Marne, de l'Oise et de Seine-Oise virent partir les troupes allemandes et purent revivre de la vie nationale. Le quartier général avait pris ses mesures avec une telle. discipline que l'évacuation s'effectua sans amener d'incident. Le 20 les forts de la rive droite de la Seine nous étaient rendus. Un autre résultat d'importance non moindre, c'était d'avoir prouvé que nous voulions vraiment payer et que les moyens ne nous en manquaient pas. Nous pouvions maintenant entamer avec l'autorité d'un incontestable précédent, par la voie diplomatique puisqu'elle était désormais obligée, une convention de portée plus grande. A la fin de septembre, où cette convention nouvelle paraissait près de se conclure, M. de Manteuffel, écrivant de Gastein au comte à titre personnel, reportait légitimement à ce dernier, dans ces termes affectueux, l'honneur du résultat : « Vous pouvez « avoir cette satisfaction de vous dire que si vous « n'aviez pas agi avec tant d'insistance et de succès « pour amener, malgré tous les obstacles, le paye« ment du troisième demi-milliard au commencement « de septembre, la convention actuelle sur l'évacua« tion des six départements suivants n'aurait pu avoir « lieu. Je pense que M. Thiers le sait. Je lui ai fait ma « visite d'adieu et il m'a parlé, ainsi que M. de Ré« musat, avec beaucoup d'estime de vous.... ».

Il restait donc au gouvernement de Versailles à calmer d'abord les impressions, puis à s'aboucher avec le chargé d'affaires, qui au moins arrivait muni des pouvoirs nécessaires. M. de Rémusat avisa aux deux objets presque en même temps, mais en faisant

bien dire à Berlin par M. de Gabriac que le consentement du chancelier à ce qui s'était passé à Compiègne n'avait jamais été par nous mis en doute, et c'était vrai. Toutefois, la différence des vues dont le comte d'Arnim était l'organe d'avec celles du commandant de l'occupation apparut aussitôt. M. de Bismarck avait eu, dans le colonel de Waldersee, un agent dévoué à sa personne et dont les avis pouvaient n'avoir pas été étrangers à cette « susceptibilité » que l'Empereur faisait excuser chez un serviteur comme le prince. Le comte de Waldersee, en effet, ayant eu par le général lui-même connaissance de ce qui s'effectuait et n'étant avisé de rien par Versailles, était allé à Compiègne se plaindre qu'on le tînt en dehors, déclarer la convention mauvaise, et avait peut-être communiqué à Varzin le froissement qu'il ressentait, tandis qu'y arrivait l'avis télégraphique de M. de Manteuffel [1]. Le chargé d'affaires qui succédait au colonel était aussi quelqu'un ayant la confiance personnelle du chancelier. Si l'on a su, depuis, combien ce dernier avait mal placé cette confiance, on a appris aussi quelle rancune il savait faire sentir.

Le mandat du comte d'Arnim avait été préparé par

1. Le 9 août, M. de Saint-Vallier mandait en particulier à M. de Rémusat, en lui exprimant le regret que M. Pouyer-Quertier n'eût pas vu le chargé d'affaires : « Le général lui avait « écrit que M. Pouyer-Quertier lui en parlerait le lendemain. « Malheureusement, depuis lors aucune communication de notre « part n'a été faite à M. de Waldersee, qui, après avoir attendu « deux jours, est venu ce soir ici et n'a pas caché au général « qu'il était tout à fait froissé, critiquant le projet avec une « aigreur jalouse. M. de Manteuffel s'est efforcé de le calmer, « et lui a affirmé que le gouvernement français, pas plus que « le quartier général, n'avaient l'intention d'agir en dehors « de lui..... »

les moyens de presse dont la chancellerie de Berlin savait user. En recevant M. de Gabriac, le prince de Bismarck lui avait dit à la fin de l'entretien, assez radouci pourtant eu égard au début : « Il faudrait « que nous eussions confiance dans vos intentions et, « ne pouvant l'avoir, nous préférons garder aussi long- « temps que possible le gage que nous avons entre les « mains ». C'est sur ce fond que nous devions maintenant traiter. Les journaux dont le cabinet du chancelier tenait la main s'étaient mis à raviver l'animosité contre la France, à exploiter l'appréhension que, plus riche et plus forte qu'on ne l'avait jugée, elle ne visait qu'à sortir de ses liens pour se dresser encore contre le vainqueur. Le gouvernement impérial se faisant dire ainsi bruyamment par lui-même qu'il fallait maintenir les garanties de notre soumission écrites dans le traité de paix, ce prélude changeait naturellement les données. En regard de ces impulsions de l'opinion, les exigences qui seraient montrées pourraient paraître minimes, même nous compter pour des avantages, de sorte que l'histoire trouverait peut-être heureux que, grâce au parfait langage de M. de Rémusat dans sa correspondance et à la collaboration intelligemment ferme de M. de Gabriac à Berlin, le prince de Bismarck ait consenti à nous mettre à sa discrétion par l'intermédiaire du comte d'Arnim!

Au point de vue industriel et économique, l'Allemagne se trouvait gênée par l'annexion des provinces conquises : le chancelier prétendait la dégager à nos dépens. Ce n'était pas assez qu'on nous les eût prises et de nous avoir rançonnés en outre, il fallait que nous payions les inconvénients qu'apportait leur accession à l'Empire. Par le fait de facultés financières

dont nos vainqueurs ne s'étaient pas doutés nous voulions échapper aux duretés du traité de paix : on était prêt à y adhérer, à la condition de nous vendre ce bénéfice. Anticipation des payements, libérations territoriales correspondantes, diminution d'effectif et d'entretien pouvant s'ensuivre, on entendrait à tout cela : affaire de prix tout simplement, et le prix serait des dispositions de douane et des tarifs postaux que notre intérêt eût été de fuir. Mais était-on sans compter que notre désir de rejeter l'occupation au loin et d'en amoindrir en même temps les frais, nos sympathies en outre pour les contrées que nous venions de perdre, garantissaient d'avance que nous accepterions de subir ce prix si élevé fût-il? D'abord la question douanière. Les intérêts étaient troublés, dans l'Alsace surtout, par sa séparation d'avec la France, et son annexion les aurait troublés aussitôt de l'autre côté du Rhin, si une certaine durée n'avait été donnée tout d'abord à la liberté d'exportation de notre côté pour les provinces conquises. Il fallait à l'Allemagne que cette exportation fût continuée encore. La chancellerie allemande, au moment de la paix, avait demandé six ans de ce régime. C'était hors de mesure, de sorte qu'on n'avait pu s'entendre que sur un provisoire qui allait expirer; le comte d'Arnim arrivait avec la carte forcée d'une prolongation.

Naturellement, toutes les dissidences inhérentes à cette sorte de matière se trouvaient soulevées. Elles s'agitaient des deux parts. En France, ce n'était plus au pouvoir exécutif seulement qu'il appartenait d'examiner; l'Assemblée nationale était pour plus de moitié dans le débat. Le comte d'Arnim fut impropre à faire preuve d'autre chose que de l'inflexibilité dictée de

Berlin, ou bien d'impressions à lui produisant tout le contraire que de simplifier les choses. Même prêts comme nous l'étions à un sacrifice en échange de la libération, il devint vite évident que l'on n'aboutirait avec lui ni sur l'étendue des concessions ou sur leur mode ni sur les conditions financières. Le gouvernement ayant obtenu de l'Assemblée le pouvoir de traiter sans elle, M. Thiers revint à l'avis, instamment donné par le général de Manteuffel, d'envoyer à Berlin M. Pouyer-Quertier à cause de l'avance supposée à ce dernier dans l'esprit de M. de Bismarck. M. de Gabriac s'étant assuré de l'agrément du chancelier, celui-ci manda le comte d'Arnim et les choses purent avancer. Le 12 octobre, une convention présentant deux parties, solidaires l'une de l'autre pour l'exécution, vendit à la France la liberté des six départements de l'Aisne, de l'Aube, de la Côte-d'Or, de la Haute-Saône, du Jura et du Doubs. Il s'agissait pour elle de rejeter par là l'occupation aux frontières de l'Est et de n'avoir plus que l'entretien de 50 000 hommes à sa charge; elle jouirait aussitôt de la libération, et presque la moitié de l'année 1872 lui appartiendrait pour acquitter ce quatrième demi-milliard.

Nous aurions été à même de verser dès février ou mars, à part le danger de produire une crise dans le marché monétaire; la date du payement fut fixée au 1er mai, soit en anticipation de sept mois. L'Alsace nous pressait de prendre ses intérêts; l'Assemblée nationale avait délimité dans quelle mesure on pourrait le faire; M. de Bismarck en vint à réduire à vingt-deux mois, avec une gradation descendante, les six années demandées par lui d'abord. Moyennant qu'au 1er mai, outre les 500 millions, nous payions 150 millions for-

mant l'intérêt d'avance des 3 milliards encore dus, la convention fut signée. Les prouesses de convives montrées par les deux acteurs principaux, et qu'ont rapportées les narrateurs de cette négociation [1], limitèrent bien à cela nos charges; mais on voit qu'elles ne les firent guère réduire. Grâce à son expérience de nos moyens financiers, M. Pouyer-Quertier avait pourtant obtenu de borner à notre engagement pur et simple de payer, et à la neutralisation des contrées libérées jusqu'à complet payement, les garanties qui nous avaient été réclamées jusque-là.

Après cela vint à Versailles, entre le comte d'Arnim et le gouvernement, la question des tarifs postaux. Elle avait été pendante dès les conférences de Bruxelles, puis reportée à Francfort sans aboutir. A son sujet ce fut presque uniquement la volonté du chancelier qui fit loi. On nous savait trop bien hors d'état de nous soustraire aux exigences. Une ostensible preuve de l'inutilité pour nous presque complète de résister venait de se produire et l'on nous jugeait portés, en même temps, aux bons sentiments envers nos provinces perdues. Depuis la paix, les facilités postales avaient cessé entre la contrée annexée et la France, nous voudrions forcément les rétablir. L'Allemagne entendait bien qu'elles le fussent, mais point comme l'eût voulu la nécessité où elle nous avait mis d'augmenter nos ressources, c'est-à-dire avec l'accroissement de taxe écrite dans nos tarifs. Le comte d'Arnim rouvrit les pourparlers, et c'est comme le commandait M. de Bismarck qu'une seconde convention les fit aboutir le 12 février. L'Alsace-Lorraine entrait

1. M. de Gabriac notamment, *Souvenirs*, etc.

ainsi dans l'Empire allemand sous la plénitude des avantages que pouvait présenter sa conquête. La France, pour se ressaisir elle-même, avait pris tous les dommages à sa charge, après la douloureuse humiliation de se voir arracher ces belles acquisitions de ses générations passées.

CHAPITRE VI

Au commencement de 1872.

L'intérimaire de M. de Manteuffel. — Crimes contre des soldats allemands. — Violente dépêche de M. de Bismarck; son irritation à l'égard du général. — La position de M. de Manteuffel ébranlée; conseils empressés que néanmoins il nous donne. — Nécessité d'un temps d'arrêt.

L'évacuation des six départements libérés par la convention Pouyer-Quertier, faisait de la ville de Nancy le centre de l'occupation. Le quartier général y fut transporté un peu d'avance par le général de Stocsh; le commandant supérieur était encore à Gastein et M. de Saint-Vallier sur le point seulement de rentrer à la légation.

Le second du général de Manteuffel ne tarda pas à montrer combien le mandat de nous tenir soumis serait resté inspiré de rudesse, confié à un autre commandement que celui dont les errements avaient été jusqu'à présent suivis. Il suffit d'une divergence entre l'intérimaire et l'intendant Blondeau, dans le décompte des frais d'entretien de l'armée, pour produire soudain un nuage dont l'ombre manqua de devenir fatale. Non seulement les rapports entre les deux officiers ne purent se reprendre, mais, bien

plus, le général de Stosch ne sut pas empêcher un des colonels de la garnison de Nancy, sous le prétexte que des couvertures devant compléter la literie d'hiver de son casernement manquaient, de faire envahir par une compagnie l'habitation du maire de la ville, expulser de leurs appartements celui-ci, sa femme, et installer ses hommes à leur place jusqu'à ce que la fourniture fût effectuée. M. de Saint-Vallier arrivait. Accouru pour mettre fin à ce procédé des jours de l'invasion, il avait trouvé M. de Stosch impérieux comme les généraux de cette époque; il n'était pas parvenu sans peine à obtenir la fin de cette mesure sauvage et à en recevoir les excuses.

M. de Manteuffel, en venant s'installer la dernière semaine d'octobre, arrivait encore sous l'empire de l'accueil de Versailles. Le jour même de sa rentrée un télégramme du Président de la République saluait son retour avec une prévenance qui venait le pénétrer davantage. Il rapportait au reste de Gastein plus de propensions en notre faveur si c'était possible, ou, pour exactement parler, des propensions de nature à produire de plus essentiels effets qu'il n'en avait pu procurer jusqu'à ce moment. On a à cet égard une indication certaine, dans une lettre particulière où M. de Saint-Vallier disait au président de la République, le 28 : « Votre affectueux télégramme de ce « matin a vivement ému M. de Manteuffel qui m'a « demandé de le garder comme un précieux souvenir, « et m'a chargé de vous dire une fois de plus les sen- « timents d'attachement respectueux et de profond « dévouement qu'il vous a voués et que viennent « encore accroître les témoignages de bienveillance « que vous lui donnez et dont il se sent hautement

« flatté et honoré. Il m'a prié de vous écrire pour vous « dire qu'il n'avait pas oublié un mot de tout ce que « vous aviez bien voulu lui dire dans l'entretien pro- « longé que vous avez eu avec lui le matin, dans le « jardin de votre hôtel, lors de son dernier séjour à « Versailles. Vos paroles, qu'il a immédiatement « écrites, ont été fidèlement reproduites par lui dans « une lettre qu'il a adressée de Gastein à l'Empereur « Guillaume, et il a reçu de son souverain une réponse « qui lui prouve que votre langage, vos intentions, « votre politique ont vivement frappé S. M. et ont « contribué pour une part importante aux bonnes « dispositions qu'a rencontrées M. Pouyer-Quertier. « Il croit même que l'effet en a été assez grand pour « donner lieu d'espérer un accueil favorable, quand « il sera possible d'entamer une nouvelle négociation « au sujet de l'évacuation totale du territoire en « échange de certaines garanties qu'il ne lui semble « pas impossible de trouver; il pense que cette der- « nière négociation pourra être entamée, avec des « chances de succès assuré, après l'acquittement des « charges pécuniaires que nous avons consenties par « le dernier traité, c'est-à-dire après le payement des « 650 millions; ce serait donc, suivant lui, au prin- « temps que nous pourrions aborder ces nouveaux « pourparlers... » M. Thiers, quand il avait insisté pour recevoir le général à la Présidence, pensait donc déjà à agir utilement sur lui, en l'occupant des combinaisons au moyen desquelles il calculait d'affranchir au plus tôt le territoire tout entier de la présence de l'ennemi. Mais bien des choses devaient arriver et des faits se produire, avant le moment qu'entrevoyaient complaisamment le plénipotentiaire et le général.

Au chef-lieu de l'ancienne Lorraine, depuis plus d'un an bien maltraité, commençait donc, dans des conditions relativement aggravées pour nous, une sorte de seconde période de la mission Saint-Vallier. L'objet en resterait bien le même, mais non les circonstances. Les complications allaient abonder. Le général avait rarement résisté aux réclamations et aux instances du représentant de Versailles. Redresser des mesures, arrêter des répressions, contenir des exigences, punir des actes violents de la part de ses soldats, il avait mis presque chaque jour le plus visible esprit de justice et souvent de sympathie à le faire. On aurait peine à trouver un cas où une décision même délicate pour son commandement étant recherchée, il n'avait pas été satisfait de la prononcer tout de suite, ou de l'obtenir des chefs de corps placés sous ses ordres. Fût-ce au risque de leur résistance ou d'oppositions dont il n'était pas sans prévoir que l'écho parviendrait jusqu'à Berlin, il les sollicitait d'eux. Aussi ses facilités et sa mansuétude paraissaient-elles trop grandes. Au milieu de la multitude d'incidents qu'il avait réglés ainsi à notre gré, il venait d'en arriver de graves. A Poligny dans le Jura et à Chelles dans Seine-et-Marne au mois d'août, à Montreuil-sous-Bois près de Paris, des agressions, même des meurtres avaient eu lieu contre des soldats allemands pendant son absence, non sans beaucoup de retentissement en Allemagne. Les dispositions rudes du chancelier envers nous s'en étaient encore fortifiées, et ses préventions contre le commandant en chef consolidées parallèlement. Juste alors, la dissidence survenue entre l'intendant Blondeau et le général de Stosch faillit fournir l'occasion d'en amener l'éclat.

Dans le décompte des frais d'entretien de l'armée allemande on appliquait les accords intervenus dès le début. A cet égard se représentait un détail de la difficulté antérieurement pendante entre Versailles et Berlin quant au fait d'où résultait l'acquit, soit le versement, soit le comptage. C'était toute l'affaire. Le général de Stosch persistait à n'admettre que le comptage comme emportant quittance. Les deux officiers s'étaient bientôt butés l'un contre l'autre au point de ne pouvoir plus s'aboucher. Mais au lieu d'attendre que M. de Manteuffel, en reprenant le commandement, fût à même de faire trancher le différend, l'intérimaire l'avait tout simplement déféré au prince de Bismarck en personne. Il jetait ainsi le général, pour toutes les choses que ses pouvoirs lui attribuaient formellement, sous la juridiction du chancelier et de ses agents, conséquemment sous celle du comte d'Arnim, qui n'avait pas tardé à y prétendre. L'amoindrissement du général en chef eût été trop visible pour qu'une retraite volontaire n'en fût pas devenue l'effet prochain, et nous aurions assurément perdu l'avance que nous valaient les précédents par lui consacrés.

Le comte de Saint-Vallier partagea immédiatement l'inquiétude rapportée à cet égard par M. de Manteuffel. C'est en en faisant part au Président de la République, qu'il lui écrivait ce qu'on a lu il y a un moment. Il disait avec vérité que, dans cette question, M. de Bismarck n'abandonnerait pas le terrain du comptage et que nous nous irriterions contre lui sans rien gagner; qu'à tant faire en conséquence que de céder, mieux valait céder au commandant de l'occupation, de qui nous aurions certainement des com-

pensations prochaines; qu'il y avait donc intérêt à déclarer tout de suite notre volonté de traiter comme auparavant, directement avec ce dernier, ces affaires d'ordre essentiellement intérieur. Le général, au reste, s'était montré pressant auprès du plénipotentiaire; il y mettait les instances que son bon vouloir si souvent prouvé lui donnaient droit à faire valoir, et M. de Saint-Vallier estimait qu'à notre tour il nous était légitime d'être insistants à Berlin. Le devoir lui échéait, croyait-il, de chercher à soustraire au contrôle du prince de Bismarck les faits de l'occupation. Développant ce qu'il avait entendu, s'y associant sans hésiter, il concluait par ceci : « Il vous conjure d'examiner « la question, de bien voir que nous n'avons rien à « gagner mais beaucoup à perdre à ce qu'elle soit « enlevée de ses mains et traitée à Berlin. Il espère « que cet examen vous conduira à déclarer que M. de « Manteüffel étant revenu à son poste vous voulez « continuer à traiter avec lui les affaires dont les élé- « ments et la marche ont été convenus entre vous « et lui, et que vous acceptez la date du payement « *reconnu*, puisque les précédents ont toujours été « dans ce sens. »

Ces précédents, on n'avait pas encore eu, à Versailles, le temps de les fixer, suivant le conseil du général, par un accord avec les receveurs allemands pour déterminer une date d'acquittement. Mais ce ne fut pas le motif déterminant du Président de la République. A la lecture du pli, l'affaire d'argent disparut pour lui devant les autres conséquences. Le comte voulait insister de nouveau; il avait commencé à récrire quand le télégraphe lui apporta cette réponse, le surlendemain de sa première lettre : « Versailles, 9 h. 50

« du matin. Je viens de recevoir et de lire votre « dépêche du 28, et je vais soumettre au Conseil la « question difficile que vous m'avez présentée. Je dis « difficile parce que lorsque nous avons versé nous « sommes acquittés, et c'est au créancier à compter « et non à nous. Il dépendrait de celui-ci en allon- « geant l'opération du comptage, de faire courir « contre nous des intérêts qui ne seraient pas dus. « Dites du reste au général que j'ai un tel désir de le « satisfaire et de lui donner des moyens d'influence, « que je ferai mon possible pour amener une solution « dans son sens, persuadé que la bonne intelligence « gagnera à ce qui sera perdu en argent à ce sujet..... « Mes affectueux compliments à vous et au général. « A. THIERS. » La solution fut effectivement celle que M. de Manteuffel souhaitait et qui, de soi, nous tirait de l'ingérence de Berlin. De la part de M. Thiers, c'était la suite naturelle de ses entretiens du mois précédent dans le jardin de la Présidence. Mais « la bonne intelligence » devenait par là un peu plus dangereuse qu'auparavant. Les chances s'augmentaient de la voir indisposer davantage le chancelier contre le quartier général à cause de ses actes, ou de les lui faire soupçonner un peu plus, et cela suffisait.

L'irritation de M. de Bismarck, le désir aussi qu'il ressentait d'ébranler tout à fait la confiance du souverain en l'aptitude du général de Manteuffel à remplir les obligations commandées en France par l'intérêt de l'Allemagne, furent soudain portés au comble. Le gouvernement de Versailles, à raison du sentiment d'honneur national le plus légitime, avait demandé au commandant de l'occupation de remettre à la justice criminelle française les meurtriers de Chelles et de

Montreuil, et celui-ci y avait accédé. C'était un peu en raison d'un échange de procédés devenu habituel dans les malheureuses affaires qui, à cause de l'état de siège résultant de l'occupation, mettaient des nationaux à nous sous la vindicte publique pour des actes intéressant les Allemands. On avait souvent été en controverse à cet égard. Nos parquets avaient vu là matière à discuter, plus d'une fois même pensé devoir y prendre occasion de faire acte de patriotisme en contestant, sans se soucier d'ailleurs si, à Nancy, il n'en résultait pas des négociations plus laborieuses. Quelques semaines après ce moment, M. Thiers eut sujet de préciser son opinion à cet égard. « Je suis d'avis », écrivait-il le 29 janvier suivant, au début d'une lettre qui viendra bientôt à sa place, « je suis « d'avis de ne pas entreprendre de contestations de « principe avec les Allemands sur leur manière d'en- « tendre l'état de siège. Quant aux poursuites, il est « évident que c'est nous seuls qui pouvons les faire « utilement, des étrangers ne pouvant comme nous « pénétrer dans les recoins du pays pour y découvrir « et y saisir des coupables. Après les avoir saisis, la « logique conduirait à conclure que ceux qui ont fait « l'instruction seraient plus aptes à juger les affaires « qu'ils auraient instruites, mais à cela les Allemands « objectent qu'ils ont le droit d'exercer la justice là « où ils résident, qu'on l'a toujours entendu ainsi, et « que nous, notamment, nous avons voulu à Rome « exercer seuls la justice, et qu'en effet nous l'avons « exercée exclusivement. Dans ce conflit où tout le « monde a raison, il est plus sage de ne pas s'engager, « et il vaut mieux, sans faire de théorie, décider « chaque cas pour lui-même et selon les circon-

« stances particulières qui l'ont accompagné.... Ainsi « ferons-nous à l'avenir selon les cas et les occur- « rences, en tâchant toujours d'épargner les Français « le plus possible sans compromettre la France, qui « doit passer avant eux. » A tout prendre, c'est sur ces données que de part et d'autre on s'était réglé. En consentant à ce qui venait de lui être demandé, le général de Manteuffel avait simplement ajouté un nouvel acte à des actes respectifs précédents.

Or juste en ce moment le jury de Seine-et-Marne acquittait le meurtrier de Chelles. Deux nouveaux attentats atteignaient les Allemands, l'un à Ay, l'autre à Épernay, et M. de Saint-Vallier obtenait du général, au bout de trois jours, la levée de la punition imposée en représailles à cette dernière ville. Quelles raisons, plus accessibles à l'opinion allemande, d'attribuer le retour de tels événements à une faiblesse compromettante pour l'intimidation qu'il fallait faire régner dans le pays vaincu? Pour comble, le jury de la Seine rendait un verdict semblable quant au crime de Montreuil. Le retentissement fut rapide de l'autre côté du Rhin. Il avait été considérable même autour du quartier général, un orage était donc inévitable. Les bruits les plus inquiétants sur la situation de M. de Manteuffel arrivèrent de Berlin. « Les choses, à cet « égard, écrivait confidentiellement M. de Saint-Val- « lier le 12 décembre, en sont venues au point que « le chef d'état-major, M. le colonel Von der Burg, « m'a fait voir hier une lettre particulière qu'il a reçue « d'un haut fonctionnaire du ministère de la guerre « prussien, lui disant que le chancelier guette attenti- « vement la première circonstance où M. de Man- « teuffel nous ferait une concession contraire aux

« intentions faciles à deviner de son gouvernement, « pour arracher le consentement de l'Empereur Guil- « laume au remplacement immédiat du général en « chef par l'un des chefs de corps de l'armée prus- « sienne les plus notoirement hostiles à la France. « Jusqu'ici l'Empereur a résisté aux efforts tentés « contre le général; mais dans ces derniers temps le « chancelier semble avoir réussi à ébranler la con- « fiance du souverain, non dans la fidélité, mais dans « la fermeté de M. de Manteuffel. » Le général ne changeait pour cela ni de manière ni, faut-il dire, de sentiments à notre égard. « Touché de nouveau pro- « fondément », comme on le lui voit écrire alors à M. Thiers, du billet que le Président lui avait adressé à propos de l'affaire du *Soir*, il lui répondait le 4 décembre : « La situation n'est pas facile. S'il n'y « avait pas de presse, tout irait, mais celle-là, et je « parle de la presse française et allemande, fait « monter les têtes et donne à chaque événement une « teinture de nationalité. Il ne reste qu'à ne traiter « toutes les questions que comme si elles se passaient « en Chine ou en Perse; c'est le seul moyen de garder « l'objectivité dans son jugement. C'est ce que je ferai « autant que durera cette triste occupation. Je vous « en renouvelle l'assurance, monsieur le Président! « Votre Excellence sait que je tiens à l'opinion de « M. A. Thiers..... Que Votre Excellence daigne « agréer l'assurance de ma plus haute considération « et de mon plus profond respect. »

En ce moment même, toutefois, M. de Bismarck allait adresser au comte d'Arnim, pour être communiquée à Versailles, la dépêche ministérielle qui porte la date du 7 décembre parce qu'elle fut rendue

publique ce jour-là par la presse allemande, mais qui était écrite déjà le 29 du mois précédent, et dont les termes véhéments et les menaces étonnèrent toute l'Europe. Comme les autorités françaises, le général avait le regret que les verdicts de Seine-et-Marne et de la Seine vinssent forcément aigrir les rapports qu'il voulait, lui, rendre tolérables; mais comme elles, il ne voyait dans ces verdicts qu'un incident. Le 11, ayant fait annoncer tout de suite par son aide de camp au comte de Saint-Vallier que l'auteur du meurtre de Poligny venait de se pendre dans sa prison quand il allait passer devant le conseil de guerre, il lui envoyait l'instant d'après ce « crayon », caractéristique du pittoresque que sa spontanéité donnait souvent à ses billets : « Il ne me reste ce soir que de faire une con-« fession à Votre Excellence; eh bien, c'est la première « fois de ma vie que la nouvelle d'un suicide m'a « donné un sentiment de contentement et je pourrais « presque dire de joie. Il m'aurait été impossible de « sauver cet homme-là, et une exécution dans ce « moment aurait nourri l'agitation. » Toutefois, la publicité donnée en Allemagne à la circulaire du 7 décembre, son envoi à tous les représentants de l'Empire en Europe, mirent sous les yeux de tout le monde des imputations formulées contre les sentiments de la France, contre les juges français, contre « l'im-« puissance du gouvernement à contenir nos haines ». Le chancelier avait fait commenter cette prose par un article de la *Correspondance provinciale*, réputée son organe de préférence, et l'article y ajoutait une sorte d'intention de la rendre encore plus à craindre que n'y prêtaient ses termes. Elle fut annulée pour ainsi dire comme instrument diplomatique par son empor-

tement, dès que notre ministre des Affaires étrangères eut fourni le comte de Gabriac d'une protestation dont ce dernier sut faire sentir à Berlin la dignité et la justesse. Elle a pu sembler écrite surtout en vue de faire voter par le Reichstag, pour trois années consécutives d'un seul coup, des crédits militaires dont le gouvernement de l'Empereur Guillaume voulait être muni. Cependant, un autre effet n'en devait-il pas provenir? N'avait-elle pas visé, sans le dire, à répandre en Allemagne l'opinion d'une insuffisante fermeté dans le commandement de l'occupation; à faire penser dès lors partout à la fois que les intérêts de l'armée, peut-être le fruit des victoires se trouvaient compromis; à porter ainsi jusqu'autour du souverain, avec l'autorité d'un mouvement des esprits, une sorte d'appréhension nationale?

Il n'y a pas d'indices de l'impression qui fut ressentie au quartier général, si ce n'est dans des informations, adressées confidentiellement par le comte de Saint-Vallier à M. Thiers, deux jours après que les feuilles de Berlin eurent fait connaître à Nancy ce document. « Le général est confondu de la perfidie de « cette pièce mensongère et calomnieuse », écrit le comte le 24 décembre. Mais ces qualificatifs sont probablement de lui. Plus authentiques semblent les appréciations qu'il relate du général homme politique, ami du roi de Prusse et qui n'en était pas à participer pour la première fois aux destinées de son pays ou à en occuper sa pensée. « Il se demande « avec effroi, continuait le comte, où tend M. de « Bismarck, quel but mystérieux il poursuit, s'il « veut réveiller les haines, recommencer la guerre, « nous écraser entièrement et nous démembrer, s'il

« veut renverser notre gouvernement; il est inquiet « pour nous, inquiet pour lui, inquiet pour son pays « et pour son souverain... Le sentiment public de « l'Europe entière se soulèvera contre nous, dit-il, « comme autrefois contre Napoléon Ier, et je tremble « que nous ne finissions par payer chèrement ces « violences hautaines, inspirées par l'enivrement de « la victoire. » Il faut porter ici ce témoignage, que le général de Manteuffel se montra surtout ému pour la France. Incontinent il s'employa à formuler avec M. de Saint-Vallier les réfutations de fait qu'auraient victorieusement comportées l'incroyable réquisitoire du chancelier impérial. On eût dit qu'il n'en pouvait trouver assez. Notre plénipotentiaire, après les avoir détaillées au long, peut encore écrire, en insistant sur l'absolu secret de ses informations : « Quant « à moi, m'a dit avec force le général, affirmez à « M. Thiers que je reste le même et que rien ne « changera ma sympathie pour lui, ma confiance « dans ses efforts patriotiques; je chercherai d'autant « plus à vous rendre des services et à atténuer les « difficultés de votre position, que mon gouverne- « ment a été plus dur et plus injuste envers vous; « croyez-moi, ne vous découragez pas; cette crise ne « durera pas; la lumière se fera; j'y travaille de « toutes mes forces; j'ai écrit au roi une lettre où je « cherche à lui faire entendre la vérité; je ne sais si « j'y parviendrai immédiatement, il y a bien des « choses que je ne puis pas dire dans une lettre, « étant donnée ma situation à l'égard du chancelier, « situation qui m'oblige à me garder soigneusement « de lui fournir aucun prétexte dont il userait pour « réclamer mon remplacement. Mais dans trois se-

« maines je serai à Berlin; le 18 janvier a lieu la « cérémonie solennelle de ma réception par le roi « comme Grand croix de l'Aigle noir; j'aurai l'occa- « sion de bien voir mon souverain, de causer longue- « ment avec lui, de lui ouvrir les yeux sur beaucoup « de points; je compte beaucoup sur ce moment-là et « je pense pouvoir vous rapporter de bonnes nou- « velles; l'une d'elles sera sinon une amnistie, ce que « je n'ose espérer, du moins quelques grâces partielles « auxquelles vous tenez particulièrement. Dans tous « les cas, vous pouvez être assuré que je n'épargnerai « aucun effort pour y parvenir ».

Nous nous trouvions donc, au début de l'année 1872, menacés de nouveau des rudesses allemandes, après avoir vu régner des dispositions presque opposées et avoir pu penser que celles-ci se marqueraient de plus en plus. Entre les deux procédés d'occupation dont le gouvernement de Versailles s'était tant appliqué à encourager le moins intolérable, un antagonisme qui nous laissait augurer l'issue la plus à craindre paraissait déclaré. La jalousie et l'absolutisme intimes du prince de Bismarck se greffaient sur la préoccupation d'encaisser certainement l'indemnité de guerre. Préoccupation profonde, cette dernière; elle était de chaque moment, obsédante. Le souverain et l'Allemagne y voyaient la nécessaire, l'indispensable sanction de leur œuvre. Ils étaient hantés de la pensée que la France recourrait à la guerre plutôt que de payer les trois derniers milliards, que pour cela elle se donnerait à d'autres mains que celles de M. Thiers ou que ce serait l'appât par lequel l'attirerait l'un ou l'autre des partis qui la convoitaient. C'est pourquoi venait d'être faite, dans la convention Pouyer-Quer-

tier, une condition essentielle du payement par avance des intérêts d'un an de ces trois milliards. C'est pourquoi le général de Manteuffel avait souvent indiqué, comme étant le secret des allégements dont nous avions besoin, les versements dont nous saurions ou nous pourrions être prodigues. Il prenait occasion des circonstances de ce moment pour le répéter de nouveau afin d'y mieux faire croire encore. A ce pli déjà très étendu du 28 décembre, M. de Saint-Vallier, qui ne pensait jamais en trop dire pour informer en particulier M. Thiers des notions qui lui survenaient ou de nouvelles impressions reçues, ajoutait ce post-scriptum, manifestation de plus du bon vouloir du général : « Je dois encore consigner ici une observa-« tion de M. de Manteuffel. Les difficultés actuelles « n'ébranlent pas sa conviction qu'il nous sera facile « de traiter au mois de mai prochain de la libération « complète de notre sol, le gouvernement désirant « vivement, au fond, le prix de l'évacuation; mais il « faut pour cela que nous inspirions confiance et « sécurité par l'exactitude et la régularité des verse-« ments auxquels nous nous sommes engagés par le « traité qu'a conclu à Berlin M. Pouyer-Quertier. Je « supplie M. Thiers, me dit-il, de ne pas oublier que « nous sommes avant tout minutieux et formalistes; « cette disposition de notre caractère, jointe au mau-« vais vouloir de M. de Bismarck et de son entour, « rendrait bien grave tout retard, si minime qu'il fût, « dans l'accomplissement des payements; il faut y « veiller avec un soin extrême, faire en sorte que « M. Pouyer-Quertier paye un jour ou deux avant « l'échéance plutôt qu'une heure après, et ne pas « oublier que la plupart des embarras de l'été passé

« sont venus de ce que les versements n'ont pas tou-
« jours été effectués à la date promise et annoncée
« par vous ».

Quoi qu'il en soit, la libération du territoire avait fait ce grand premier pas, le plus difficile à cause de l'air ambiant, de réduire l'occupation à six de nos départements de l'Est et la présence de l'ennemi aux 50,000 hommes stipulés par l'Allemagne dans le traité de paix. Le comte de Saint-Vallier s'en autorisait pour conseiller de s'en tenir désormais un temps à ces satisfactions acquises. « M. de Bismarck, venait-il de man-
« der une seconde fois, M. de Bismarck guette soi-
« gneusement un moyen de perdre M. de Manteuffel
« et ne cherche qu'un prétexte pour obtenir son rem-
« placement du roi qui, tout en l'aimant beaucoup,
« ne le défendrait pas contre le chancelier ». Notre plénipotentiaire demandait donc que l'on ménageât la situation, devenue si délicate, du seul intermédiaire dont l'action nous fût favorable. Sur ce point ce n'était pas le Président de la République que le plénipotentiaire avait à convaincre, mais les administrations qui, comme le ministère de l'Intérieur, étaient restées étrangères à tout, parfois même avaient gêné de leur inopportunité ou d'une certaine affectation de hauteur les démarches à suivre auprès de l'occupant. Juste à cette heure, où la mesure et la prudence devaient être surtout apportées dans les demandes, ce ministère, entre autres, le chargeait d'en entamer qui se rapportaient à des questions d'octroi par lesquelles l'intendance allemande aurait été inévitablement soulevée. Ces démarches auraient exigé l'intervention de Berlin; on ouvrirait donc là, répondait-il, « une lutte d'autant moins à sa place que non

seulement elle nous conduirait à un échec trop certain, mais qu'elle entraînerait peut-être la disgrâce du général en chef, auquel on ne pardonnerait pas de nous avoir donné des espérances contraires aux vues du cabinet ». Le comte engageait Versailles à se contenter momentanément des résultats obtenus, et c'était avec toute raison. Outre qu'il était assuré des efforts du quartier général pour satisfaire à ses observations ou à ses désirs quand il ne fallait pas les soumettre à Berlin, la plupart des affaires sujettes à conflits ou embarrassantes étaient réglées : la répartition et le logement des troupes, la discipline de leur attitude, les rapports des populations avec elles, le retrait ou l'atténuation des pénalités militaires qui avaient été infligées, les relations des autorités françaises avec le corps occupant. De plus, un grand nombre de Français étaient emprisonnés pour des faits de la guerre dans les forteresses d'Allemagne, sous la garde des soldats allemands dans les prisons des départements occupés. Obtenir la grâce des uns, des adoucissements, voire la liberté pour les autres, avait été l'objet d'une sollicitude constante chez le plénipotentiaire. Déjà il devait au général une intervention fréquente pour améliorer le sort des premiers, qu'une rigueur voulue chez M. de Bismarck se refusait à laisser gracier, relativement aux seconds des décisions heureuses; il en recherchait de nouvelles et M. de Manteuffel, mandait-il, se pliait à ses sollicitations avec « une bonne volonté dont il « convient de lui savoir gré, au milieu des embarras « dont il est assailli ». Il y avait autre chose. Tout un ordre d'importants détails se résolvait. Beaucoup de villes, même de villages étaient créanciers de l'armée allemande pour des fournitures sur réquisitions pos-

térieures à la date du 11 mars, où les conventions de Ferrières les déclaraient dettes de l'Allemagne : il fallait en obtenir le payement. Antérieurement à cette date, des municipalités avaient consenti des avances à l'ennemi en vertu de contrats ou de marchés en forme, et leur règlement était en souffrance; M. de Saint-Vallier arrivait à surmonter enfin en cela les lenteurs de la bureaucratie allemande, même à toucher des parties notables de ce qui était dû, et l'aide du quartier général lui était précieux sans exposer M. de Manteuffel à l'emportement du chancelier. De ce point d'arrivée on pouvait donc, jusqu'à l'heure où nous serions à même de chercher mieux, regarder venir d'autres circonstances et attendre les événements.

CHAPITRE VII

M. de Bismarck se rapproche du général.

L'ambassade et l'ambassadeur d'Allemagne à Paris. — M. de Manteuffel à Berlin; impressions qu'il en rapporte et accueil qu'elles reçoivent de M. Thiers. — Questions posées au général par M. de Bismarck.

Entre la France et l'Allemagne la voie diplomatique est rétablie; les ambassadeurs respectifs remplacent les chargés d'affaires. Le 4 décembre 1871, le vicomte de Gontaut, député de la droite légitimiste à l'Assemblée nationale, s'était vu investir de l'ambassade de Berlin. La confirmation du comte d'Arnim dans d'aussi hautes fonctions en France avait un peu tardé; mais le 8 janvier 1872 M. de Gontaut était admis à présenter ses lettres de créance à l'Empereur Guillaume, le 9 le chargé d'affaires allemand de la veille les siennes au président de la République. Ce changement dans les manières d'être allait-il amener dans les faits plus de résultats avantageux que n'en avaient procuré les chemins de traverse du quartier général et, surtout, qu'on n'avait eu lieu d'en augurer? l'expérience maintenant faite de l'ambassadeur impérial n'encourageait guère à l'espérer. Aux conférences

de Francfort nos négociateurs avaient trouvé dans le comte d'Arnim tantôt une ténacité tantôt un mutisme invincibles. Durant les négociations que M. de Rémusat venait de suivre avec lui, on avait pu reconnaître que soit nature d'esprit, soit application à envisager les questions autrement qu'elles ne l'étaient à Berlin, il ne les voyait pas dans un sens propre à rendre l'accord facile. Que serait-ce à présent qu'il se croirait l'autorité ou, en tout cas, le poids d'un ambassadeur en titre?

Deux mois et demi après l'installation du comte d'Arnim, s'entameront les pourparlers de la convention du 29 juin, par lesquels on espérait, à Versailles, décider le mode et le jour de notre libération définitive. Il s'en faudra de peu que parmi les traités passés de vainqueur à vaincu, celui-ci fût le plus rempli de défiance et le plus raide dont pussent être écrits les termes. Presque le lendemain de la signature il sera évident que son dispositif est impraticable. Si les documents allemands devaient n'être jamais publiés, ce serait presque une énigme de dire exactement dans quelles vues, valant d'être considérées par l'histoire, le gouvernement de Berlin rendit cet acte aussi différent pour nous qu'on le vit des précédents déjà passés avec lui. Une année entière s'était écoulée depuis le traité de paix. Après les négociations du mois d'octobre; après l'accueil reçu à Berlin par notre ministre des Finances; quand nous avions payé en quatre mois un milliard et demi, donné la preuve réitérée et notable que nous pouvions devancer les termes; quand, en outre, nous avions accédé à toutes les nécessités économiques arguées par l'Allemagne de l'annexion de l'Alsace-Lorraine, il semblait que la

volonté de nous acquitter tout à fait ne pouvait pas faire doute et que nous ne devions plus trouver de mauvais vouloir. C'est le contraire qui se produisit. Ce ne fut probablement pas l'effet d'une cause unique. En attendant les révélations ultérieures, il faut en chercher l'explication dans la suite des circonstances.

La personne des négociateurs a été, plus d'une fois, pour beaucoup dans le cours pris par les pourparlers d'État à État et dans l'issue qu'ils reçurent. En regardant les faits se dérouler, on ne tardera pas à reconnaître que la présence du comte d'Arnim à l'ambassade de Paris fut un des éléments malheureux auxquels doit être attribué le caractère de la convention de 1872. Deux années après, le prince de Bismarck apprit à l'ambassadeur et à tout le monde qu'il en avait jugé de même pour ce qui le concernait personnellement; si au mois d'août 1871 il n'avait pas pensé trouver dans ce dernier l'organe docile de ses méfiances envers le général de Manteuffel et quelqu'un de fidèle à ses vues propres du moment, tout, semble-t-il, nous aurait été simplifié et rendu abordable. Le comte d'Arnim était envoyé extraordinaire de l'Empire d'Allemagne auprès du Vatican, lorsqu'il s'était entendu désigner pour représénter l'Empereur Guillaume aux conférences, ouvertes, à Bruxelles, en vue des détails laissés sans solution dans les préliminaires de paix. Naturellement, la mission lui avait été continuée à la conférence de Francfort, laquelle, les autres ayant été rapidement interrompues, eut la charge de régler les points en grand nombre réservés par le traité définitif. Le comte appartenait à la noblesse allemande : il avait donc pu paraître bien placé là pour débattre les intérêts allemands. Le prince de Bismarck et lui avaient un

peu de parenté et étaient liés d'ancienne date. Le comte passa pour avoir vivement sollicité l'ambassade; mais outre l'intérêt que put trouver le prince à s'en fier à lui pour contre-balancer le général de Manteuffel, il regarda peut-être comme avantageux de le retirer de Rome, où les dispositions par lui manifestées à l'époque du concile il y avait six ans, et renouvelées en 1870, attestaient des inclinations mal en rapport avec la politique anti-ultramontaine que le chancelier était à la veille d'entreprendre.

L'ambassade d'Allemagne à Paris eût été la place de quelqu'un d'ordinaire de la carrière, tout simplement sensé et sachant se conduire; autrement, il y eût fallu un homme d'un peu de dimension, conseillé par la juste vision des choses et, comme le commandant supérieur de l'occupation le faisait, cherchant le mérite à empêcher son gouvernement de se méprendre sur elles. Si les documents du procès sous lequel le comte d'Arnim a succombé démontrent une vérité, c'est qu'on avait en lui quelqu'un d'ambitieux, ce qui s'est produit bien d'autres fois, mais aussi quelqu'un chez qui ne se trouvaient pas les capacités qui excusent au moins l'ambition parce qu'elles la relèvent. A leur défaut l'ambition suggère un état maladif qui se traduit par des petitesses. Mais ce n'eût été rien pour nous si le comte n'était allé au delà. Il paraît avoir envisagé immédiatement l'avantage qu'un ambassadeur d'Allemagne en France, dans les circonstances où il l'était, pouvait s'assurer, personnellement, en posant pour le contradicteur des visées qui valaient déjà à M. de Bismarck une opposition notable, puis, bientôt, en s'indiquant comme un obstacle contre elles. On ne saurait penser, qui plus est, que s'il prit ce chemin ce fût

d'abord par précipitation ou par erreur de jugement, car il s'y engagea de plus en plus, et l'on dirait comme à l'encontre des instructions qui lui étaient données. Les Allemands de la cour qui se trouvaient en France le dépeignaient comme un esprit étroit, peu juste et incertain, mais épris de lui-même outre mesure et, par là, fébrilement impressionnable. C'est bien ainsi qu'il se montra. On prend à cet égard idée de lui en le voyant afficher tout de suite, puis continuellement, une sensibilité puérile aux désobligeances de la vie, pour un ambassadeur d'Allemagne, dans la capitale naturellement peu portée vers les Allemands qu'était inévitablement Paris. Il avait supposé sans doute y trouver l'attrait qui faisait rechercher auparavant cette résidence et il croyait cela dû à son personnage encore plus dirait-on, que si c'eût été le moment. Il n'y avait plus de salons; en eût-il existé, ils ne se seraient ouverts que froidement sinon pas du tout à un ambassadeur d'Allemagne. Son extérieur préoccupé, affectant l'aménité et respirant le contraire, n'était d'ailleurs guère fait pour qu'il se vît recherché.

Le personnel de l'ambassade, les nombreux attachés militaires que le gouvernement de Berlin se plaisait à lui adjoindre pour avoir des avis sur ce qui s'entendait ou se faisait prévoir, étaient privés des relations du monde aussi bien que l'ambassadeur et n'avaient que la ressource des lieux publics. Là ils écoutaient les propos, offensants pour leur pays, auxquels on se livrait forcément, ou bien les jactances inconsidérées, les bruits sans réflexion comme sans autorité sur les idées ou les projets du gouvernement. Hors de cela c'étaient les dénigrements et le langage hostile des partis opposants, en quoi il y avait abondance. L'écho

du tout revenait à l'ambassadeur et, ne s'y fût-il pas volontiers prêté, il pouvait le prendre pour l'écho de l'opinion, tenir les mots pour des faits et les prendre pour fond de sa correspondance. Les informations qu'il envoyait étaient ainsi l'inverse de celles du général de Manteuffel, affirmant, lui, constamment au Roi lui-même sa confiance dans la loyauté de Versailles, dans la solidité du gouvernement et, détail essentiel en ce moment, dans la quiétude qu'il convenait d'avoir, somme toute, pour la sécurité des soldats, devant la résignation visible des populations. De Berlin on opposait à l'ambassadeur les appréciations du général. L'amour-propre du comte d'Arnim en souffrit aussitôt et, de même, probablement, les visées personnelles qu'il avait. N'être pas le seul à exprimer des avis politiques lui parut une atteinte à sa situation, naturellement un peu diminuée par l'obligation dans laquelle on s'était vu de l'appeler à Berlin pour traiter avec M. Pouyer-Quertier. Or, au commencement de janvier déjà M. de Saint-Vallier, à qui le commandant de l'occupation avait laissé lire des fragments communiqués de la correspondance de l'ambassadeur, s'étonnait d'y trouver, sur notre état intérieur et sur les dispositions générales, les jugements contraires à la réalité qui s'y étalaient. Avec sa pratique des informations d'ambassade, il attribuait celles du comte d'Arnim aux vices inévitables qui viennent d'être indiqués, outre la nature propre de l'ambassadeur. Toutefois il en signalait aussi la cause dans des opinions, chez ce dernier, qu'effectivement les pièces de son procès ont rendues évidentes. Ces pièces ont montré que ce qui se passait en France soulevait ses antipathies. Ses idées étaient celles de l'aristocratie

encore féodale constituant le parti allemand qui s'appelait « conservateur »; féodale du moins par l'organisation intérieure et par les pouvoirs qu'elle en tirait. Il en résultait que l'éloignement affiché en France pour les tendances monarchistes et pour les partis qui les défendaient, les propensions au contraire à l'état républicain, trouvaient en lui une aversion vive. Il y ajoutait l'erreur de ne pas croire que les devoirs de sa position prescrivaient non seulement de ne pas se montrer imbu de ces préventions, mais surtout de ne point se porter plus que le détracteur, l'ennemi à vrai dire de ce qu'il voyait, conséquemment l'adversaire du gouvernement auprès duquel il représentait le sien et dont l'éloignement de la monarchie et les propensions à la république constituaient une des raisons d'être. De plus, il avait antérieurement fait voir que, bien que protestant, il était du côté des conservateurs catholiques pour qui l'union du gouvernement avec l'Église romaine constituait un dogme. C'est probablement ce qui l'avait porté en 1866 et le porta de nouveau à conseiller, envers le clergé romain et avec Rome, des procédés peu semblables à ceux que M. de Bismarck tenait pour commandés par l'intérêt allemand.

En tout cas le comte d'Arnim se satisfaisait à regarder en France tout en noir, à tout dépeindre sous cette couleur. Il s'en autorisait pour recommander essentiellement le parti napoléonien, contre lequel, dans le pays, l'opposition était la plus prononcée et dont les tentatives pour revenir au pouvoir paraissaient surtout à combattre. Il était probablement arrivé avec ce parti pris, car dès l'abord les opinions qu'on lui voit émettre y correspondent. Ou bien sa conception poli-

tique ne dépassait pas l'idée que c'était naturellement là la restauration à faire, comme en 1814 et 1815 on avait fait celle du gouvernement d'avant la Révolution. Le 22 janvier, au début du mouvement monarchique qui s'affirme dans l'Assemblée de Versailles, il est ambassadeur en titre depuis douze jours seulement. M. Thiers vient de soutenir deux semaines de lutte parlementaire à propos de l'impôt demandé aux matières premières. Le comte d'Arnim en prend occasion pour adresser à son gouvernement un rapport où il s'approprie, en les enjolivant de littérature, les accusations ou les moqueries dont chacune des fractions de la droite de l'Assemblée s'appliquait, par ses discours ou par sa presse, à déconsidérer le pouvoir et la personne du Président. On y lit que celui-ci « est à charge à l'Assemblée, qu'elle lui a cédé mais qu'il est indubitablement affaibli; que ses propres ministres souffrent de son attitude et de ses continuels empiétements sur leurs attributions; que M. Pouyer-Quertier se serait déjà retiré s'il ne tenait pas à terminer la liquidation avec l'Allemagne...; la crainte d'indisposer l'Allemagne a dominé l'Assemblée; peut-être l'absolutisme de M. Thiers amènera-t-il celle-ci à céder encore, par le même motif, sur d'autres sujets dont l'Allemagne a tout intérêt de souhaiter qu'ils ne soient pas abordés, même de ne pas permettre qu'on les aborde; en tout cas une rupture pourra sortir d'une nouvelle querelle, et alors on verra se déchirer le faible rideau qui sépare la situation actuelle de la guerre civile ». « Si tant est, ajoutait l'ambas-
« sadeur, que la France soit encore suscepbtile de
« déployer une activité vitale aussi saine que le serait
« la guerre civile, en comparaison de la fièvre palu-

« déenne du moment ». Il avait dit auparavant : « Le « résultat le plus clair est une nouvelle révélation de « l'état de désorganisation où se trouve cette masse « d'hommes qu'on appelait autrefois la grande nation « française[1]. » Ce ton, de la part du comte d'Arnim, ne va plus cesser.

C'est dans les mains de cet ambassadeur nullement démasqué encore, que tombent les propositions auxquelles M. Thiers, le mois suivant, a lieu de se croire encouragé pour fixer notre libération définitive. A leur sujet on verra les plus étranges menées suivies par le représentant de l'Allemagne. Toujours est-il que la voie diplomatique est désormais ouverte; on la suivra jusqu'à ce qu'il faille s'en détourner et reprendre l'autre, le chancelier de l'Empire ayant alors suffisamment acquis l'expérience que son représentant a presque toujours jugé ou opiné comme s'il eût cherché à le faire autrement que lui ne l'eût probablement trouvé bon. Si cette autre voie fût restée à la disposition de M. Thiers, il aurait abouti plus vite à délivrer le pays de l'occupation par l'ennemi.

Lorsqu'on reçut à Berlin le rapport de l'ambassadeur du 22 janvier, les jugements qui s'y lisaient détonnaient notablement avec des impressions momentanément courantes. Ces impressions étaient dues à la présence du commandant supérieur de l'occupation, venu y recevoir l'investiture de son haut grade de l'Aigle noir. Non pas uniquement l'amitié du souverain lui avait été marquée ouvertement pendant son séjour; le prince de Bismarck, qui plus est, avait fait,

1. *Le Procès d'Arnim*, traduit de l'allemand par E. Figurey et Cordier, avec une introduction de M. J. Valfrey; in-8, Paris, Plon et Cie, 1875 (p. 31 à 34).

auprès de lui les avances d'une réconciliation complète. Avec sa brusquerie à la fois de nature et de manière, le prince de Bismarck avait avoué lui en avoir beaucoup voulu et souhaité son remplacement, mais qu'il cédait alors aux incitations de Paris. Là, avait-il expliqué, on se sentait diminué par l'ingérance prétendue constante du quartier général dans le domaine politique, et l'article du journal le *Soir* l'avait amené, lui, à approuver cette rancune. Mais à présent rien de cela ne subsistait; c'est aux avis du général que le chancelier aurait confiance; le comte d'Arnim serait invité confidentiellement à ne plus remplir ses communications de susceptibilités puériles. Le commandant supérieur, en rentrant à Nancy, rapportait au reste des preuves de son autorité morale reconquise, et des preuves qui nous seraient sensibles. S'étant employé activement à faire gracier nos prisonniers détenus en Allemagne, en particulier certains en faveur de qui personnellement M. Thiers l'avait sollicité, il espérait avoir bientôt l'élargissement de soixante de ces malheureux Français, sur les cent cinquante-cinq enfermés en ce moment dans les prisons allemandes, et il était assuré de bonnes dispositions pour les autres.

Le comte de Saint-Vallier s'empressait de faire connaître ces détails au Président en particulier, immédiatement après avoir entretenu M. de Manteuffel à son retour [1]. Celui-ci l'avait de plus mis à même de dire à Versailles que le Roi et le chancelier, ce dernier autant que le souverain, « avaient pleinement confiance dans la loyauté de M. Thiers et dans sa volonté

1. Le 25 janvier 1872.

de tenir, malgré toutes les difficultés, les engagements du traité de paix. Ils limitaient encore sensiblement cette confiance à l'exercice du gouvernement par M. Thiers lui-même. Tout changement, toute agitation la modifierait. Les attaques des journaux, le mouvement des partis, les séances orageuses de l'Assemblée étaient marquées par un affaiblissement de ces dispositions favorables, et ici le comte de Saint-Vallier désignait par-dessus tout Gambetta comme excitant les craintes des Allemands; ceux-ci le croyaient « à la tête d'un parti redoutable et voyaient en lui le symbole de la révolution en France. » Autrement, M. de Manteuffel avait redit au commissaire français d'affirmatives paroles du Roi et du chancelier sur l'intention de se prêter à une évacuation prochaine. Cependant le général, « très confidentiellement, à la condition de n'en rien laisser parvenir à la connaissance du comte d'Arnim, par attachement envers M. Thiers et pour être utile à notre pays », avait ajouté qu'au fond « une certaine inquiétude résultait de notre état militaire et de l'augmentation du budget de la guerre au-dessus de ce qu'il était avant 1870; qu'à cet égard les attachés militaires en résidence à Paris, parmi lesquels comptait le fils du ministre des Affaires étrangères M. de Bulow, précisaient des chiffres, mais qu'il se plairait, lui, à éteindre ces arrière-inquiétudes par les explications qu'il entendrait ».

Le comte de Saint-Vallier était allé à Versailles peu auparavant. M. Thiers l'avait entretenu de l'éventualité d'entamer des négociations d'évacuation, maintenant que les deux premiers milliards de l'indemnité pouvaient être tenus pour acquittés. Comme les pré-

occupations de Berlin sur la réorganisation de notre armée n'étaient pas nouvelles, le Président avait muni son plénipotentiaire de renseignements multipliés. Celui-ci en avait fait usage aussitôt auprès du général, les savait utilisés déjà par ce dernier; aussi se croyait-il en droit d'ajouter que malgré tout l'idée de nous faciliter la libération régnait certainement. Il mandait comme sous la dictée de M. de Manteuffel : « le gouvernement prussien désire évacuer totalement notre territoire vers le printemps prochain; il espère qu'après l'entier payement des 650 millions aux dates fixées par M. Pouyer-Quertier dans le traité de Berlin, nous pourrons lui offrir des garanties pécuniaires suffisantes pour remplacer à ses yeux le gage territorial qu'il détient; il se prêtera vers les mois de mai ou de juin à des négociations à ce sujet; mais, bien entendu, à la condition que notre situation politique lui inspirera toute sécurité, à la condition que notre gouvernernement ne sera pas mis en question par les attaques des partis ». Et, avec la trop certaine et pénible expérience, acquise journellement par lui plus que par personne, de la susceptibilité des états-majors allemands et même du monde de Berlin à l'endroit du langage de la presse française, à l'endroit notamment du ton des journaux qui passaient, comme le *Soir*, pour n'être pas étrangers au gouvernement, il conjurait M. Thiers de faire cesser des motifs d'irritation qui retentissaient à chaque instant dans nos rapports avec un ennemi gonflé de victoires, occupant nos villes de la Marne aux Vosges et aux Ardennes et ayant quotidiennement tant de moyens de faire sentir comme à son gré le poids de sa présence [1]. Au

1. Le *Soir*, en ce moment-là, publiait un des romans des

demeurant, le plus prochain avenir se laissait entrevoir exactement tel que le gouvernement de Versailles devait le trouver souhaitable. Si l'on se rémémore l'état des partis et leurs menées respectives à ce commencement de l'année 1872, c'était un trait rassurant de plus que M. de Saint-Vallier eût reçu du général la confidence de l'éloignement du cabinet de Berlin pour une restauration napoléonienne. Le général Fleury venait d'aller essayer à Pétersbourg de raviver les souvenirs de son ambassade et les feuilles bonapartistes avaient des assertions si osées! Il y avait quelque prix à entendre rapporter, de l'entourage du souverain lui-même, que ces assertions étaient, « le contraire de la vérité ».

Deux mois vont se passer dans ces conditions réconfortantes, à les voir confirmer, à combiner en conséquence comment on en tirera le parti qu'elles permettent. On avait actuellement la certitude de pouvoir acquitter le reste des deux premiers milliards même avant le 1er mai, si l'Allemagne le voulait. Dans cette situation, le précédent ouvert à la libération anticipée par la convention du 10 octobre persuadait non sans

Erkmann-Chatrian, sorte d'histoire populaire de la guerre précédente. Auteurs et éditeurs croyaient assurément y donner l'enseignement du patriotisme et un peu de la revanche; mais on y voyait chaque jour répétées un certain nombre de fois les expressions de Guillaume *le voleur*, *le brigand*, *le forçat*, faire appel *à la corde qui pendrait les gueux* de Guillaume et Bismarck. Façon d'entendre le patriotisme explicable chez le vaincu, mais mal en place quand une portion du pays était militairement sous le vainqueur, quand on n'avait pas le moindre des moyens de lui résister sauf la force morale que peut donner la dignité des rapports, quand chaque insulte pareille était inévitablement relevée par lui, et opposée à chaque heure, à ceux qui avaient le dur labeur quotidien de traiter avec lui.

raison que l'heure s'approchait d'aviser au traité d'évacuation totale, sous la condition, convenue à Francfort, de garanties financières pour les 3 milliards restants. La dernière convention avait affranchi six départements non plus à raison de versements effectifs, mais sur notre simple engagement de payer : M. Thiers eût été difficilement plus autorisé à espérer de réussir, une fois effectué le payement du 1er mai, que ne le faisaient concevoir les assurances rapportées par le commandant en chef. Cette perspective ne va plus s'effacer de son esprit. Elle domine chez lui la politique ardue à laquelle le condamne une partie de l'Assemblée nationale. Il répond le 29 janvier par une lettre personnelle au pli du comte de Saint-Vallier, « bien qu'accablé d'occupation »; est-il parfaitement fondé à dire; la hâte y est sensible, mais elle ne laisse indécis aucun des aspects indiqués par ce dernier, et bientôt il y reviendra de nouveau. Comme il n'y a jamais manqué et comme il ne cessera de le faire, c'est par l'expression de sa gratitude au général de Manteuffel qu'il commence, voulant d'autant mieux appeler celui-ci à nous continuer son aide, s'affligeant d'ailleurs à cause de lui du langage de la presse française et s'excusant de ne pouvoir l'empêcher : « Mon cher Monsieur de St Vallier,.... Le « récit que vous me faites du retour de M. de Man- « teuffel, de ce qu'il a fait à Berlin, de ce qu'il a dit, « de ce qu'on lui a dit, m'a vivement intéressé; je suis « enchanté de le voir réconcilié avec M. de Bismarck, « consolidé dans sa position, plus satisfait, en un mot, « et plus en mesure de nous être utile comme il l'a « toujours fait. Dites-lui bien que je suis enchanté de « le voir revenu satisfait de son voyage. Je connais

« trop sa haute impartialité pour n'être pas certain « qu'il continuera à nous être utile dans la mesure de « ce qui est juste comme il l'a toujours fait. Dites-lui « bien qu'indépendamment de la haute estime que « je lui ai vouée, il y a et il y aura toujours dans mon « cœur une reconnaissance éternelle pour les services « qu'il a rendus à notre pays, et pour la manière si « élevée dont il a entendu les devoirs d'un général « en chef d'armée d'occupation. Sa manière de faire « servira plus à l'apaisement des haines que la jac- « tance et la rudesse de certains chefs militaires. « Remerciez-le donc, et pour moi et pour la France « tout entière.

« Je regrette assurément les grossièretés et, comme « vous le dites si justement, les turpitudes de cer- « tains journaux; mais vous pouvez voir que nous « n'y pouvons rien, car le journal le *Soir*, dont vous « me parlez, est tous les jours, à mon égard, le plus « inconvenant des gazetiers. Mais que faire? me servir « des facultés que me confère l'état de siège, ce serait « en abuser et les compromettre. Demandez, je vous « prie, qu'on veuille bien faire comme nous et ne pas « paraître s'apercevoir de ces inconvenances. On ne « peut pas gouverner, hélas, sans être philosophe, « et la difficulté, pour être un véritable homme « d'État, c'est de joindre la philosophie au génie « de l'homme d'action, deux qualités généralement « incompatibles. » Venant après cela aux points essentiels : les intentions réelles, les moyens de nous libérer, la réfection de l'armée, qui inspirait du doute, le Président traçait cette synthèse du rôle qu'il s'était assigné : « Répétez bien à M. de Manteuffel « que nous voulons la paix, que nous en donnons

« deux preuves bien décisives; la première, c'est de « nous tant presser de payer les deux premiers mil- « liards, et, ce qui est plus démonstratif, de nous « préparer à *anticiper* le paiement des trois derniers. « Si nous aimions mieux liquider par la guerre que « par la paix, nous profiterions du traité qui nous « donne jusqu'en 1874 pour payer la seconde partie « de l'indemnité, et nous nous réserverions ainsi le « bénéfice des événements. Or très positivement, les « 650 millions soldés en mai, nous entreprendrons les « négociations ayant pour but de combiner un paye- « ment successif et commençant immédiatement avec « l'évacuation du territoire encore occupé. Actuelle- « ment on nous apporte des propositions de tous « genres tendant toutes à trouver des garanties finan- « cières de toute sûreté pour les offrir à M. de Bis- « marck. Je les écoute sans m'engager, pour agréer « celle qui agréera le plus à M. de Bismarck sans « excéder les charges qu'on peut imposer à notre « pays. Mais je suis d'avis de ne rien faire d'effec- « tif, selon votre sentiment, avant l'acquittement « complet des 650 millions, c'est-à-dire en mai pro- « chain. »

« Quant à nos armements, dites bien qu'ils ont en « vue non le présent, mais l'avenir seul, un avenir « durable et qui ne dépasse en rien l'état auquel la « France a droit de prétendre. J'ai limité ma tâche « politique à ce que j'ai appelé la réorganisation de « la France, et j'y ai fait entrer la paix d'abord, le « rétablissement de l'ordre, l'équilibre des finances « et la reconstitution de l'armée, détruite par la sottise « de l'Empire. Voilà ma tâche avouée, avouable, et « je ne puis pas, évidemment, la laisser incomplète

« sans ôter à ma gestion ses vrais, ses solides motifs.
« D'ailleurs, est-ce que dans toute l'Europe, même en
« Prusse déjà si forte, on ne cherche pas à trouver
« le meilleur fusil, le meilleur canon, le meilleur
« système de recrutement? Et nous seuls, victimes
« de la plus criminelle négligence, nous ne pour-
« rions pas faire ce que tout le monde fait? Si dans
« nos efforts actuels il y avait une arrière-pensée,
« n'est-il pas évident que nous garderions nos trois
« derniers milliards, et certes il y aurait bien là de
« quoi faire de formidables armements?

« Quant à nos chiffres, les voici : je ne veux pas du
« service obligatoire, qui mettrait toutes les têtes en
« combustion et placerait un fusil à l'épaule de tous
« les socialistes; je veux une armée de *métier*, ferme,
« disciplinée, capable de nous faire respecter au
« dehors et au dedans, très limitée en nombre, mais
« supérieure en qualité. Ce système est plus défensif
« qu'offensif et personne n'a rien à y objecter. Quant
« aux chiffres de contingent dont on vous a parlé,
« voici la vérité rigoureuse ».

M. Thiers, tous les auditeurs de ses entretiens du soir s'en souviennent, s'appliquait en fait à accroître rapidement nos forces derrière des explications qui pussent un peu faire illusion à l'ombrageuse surveillance des agents de Berlin. Il entrait ici dans le détail des non-valeurs inévitables et de l'augmentation forcée des troupes de police pure et simple à Paris et dans les départements, pour établir que l'effectif total ne dépassait pas 460000 hommes en formant net 400000 d'armée active Afrique comprise, et que c'était le chiffre normal, voulu dans tous les temps. Le nombre des régiments était supérieur à l'ancien

parce qu'il avait fallu remplacer la garde impériale; la dépense plus forte, parce que nous ne cachions rien et ne voulions pas, comme sous l'Empire, épuiser les approvisionnements sans les remplacer; le budget de liquidation portait une dépense pour la guerre, parce que nous avions nos places à réparer. Il n'y avait là, concluait-il, « rien d'accidentel, rien en vue de guerre « prochaine; tout est pour le permanent, le durable, le « *constitutif* ». Il ajoutait qu'après tout ce n'était pas matière à nous interroger. M. de Manteuffel, au reste, le reconnaissait avec le comte de Saint-Vallier et s'était uniquement fait, à la sollicitation de ce dernier, l'écho des impressions de son gouvernement. D'ailleurs M. Thiers n'en doutait point, et il y répondait par attention pour le général. « Ces détails, il faut les « donner amicalement, officieusement, car à un autre « titre nous les refuserions. Personne n'a le droit de « nous demander ce que nous faisons chez nous, sur« tout lorsqu'il ne s'agit pas d'armements offensifs, « mais d'armements défensifs et vraiment organiques, « autrement on aurait des explications à demander « à toute l'Europe. »

Restait à rassurer quant à la durée de son gouvernement, en l'état de ses rapports avec l'Assemblée nationale. A qui l'a approché à cette époque il semblera l'entendre parler, dans l'interprétation qu'avec la bonhomie trop illusionnée à travers laquelle il jugea jusqu'au bout sa situation politique, il donnait de l'état des choses pour être rapporté en Allemagne : « Quant à nos affaires intérieures, elles vont bien. J'ai « eu une affaire avec la Chambre, mais qui a eu un « bon résultat, un résultat pacificateur. La Chambre « est omnipotente, et il n'y a que moi pour lui résister.

« Sur les choses secondaires je lui cède, mais sur les
« choses capitales, et il n'y en a pas de plus capitale
« que le système financier, je dois résister. Je l'ai fait
« jusqu'à donner ma démission, et elle s'est arrêtée
« comme vous l'avez vu. Je suis resté, je resterai par
« devoir et pour mener ma tâche (la réorganisation)
« à fin. Cette crise ne se renouvellera pas et j'espère
« mener mon œuvre à bonne fin. Dites bien mille
« choses à M. de Manteuffel, et recevez pour vous-
« même l'assurance de mon estime et de mon
« amitié. »

Tout, dans cette lettre, était fait pour porter, et son effet avait eu lieu immédiatement. « Remerciez vivement M. Thiers, dit aussitôt M. de Manteuffel au comte de Saint-Vallier; répétez-lui ce dont je l'ai assuré à Versailles, qu'il peut et pourra toujours compter sur moi dans la mesure de mon pouvoir; je crois valoir d'autant plus; rien ne peut m'enorgueillir davantage que l'appréciation de mes actes et de mes sentiments, venant de l'homme éminent qui est depuis longtemps l'objet d'un culte aussi réfléchi qu'enthousiaste de ma part. » Dès le même jour le général avait donné connaissance des explications du Président à la fois à l'Empereur et au prince de Bismarck, dans les parties qu'il pensait les plus propres à les frapper. Qui plus est, il les présentait à l'un et à l'autre comme provenant d'une information fortuite, uniquement due à ses bons rapports avec le comte Saint-Vallier, en conséquence nullement à une communication de commande; cela jusqu'à leur dire : « Vous connaissez ainsi la pensée vraie et l'opinion sans réserve de M. Thiers sur les points les plus essentiels de la situation présente, ce que vous n'auriez jamais

pu savoir dans ces conditions par le canal des ambassades [1] ».

C'était chose de prix que de convaincre l'Empereur, bien que ses impressions fussent flottantes et que leur inconstance dût le plus souvent être attendue; mais les impressions qui le frappaient devenaient au moment même celles de la cour, laquelle se complaisait surtout, sans cela, aux données présentant la France comme un foyer d'où la pire révolution était prête à se répandre. Le roi, personnellement, ne pouvait que concevoir des confidences de M. de Manteuffel un peu plus de confiance encore qu'auparavant en M. Thiers; il avait cette raison récente d'en professer vraiment, que le Président, avec la résolution de l'homme d'État qui discerne les conséquences dès les premiers indices, venait de proposer à l'Europe des mesures communes contre la propagande internationaliste. L'Angleterre s'était récusée, fidèle au respect de la liberté qui est louable en elle parce qu'elle se sent à même d'avoir, le jour qu'il faudra, tout le caractère nécessaire. Mais la Russie avait tout arrêté en s'abstenant de même, et l'Empereur Guillaume, entretenant le général de Manteuffel, s'était très vivement étonné de voir le prince Gortshakow se mettre ainsi à l'écart, tandis qu'il se montrait à cette heure l'un des moins rassurés à l'endroit du mouvement politique français [2]. L'utile, toutefois, résidait à agir sur M. de Bis-

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 30 janvier 1872.

2. C'était à propos d'une lettre du prince, reçue à Berlin par M. de Manteuffel avec qui il était lié. Le général la faisait lire au Roi pour constater combien, de loin, les choses existant en France étaient mal jugées. Dans cette lettre, le chancelier russe n'augurait de la politique française que Commune et Socialisme.

marck, et le pli du général n'y avait pas manqué. A la même heure s'était produite de notre part une circonstance heureuse. Les ressources de finance affluaient. M. Pouyer-Quartier ayant dit en conversation au comte d'Arnim qu'il verserait les 650 millions dès qu'on le voudrait, sous le bénéfice de 5 pour 100 d'escompte pour l'anticipation du terme, le payement avait été ainsi fait et accepté. Alors le chancelier avait voulu se convaincre tout à fait à notre sujet; il avait interrogé en détail le commandant de l'occupation. Pour premier motif de son investigation il indiquait l'amnistie accordée presque à la moitié de nos prisonniers : les sentiments qu'ils rapportaient en France n'en soulèveraient-ils pas de dangereux pour les soldats allemands? Son autre raison, plus vague, venait de l'éventualité prochaine « d'importantes négociations financières ». Il demandait donc l'avis du général de Manteuffel sur l'état des esprits dans les départements occupés, sur l'attitude des habitants à l'égard de l'armée, sur celle de nos fonctionnaires envers les officiers, sur la situation politique, les moyens d'action du gouvernement, les sentiments qu'il inspirait, les menées des partis contraires, la force ou les ressources qu'ils possédaient [1]. Minutie d'interrogations dont on serait surpris chez leur auteur, à coup sûr bien apte à s'édifier lui-même, si elle ne correspondait pas, probablement, à autant d'informations de l'ambassade contraires à celles des entretiens du général à Berlin et aux informations par lesquelles il venait de les compléter.

Or ce n'est pas « probablement », c'est « à coup

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 2 mars 1872.

sûr » que, semble-t-il, il faudrait dire. De la correspondance du comte d'Arnim on ne possède que les parties insérées dans le compte rendu du procès dont M. de Bismarck fit diriger l'instruction contre lui. L'une des premières pièces est ce rapport du 22 janvier, signalé il y a un moment et écrit quand il était définitivement ambassadeur depuis à peine une semaine. Il avait, comme chargé d'affaires, échangé déjà beaucoup d'entretiens avec M. de Rémusat, avec le Président; il avait été à même de se faire du gouvernement français des idées exactes; son rapport ne consiste pas moins en une dépréciation, très étudiée dans la forme, de M. Thiers et de la France à cette date. On ne se trompe sans doute guère à penser que les rapports suivants, non rendus publics, développaient le même thème, prenaient occasion du courant des faits et des circonstances pour adresser des avis analogues. Pas plus tard qu'au commencement de février, M. de Bismarck le relève à propos d'appréciations qui décelaient chez lui une déviation déjà sensible [1]. En appelant le comte d'Arnim à faire contrepoids aux renseignements ou aux avis qui arrivaient du général de Manteuffel, le chancelier lui avait mis dans les mains une arme dont celui-ci s'était empressé d'user pour essayer de subordonner le commandant de l'occupation, annihiler par là non seulement l'autorité qu'il voyait accorder, à Berlin comme à Ver-

1. C'est à propos du journal allemand *la Gazette de la Croix*, devenu opposé à M. de Bismarck. A l'encontre de toutes les apparences le comte d'Arnim ne le jugeait pas tel, et d'après ce qui fut bientôt avéré quant à d'autres feuilles, on pourrait supposer que l'ambassadeur était devenu le correspondant de celle-ci. — *Procès d'Arnim*, dépêche de M. de Bismarck du 12 février.

sailles, aux indications venues de Nancy, annuler aussi le rôle presque destructif du sien que cela donnait au comte de Saint-Vallier. A la fin de décembre il en avait fait l'objet d'une réclamation auprès de M. Rémusat. Il cherchait, évidemment, non pas même à replacer les choses au point d'indécision où elles se trouvaient quand M. de Bismarck avait interdit les affaires diplomatiques au quartier général, mais à les ramener toutes, de droit, entre notre ministre des Affaires étrangères et lui. A Versailles et à Nancy on s'était, heureusement, précautionné un peu contre les manœuvres possibles à ce sujet. Dès que les deux ambassades s'étaient trouvées rétablies, M. Thiers, qui n'entendait pas cesser d'avoir auprès du commandant supérieur une représentation permanente dont les services étaient si certains, avait investi sur l'heure le comte de Saint-Vallier de la qualité de Commissaire extraordinaire du gouvernement français. Le général de Manteuffel, de son côté, avait discerné le parti à tirer, dans sa situation, de la légation française placée à sa portée. Avant son départ pour la solennité de l'Aigle noir, il faisait demander à Versailles que la nouvelle investiture de M. de Saint-Vallier lui fût officiellement notifiée, trouvant essentiel d'en aviser officiellement Berlin. Au reste, en présence de la démarche de l'ambassadeur, M. de Saint-Vallier s'était empressé de prier M. de Rémusat de faire rechercher les pleins pouvoirs dont le général avait remis le texte le premier jour au Chef du pouvoir exécutif, aucun acte postérieur ne les ayant abrogés, et de les montrer au comte d'Arnim qui semblait les ignorer.

En tout cas, la prétention de ce dernier était un des points dont le général avait annoncé qu'il se plain-

drait au roi, et à cet égard il avait été tranquillisé; de Berlin on renvoyait depuis régulièrement à Nancy celles mêmes des affaires dont l'ambassadeur prenait l'initiative en croyant leur donner son pli. Mais celui-ci, bien qu'ayant ainsi échoué dans sa tentative, bien que n'ayant pas été rendu maître de concentrer à l'ambassade les affaires afférentes à l'occupation et d'imprimer en conséquence à leur examen la direction ou la portée qu'il voudrait, finalement d'être seul à renseigner son gouvernement sur les faits relatifs à la France, aurait encore beaucoup trop de part à nos rapports avec son gouvernement.

Entre les motifs qu'eut M. de Bismarck de demander des informations au général de Manteuffel avec le détail indiqué tout à l'heure, il convient donc de compter le doute que faisait naître en lui la correspondance du comte d'Arnim. L'ambassadeur et le personnel de l'ambassade envoyaient des informations dénigrantes. A côté des dires du commandant de l'occupation, si rassurés au contraire et si favorables, à quoi s'arrêter, étant d'ailleurs envisagée la régularité de nos payements, si complète que nous les anticipions, que nous nous en trouvions si peu gênés et que M. Thiers pouvait faire annoncer l'émulation des maisons de finance pour le munir, relativement aux trois milliards à payer encore, de garanties pouvant suffire à décider l'évacuation? Les idées du monde gouvernemental allemand étaient si peu faites pour inspirer la sécurité; le chancelier l'y avait lui-même si mal disposé par l'incroyable dépêche du 29 novembre! La pensée qu'il n'existait en France que passions de revanche et, en attendant, fomentation constante d'attentats contre l'occupant était tellement répandue par suite!

Où prendre fond au milieu de données si différentes? Sur laquelle asseoir son jugement et établir des résolutions? Maintenant qu'il fallait se fixer, le chancelier voulait savoir où était la réalité.

Toujours est-il que, la dernière semaine de février, le prince de Bismarck posait directement au général de Manteuffel le programme de réponses qu'on vient de lire. Leur nature, l'énoncé des questions feraient paraître étranges, à plus d'un égard, les préoccupations qu'elles révélaient. Une raison de ces préoccupations est peut-être que l'on ne se trouvait encore vraiment qu'au quatrième mois de l'occupation régulière, à proprement parler contractuelle. Celle qui avait précédé avait été la suite pure et simple de positions de guerre successivement quittées. Depuis que cette occupation était en quelque sorte organisée, le commandant en chef avait eu le temps, lui, ses généraux comme lui, de se faire une opinion claire, tandis que pour le monde gouvernemental ou le monde de la cour presque tout en était à apprendre, et davantage encore pour l'ensemble du public allemand. Les entretiens de M. de Manteuffel pendant sa courte présence à Berlin avaient laissé des lueurs, il s'agissait d'avoir la lumière. Somme toute, M. de Bismarck demandait au général en chef de préciser par écrit ce que l'on avait entendu de lui verbalement.

CHAPITRE VIII

Abandon subit, à Berlin, des dispositions favorables.

Réponses de M. de Manteuffel au chancelier; gratitude qu'en témoigne M. Thiers. — Pressants conseils du général en vue de nous faire aborder M. de Bismarck. — Les idées changent soudainement à Berlin; le parti militaire, ses craintes, ses visées probables.

M. Thiers et les auxiliaires de ses négociations ne gardaient de leurs rapports avec M. de Bismarck que le souvenir de sa rudesse de vainqueur; ils n'avaient pas de lui des impressions autrement défavorables que celles des vaincus que nous étions, vis-à-vis de l'intraitable victorieux qu'il avait été. Les faits qui vont se produire dans les négociations de 1872 laissent l'opinion indécise sur les intentions qu'il y apporta. Au commencement elles paraissent droites; après, c'est matière à interprétation que de s'en rendre compte. Questionnait-il le commandant de l'occupation avec sincérité, ou bien pour donner le change et passer à des dispositions contraires? En réalité n'en avait-il pas toujours eu d'opposées à celles que venait de faire supposer sa correspondance avec M. de Man-

teuffel? Les documents manquent encore pour autoriser pleinement des réponses.

Le général ne s'était pas fait attendre, et sa plume n'infirmait point, il s'en fallait, les conversations tenues à Berlin. Il montre son rapport au comte de Saint-Vallier, et celui-ci l'analyse à M. Thiers : il n'eût pu nous présenter sous un meilleur jour. « Les contrées occupées sont calmes, écrivait le général, leurs fonctionnaires constamment portés par le gouvernement à des relations conciliantes avec les chefs allemands et ils se montrent tels; les actes agressifs? l'occupant aussi souvent que des Français les provoque, querelles fortuites ou rixes de boisson; l'amnistie? elle calmerait les haines en satisfaisant les familles; elle serait utile au président de la République parce qu'on lui en attribuerait le mérite : et puisque M. de Bismarck reconnaissait l'avantage d'un gouvernement sage et modéré en France pour les intérêts de l'Allemagne, puisqu'il était d'avis qu'on devait aider ce gouvernement et contre les tentatives bonapartistes et contre les passions internationalistes, il fallait lui donner le bénéfice de l'amnistie, car il se fait voir réellement décidé à la loyale exécution du traité de paix; des *négociations financières importantes* s'annoncent, qu'elles aboutissent au plus tôt, que l'évacuation ramène le soldat allemand dans ses foyers! il voudrait les revoir, ils le sauveraient de l'ivrognerie et de l'indiscipline, trop constatées de jour en jour; si, d'ailleurs, la situation actuelle de la France se troublait, comme l'Allemagne serait bien plus maîtresse de son appréciation et de ses actes étant dehors, que se trouvant dans le pays même, où elle aurait la nécessité et les embarras d'une intervention! »

Pour garantir la sincérité de ce langage en le rapportant, M. de Saint-Vallier faisait ressortir les preuves de réelle sympathie que M. de Manteuffel ajoutait, depuis son retour, à toutes les autres antérieurement données : ses grâces à des Français détenus, ses répressions contre les Allemands coupables de violence envers nos compatriotes, son impulsion pour faire accepter, malgré les résistances, le casernement des troupes dans les baraques que nous établissions afin de ne les point loger chez l'habitant, les sacrifices qu'il nous épargnait dans la question des champs de manœuvre ou de tir, qui serait devenue des plus onéreuses s'il avait maintenu l'application des règlements militaires allemands, comme nous y obligeaient cependant les conventions de 1871[1]. Ce pli, que M. de Saint-Vallier signalait pour confidentiel entre tous à cause des dispositions actuelles du comte d'Arnim, arrivait à la Présidence à l'heure où allait être achevé, en avance de deux mois sur le terme fixé par la convention d'octobre, le versement des 650 millions. Quel plus parlant indice de l'empressement à payer dont il avait été tant conseillé, à Compiègne et à Nancy, de faire preuve à Berlin? Ces informations si explicites prenaient un prix de plus dans la perspective caressée d'un accord d'évacuation définitive; M. Thiers n'en aurait pas témoigné immédiatement de sa main, qu'il faudrait le tenir chez lui pour indubitable. Rien de pareil ne venait de l'ambassade, ce n'est donc pas avec elle qu'il pouvait s'expliquer. Il était ainsi ramené à l'autre voie que la voie diplomatique sans le rechercher. Les oreilles s'ouvrant du côté du quartier

1. Lettre du 2 mars 1872.

général, il y avait opportunité pour lui d'y parler. Il récrit donc au comte aussitôt, et sa lettre, faite au courant de la plume, est un autre des documents de faîte de ces jours de perplexités.

L'heure semble sonner où l'occupation va définitivement se résoudre si sa parole est convaincante. Les événements ont tellement lié le pays et lui, que c'est encore de sa personne qu'il doit parler, presque autant que du pays lui-même. Son premier et son dernier mot sont de nouveau pour le général, à qui, depuis le début, nous avions dû, somme toute, chaque amélioration obtenue et chaque indication pour en rechercher d'autres. Répondant d'abord à des détails précédemment indiqués par M. de Saint-Vallier, il explique ensuite comment a été engagée et si promptement achevée l'affaire des 650 millions. Dans le reste, il suit presque exactement le thème développé par le général au prince de Bismarck, et il fait de notre situation, de la sienne propre le tableau qui, s'il était transmis au chancelier, devait impressionner ce dernier comme nous avions le plus besoin qu'il le fût. De la part du Président, c'est un détail de sa pensée du moment que ses historiens futurs ne sauraient laisser perdre :

Versailles, 4 mars 1872.

« Mon cher monsieur de St-Vallier,

« Je veux depuis plusieurs jours vous écrire et je n'en trouve pas le temps. Je le prends aujourd'hui coûte que coûte, mais pour vous dire les choses en courant.

« Je suis toujours fort touché des excellents pro-

cédés de M. de Manteuffel à notre égard, et je lui en conserverai comme homme et comme citoyen une gratitude éternelle. Je finirai bien par écrire mes souvenirs, à moins que je ne meure ici à la peine; les curieux du siècle prochain sauront qu'un général ennemi, aussi élevé par le cœur que par l'esprit, fut envers la France le plus noble des adversaires......

« Remerciez M. de Manteuffel de ses communications et du langage qu'il a tenu. Voici ce qu'il peut dire avec conscience de ne dire que la vérité la plus rigoureuse. Je ne voudrais pas plus l'exposer à mentir que moi-même.

« Le pays est sage au fond, quoiqu'à la surface agité dans quelques départements; on sent la nécessité de la paix; on veut payer l'indemnité convenue, dans un délai raisonnable réglé d'après les possibilités. Les gens qui parlent de vengeance, de revanche, sont des étourdis, des charlatans de patriotisme, et leurs déclamations restent sans écho. Les honnêtes gens, les vrais patriotes veulent la paix, en laissant à un avenir éloigné de décider de nos destinées à tous.

« Pour moi, je veux la paix, je la veux pour des motifs très réfléchis, quoique j'aie grande confiance dans la force réelle de notre pays; je crois que la paix est la vraie politique, et j'espère faire prévaloir cette manière de penser. J'aurai d'autant plus de chances d'y réussir qu'on irritera moins le pays et qu'on pèsera moins sur lui. La présence des troupes allemandes sur notre sol a l'effet d'un corps étranger dans une plaie, c'est un effet inflammatoire des plus dangereux et que je crois sage de faire disparaître, sage pour nous, sage pour l'Allemagne. On nous a fort maltraités sous le rapport du territoire et sous le

rapport de l'argent. Il ne faudrait pas aggraver ces mauvais traitements par la présence trop prolongée d'une armée étrangère sur notre sol. Si les Allemands se retiraient, vous verriez les passions se calmer à vue d'œil, les idées de paix prendre le dessus, le mouvement commercial prendre une nouvelle accélération, les emprunts devenir plus facilement et plus rapidement réalisables, et toutes les traces de la dernière lutte disparaître. Je regarde cela comme capital, comme la solution vraie aux difficultés présentes.

« On aime à dire que de nouvelles révolutions sont à craindre en France. Cette assertion est fort exagérée et il dépend de M. de Bismarck d'en diminuer la vraisemblance. Aucun parti n'est assez fort pour faire une tentative matérielle; j'ai ici de quoi les écraser tous, jacobins ou bonapartistes. Mais dans la Chambre un mauvais vote pourrait me rendre le pouvoir difficile. Je suis résolu, dans l'intérêt du pays seul, de ne pas me montrer trop susceptible et la Chambre ne veut à aucun prix me renverser, sachant qu'aucun parti n'est en mesure de prendre et de manier le pouvoir. Mais plus on me donnera de force, plus on me rendra praticable la solution des difficultés qui pourront surgir; je crois donc que l'évacuation, bien calculée, ayant pour équivalent l'acquittement de l'indemnité échelonné d'après les possibilités financières, serait la plus sage des politiques parce que ce serait la plus concluante. Ajoutez que si des événements devaient surgir il serait aussi heureux pour les Prussiens de n'y pas assister que pour nous de ne pas les voir sur notre sol.

« Pour le présent, je suis bien résigné à rester au pouvoir malgré beaucoup de dégoût parce que je sens

la nécessité d'y rester. Cette disposition de ma part donne grande chance à mon maintien, et mon maintien est une confirmation de la paix; je dis une confirmation, car du plus au moins tout le monde la veut et la veut bien. La preuve de cette volonté est la volonté de payer. On ne songerait pas à payer si on songeait à se battre.

« Voilà les raisons qu'il faut répéter et développer sans cesse parce qu'elles sont sincères et profondément vraies.

« Renouvelez à M. de Manteuffel l'assurance de mon amitié la plus vive et de ma haute estime. Croyez quant à vous à mes sentiments les plus affectueux.

« A. THIERS. »

Ce n'est pas à M. de Bismarck seul que, trois jours après, arrivèrent ces nouvelles assurances de M. Thiers, mais au roi de Prusse à la fois et, qui plus est, au comte de Moltke. Le général de Manteuffel n'en dut pas plus tôt la lecture aux confidences du comte de Saint-Vallier, qu'il s'en servit auprès de chacun d'eux en même temps, « cédant, leur mandait-il respectivement, à « l'empressement de leur faire connaître des vues si « précises et par lui absolument partagées ». Le commissaire extraordinaire, à qui il avait montré les trois missives, informait particulièrement de leur envoi le Président [1], et le général doutait si peu de les voir l'objet d'un accueil heureux, qu'ils examinaient immédiatement ensemble quel mode allait être préférable pour engager une négociation. Il y a des patriotismes farouches à qui l'ardeur fait perdre la notion ou la

1. 7 mars.

clairvoyance de ce qui est. Se révolteront-ils d'entendre l'expression de reconnaissance si réitérée du Président envers M. de Manteuffel? Ce serait de même de voir les attentions continuelles du comte de Saint-Vallier à l'égard de la personne du général, les soins qu'il apportait à n'importe laquelle des affaires qui inquiétaient ou troublaient celui-ci, l'insistance mise sans cesse à obtenir des fonctionnaires représentant le gouvernement, à défaut de l'entente, la déférence envers les autres chefs Allemands. Les sympathies qui nous étaient montrées dictaient d'elles-mêmes ces moyens de les entretenir; mais malgré la jouissance trop justifiée qu'en lui-même pouvait éprouver M. de Manteuffel, ces sympathies étaient positives. Si en face de procédés différents il se fût retenu de les manifester, ce n'eût pas été sans du regret, il appartient aux témoins d'alors de le dire. A ces patriotismes plus qu'ombrageux il faut apprendre encore ceci. Dans ces premiers temps de l'occupation beaucoup de questions pressantes se présentaient : installation des régiments, locaux pour le culte, prétentions des officiers, comptes des intendances. Plus d'une était pénible pour nos sentiments, presque toutes onéreuses faute d'avoir été prévues. Or par les conseils, souvent par les ordres du président de la République ou par lui en personne ces questions étaient résolues, la plupart du temps sans délai, dans le sens que souhaitait le général. Par les réclamations du quartier général ou par les plaintes des localités, voire des deux côtés à la fois, tout cela aboutissait forcément au commissaire extraordinaire. Réclamations inévitablement impatientes des retards autant qu'exigeantes dans le fond, plaintes souvent peu fondées ou que l'on aurait évitées avec plus de dili-

gence ou moins de raideur de la part des pouvoirs administratifs. Ces pouvoirs, en effet, se trouvaient dans des mains neuves encore, non habituées et, à raison du moment, trop souvent renouvelées. M. de Saint-Vallier, vraiment débordé parfois, accablé d'aviser seul aux détails pareils de six départements, n'avait que trop raison de demander plus d'aide et plus d'appui. Les Affaires étrangères l'écoutaient bien, mais parvenaient mal à se faire entendre hors de chez elles. Il fallait que le Président de la République intervînt, et encore son intervention n'aboutissait-elle pas toujours. Lui, en tout cas, n'admettait pas les lenteurs ou les défauts de zèle, sachant qu'ils retentiraient déplorablement sur les contrées occupées. Témoin ce télégramme entre autres, le 11 février : « Si vous « voulez vous faire une idée du soin que je mets à « veiller à tous les points traités dans vos deux lettres « à M. de Rémusat, faites-vous communiquer mes « dépêches télégraphiques par M. de Montesquiou; je « désire qu'il vous les montre; elles sont aussi impé- « ratives que possible [1]... J'ordonne aux six préfets « des six départements occupés de correspondre avec « vous... Ne vous découragez pas et entremettez-vous « dans toutes les affaires qui deviennent litigieuses; « s'il y a des résistances, recourez à mon autorité et « elle ne vous fera pas défaut... Adieu et mille ami- « tiés ». Une contestation très vive s'éleva par suite de prétentions des officiers pour l'éclairage et le chauffage. M. de Saint-Vallier ne méconnaissait pas qu'elles provenaient d'exigences excessives de la part des Allemands. C'était au ministre de la guerre à sta-

1. M. de Montesquiou était préfet de Nancy.

tuer; le Président trancha le débat comme le quartier général le voulait. Il télégraphie à cet égard le 22 mars : « Quoique fort peu fondée, la demande des officiers « allemands pour le chauffage et l'éclairage sera « admise, mais à la condition expresse du maintien du « règlement précédemment convenu. J'ai fait décider « cela dans un but de concorde, mais point du tout « par un sentiment de justice, car la justice était de « notre côté ». Le général paraissait bien penser de même; seulement il y avait des cas, comme celui-là, qui lui auraient enlevé toute autorité sur son armée si elle l'y avait supposé contraire.

M. Thiers ne croyait pas acheter trop cher des égards dont nous avions tant besoin, et son commissaire à Nancy devait hésiter à ne point lui en proposer le prix. Plus d'une histoire locale de l'occupation sera quelque jour écrite, les légendes de ses heures pénibles, çà et là de ses moments de souffrance ou d'anxiété. Ce sera sans véracité suffisante si l'on n'a pas recherché d'abord, dans la correspondance officielle ou dans les lettres échangées entre le comte de Saint-Vallier et le président de la République ou M. de Rémusat (l'un l'autre s'informant réciproquement tous les jours), si autrement auraient été procurés la libération de nos prisonniers ou l'adoucissement pour ceux dont la liberté restait en suspens, l'apaisement des conflits, la levée de répressions emportées, l'obligation pour les troupes d'accepter des casernements déplaisants tandis que le logement chez les particuliers avait toutes leurs préférences, la réduction, en fin de compte, de cette occupation détestable à la stricte présence des régiments ennemis. Le 22 mars échéait la fête de l'Empereur Guillaume. Déjà, au mois de juillet précédent, le

général de Manteuffel avait, de son propre mouvement, interdit la célébration de celle du Roi de Bavière. Il n'était pas admissible d'empêcher celle de l'Empereur d'Allemagne; mais dès le 13, il annonça au comte de Saint-Vallier que l'apparat extérieur en serait supprimé afin de porter le moins d'atteinte possible aux sentiments des populations. M. de Saint-Vallier comptait se rendre ce jour-là avec tout son personnel chez le commandant en chef, qui, le premier jour de l'année, avait pris l'initiative de venir à la légation française en grande tenue, suivi de son état-major. Le comte, couvert en cela par les usages diplomatiques, se bornait à indiquer au Président qu'une démarche faite comme auprès du quartier général, fût-ce par carte, de la part des autorités politiques dans les chefs-lieux administratifs où se trouvait un commandant allemand, consoliderait à la fois et les dispositions conciliantes qui semblaient s'ouvrir à Berlin et, à Nancy, les bons rapports par lesquels elles étaient inspirées [1]. Ce fut sans hésitation aucune que M. Thiers répondit le pli que voici [2], et que le lendemain le ministre de l'Intérieur expédiait les ordres conformes :

« Mon cher monsieur de St Vallier,

« Je me hâte de vous répondre relativement aux visites de courtoisie aux chefs de l'armée allemande le jour du 22. Nous sommes en paix avec la Prusse, et dès lors nous leur devons les politesses d'usage entre gouvernements amis, ou se disant tels une fois la paix faite. Il ne faut rien exiger de nos militaires, parce que

1. Pli confidentiel du 13 mars.
2. 15 mars 1872.

les souvenirs de nos malheurs sont trop récents et trop douloureux pour eux pour qu'on leur demande de les oublier. Mais je suis d'avis que les préfets et sous-préfets fassent une visite sans étalage aux chefs militaires placés dans leur circonscription administrative. Je crois qu'une visite vaut mieux qu'une carte. Dites-le de ma part à M. de Manteuffel et remerciez-le de ce qu'il fait pour éviter tout ce qui pourrait faire naître du trouble entre les deux nations. Je le prie instamment de supprimer l'étalage extérieur de cette fête, fort légitime chez les Allemands, mais pénible chez nous, et cela dans l'intention de tout pacifier qui est la sienne comme la nôtre.

« Renouvelez-lui l'assurance de mon attachement, de ma haute estime, et croyez à tous mes sentiments affectueux pour vous.

« A. THIERS. »

Mais tandis que tout paraissait ainsi nous acheminer à des conventions heureuses, les dispositions changeaient à Berlin. Le commandant de l'occupation avait tous les motifs de penser que l'on s'y réglerait sur ses réponses aux questions du prince de Bismarck. Les promesses qu'il avait rapportées étaient tenues. Dès le 1er mars il avait pu communiquer à M. de Saint-Vallier un ordre impérial graciant les militaires français prisonniers en forteresse. Quatre jours plus tard le roi l'honorait d'une dotation de 300000 écus. Il lui appartenait de croire que ses renseignements convaincraient l'Empereur, les conseillers militaires et surtout le chancelier, car il n'était porté par rien à supposer que celui-ci l'avait interrogé par semblant et pour n'en point tenir compte. A cet égard il avait reçu,

depuis, une assurance qui pouvait sembler positive. Son précédent divisionnaire de Nancy, le général de Stosch, était devenu ministre de la Marine. Encore à côté de lui, ce dernier le trouvait partial en faveur du gouvernement français; comme la plupart des autres généraux, il tenait ce gouvernement pour résolu à ne pas payer les trois derniers milliards. Or il écrivait maintenant à son ancien chef qu'il lui faisait « amende honorable », que « les confidences du prince de Bismarck ne lui laissaient plus de doute ». Le chancelier impérial exprimait donc encore une confiance positive à notre égard. Il était actuellement à Varzin, devait rentrer à Berlin après Pâques, avait manifesté le désir de pouvoir annoncer dès l'ouverture du Reichstag que des négociations étaient commencées avec Versailles : on avait dû comprendre qu'il attendait des ouvertures. C'est pourquoi le général venait d'insister dans ce sens auprès de M. de Saint-Vallier. Celui-ci, rentrant à Nancy le 12 avril après une session de conseil général, l'avait trouvé souffrant, inquiet de savoir si sa santé ne l'obligerait pas à quitter le commandement, mais d'autant plus empressé dans sa sollicitude pour M. Thiers, et plus désireux d'apprendre que nous étions en démarches à Berlin[1].

1. Les indications données ici par M. de Saint-Vallier sont intéressantes à plusieurs égards. Il écrit : « La première préoc« cupation de M. de Manteuffel quand il m'a revu a été de me « demander avec sollicitude de vos nouvelles en me disant avec « sa vivacité habituelle les sentiments qu'il vous a voués; puis « il m'a parlé avec beaucoup d'insistance de la grave question « de la libération de notre territoire; il m'a développé à nouveau « les considérations puissantes qui lui font ardemment souhaiter « dans l'intérêt des deux pays que l'évacuation ne soit pas trop « longtemps retardée ; il m'a répété que son désir à cet égard « était sincèrement partagé à Berlin, et par l'Empereur Guillaume

L'opinion qu'il avait de l'état des esprits autour du souverain lui faisait affirmer qu'avant tout il fallait aborder et décider M. de Bismarck personnellement.

Ce serait une grande évolution en Allemagne, pensait le général, que de renoncer à nous tenir encore sous l'occupation, de ne plus nous demander que des garanties de payement suffisamment certaines. Pour opérer un tel changement il n'y avait que le prince, il fallait donc effectuer ce changement dans son esprit. Il expliquait que quelqu'un était à chercher, capable de remplir ce rôle, quelqu'un que particulièrement le chancelier accueillerait mieux qu'aucun autre, ou quelqu'un ayant des qualités de nature à prendre immédiatement action sur lui et à « enlever » vers cet aspect nouveau des choses cet esprit, le plus osé de tous et qui faisait vouloir aux autres ce qu'il voulait. M. de Manteuffel avait déjà fait dire cela à Versailles le 7 mars. Il exprimait alors beaucoup de regret que M. Pouyer-Quertier quittât le ministère, et il conseillait essentiellement de lui confier ce mandat. Mais il y avait de cela cinq semaines; maintenant il n'écartait plus du mandat que le comte d'Arnim, suivant lui

« et par le prince de Bismarck; il a ajouté aux motifs qu'il « m'avait souvent exposés, et que j'ai eu l'honneur de vous rap- « porter dans mes lettres précédentes, de nouvelles raisons fon- « dées sur les difficultés et même les dangers que lui fait redouter, « en dépit des mesures de rigueur qu'il a adoptées, l'esprit d'in- « discipline qui se développe dans l'armée d'occupation; la « répression, chaque jour plus sévère, n'empêche pas l'accroisse- « ment des actes de violences et des rixes qui ont généralement « pour cause des excès de boisson; il y a là un péril dont il se « préoccupe à juste titre, répétant cette phrase si frappante que « vous m'écriviez dans votre lettre du 4 mars : *la présence des* « *troupes allemandes sur notre sol a l'effet inflammatoire et dan-* « *gereux d'un corps étranger dans une plaie vive* ».

inférieur à la tâche, comptant pour trop peu et, d'ailleurs, « trop petit garçon » devant M. de Bismarck, à qui il devait tout, pour avoir sur lui de l'autorité. Et il insistait pour que l'on se hatât. Il affirmait que « c'était le moment, le bon moment, que notre silence le ferait perdre. » Il importait qu'immédiatement, « avec ou sans M. de Gontaut, quelqu'un fût chargé de demander à M. de Bismarck, à lui-même, non à un autre, s'il voulait entrer en pourparlers, s'il souhaitait de le faire avec une personne déterminée, pour lui *persona grata*, ou bien avec M. de Gontaut tout simplement, à tout prendre voire à Paris par l'intermédiaire du comte d'Arnim »; que si, toutefois, nous ne nous sentions pas encore en mesure, il fallait, quoi qu'il en fût, « avoir des entretiens sur ce sujet, avec le chancelier si c'était possible, tout au moins avec le ministre des Finances, M. Delbrück, qui possédait toute la confiance du maître quant aux questions financières ».

M. de Manteuffel avait raison de dire ces conseils urgents à suivre. Le temps en était presque passé et il s'effaçait rapidement. Autour de l'Empereur Guillaume les points de vue n'étaient déjà plus les mêmes qu'au moment des impressions apportées au retour de Berlin. Des causes qu'on ne connaîtra point exactement tant que les Allemands ne raconteront pas par le détail ce qui se passait alors chez eux, y faisaient tout paraître inquiétant de la part de la France. M. de Bismarck s'indiquait comme ne devant pas revenir prochainement de Varzin, et des documents dont on dispose il ressort assez clairement que ce changement de dispositions chez le souverain y entrait pour quelque chose. Il faudrait s'étonner qu'à Versailles on

n'en fût pas un peu instruit par M. de Gontaut, si celui-ci, ayant encore peu de pratique des ambassades, n'allait pas forcément à tâtons. En fait, il y avait un mois que le ciel se brouillait. Tandis que les échanges de plis ou de télégrammes entre le chancelier et le commandant de l'occupation laissaient supposer une sérénité complète, les nuages s'étaient formés dans la région de la cour et de jour en jour épaissis. Déjà le 24 mars, M. de Saint-Vallier faisait connaître par un pli particulier à M. de Rémusat que la division allemande de Nancy changeait de chef, et que le divisionnaire nommé était le général de Treskow. Le plénipotentiaire se montrait soucieux de ce mouvement à cause des rumeurs qui l'accompagnaient. L'aide de camp et chef du cabinet de l'Empereur passait pour quitter sa situation afin qu'elle fût mise aux mains d'un officier mû d'inspirations rigoureuses ou moins habitué à en suivre de conciliantes, par contre pour en faire régner à Nancy de moins accessibles que celles du général de Manteuffel. Antérieurement le protégé de celui-ci, leurs rapports étaient devenus très froids : son envoi à Nancy semblait une improbation du commandement supérieur. Il correspondrait directement avec le souverain, remplacerait le commandant de l'occupation en cas d'absence; dans une éventualité donnée ne serait-ce pas tout à fait?

Dans les rapports de l'Allemagne avec le gouvernement de Versailles ce renversement des idées autour de l'Empereur Guillaume a été une circonstance assez notable et il a eu des conséquences de trop de durée, pour que soit le chancelier ou ses futurs biographes, soit ceux du roi Guillaume et ceux du comte de Moltke ne trouvent pas quelque jour un intérêt à l'éclaircir.

Il existait même chez le souverain, M. de Treskow l'apprit au comte de Saint-Vallier dès leur première rencontre. Il avait quitté le cabinet de l'Empereur le 20 avril. Ce dernier voyait à cette date, dans notre réorganisation militaire, dans l'augmentation de notre budget de la guerre, de sérieux motifs d'ombrage; il témoignait « une certaine irritation personnelle contre « M. Thiers à cause de son dernier discours à l'As- « semblée nationale; dans ce discours lui semblaient « régner des sentiments peu en harmonie avec les « déclarations pacifiques jusqu'alors transmises par « les agents français [1] ».

M. de Gontaut, écrivant le 16 mai au Président, l'informe aussi que le Roi lui paraît troublé, inquiet; et comme il le croit très sincère, au fond soucieux d'égards envers nous à l'opposé de M. de Bismarck, il juge que nous devons être attentifs à ce qui se passe. D'ailleurs, sans avoir vu le chancelier, sur la seule présomption générale de ses mauvaises dispositions à notre endroit, c'est de son côté que les soupçons de l'ambassadeur se portent, quoique le chancelier ne partage pas, dit-il, les appréhensions régnantes. En tout cas, les informations de M. de Gontaut sur les préoccupations du souverain sont les mêmes que celles du général de Treskow. « L'esprit de l'Empereur est sérieusement ému par la préparation de notre loi militaire, par les menaces de politique révolutionnaire, conséquemment de revanche augurées des mouvements de Gambetta et d'une prétendue entente qui se serait faite entre M. Thiers et lui, par la réorganisation visible de l'armée et l'accroissement relatif

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 3 mai 1872.

du budget qui la concerne. C'est un thème répété autour de lui; la presse allemande et à la suite de celle-ci la presse italienne le développent journellement : aux yeux de l'Empereur le discours récent de M. Thiers en est la justification. »

Il faudrait connaître les documents allemands pour discerner ce qu'il y avait de réel et ce qui fut factice dans ce développement soudain de défiances et cet émoi apparent, de même pour dire exactement par qui et pourquoi ils furent suscités. Rien de notre part ne pouvait sérieusement les motiver. Les explications de M. Thiers, amplement développées par M. de Saint-Vallier, leur enlevaient tout fondement, et l'état trop visible dans lequel nous laissaient les défaites en eût démontré l'inanité au moindre politique de bonne foi. Un fait non douteux, tandis que d'autres restent encore obscurs, c'est que dans ce mouvement d'opinion le monde militaire surtout était écouté. L'esprit militaire s'est toujours fait des illusions sur les périls à prévoir comme sur les entreprises à caresser. A sa décharge elles ont été quelquefois légitimées par l'événement; toujours est-il que cet esprit-là exerçait inévitablement beaucoup d'action, à cette heure, de l'autre côté du Rhin. Par les résultats qu'il avait procurés, par le fait qu'ils étaient advenus sous le commandement du roi, il avait naturellement beaucoup d'empire sur ce dernier comme beaucoup de prise sur le pays. Du premier jour jusqu'à la fin, ses appréhensions et ses avis ont occupé à cause de cela une grande place dans nos négociations avec l'Allemagne. Or les militaires entourant le roi sont restés, presque jusqu'au bout, convaincus que l'on nous verrait rouvrir la guerre avant le complet acquittement.

de la rançon. C'est la première parole, on l'a vu, qu'ait dite M. de Bismarck en 1871 au chargé d'affaires français, et il ne doutait point alors ou il feignait de ne point douter que, les deux premiers milliards payés, nous nous battrions de nouveau pour gagner le reste. Avoir si entièrement vaincu la France était si énorme, qu'ils se demandaient, semble-t-il, si c'était bien vrai.

Il n'était pas besoin de se trouver longtemps à côté de l'état-major de Nancy, pour sentir que les têtes militaires et la plupart des autres étaient poursuivies par le miracle de défense nationale accompli l'année précédente. La nécessité, pour avoir raison de ces armées improvisées, de livrer des batailles exigeant autant de moyens qu'en avaient coûtés les défaites d'armées régulières restait présente à leur esprit et le troublait. La mise en armes de la nation entière par la Délégation de Tours les inquiétait encore. On eût dit que la lutte avait cessé juste à temps pour eux, et que de la rouvrir, même dans le désarmement où nous nous trouvions, dût leur imposer des efforts dont la perspective n'était pas envisagée sans crainte. Des généraux dont l'opinion avait du poids étaient d'avis que la bataille de Villersexel aurait eu, peut-être, des suites embarrassantes pour les armes allemandes si, au lieu de se tenir enfermé dans les bastions de Belfort, où il n'avait affaire qu'à des semblants d'attaque, le colonel Denfert eût porté une sortie vigoureuse à l'appel du canon de Bourbaki, l'armée du général de Manteuffel n'ayant pu arriver sur ce dernier que le lendemain [1]. Notre gouvernement avait refait des

1. C'était l'opinion du général de Treskow, qui avait commandé contre Belfort. M. de Saint-Vallier la fait connaître au long, d'après une conversation du général lui-même, dans une

cadres d'armée solides, rétabli les ressources, renoué des liens : ne serait-il pas suivi s'il suscitait une fièvre patriotique pareille à celle de l'année précédente? Si des mains moins prudentes que celles de M. Thiers ou moins loyales dans les rapports se trouvaient occuper le pouvoir et tentaient l'entreprise, ou bien M. Thiers lui-même emporté par sa connaissance historique de la guerre, par ses propensions vers le soldat, ou poussé par le pays! Les militaires de l'Allemagne et les Allemands qui regrettaient comme eux de ne pas nous avoir assez démembrés étaient en arrêt devant cette hypothèse.

De là un état d'idées dont il faut faire constamment acception, pour expliquer les dispositions existant envers nous. Déjà à la fin de 1871, les échos diplomatiques avaient porté aux oreilles de notre chargé d'affaires à Berlin, que le parti militaire tenait pour essentiel de maintenir intactes les garanties d'occupation écrites dans le traité de paix, et combien il en voulait à M. de Bismarck de n'avoir pas gardé en gage Belfort pour la sécurité de la frontière [1]; maintenant, ce parti en venait à exciter ouvertement l'opinion contre nous. La France reconstituée l'étonnait et il affectait de se garder d'elle. M. de Moltke ne dissimulait pas l'éveil où le tenait une réorganisation militaire « qui allait, dit-il à notre ambassadeur en ce « moment même, nous mettre au printemps en état de « recommencer la guerre [2]». Par suite, c'était une visée à peu près avouée que de river pour ainsi dire sur

lettre particulière à M. Thiers, le 31 mai 1872, à propos de la discussion de la loi militaire à l'Assemblée.

1. M. de Gabriac, *Souvenirs*, etc.

2. M. de Gontaut à M. de Rémusat, 27 avril.

nous l'occupation, afin de se trouver mieux à même de profiter des éventualités, peut-être de les faire naître. La nécessité de ne point toucher aux garanties territoriales, et non pas seulement en tant que moyen sûr d'assurer le payement de la contribution de guerre, devint dès ce moment une opinion tellement forte que même à la fin, en 1873, il ne fût pas possible d'y faire renoncer l'Empereur. Mais ni la pensée de voir rouvrir la guerre ni celle de la recommencer contre nous, ne défrayaient seules l'émoi qui s'était saisi soudain de la cour de Berlin. Le flot des hostilités et des imputations régnant à Versailles contre le gouvernement de M. Thiers l'avait envahie. Grâce probablement à la correspondance de l'ambassade de Paris, tous les échos de la droite de l'Assemblée nationale retentissaient chez l'Empereur et autour de lui. La mauvaise humeur de M. de Bismarck contre le général de Manteuffel, en interdisant les considérations de politique au quartier général, nous avait condamnés à l'animosité du comte d'Arnim contre les propensions montrées par le gouvernement présidentiel à s'appuyer sur les opinions moyennes du pays, sur leurs tendances non-monarchiques, non-impérialistes surtout, et par cela même à favoriser ces tendances.

Le champ se trouva ainsi libre pour des insinuations contre la France, quoique le chancelier ne leur reconnût pas de fondements sérieux. Le général de Treskow montra pourtant qu'il eût été facile de revenir de suppositions si peu en rapport avec les faits. Dix jours de présence à Nancy et de conversations avec le comte de Saint-Vallier avaient suffi à le convaincre combien la réalité était différente. Il ne cachait pas le regret que « les informations alarmantes des attachés

militaires de l'ambassade d'Allemagne à Paris fussent peu conformes à la vérité ou empreints d'exagération ». Un mois plus tard il répétait encore au commissaire français que « tout ce qu'il voyait depuis son arrivée en France atténuait beaucoup ses défiances et ses préventions, et qu'il écrivait dans ce sens à l'Empereur Guillaume [1] ». Et en effet, avec les impressions qu'il avait apportées, il aurait été sans cela plus que surpris, les premiers jours, que M. de Manteuffel, invité à présider l'inauguration de la nouvelle Université allemande de Strasbourg, s'y refusât et répondît que « les fonctions par lui remplies en France lui inter-« disaient de participer à une solennité qui ne pouvait « manquer d'être douloureuse pour les Français [2] ».

Il faut dire que l'agitation à laquelle se portait Gambetta, en tant qu'orateur fougueux et coryphée applaudi de l'idée républicaine, servait tout particulièrement à Berlin cette propagande d'appréhensions sans causes raisonnables. L'Empereur envisageait-il volontiers pour lui-même une sorte de rôle comme celui d'Alexandre Ier il y avait cinquante-cinq ans, visant à ne laisser établir en France que des institutions assurant l'Europe contre des bouleversements nouveaux? il serait curieux de l'apprendre. Alexandre Ier y mettait la condition que ces institutions fussent au moins viables; si l'Empereur Guillaume se laissa attirer à une perspective analogue, on ne découvrirait pas sans quelque intérêt auquel des gouvernements en compétition alors en France il entendait s'en fier. Quant à ce qui concernait Gambetta, n'était-ce pas plutôt le Gambetta de Tours qu'on

1. Saint-Vallier à M. de Rémusat, 31 mai.
2. Saint-Vallier à M. Thiers, 3 mai.

appréhendait de voir revenir, l'organisateur de la guerre nationale, jugé propre à rendre moins facilement réalisables qu'elles ne paraissaient l'être autrement des vues de démembrement plus complet dont on nourrissait la pensée?

Toujours est-il que sous l'influence de l'élément militaire, il s'était formé une opinion, d'autant plus animée que l'Empereur semblait s'y prêter, pour s'assurer de l'avenir vis-à-vis de la France en profitant de la présence de 50,000 Allemands dans six départements de l'Est. Rarement cet élément-là, même ceux de ses personnages qui ont participé aux affaires de l'État, a vu au delà du résultat brutal de la guerre et de l'idée de le maintenir par les moyens qui l'avaient procuré. Les militaires allemands, ceux sur qui M. de Bismarck s'est empressé de rejeter la responsabilité de l'annexion de la Lorraine, n'avaient nulle notion de ce que pouvait déjà faire faire de réflexions à l'Europe, toute indifférente et par là presque complice qu'on la crût, d'abord l'événement surprenant de nous avoir si démesurément vaincus, puis, et d'autant plus, que ces victorieux restassent établis en France sans régler définitivement leur compte avec elle, bien que payés déjà aux deux cinquièmes d'une rançon fabuleuse. C'était un ordre de considérations ou étranger à leur esprit ou dont l'importance leur était voilée par l'infatuation, de sembler ainsi menacer les autres gouvernements d'une toute-puissance inquiétante et, fatalement, d'une source éventuelle de trouble ou de conflit dans la situation commune. Il s'agissait donc, à leurs yeux, de nous occuper tout au moins le plus longtemps possible, en tout cas jusqu'en 1874, le traité de Franc-

fort ayant marqué ce terme extrême, et de toucher à mesure le reste de l'indemnité de guerre, non de la laisser devancer. Pendant ce temps on verrait venir; on empêcherait par l'occupation même que ne surgît le danger prétendu; ou bien, si ce danger se présentait, on serait tout porté pour en punir le pays qu'aux préliminaires de Versailles on s'était vu empêché d'amputer davantage. Le comte de Moltke était désigné pour le représentant sinon pour le meneur de ce plan à double effet, très différent de celui qu'avait fait augurer la correspondance de M. de Bismarck avec le quartier général. Pour attacher à ces visées le sentiment public au point d'y associer l'Empereur d'Allemagne, il fallait ce déploiement d'allégations d'un péril aperçu soudain, d'appréhensions simulées, de défiances irritantes contre des propensions à recommencer la guerre prétendues publiques en France.

A Versailles et à Nancy on ne connaissait pas encore l'existence de ces dispositions de Berlin. En attendant on passait par les préoccupations et les inquiétudes que les ténèbres portent avec elles. Aussitôt après la lettre que le comte de Saint-Vallier lui avait écrite le 7 mars, M. Thiers, entretenant le comte d'Arnim, l'informait qu'il projetait des ouvertures pour le payement des trois milliards et qu'il allait se trouver prochainement en situation de les faire. L'ambassadeur avait répondu qu'il s'absentait pour une ou deux semaines, mais qu'au retour il serait prêt à l'écouter. C'était le premier acte d'une négociation qui ne devait prendre fin qu'après trois mois de vicissitudes pénibles dans lesquelles le comte d'Arnim fut pour beaucoup, mais pour quelque chose peut-être la manière dont, à Versailles, on pensa devoir l'engager.

CHAPITRE IX

L'ambassadeur de France en Allemagne.

M. Thiers dans l'enchevêtrement des choses. — Nécessité de penser aux trois milliards; on s'écarte des conseils de M. de Manteuffel. — Etonnement exprimé par M. de Bismarck de n'avoir pas de propositions; premières instructions envoyées à notre ambassadeur pour en faire. — La personne et les démarches de M. de Gontaut. — Ce que le Président avait dit à l'Assemblée nationale à propos de l'armée.

Les descendants immédiats ne s'intéressent guère aux peines que les choses ont quotidiennement coûtées. Ils profitent de ce qui s'est fait ou ils en souffrent, mais ils sont tout aux choses du moment. Ce sont les successeurs qui regardent aux vicissitudes passées, souvent bien après, quand par curiosité ils découvrent l'histoire. On se souvient à peine, aujourd'hui, de l'enchevêtrement à travers lequel le gouvernement de M. Thiers eut à poursuivre la libération de la France. Passions et perfidies des partis, ardeurs sans mesure retentissant dans les rapports avec l'ennemi, paroles inconsidérées pesant sur les négociations à entreprendre ou sur celles qui étaient suivies, on a oublié tout cela. D'autre part, on n'a jamais su à quel degré furent déconcertantes et tenaces les exigences à subir,

les suspicions à surmonter. Il n'y aura bientôt plus de survivants pour se rappeler avec quelle fécondité de ressources le chef de ce gouvernement se tenait debout entre tant d'écueils. Déjà, qui pense encore que le pays était comme en plein vent, que ses ressorts étaient brisés, qu'il effectuait pourtant une révolution et que tout y était débats âpres, violents? Bien peu se rappellent combien ce chef d'un moment savait pourtant couvrir par ses discours ou par ses entretiens les actes accomplis ou les vues reprochées, les sentiments intempestifs, les fautes parfois commises. A défaut de l'avoir entendu, les instructions qu'il fit donner, la correspondance dont il les appuya, témoigneront du moins de l'adresse des explications et de leur promptitude, de leur lucidité que doublaient sa verve pénétrante et sa bonne humeur aimable, parfois une ironie souveraine ou une fierté émouvante, et ces dons toujours prêts ensemble pour sa plume, ainsi qu'ils l'étaient pour sa parole, devant l'obligation d'être en éveil à tout instant.

Il fallait aborder la question des trois milliards. C'était celle de l'évacuation, puisque l'évacuation devait suivre les garanties de payement dont le traité de Francfort semblait nous assurer le bénéfice. Plus d'un mois était passé depuis que le Président avait annoncé au comte d'Arnim qu'il l'en entretiendrait au plus tôt, et celui-ci ne reparaissait pas à l'ambassade. On perdait du temps, M. Thiers ne voulut pas attendre un rappel de Nancy. C'est le 12 avril que M. de Saint-Vallier était revenu sur ce sujet; mais le 11 une lettre particulière, donnant à M. de Gontaut à Berlin les instructions suggérées par les avis du général de Manteuffel, était partie de la Présidence avec une dépêche

de M. de Rémusat. Au moment d'entrer en œuvre, toutefois, le gouvernement avait adopté une autre marche que celle dont le quartier général préconisait l'emploi. Du moins il n'avait pas entièrement admis celle-ci et ce ne fut pas sans conséquences. On n'a point l'explication de ce changement, mais les faits laissent supposer que, tout en étant décidé à aller droit au chancelier, le gouvernement réfléchit que l'Allemagne ayant un ambassadeur, la règle commandait de s'adresser à lui, et le commandait d'autant plus que déjà six semaines auparavant M. Thiers avait pris les devants avec lui. Une autre raison fut, sans doute, que les pourparlers auraient d'autant moins de chances d'échouer si l'on évitait deux choses : d'abord, d'agir en dehors de cet ambassadeur, puisqu'à toute occasion il manifestait sa jalousie du quartier général; en second lieu, d'avoir l'air pressé de traiter. Le Président mandait donc à M. de Gontaut, le 11 avril : « Sans prendre la question en mains, il faudrait faire « naître la conversation avec M. d'Arnim ou avec « M. de Bismarck lui-même ». Il semblait bien supposer qu'en fait ses instructions auraient leur suite avec le chancelier, car M. de Rémusat, informant privément de leur envoi M. de Saint-Vallier quinze jours après, marquait à ce dernier que « même avant d'avoir reçu ses avis, on avait écrit à M. de Gontaut de s'adresser directement à M. de Bismarck, de tout soumettre à sa décision, etc. »; le ministre ajoutait, du reste : « Et tout cela, bien entendu, sans exclure « M. d'Arnim ».

Mais « tout cela » ne cadrait point avec l'attente de M. de Bismarck, telle du moins que permettait de la supposer chez lui sa correspondance avec Nancy. Le 17,

deux semaines étant passées sans qu'il eût rien vu venir de Versailles, il en manifestait sa surprise au général de Manteuffel, et il le faisait dans des termes n'autorisant point du tout à supposer une modification quelconque dans ses dispositions antérieures ni dans les intentions qui avaient paru les dicter. « Une des choses « qui nous a le plus rassurés depuis trois mois sur les « dispositions de la France, c'est votre communication « confidentielle des deux lettres de M. le Président de « la République, écrivait-il ce jour-là au général. « Nous y avions trouvé affirmées les deux résolutions, « les plus importantes à nos yeux, de repousser dans « le service obligatoire l'armement en masse d'une « nation turbulente et révolutionnaire, et d'entamer « avec nous des négociations pour le payement anti- « cipé des trois derniers milliards. Aujourd'hui, des « inquiétudes nous viennent sur ces deux points. « Tous les journaux disent que le Président s'est mis « d'accord avec la commission de l'Assemblée pour « admettre le service obligatoire, et d'autre part, « quoique les échéances de la convention Pouyer- « Quertier du 10 octobre pour l'acquittement du qua- « trième demi-milliard aient été devancées, nous ne « voyons pas venir les ouvertures auxquelles nous « avions lieu de nous attendre, et les journaux encore « assurent qu'on s'est résolu à ne pas s'occuper « du payement des trois derniers milliards avant « plusieurs mois ». Sur quoi M. de Bismarck concluait : « Sans éprouver encore de défiance à ce sujet, « je regrette ce silence, mais je n'ai pas l'intention « de provoquer des explications et je suis déterminé « à attendre les ouvertures de l'ambassadeur de « France ». Qu'est-ce qui avait eu lieu? On ne le

saura probablement avec un peu d'exactitude que lorsque soit les documents, soit les récits allemands auront fait la lumière. On peut supposer ce qui arriva, non le dire au juste, même après les explications de M. de Gontaut. Voici ce dont, à Versailles, au moment où M. de Bismarck mandait à Nancy ce qui précède, on avait chargé l'ambassadeur.

La complexité des choses et la nouveauté de ce dernier en diplomatie semblaient obliger à le conduire par la main. Par suite, M. Thiers a entretenu avec lui une correspondance fréquente, en même temps que M. de Rémusat lui traçait moins minutieusement les directions. La lettre du Président en date du 11 avril révèle d'abord que l'on jugeait devoir apporter dans la négociation plus de précaution que ce n'était supposé à Nancy, puis combien on trouvait nécessaire de se faire le guide de l'ambassadeur. La politique anti-ecclésiastique du chancelier laissait déjà présager l'acuité où elle atteindrait. Le vicomte de Gontaut, lui, y voyait le commencement d'une guerre contre la religion et en ressentait personnellement une émotion très vive. Il en avait entretenu M. Thiers, avait même abordé dans sa correspondance le terrain des alliances possibles pour la France en s'y montrant contraire. Le Président ne voyait pas moins clair à ce sujet. Il y avait bien pour lui un terrain urgent, mais un seulement, celui de la libération. Il se hâtait donc d'y ramener son agent. « Mon cher comte, lui « écrivait-il en commençant, ce n'est pas précisément « aux catholiques que M. de Bismarck en veut, mais « à l'alliance que la France pourrait trouver auprès « d'eux, si contre toute vraissemblance actuellement « la guerre pouvait renaître dans un délai plus ou

« moins prochain. Avant de songer aux alliances de
« l'avenir, il faut songer à l'indépendance du présent,
« et cette indépendance repose tout entière sur
« l'évacuation. » Ce qui importait, c'était que l'ambassadeur fût muni d'explications sur le fait que, jusqu'à ce moment, nous n'avions entrepris aucune démarche; aussi le Président vise-t-il d'abord à ce premier objet. Une chose évidente, c'est qu'il désirait entrer en négociation et croyait essentiel qu'on ne l'en vît pas pressé. Une autre, c'est qu'il voulait soigneusement cacher d'avoir reçu des avis de Nancy. Il mettait donc son initiative sur le compte d'une occasion, pour ainsi dire. C'étaient les circonstances financières qui l'amenaient. Celles-ci, disait-il, rendraient le moment opportum, et s'il entrait dans les idées de Berlin d'en juger de même, l'occasion serait aussi bonne pour l'Allemagne que pour nous. C'eût été deviné d'un mot par un ambassadeur de carrière, ce serait moins simple pour un novice; le Président ne s'épargnait donc pas. Il continuait textuellement :
« Je n'ai rien voulu précipiter, parce que nous serions
« exposés, en nous montrant trop pressés, à rendre
« d'autant moins pressés les contractants adverses;
« secondement parce que le marché financier exigeait
« du repos. J'avais donc eu soin de dire à M. d'Ar-
« nim : *à votre retour*. De son côté il avait paru
« accepter volontiers cet ajournement, qui laissait l'af-
« faire en ses mains. Mais, lorsque je lui tenais ce
« langage, il ne devait rester que sept ou huit jours
« à Rome, et revenir immédiatement après. Or, il
« s'est écoulé plus d'un mois; nous n'avons ici per-
« sonne à qui parler, et cette question si grave semble
« ne pas exister. Pourtant il faut s'en occuper, car le

« marché financier, qui exigeait du repos, semble au « contraire exiger qu'on agisse. Tout est suspendu en « effet à l'opération du futur emprunt, et les bons « observateurs pensent que, dans l'intérêt même des « affaires, il faudrait prendre un parti. — Je ne puis « pas néanmoins, et je ne veux pas brusquer les « choses; pourtant je ne veux pas trop les laisser « languir. Je désire donc que, sans prendre la ques- « tion en main, ce qui semblerait ne pas convenir à « M. de Bismarck (qui m'a toujours fait dire que la « chose devait se passer entre lui et moi par un inter- « médiaire qu'il indiquerait), sans prendre la question « en main il faudrait faire naître la conversation avec « M. d'Arnim, ou avec M. de Bismarck lui-même, et lui « dire que beaucoup de gens s'agitent en ce moment, « que beaucoup se disent mandatés par lui pour « parler *de la finance* de cette affaire, et que nous « avons besoin d'être éclairés sur ce point. Sans vous « présenter comme chargé d'entamer la négociation, « il faut lui dire que nos fonds souffrent de la per- « spective de l'emprunt, que si on doit opérer pro- « chainemeut il faut ne pas tarder pour traiter; que « si, au contraire, on veut différer, il faut le dire, car « la spéculation en baisse cessera, et les fonds repren- « dront leur marche ascendante, et les affaires toute « leur activité. Faites sentir, en un mot, qu'à différer « il faut différer beaucoup, pour que la pression d'un « emprunt prochain cesse de peser sur les affaires. « L'Allemagne est si intéressée à ce que nous ayons « les moyens de payer qu'elle ne doit pas être insen- « sible aux considérations que je vous expose ici ».

Le détour ainsi bien marqué, M. Thiers précisait toutefois, plus expressément le mandat, comme s'il

craignait que faute d'habitude l'ambassadeur ne prît le change : « Je désire vous faire bien comprendre ma « pensée. Il ne faut pas vous présenter comme chargé « de la négociation, car vous mettriez M. d'Arnim « contre vous, intéressé qu'il est à la retenir dans ses « mains, mais comme désirant un renseignement qui a « pour vous quelqu'importance. En effet, on semblait « très pressé, et on semble tout à coup ne plus l'être. Je « ne m'en étonne guère, car j'attribue le silence gardé « en ce moment à la préoccupation des affaires catho- « liques, mais il est bon de le savoir pour la conduite « à tenir et l'attitude à prendre. Cette affaire est si « grave pour la France, elle touche tellement à tout, « qu'être renseigné à son sujet est d'une sérieuse « importance. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il « faut mettre sur tout cela une main fort légère, et « être renseigné sans cependant laisser voir trop « d'impatience ».

Il fallait, évidemment, deviner un peu sous les lignes la conduite à tenir; plus de pratique que n'en possédait l'ambassadeur n'eût pas été de trop. Lorsque, au mois de janvier précédent, M. Thiers avait rappelé de Berlin le chargé d'affaires comte de Gabriac pour y faire représenter la France par M. de Gontaut, c'était à raison de motifs très déterminants alors. Par des liens de famille à la cour de Prusse[1], par lui-même, monarchiste avéré, ce dernier devait plaire au roi Guillaume et autour du roi. M. de Bismarck, manifestant d'autres causes de ne pas trouver l'ambassadeur à son goût, probablement les attaches mêmes de

1. Des alliances avec les Radsiwill, alliés eux-mêmes aux Castellane.

celui-ci, s'était entendu répondre par le souverain qu'en tout cas M. de Gontaut était « un gentilhomme « de vieille et noble origine, que c'était à quoi il tenait « et qu'il savait particulièrement gré à M. Thiers de « l'avoir compris[1] ». La réponse n'avait certainement pas suffi au chancelier, à qui la noblesse allemande pardonnait mal sa roture dans le rôle qu'il s'était fait. Pour nos propres affaires aussi, d'autres qualités que la « noble origine » de M. de Gontaut eussent été maintenant plus utiles. Si celles qu'avait l'ambassadeur, sans parler des manières les plus aimables, eurent d'abord du prix en représentant à la cour d'Allemagne la France traditionnelle, le lendemain de la défaite d'une France devenue autre, elles se trouvaient être une gêne, presque un empêchement, à cette heure où c'était en définitive cette France fort changée qui avait besoin de traiter.

Il ne restera de l'ambassade de M. de Gontaut sous M. Thiers qu'un souvenir honorable. Au besoin le commanderaient les termes de la correspondance du Président avec lui. Ayant des sentiments et des opinions opposées à celles de son gouvernement, il servit de son patriotisme ce gouvernement, à défaut de prestesse professionnelle, comme s'il eût été du même camp. Ses rapports diplomatiques et ses lettres confidentielles ne fourniront que des témoignages d'efforts sincères, de droiture, et l'on a dit en toute justice que trois ans après, en 1875, où son parti occupait le pouvoir, il rendit un réel service en mettant M. Decaze à même de conjurer le danger auquel nous exposèrent un moment, de la part de Berlin, les tendances ultra-

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 25 janvier.

montaines supposées au gouvernement français. Il avait pris alors de l'expérience; il sut être alerte et fit déjouer ce qui se tramait. Mais déjà en 1872 ses qualités personnelles cessaient de suffire à l'œuvre. Le président de la République ne pensa-t-il pas après coup, sans le dire, que nos intérêts se seraient trouvés plus heureusement placés dans les mains de M. de Gabriac? on serait tenté de l'affirmer en voyant la suite que prirent les choses.

A moins d'anticiper sur le cours des événements, ce n'est pas encore le lieu d'exposer ce que M. de Gontaut fit des instructions du 11 avril. Il faut dire toutefois qu'il chercha faiblement à voir le chancelier. Il se sentait assurément mal à l'aise avec lui à cause de la politique anti-ultramontaine de ce dernier, et il ne pouvait lui échapper qu'en retour il n'en était pas recherché. Il s'était donc un peu ouvert avec M. Delbrück, bien que sans insister puisque ses instructions étaient telles, mais il avait eu l'occasion de converser longuement avec le comte d'Arnim, tout frais arrivé à Berlin, et il s'était laissé dissuader par ce dernier de s'adresser à M. de Bismarck en ce moment. La lettre de M. Thiers lui ayant tracé cette marche : « Je n'ai « pas besoin de vous dire qu'il faut mettre sur tout « cela une main bien légère et être renseigné sans « cependant trop laisser voir d'impatience », M. de Gontaut crut certainement obéir pour le mieux par des rencontres avec son collègue d'Allemagne, et il dut se sentir allégé quand le comte d'Arnim le détourna d'aller de l'avant. En répondant le lendemain au Président, il dit avoir tâché « plus qu'il ne l'aurait voulu » de bien pénétrer le comte du détachement avec lequel il parlait. Son patriotisme, en effet, était

au-dessus de son expérience, à laquelle ne pouvaient pas suppléer d'incontestables facultés d'esprit. Mais il va devenir évident que parler ainsi au comte d'Arnim c'était faire son jeu, non le nôtre. Le 16 avril, tandis que le chancelier s'étonnait et allait se montrer presque indisposé qu'on ne lui dît rien, l'ambassadeur, qui venait de rendre compte confidentiellement à M. de Rémusat de sa conversation avec le comte d'Arnim, demandait s'il fallait en rester au conseil de s'abstenir ou bien rechercher positivement une audience; mais le lendemain, annonçant son pli par une dépêche télégraphique au Président lui-même, il précisait délibérément la situation par ceci : « M. d'Arnim m'a dit un mot me portant à croire qu'il serait préférable d'attendre un peu avant « d'entamer des questions de ce genre avec M. de Bismarck ». Et l'indécision entre agir et attendre va durer longtemps. Dans la correspondance de ce moment entre Versailles et lui, le continuel retour de l'avis de sa part qu'il attend l'audience de M. de Bismarck et ne l'a pas reçue, et l'invitation constante de Versailles à voir ce dernier et à s'ouvrir à lui, prêteraient à railler si l'on ne regardait pas à la fin. Mais pour voir la fin il faudra traverser six semaines.

Lorsque M. Thiers indiquait à M. de Gontaut de s'enquérir au plus près possible des désirs du prince de Bismarck pour les 3 milliards, il ignorait l'état des esprits à la cour de Berlin. Après toutes ses explications et en présence des faits, il semblait en droit de penser que l'on n'en était plus à douter sérieusement de nos intentions, à arguer même sans sincérité de la solidité de son pouvoir et de l'incertitude de sa durée. De même quant à la reconstitution de notre armée et

á l'accroissement de son budget. La reconstitution de l'armée, jamais, depuis le premier jour, il n'avait caché que ce ne fût son devoir immédiat. La fermeté mise à le dire en pleine infatuation des victoires n'avait pas été, bien plus, sans en imposer assez au vainqueur pour que la considération et le consentement de celui-ci fussent comme forcés par cette fierté de vaincu. L'augmentation du budget de la guerre était la conséquence naturelle, et dans ce discours à l'Assemblée, signalé comme justifiant les suspicions du roi Guillaume, il n'y avait rien dont le Président se fût tu jusqu'alors. C'était le 16 mars, au début de la discussion du budget de 1872, le premier qui ait été dressé après la défaite, en rentrant dans l'ordre régulier. Notre état militaire était à refaire, le gouvernement ne proposait de crédits nouveaux qu'à cette unique fin. L'Assemblée nationale aussi rentrait dans l'ordre habituel, c'est-à-dire dans l'ornière, familière à la plupart des parlements, de déclarer exagérés les chiffres du gouvernement. M. Thiers avait dû dire par suite que, hormis un seul, tous les chiffres d'augmentation résultaient des obligations imposées par les événements, que ce seul en question provenait de l'initiative du gouvernement et qu'il concernait l'armée, mais que l'on n'en pouvait différer l'emploi. Il entendait si peu dissimuler cet emploi qu'il en donnait tout haut le détail : indemnités aux départements envahis; réparations des murailles ou des forts de Paris; fermeture de notre frontière maintenant ouverte; matériel perdu ou hors de service qu'il fallait remplacer ou changer; et en terminant cet exposé il l'avait justifié par ceci que, « même sous les malheurs que nous subissions, nous ne pouvions pas être oublieux jus-

qu'à ne point tâcher de nous replacer dans la situation où, pour la première fois, nos drapeaux et nos armes avaient reçu non une humiliation, mais le plus grand dommage qu'ils eussent jamais essuyé ».

Pour quelque nation que ce fût se trouvant frappée comme la nôtre, n'importe quel gouvernement mû par l'amour de son pays aurait tenu ce langage, n'importe quelle monarchie qui eût régné sur nous l'aurait parlé. Certes M. Thiers y avait mis la chaleur communicative qui contrastait tant chez lui avec l'apparence, et dont on l'avait toujours vu prodigue quand la France était en jeu : « Au lieu d'en être embarrassé « devant vous, s'était-il écrié, je m'en honore, parce « qu'il y a un vrai patriotisme, un vrai courage à venir « demander à un pays déjà aussi chargé que le nôtre « de se charger davantage pour avoir une armée ». Mais si quelque chose était loin de sa pensée, c'était incontestablement l'idée d'une menace; ses dernières paroles ne le marquaient pas avec moins de feu. Le roi Guillaume avait assurément lu avec des yeux prévenus, pour trouver des déclarations inquiétantes dans ces mots, sur lesquels l'orateur était descendu de la tribune : « Et cela, Messieurs, ce n'est pas pour la « guerre, ce n'est pas pour la revanche, dont je vois « le mot imprudemment écrit, imprudemment pro« noncé par beaucoup de gens. Oui, je le dis devant « l'Europe, parce que si je le dis ici, à cette tribune, « c'est que je l'ai déjà dit à tous les représentants des « puissances : oui, nous dépensons pour l'armée, « mais ce n'est pas pour la guerre. J'engage ma « parole d'homme et celle de mon pays. Non, ce n'est « pas pour la guerre, mais c'est pour que la France « reprenne la situation qu'elle a toujours eue dans le

« monde, pour que, quand la France croit avoir une « armée, ce ne soit pas une illusion, mais que ce soit « une armée véritable. Il n'y a donc dans le budget « de 1872 rien que nous ayons à cacher, il n'y a rien « qui ne soit votre ouvrage; il n'y a qu'un point sur « lequel des dépenses puissent nous être imputées, ce « sont les dépenses que l'armée exige, ce sont les « efforts que nous avons faits pour rendre à l'armée « française la vigueur de constitution qu'elle a eue « autrefois, qui lui a fait défaut un moment, mais « qu'elle retrouvera, je l'espère, grâce à votre patrio- « tisme et à vos lumières. »

Il n'y avait rien là de nouveau pour les militaires allemands, rien de différent du langage que M. Thiers avait tenu au vainqueur aussitôt les préliminaires de paix signés, à savoir que même abattue par la défaite comme elle l'était, la France ne pouvait pas rester sans se refaire une armée.

CHAPITRE X

Rencontres intempestives avec le comte d'Arnim.

M. Thiers revient aux avis de Nancy; nouvelles instructions données à M. de Gontaut. — Pourquoi ces autres instructions sont tardives. — M. de Gontaut est abusé par l'ambassadeur d'Allemagne. — Mauvais vouloir régnant à notre égard en ce moment; lettre émue de M. Thiers à notre ambassadeur. — Documents remis en même temps à M. de Saint-Vallier pour le quartier général, et explications parties pour Berlin en conséquence. — Manière d'être de M. de Bismarck en ce moment.

Les instructions du 11 avril étaient en route quand le pli de M. de Saint-Vallier, écrit le 12, apporta au Président les conseils instants de M. de Manteuffel de s'aboucher avec M. de Bismarck en personne. Le général n'avait jamais été aussi pressant ni semblé aussi autorisé à l'être; ce nouvel avis fit impression. M. Thiers ne trouva plus suffisante la manière qu'il venait de tracer pour motiver la démarche. La convenance de se rapprocher du mode préconisé à Nancy l'attirant, il rectifia, ses indications premières sans attendre. C'est d'aborder positivement le chancelier lui-même qui à cette heure lui parut être la bonne voie.

Il est sensible, qui plus est, qu'à ses yeux c'était urgent. Il le dit, toutefois, sans désorienter l'ambassadeur. Il précisa simplement mieux les considérations à tirer du marché financier, laissa comprendre que l'entremise du comte d'Arnim pouvait passer au second plan, voire être indifférente; mais il donna pour essentiel d'obtenir audience du chancelier et d'apprendre de lui quel intermédiaire il désirait que nous choisissions pour négocier; nous agirions par qui, comment et où il lui conviendrait. Le Président récrit à l'ambassadeur le 14 :

« Mon cher Monsieur de Gontaut,

« Je vous ai écrit ces jours derniers pour vous engager à faire une sorte d'ouverture, fort ménagée du reste, au cabinet prussien, relativement à la négociation financière qui devra, en anticipant l'acquittement de notre dette, amener l'évacuation de notre territoire. Je vous avais recommandé de procéder indirectement auprès de M. d'Arnim, ou de M. de Bismarck, de façon à n'avoir pas l'air d'ouvrir vous-même une négociation. Les circonstances se sont modifiées, et nous avons besoin aujourd'hui d'être fixés sur ce grave sujet. D'une part, des avis émanés d'une source à la fois *élevée* et *informée* nous portent à penser qu'il faut enfin prendre un parti, et de l'autre l'état du marché financier nous commande ou de différer ou de ne pas perdre de temps. La Russie vient de faire un emprunt; d'autres emprunteurs, États ou compagnies, peuvent vouloir puiser dans ce bassin des capitaux qui est aujourd'hui un vaste réservoir où coulent toutes les épargnes et d'où sortent toutes les richesses qui cherchent un bon placement. Mais il faut absolument

nous fixer pour tenir une conduite bien calculée, conséquente surtout, et au sujet de laquelle la politique et la finance se trouvent d'accord. Or, nous ne pouvons parlementer avec des gens de finance, sans savoir ce que veut M. de Bismarck, et parler à M. de Bismarck sans savoir ce que peuvent les financiers. Il faut pourtant rompre ce cercle vicieux, et c'est par M. de Bismarck qu'il faut évidemment commencer à le rompre, c'est à lui à dire s'il veut ou s'il ne veut pas aborder ce sujet.

« Il faut donc tout simplement vous adresser à lui par M. Delbrück, en disant à ce dernier que vous désirez voir le chancelier pour lui parler enfin de cette négociation, dont tout le monde parle excepté nous, Prusse et France, c'est-à-dire les deux parties les plus intéressées. Le motif de ce silence qui doit enfin cesser, le voici :

« On m'avait toujours dit que c'était avec M. d'Arnim qu'il fallait négocier. Plusieurs fois je lui dis à lui-même que nous attendions l'acquittement définitif du quatrième demi-milliard pour nous occuper de la seconde partie de l'indemnité de guerre. Il me répondit chaque fois que nous avions bien raison, et que cette première partie acquittée, on pourrait parler de la seconde. Nous en étions là lorsqu'il m'annonça son départ pour Rome. Ce voyage ne devait pas prendre plus de quinze jours, et nous dîmes qu'à son retour nous aborderions le grand sujet.

« Par des motifs que nous ignorons et qui sont tous (je le crois du moins) relatifs à la question catholique, le voyage de quinze jours a pris six semaines et on m'assure que M. d'Arnim n'est pas près de revenir. Il est temps cependant d'en finir, pour la raison que je

viens de vous dire, la nécessité ou de différer assez longtemps, ou d'opérer tout de suite.

« Ce n'est pas tout. D'après certaines sources, M. d'Arnim ne serait peut-être pas l'intermédiaire qui conviendrait le mieux à M. de Bismarck. Je n'en sais rien, et je ne voudrais pas que vous laissassiez pénétrer quoi que ce soit de ce doute, peut-être mal fondé. Mais par tout cet ensemble de motifs, voici comment je vous engage à procéder.

« Vous demanderez simplement et franchement à voir M. de Bismarck; une fois auprès de lui vous lui direz (ce qui est la plus naturelle manière d'entrer en matière) que nous voulons deux choses : nous acquitter, et faire cesser l'occupation étrangère, ce qui prouve évidemment notre désir ardent de la paix; que nous avions toujours attendu le retour de M. d'Arnim à Paris pour entamer ce sujet, que ce retour ne semble pas prochain, et que cependant nous avons besoin d'être fixés pour qu'on ne prenne pas dans la bourse universelle l'argent que nous aurions hésité à y prendre nous-mêmes; que par cette raison nous nous adressons à lui sans détour, pour savoir s'il veut différer ou traiter de suite.

« Rien n'est plus naturel de notre part que de vouloir être fixés à ce sujet, et rien n'est moins embarrassant pour M. de Bismarck que de nous répondre, car ce n'est pas un grand crime que de refuser de l'argent.

« Si M. de Bismarck est prêt à traiter, vous lui demanderez de vous dire franchement quel est l'intermédiaire qui lui agrée davantage, et vous ajouterez que cette *persona grata* sera la nôtre. Seulement nous voudrions que la négociation fût conduite près de nous, les difficultés les plus grandes étant ici, au milieu des

capitalistes dont il faut avoir le concours. Il va de soi que la négociation, conduite ici, serait point par point communiquée à M. de Bismarck, et à chaque instant soumise à sa volonté.

« En demandant à connaître la *persona grata*, il ne faut pas avoir l'air de chercher à écarter M. d'Arnim, mais seulement l'air de gens qui cherchent à s'aboucher avec un intermédiaire ayant toute la confiance du tout-puissant chancelier.

« Ainsi, tout l'ensemble de nos motifs pour entrer en matière est celui-ci : nous avons besoin d'être fixés pour donner aux capitaux un rendez-vous ou prochain ou éloigné.

« Ce motif si naturel, si avouable nous ayant décidés à parler, nous parlons directement, franchement à celui duquel nous voulons avoir une réponse.

« Et enfin s'il répond oui, nous lui demandons une seconde chose, c'est de nous dire le négociateur qui lui agréerait davantage; ce négociateur sera le nôtre.

« Nous serions plus satisfaits de traiter à Paris, près du marché des capitaux; mais nous sommes prêts à traiter où et par qui on voudra.

« Cette mission ne me semble pas bien difficile à remplir, et sans en faire un mystère impénétrable nous ne voudrions pas, cependant, qu'elle fût annoncée par la fenêtre à tout l'univers.

« Si on vous questionne sur l'état de la France, vous pouvez dire qu'elle n'a jamais été plus tranquille, et vous direz la pure vérité.

« Adieu de cœur.

« A. THIERS. »

Malheureusement, tout cela, on l'a indiqué plus haut,

10

correspondait à une situation presque passée; la minutie des indications données à l'ambassadeur ne pouvait servir à rien. La première fois que M. de Manteuffel avait conseillé de voir M. de Bismarck, on aurait peut-être réussi. Les rapports qu'avait liés le chancelier avec le quartier général permettent de penser que, saisi tout de suite d'un plan de paiement des 3 milliards et d'évacuation qui lui aurait souri, il l'aurait fait aboutir. Maintenant c'était tard, soit eu égard aux idées qui régnaient autour de l'Empereur Guillaume et aux dissidences qui en résultaient, soit à raison d'un autre ordre de faits. Quand le général de Manteuffel avait été interrogé en si grand détail, c'était au début des impressions qui se manifestaient; M. de Bismarck voulait peut-être se voir à même d'y opposer des informations positives, en tout cas être fixé exactement. A l'heure actuelle s'ouvrait une période compliquée, M. de Manteuffel en avait eu sans doute le pressentiment à Berlin, et c'est pourquoi il faisait tant engager M. Thiers à se hâter.

Notre ambassadeur avait-il position pour savoir les choses ou pour s'en rendre compte? l'interrogation se pose en découvrant qu'il lui faut arriver jusqu'au 3 juin pour être éclairé. Et encore n'apprend-il alors le mot de l'énigme que par un de ses collègues. Il va traverser cette énigme six semaines durant sans y voir clair, bien plus sans s'apercevoir qu'il n'y voit pas. L'énigme, c'était que relativement aux affaires de France les idées du chancelier n'étaient plus suivies; qu'opinions et dispositions ne venaient plus de lui et régnaient contre son avis, mais que comme il n'était guère possible d'agir sans lui malgré le grand désir qu'en auraient eu nombre d'adversaires nés de sa grande puissance, on

avait besoin d'attendre qu'un accord s'établît plus ou moins avec lui, avant de rien commencer avec nous. En tout cas les dispositions n'avaient jamais été aussi défavorables. Le roi y tenait le premier rang. « Aucun « doute n'est possible, écrivait à cet égard M. de Saint-« Vallier à M. de Rémusat, encore le 4 juin; les sen-« timents de défiance et d'irritation le possèdent tout « entier; son entourage partage la conviction où il est « d'une prochaine reprise de la guerre; MM. de Man-« teuffel et de Treskow ont à cet égard des informa-« tions bien inquiétantes et d'un caractère certain. »

C'est dans ces conditions que M. de Gontaut, ayant timidement, comme ses instructions du 11 avril semblaient le porter, tâté le terrain auprès de l'*alter ego* du chancelier qu'était alors censément M. Delbrück, avait rencontré le comte d'Arnim. Dès ce moment il est tout entier dans les mains de celui-ci. Le 16 avril au matin, il informe Versailles par un télégramme que « l'ambassadeur impérial va partir pour Paris, que son gouvernement est disposé à accepter la négociation, que seuls nos armements militaires ont fait un peu hésiter ». Il y avait de quoi rasséréner, après les informations reçues de Nancy. Cependant, le télégramme parti, l'ambassadeur revient sensiblement sur cette bonne nouvelle. Il a appris d'abord que le comte d'Arnim diffère de partir, et puis qu'il colporte jusque dans le corps diplomatique des propos sur nos armements, sur l'état politique en France, sur le peu de propension qu'en conséquence il se sent à y retourner. M. de Gontaut récrit donc aussitôt et, rapprochant dans son esprit les circonstances, ces propos, le long séjour que le comte d'Arnim vient de faire à Rome, les violences réitérées des journaux italiens contre

nous à la suite des journaux allemands, en particulier contre M. Thiers depuis son dernier discours à l'Assemblée nationale, il croit, on l'a lu déjà, que « tout cela doit appeler sérieusement l'attention ». Il vient tout au plus, alors, de voir arriver la seconde lettre de M. Thiers, celle du 14; ce même jour 16, il fait partir à l'adresse des Affaires étrangères le rapport qui rend compte au long de la conversation par laquelle le comte d'Arnim l'a convaincu de ne pas aborder actuellement le chancelier. Le lendemain 17, il connaît la lettre du 14 avril; c'est alors qu'il interroge télégraphiquement M. de Rémusat pour savoir si, maintenant qu'on est au courant de son entretien avec son collègue allemand, les instructions restent les mêmes. Tout en ajoutant qu'il n'était pas « d'avis de différer beaucoup », il faisait remarquer, on se le rappelle, que d'après le langage de ce dernier il croyait préférable d'attendre.

On serait surpris que M. de Gontaut, donnant de son collègue, la veille, une idée peu encourageante, s'en fiât maintenant à lui avec cet empressement, si l'on ne supposait pas l'ambassadeur persuadé qu'il a dans le comte d'Arnim le confident de M. de Bismarck, conséquemment l'intermédiaire grâce auquel il avancera nos affaires. On doit présumer aussi que ce dernier le recherchait, et on se l'explique. Il était inévitable que devant les dissidences du monde politique de Berlin, le comte d'Arnim, rentrant soudain de Rome, se trouvât fort perplexe. M. de Bismarck se tenait à Varzin, en sortait à peine : nulle direction de ce côté. A la cour, un concert de suspicions et de défiances envers la France, et notoirement sous les auspices du roi. Quelle voie tenir? Le comte d'Arnim devait tout

au chancelier, mais comment aller dans un autre sens que celui où se trouvait le souverain? Tout était donc avantage pour lui à nous savoir par cœur, et c'est ce que lui procurait la fréquentation de M. de Gontaut. Le parti qui entourait le roi ne voulant pas de la direction de M. de Bismarck et cependant ne pouvant se résoudre sans lui, il convenait aux deux côtés que nous fussions retardés dans les propositions que nous pourrions faire. C'était certainement ce que souhaitait le parti militaire, puisqu'il visait surtout à la durée du *statu quo*; M. de Bismarck l'eût gêné s'il s'était trouvé à même de jeter soudain sur le tapis des propositions sortables de la France. De son côté, le chancelier eût pu être gêné aussi de recevoir ces propositions en ce moment, où il n'aurait rencontré qu'obstacles contre elles. Le comte d'Arnim emploie donc son art à persuader M. de Gontaut d'attendre. On peut s'étonner, toutefois, que ce dernier fût si peu renseigné sur ce qui existait autour de lui, quand son rôle consistait si essentiellement à le découvrir, et qu'à cet égard il s'en rapportât si pleinement aux paroles de son collègue.

Le compte rendu de ce premier entretien qui a convaincu l'ambassadeur, est d'un homme du monde s'exprimant fort bien et sachant parfaitement relater ce qui s'est dit, mais dont la sincérité eût eu besoin d'être mise en garde par plus d'habitude. M. de Gontaut avait invité le comte d'Arnim à un dîner de l'ambassade; celui-ci vient en remercier son collègue, qui voit immédiatement là l'occasion de suivre les instructions du 11 avril. « Le cas s'offrait tout naturellement, « écrit-il, de s'assurer aux sources les plus sûres et « sans paraître prendre la question en mains, des vues

« du cabinet de Berlin. » Tout d'abord M. d'Arnim dit qu'il diffère son départ : il a encore affaire avec M. de Bismarck, « empêché jusqu'à ce moment par ses occupations de l'entretenir des choses de France ». Alors M. de Gontaut l'interroge : entamera-t-il sincèrement les pourpalers avec M. Thiers, ou bien l'intention de M. de Bismarck est-elle d'ajourner? Sur quoi M. d'Arnim, avec l'apparence, d'ailleurs, d'un bon vouloir évident, se jette dans des réponses où un diplomate moins neuf aurait reconnu des faux-fuyants ou bien l'absence de mandat. Ce sont les paroles vagues des conversations pareilles : « dispositions positives à écouter des propositions sérieuses; dès qu'il rentrera à Paris il traitera avec M. Thiers; du reste il va parler à l'Empereur à ce sujet; en ce moment, à la vérité, le souverain n'est pas sans une certaine inquiétude sur votre réorganisation de l'armée; vous avez plus de soldats que nous, un budget militaire de 464 millions ». Aux explications raisonnées que lui donne aussitôt M. de Gontaut sur ce chapitre, aux chiffres précis qu'il lui développe, M. d'Arnim répond par de nouvelles assurances qu'une très certaine intention de traiter anime son gouvernement; après quoi il revient aux considérations dilatoires : « les affaires pareilles sont toujours longues; celle-ci, commencée par lui à Paris, devra se terminer à Berlin; malgré tout, la négociation ne marchera pas toute seule; il ne faut pourtant pas perdre courage, etc. » Quoi qu'il en soit M. de Gontaut regarde comme « une bonne fortune » d'avoir eu M. d'Arnim pour interlocuteur, « soit que celui-ci eût mission du chancelier, soit qu'il exprimât son opinion personnelle ». Il trouve même cet entretien « préférable à une audience du prince de Bis-

marck, car avec ce dernier, la conversation aurait eu un caractère officiel gênant pour le rôle qu'il entendait conserver ».

Il n'est nulle part visible qu'à Versailles on ait trouvé à redire à cette manière de redouter l'audience de M. de Bismarck; mais de loin, aujourd'hui, peut-on penser de même? Il ne paraît guère douteux que si l'audience eût été possible au lieu de la conversation des deux ambassadeurs, elle aurait produit plus de résultat. A la suite de ce récit, dont la conclusion était de différer, l'ambassadeur faisait part de ce qu'il savait des impressions régnantes. Il en parlait dans des termes en retard sur ceux venus de Nancy et moins affirmatifs; ses informations, en effet, étaient d'ouï-dire, tandis que les autres partaient de source. Mais les siennes confirmaient trop bien celles-ci pour que l'on n'en fût pas frappé. « Une appréhension plus « ou moins sincère sur notre réorganisation militaire, « continuait-il, se manifeste depuis une quinzaine de « jours dans l'opinion publique et semble avoir gagné « jusqu'aux hommes d'État et au gouvernement lui-« même; les confidents habituels du chancelier m'en « parlent; des membres du Conseil fédéral m'ont ex-« primé des doutes sur la nécessité où nous nous sup-« posons d'avoir une telle armée, ce dont l'Europe « pourrait concevoir des soupçons; les affaires catho-« liques sont probablement au nombre des choses qui « préoccupent, mais très certainement la moins impor-« tante n'est pas celle de nos armements. » Il y a ceci à noter, toutefois : l'ambassadeur pense que M. de Bismarck n'a pas personnellement ces inquiétudes; il se demande néanmoins si ce n'est pas ce dernier qui mène le mouvement et il cherche dans quelles visées : « Le

« chancelier de l'Empire affecte-t-il des inquiétudes « qu'il ne ressent pas en réalité, veut-il s'en servir « comme d'un moyen de peser sur les négociations, « comme d'un motif pour refuser l'évacuation com- « plète du territoire? je suis porté à le croire. »

C'était de partout que venaient les avertissements. La presse de Londres ne les apportait pas moins incriminants contre nous que celle d'Allemagne. On se voyait donc, à Versailles, dans l'obligation de s'expliquer encore sur nos intentions et sur nos actes. A une heure où il semblait que les plus légitimes motifs existaient de se croire près d'entrer en pourparlers, et où l'on avait les plus positifs moyens de tenir les conventions qu'on offrirait, on retombait sous la nécessité de réfuter de nouveau ce que l'on croyait avoir définitivement écarté. M. Thiers se sentait atteint dans sa personne par ces défiances incurables, autant que dans la fierté de son pays par les visées d'occupation prolongée et suspecte qu'elles paraissaient révéler. Il prend immédiatement un double parti : d'abord, attendre un peu à Berlin, ainsi que les explications de l'ambassadeur l'indiquent; ensuite utiliser les bons offices du quartier général pour faire arriver autour de l'Empereur des renseignements pouvant enfin convaincre. Il va laisser M. de Gontaut maître de choisir son moment, libre d'agir quand et comment l'opportunité lui en apparaîtra. Aux précédentes instructions il ajoutera uniquement ce qui est commandé par « le dernier aspect des choses ». Dès le 18 au matin il lui télégraphie dans ce sens en annonçant qu'il va lui écrire. Après cela, il appellera à Versailles le comte de Saint-Vallier pour combiner avec lui le reste. C'est toutefois avec une émotion reconnaissable sous sa

simplicité habituelle, qu'il répond à l'ambassadeur. Celui-ci est autorisé à procéder *quand* et *comme* il le trouvera convenable, quand le moment propice pour parler et agir lui semblera venu : « Nous n'en « sommes pas à un jour, à une semaine ni même à un « mois près, quoique un retard d'un mois puisse en- « traîner celui de plusieurs mois. » En effet on approchait de l'époque où à Versailles l'Assemblée se mettrait en vacances; à Berlin, M. d'Arnim l'avait dit aussi, le souverain et le chancelier prenant leur résidence d'été, rien ne se ferait plus. Mais revenant aux affirmations qu'il a tant de fois données, aux indéniables intentions de paix de son gouvernement et de toute la France avec lui, le Président revendique dans des termes vibrants comme ceux qu'il a fait entendre à la tribune, le mois précédent, le droit qui appartient au pays de se refaire une armée alors que cette armée ne menace personne, qu'elle est visiblement défensive, limitée à l'état militaire normal qu'a toujours voulu avoir ce pays. Avec le comte de Saint-Vallier il entrera dans de minutieuses supputations de chiffres; leur destination est le cabinet militaire du roi Guillaume par la voie du quartier général. Ici il parle pour le gouvernement politique de Berlin; il n'a besoin que des généralités, mais il y apporte le feu du patriotisme et l'accent de sa propre dignité [1] :

« Mon cher monsieur de Gontaut,

« Nous avons reçu, M. de Rémusat et moi, votre lettre particulière, le compte rendu de votre conver-

1. Versailles, le 18 avril 1872.

sation avec M. d'Arnim et enfin vos divers télégrammes, et nous y avons trouvé plaisir et profit.

« Ce matin je vous ai adressé un télégramme pour vous autoriser à procéder *quand* et *comme* vous jugeriez convenable de le faire. Vous êtes homme de tact, vous êtes sur les lieux, vous êtes entouré de toutes les informations possibles, vous êtes donc parfaitement en possession de choisir le moment propice pour parler et agir. Nous n'en sommes pas à un jour, à une semaine, ni même à un mois près, quoique un retard d'un mois puisse entraîner celui de plusieurs mois. Mais il nous importe qu'on sache bien que nous sommes prêts à tenir plus que nos engagements. Nous avons payé les deux premiers milliards quelques mois à l'avance et nous sommes prêts à payer les trois derniers deux ans plus tôt que le terme convenu. Sans doute le désir de libérer notre territoire entre pour beaucoup dans cet empressement, mais le désir de prouver notre inébranlable résolution de maintenir la paix n'y entre pas pour moins. Apparemment que si nous songions à la guerre, nous ne serions pas assez simples, ayant deux ans de terme pour payer, pour donner tout de suite notre argent, c'est-à-dire de quoi solder deux ou trois campagnes à ceux qui devraient être sitôt nos ennemis. Si on ne comprend pas cela, il faut renoncer à se rendre intelligibles.

« Nous voulons la paix, nous devons la vouloir pour notre sûreté intérieure autant que pour notre sûreté extérieure. Le contraire serait de notre part de la folie. A mon âge, je ne puis désirer d'autre gloire, si je puis aspirer à en avoir, que celle de pacifier mon pays, de lui procurer en un mot, non pas du bruit, mais du bonheur. C'est le bonheur seul qui lui rendra

des forces et qui remettra son moral. J'ai vaincu la démagogie par le canon; je ne vaincrai l'anarchie intellectuelle et morale que par un long apaisement. Je comprends cela, et si je ne le comprenais pas, je n'aurais pas signé la paix que j'ai signée, le cœur déchiré, mais l'âme haute parce que je savais qu'il n'y avait pas autre chose à faire.

« Quant à nos prétendus *armements* ce n'est pas parler la langue française que les qualifier de ce nom. On fait des armements quand on augmente ses forces, et qu'on les augmente dans les vues d'une action prochaine. Mais je m'occupe à reconstituer la force militaire de la France d'après des vues que j'expose depuis quarante ans, et que j'ai toujours qualifiées *pied de paix de la France.* Nous aurons avec notre manière de compter à peine quatre cent mille hommes effectifs; nous sommes loin de les avoir aujourd'hui, et c'est ce chiffre que nous n'avons jamais cessé d'avoir, jusqu'à l'époque où pour payer l'expédition du Mexique nous avons laissé tomber tous nos effectifs. Or dans notre système, qui n'est pas celui des Prussiens, c'est tout au plus de quoi avoir sept cent mille hommes au pied de guerre, dans l'hypothèse d'un armement tout à fait extraordinaire. Que diraiton si, consentant au système du service obligatoire, je cherchais comme la Prusse, l'Autriche, la Russie, à mettre sur pied des forces fabuleuses de douze cent à quinze cent mille hommes, et davantage? Je veux une armée limitée en nombre, mais solide, disciplinée, et aussi capable de maintenir l'ordre au dedans que notre indépendance au dehors.

« On parle de nos dépenses fort accrues. Sans doute elles le sont, mais la gendarmerie et les forces de

police de Paris prennent, dans cette augmentation de soixante-quinze millions, au moins vingt-cinq. La garde impériale supprimée a dû être remplacée par des régiments de ligne, et tout compte fait, nous n'aurons que l'effectif antérieur à la guerre du Mexique. Si on en déduit les hommes en *congé de convalescence* (ce sont les blessés restés à la suite des corps en attendant leur pension) nous n'avons que l'effectif des années de paix de l'Empire. Apparemment qu'on ne nous demandera pas de renoncer à notre situation dans le monde, et même à notre indépendance! Jamais on ne m'a dit un mot qui eût un sens pareil pendant la douloureuse négociation de la paix, ni dans les négociations de tout genre qui ont suivi. Certes, on doutait que nous pussions tenir nos engagements, payer la somme exorbitante de cinq milliards; on en doutait, eh bien! *nous pouvons*, nous voulons la payer, nous allons la payer, et on nous chercherait querelle parce que nous voulons reconstituer notre pays moralement, matériellement, politiquement! Jamais on ne l'avait essayé, jamais pareille insinuation n'avait été tentée, et j'espère bien qu'on ne la tentera pas aujourd'hui.

« Songez que presque tout notre armement en fusils a été détruit ou pris, que notre artillerie de campagne est à refaire tout entière, que nous avons Strasbourg et Metz à suppléer, et que pour tout cela il faut de l'argent et du temps, hélas! bien du temps, beaucoup plus que je n'en ai à vivre.

« Personne assurément n'a de comptes de ce genre à nous demander, mais comme tout bon voisin a le droit de compter sur un bon voisin, et de s'ouvrir franchement à lui sur ce qui peut l'inquiéter, vous pouvez, si on vous amène franchement, loyalement

sur ce terrain, y suivre ceux qui voudront vous y entraîner et leur parler à cœur ouvert. Qu'on m'envoie ici qui on voudra et je fournirai tous les éclaircissements qu'on pourra désirer. Du reste M. d'Arnim entend tout. Qu'il vienne et je lui donnerai toutes les satisfactions imaginables et cela avec les états à la main.

« Ainsi, pour finir, je vous dirai que nous vous laissons libre de choisir les *meliora faciendi tempora*, pourvu qu'on sache que nous sommes prêts à traiter au jour qu'on voudra, et que par conséquent ce n'est pas à nous qu'il faudra s'en prendre, si laissant passer le temps de traiter, la *saison financière* en un mot, nous étions reculés de six mois. Qu'on sache aussi qu'en laissant circuler des bruits fâcheux, percer des défiances sans fondement, on diminue d'autant nos moyens de payer.

« Adieu, mon cher monsieur de Gontaut, croyez à toute mon amitié.

« A. Thiers. »

Le comte de St Vallier est à Versailles le 19 avril. Il a laissé le général de Manteuffel animé des mêmes sympathies pour nous qu'auparavant, et du même culte pour la personne de M. Thiers. Le 15, le comte avait été convié à dîner avec l'état-major, afin d'entendre porter à l'allemande la santé du chef de l'État; le général s'était levé en disant : « Je suis heureux de « boire à la santé de M. le Président, de ce grand « citoyen, de ce patriote illustre, qui n'a pas d'enfants, « comme Épaminondas, mais qui laissera comme ce « héros antique des filles immortelles. Je l'admire et « je le révère de toute mon âme et je lui suis attaché

« profondément par l'estime et par l'affection; dites-« lui que le vieux Manteuffel fait des vœux ardents « pour son bonheur, pour sa santé et pour sa noble « et précieuse existence [1]. » Le 20, le commissaire extraordinaire revient à Nancy, rapportant au sujet de l'état militaire qu'avait en vue le budget, de la main du Président lui-même, tous les chiffres désirables, outre la multitude des informations verbales dont il pouvait devenir nécessaire de les éclairer et de les soutenir. Pendant sa courte absence, la lettre de M. de Bismarck en date du 17 est arrivée au quartier général; par suite il retrouve M. de Manteuffel plus empressé encore de s'entremettre pour nous [2]. Ils dépensent ensemble une journée à combiner comment le général pourra le mieux agir à Berlin pour répondre efficacement à ce qui semble désiré par le chancelier et, par là, réparer l'abstension où le comte d'Arnim a poussé M. de Gontaut. Le soir même M. de St Vallier, espérant faire cesser le retard, télégraphie ceci aux Affaires étrangères : « *Pour être remis d'ur-« gence au Président*. Pour des motifs que je dévelop-« perai dans une lettre, il serait nécessaire que M. de « Gontaut ne tardât pas davantage à faire auprès du « prince de Bismarck la démarche que vous aviez « prescrite. Cette démarche est attendue par le chan-« celier; il ne s'agit pas d'ailleurs de négocier, mais « de dire que nous sommes prêts à le faire en lui « demandant ses préférences sur le mode de négo-« ciation. Le retour de M. d'Arnim, qui est prochain, « n'a rien à voir avec cette démarche, sur laquelle

1. Saint-Vallier au Président (particulière), 17 avril 1872.
2. St-Vallier à M. Thiers, télégramme du 20 avril, 7 heures du soir.

« M. de Gontaut n'a pas à consulter M. d'Arnim. « M. de Manteuffel agit de son côté, mais son action, « pour être efficace, ne doit pas être isolée. St Val- « lier [1] ». Détaillant en effet tout cela, le jour d'après, dans une dépêche où il transcrivait le passage qu'on a lu plus haut de la lettre du chancelier, il expliquait qu'ayant rapporté au général, confondu de l'apprendre, ce qui s'était passé, les instructions envoyées le 11 mars à M. de Gontaut et comment l'ambassadeur s'était laissé détourner, ils étaient convenus que lui, Saint Vallier, rédigerait la nuit même un exposé, un *pro memoria* détruisant par des indications authentiques les idées qu'on se forgeait à Berlin relativement à nos prétendus projets militaires.

Il faut ici donner au long la parole au plénipotentiaire, car les faits méritent d'être retenus. Il a, bien évidemment, rempli auprès du commandant de l'occupation une mission convenue à la Présidence : « En « arrivant hier soir à Nancy, écrit-il, j'ai eu une « longue entrevue avec M. de Manteuffel, que j'ai « trouvé animé, comme toujours, des meilleures dis- « positions. Sachant combien il est sensible aux témoi- « gnages d'estime et de confiance qui lui viennent de « vous, j'ai commencé par lui dire que vous vouliez « connaître son sentiment avant d'agir à Berlin et « suivre ses avis dans cette circonstance, comme vous « les avez suivis en donnant à M. de Gontaut l'instruc- « tion qu'il a malheureusement tardé à exécuter. Je « lui ai dit qu'outre ses conseils, nous désirions son « concours et que je venais examiner avec lui dans « quelle mesure il pourrait nous le donner sans nuire

1. 21 avril, 5 heures du soir.

« à sa position personnelle ou à l'affaire elle-même en « éveillant les soupçons jaloux du prince de Bis- « marck ». Le général a écouté les explications du comte; il est persuadé de leur vérité, et quand il entend le récit de ce qui s'est fait il veut aussitôt y obvier : « .... M. de Manteuffel m'exprima un vif regret « que M. de Gontaut se fût ouvert à M. d'Arnim et « lui eût demandé son sentiment sur une démarche « qui était, en tout état de cause, un acte de courtoisie « et de prévenance envers le chancelier, une affirma- « tion de nos bonnes dispositions, une conséquence de « la communication antérieure de vos lettres : Com- « ment, m'a-t-il dit, M. de Gontaut n'a-t-il pas compris « que M. d'Arnim était la dernière personne à con- « sulter, puisque la démarche avait pour but de « demander au chancelier de choisir le négociateur « qui lui agréerait le mieux et devait être désagréable à « M. d'Arnim, qui voudrait être chargé de cette négo- « ciation pour grossir sa situation, nullement telle à « Berlin qu'il pourrait le souhaiter? Il est essentiel, « a-t-il ajouté, que M. de Gontaut fasse sans retard « cette démarche, qu'il voye le prince de Bismarck, « qu'il lui parle à lui-même; il n'a pas à s'en ouvrir « avec MM. de Thiele, d'Arnim ou tout autre, mais avec « le chancelier seul; des confidences faites à d'autres « ne peuvent, avec le caractère de M. de Bismarck, « que nuire au succès de l'affaire; pressez M. le Prési- « dent, puisqu'il a confiance en moi, d'inviter M. de « Gontaut à exécuter immédiatement et strictement « les ordres qu'il avait reçus. De votre côté, je vous « prie de mentionner cette circonstance dans votre « lettre afin que le chancelier sache que le retard qui « le surprend n'est pas du fait de M. le Président.

« M. de Manteuffel a ensuite adressé devant moi au « prince de Bismarck le télégramme suivant :

« *M. de St Vallier arrive de Versailles; il a vu le Président, qui demeure fidèle aux intentions annoncées dans ses lettres de janvier et de mars; il n'accepte pas plus que par le passé le service militaire obligatoire et il désire négocier aussitôt que possible pour le payement des trois derniers milliards et l'évacuation du sol français; j'ai prié M. de St Vallier de résumer dans une lettre les intéressantes informations qu'il m'a apportées; je vous enverrai confidentiellement copie de cette lettre si vous le jugez convenable.*

« En sortant de chez le général, j'ai eu l'honneur de « vous envoyer mon premier télégramme du 20 avril « à sept heures du soir. Hier, ma lettre prête, je suis « retourné chez M. de Manteuffel; il avait reçu dans « la matinée une réponse télégraphique du prince de « Bismarck à sa dépêche de la veille. Cette réponse « est conçue à peu près en ces termes :

Je vous remercie des renseignements que vous m'envoyez; je désire avoir la lettre de M. de St Vallier que vous me promettez et j'attends les communications de M. de Gontaut.

« Cette dépêche du chancelier m'a déterminé à vous « adresser aussitôt mon second télégramme daté d'hier « 21 à cinq heures du soir, dans le but de presser la « démarche de M. de Gontaut.

« En même temps je me suis mis d'accord avec « M. de Manteuffel sur le texte de ma lettre; nous « avons éliminé tout ce qui pouvait offusquer le chan- « celier, mis en lumière ce qui pouvait lui plaire et « l'intéresser; le général m'a demandé deux copies de « ce long exposé, l'une destinée au prince de Bismarck,

« l'autre au comte de Moltke dont il lui paraît néces-
« saire de se concilier la puissante influence, en même
« temps que cette dernière communication conserve à
« ma lettre un caractère plus militaire que politique,
« ce qui est essentiel pour ménager toutes les sus-
« ceptibilités. Les deux copies de mon *pro memoria*
« accompagnées de lettres particulières du général,
« sont parties cette nuit pour Berlin; celle destinée
« au Cte de Moltke doit être placée sous les yeux de
« l'Empereur Guillaume.

« Je crois devoir, Monsieur le Président, vous
« envoyer une copie de mon travail, rédigé au moyen
« des notes écrites que vous aviez bien voulu me
« remettre et des informations verbales dont vous les
« aviez accompagnées. Je me suis attaché à faire de
« cet exposé la suite et la conséquence de vos lettres
« du 29 janvier et du 4 mars précédemment commu-
« niquées. Les modifications de forme et de fond
« apportées à quelques-uns des éclaircissements que
« j'avais recueillis de votre bouche sont le résultat des
« conseils de M. de Manteuffel, préoccupé de pré-
« senter les faits sous le jour le plus propre à inté-
« resser le chancelier sans exciter ses ombrages. Il
« ne reste plus maintenant qu'à attendre les effets de
« cette communication [1] ».

Il n'y a pas à douter, semble-t-il, que M. de Bismarck désirait lire le *pro memoria* du comte de Saint-Vallier. Pas davantage qu'il aurait voulu entendre l'ambassadeur de France, ceci du moins pendant un court moment. M. de Gontaut perdit-il ce moment pour s'être entretenu avec le comte d'Arnim par manière

1. Nancy, 22 avril 1872.

préparatoire? Le comte d'Arnim entendit-il le lui faire perdre? Était-ce avec mandat du chancelier ou pour servir le parti qu'eût embarrassé l'accès de l'ambassadeur de Versailles auprès de M. de Bismarck? Les documents français sont muets en cela, les futurs récits allemands pourront seuls préciser ce détail. Mais s'il faut penser que M. de Bismarck agit ici de ruse, sa duplicité aurait dépassé la mesure, car il faisait informer tout de suite M. de Manteuffel que le télégramme à lui adressé le 20 par ce dernier l'avait « extrêmement satisfait ». De plus, il invitait incontinent M. d'Arnim à ne plus retarder de partir pour Paris; n'étaient-ce là que des semblants? Peu importe à des Français la mémoire du prince de Bismarck; mais autre chose sont le journalisme ou la polémique, autre chose l'histoire, quoique celle-ci se soit souvent fiée à eux au lieu de regarder aux faits. Au risque que les faits tels qu'ils furent apparaissent autrement que l'on préférerait les trouver, il incombe à l'histoire de les montrer dans leur vérité. Même les documents français indiquent à tout le moins, chez le chancelier, des dispositions nullement semblables à celles des militaires et de la cour. Au moment où M. de Gontaut se laissait persuader de ne pas l'aborder encore, il le présentait comme étranger au débordement de craintes et de fausse irritation alléguées contre nous. M. de Manteuffel exprimait aussi cette opinion quand il conseillait avec persistance le contraire du comte d'Arnim. Seulement, on savait que M. de Bismarck changeait d'humeur très soudainement, et plus ou moins justement on en tenait compte. Peut-être les futurs historiens allemands se demanderont-ils si cette sorte de mouvement contre nous ne fut pas quelque

chose d'ourdi contre son crédit politique. Le 26 avril, il arrête sa conversation écrite avec le commandant de l'occupation en lui adressant, mande M. de St-Vallier, un « remerciement général[1] »; et comme M. de Manteuffel avait alors expédié à Berlin les explications catégoriques de M. Thiers sur la prétendue question de nos armements, le commissaire extraordinaire pouvait écrire en même temps à M. de Rémusat : « En « le remerciant avec cordialité de lui avoir envoyé « l'intéressante communication de M. de Saint-Vallier, « qu'il examine avec le soin qu'elle mérite, et dont il « sera tenu compte[2] ». M. de Bismarck n'annonçant point qu'il répondrait au général, ce dernier en inférait qu'il ne se souciait pas de laisser les négociations se suivre par Nancy; effectivement, des correspondances privées apprenaient qu'il bornerait là ses communications avec lui et aviserait ultérieurement avec M. de Gontaut ou avec le comte d'Arnim. Mais un article de la *Correspondance provinciale* tendait à ôter leur importance aux rumeurs qui incriminaient nos intentions. M. de Saint-Vallier reflète l'impression du quartier général en signalant, dans cet article, un indice du peu de véracité accordé à ces rumeurs de la part du chancelier.

Ne supposer en tout cela que calcul, duplicité à la Frédéric II, un nouveau piège tendu à l'Europe par l'auteur de la dernière guerre pour faire croire l'Allemagne menacée et se jeter sur la France à peine armée, n'était-ce pas prêter plus que de mesure à cet incontestable riche? On était cependant porté à le faire, on

1. St-Vallier à M. Thiers, télégramme du 23 avril.
2. 29 avril.

y arrive bientôt. Les hommes publics n'échappent pas au renom qui résulte de leur caractère. Obscurités, résistances, obstacles, c'est à M. de Bismarck, à ses calculs, à ses faussetés, que de confiance on attribuera tout. Le chancelier ne dirigeant plus le courant : conception pareille ne fût venue ni à M. de Gontaut à Berlin, ni à Nancy au quartier général. M. de Bismarck était à Varzin, en sortait à peine, s'y tenait renfermé ; sa santé fut mise en avant pour l'y retenir : il ne paraît pas douteux que ce fut faute de pouvoir, à Berlin, maîtriser le désaccord. On ne le dépeignait pas moins rejetant de là sur ses doublures, à notre évident désavantage, la tâche de traiter avec nous sous sa dictée, en paraissant personnellement à l'écart. Lui seul probablement, fixera, s'il y tient, l'opinion à cet égard. Des choses singulièrement sérieuses, tout autres qu'affaires de malade, l'occupèrent durant cette retraite volontaire. Il avait alors poussé déjà loin une de ses grandes entreprises intérieures, il la suivit à cette distance et en engagea une autre non moins rude à conduire. Quand les négociations avec nous prendront tout à fait cours, on devra se demander si l'inflexibilité qui y fut apportée vint vraiment de lui. Ou plutôt, car les faits authentiques feront défaut jusqu'à ce que les Allemands eux-mêmes les fournissent, il faudra avoir pu chercher dans les documents futurs si, à cause des autres entreprises qu'il menait, et quoique en dissidence à notre sujet avec les conseillers alors écoutés du roi, il ne jugea pas utile, pour se faire suivre lui, de suivre ceux-ci à son tour.

11.

CHAPITRE XI

Ce que l'ambassadeur d'Allemagne conseille à son gouvernement.

Raison que pouvait avoir le comte d'Arnim de revoir M. de Gontaut avant de revenir à Paris. — Dispositions rapportées par le comte à l'ambassade à l'égard de Versailles; pourquoi on l'y accueille à l'opposé des avis de Nancy. — Impression de M. Thiers; il envoie M. de St Vallier au comte d'Arnim; conversation étrange de l'ambassadeur avec le plénipotentiaire. — Le comte d'Arnim conseille à sa cour la restauration napoléonienne; réponse de M. de Bismarck.

M. de Gontaut, en attendant de savoir si les instructions du Président datées du 14 avril étaient maintenues, avait revu le comte d'Arnim. Ils ne se quittaient plus. Un nouveau télégramme le 18 et une lettre étendue le 20, montrent l'ambassadeur français en rapports suivis avec son collègue. D'après ce télégramme, des doutes auraient cependant dû lui venir. M. d'Arnim lui a dit n'avoir « encore causé avec M. de Bismarck que des affaires d'Italie, à peine parlé de celles de France, qu'il ne partait donc pas pour Paris ». Il s'est fait voir, d'ailleurs, toujours disposé à entrer, quand il sera là, en négociations « sur des

propositions sérieuses » ; mais il est à peine revenu sur la question des « armements », et cela surtout frappe M. de Gontaut. Celui-ci nous croit par là même dans les meilleures voies et ne regarde pas au reste. Le comte d'Arnim a-t-il vraiment vu le chancelier, absent de Berlin pour tout le monde? Il ne se le demande point, et surtout il n'a pas à l'esprit que son collègue soit venu l'abuser.

Or, ce jour-là, le comte d'Arnim avait des raisons de se présenter sous ce bon aspect. Des puissances européennes commençaient à se préoccuper que l'Allemagne fût si peu pressée de sortir de France. M. de Bismarck n'en était certainement pas à l'apprendre. Autour du roi l'on s'en doutait moins, ou bien on ne pensait pas devoir s'y arrêter; néanmoins, un fait récent avait dû y faire penser, et c'est peut-être ce qui amenait cette fois le comte d'Arnim. Il avait insinué, en effet, que son gouvernement tenait à négocier directement avec nous, « sans intervention « même amicale d'une autre puissance [1] ». C'était dit en passant, pour M. de Gontaut ç'avait été sans portée. Dans la visite d'après, le comte était devenu plus explicite et s'était presque plaint. A Pétersbourg le général Le Flô, qui représentait la France, avait dit un mot de notre situation au prince Gortshakow; celui-ci ne s'en était pas tu avec le représentant de l'Allemagne, et la chose, mandée à Berlin, avait, paraît-il, un peu préoccupé. M. d'Arnim se faisait-il simplement l'écho indifférent de ce petit émoi? ce n'est guère probable. Il semblait plutôt avoir mandat de nous prévenir. « Nous avions tort, disait-il, de mêler les

1. Gontaut à M. Thiers, télégramme du 18 avril.

« autres à ce qui n'intéressait que l'Allemagne et « nous, puisque les autres prévenaient immédiatement « l'Allemagne; il ne devait s'agir que de négociations « directes, sans besoin de personne [1]. » L'observation eût peut-être fait réfléchir quelqu'un de plus habitué que M. de Gontaut aux entretiens de ce genre. Mais on n'a pas à s'étonner qu'au contraire il n'en ait conçu que plus de confiance, car c'est l'effet que ses informations produisirent à Versailles. Non seulement on n'y rechercha pas plus que lui si, par hasard, il n'y avait pas à Berlin une intention d'empêcher notre ambassadeur d'agir; on fit davantage.

M. de Saint-Vallier avait annoncé l'ordre donné au comte d'Arnim de regagner l'ambassade; dès ce moment on revint aux idées qui avaient fait paraître antérieurement essentiel de diriger M. de Gontaut vers celui-ci, au contraire des conseils de Nancy. A un télégramme demandant de la part de M. de Manteuffel, le 25, si notre ambassadeur avait été invité à faire définitivement la démarche attendue et ce qui en était résulté, M. Thiers répondait aussitôt à son commissaire extraordinaire qu'il avait « écrit à Berlin « dans le sens indiqué, mais en laissant à M. de « Gontaut le soin de n'agir que dans la mesure com- « mandée par les circonstances ». C'était presque froid, étant si bref; mais le lendemain M. de Rémusat mandait plus explicitement à M. de Saint-Vallier [2] : « M. le Président m'a tenu, Monsieur, au courant des « entretiens qu'il a eus avec vous et de votre corres- « pondance avant même que vous eussiez eu la bonté

1. Gontaut à M. Thiers, lettre du 20 avril.
2. 26 avril 1872.

« de m'en donner communication. Nous avons dû
« faire grand profit de vos informations et régler en
« conséquence nos instructions à Berlin. La lettre de
« M. de Bismarck que le général en chef vous a mon-
« trée, semblait ne pas laisser de doute sur la con-
« venance de mettre M. de Mauteuffel dans la confi-
« dence de nos vues et des ouvertures que nous
« faisions à son gouvernement. Cependant... tout en
« sachant qu'il ne vient rien que de sage, de bien-
« veillant, de généreux de la part de M. de Manteuffel,
« je sais aussi qu'il peut se faire quelqu'illusion sur
« son crédit à Berlin. L'humeur de M. de Bismarck
« est défiante et fantasque. M. d'Arnim est très jaloux
« de ce qui se fait à Nancy. Il ne négligera rien pour
« indisposer le chancelier contre tout ce qui ne viendra
« pas de lui, contre tout ce qui ne passera pas par ses
« mains. Je vous engage à suspendre pour le moment,
« et jusqu'à ce que nous soyons mieux instruits, toute
« invitation à M. de Manteuffel à prendre l'initiative
« de nouvelles instances. Du reste, c'était même avant
« d'avoir reçu vos avis que nous avions écrit à M. de
« Gontaut de s'adresser directement à M. de Bismarck.
« Il doit tout soumettre à sa décision, la forme, le
« lieu, la date de la négociation, le choix des négocia-
« teurs, etc., etc., et tout cela, bien entendu, sans
« exclure M. d'Arnim, qui annonce son départ pour
« demain et se dit tout prêt à entrer, en arrivant, en
« négociations. Il y a déjà plusieurs jours que M. de
« Gontaut a fait une ouverture générale à M. Delbrück
« et l'a prié de demander pour lui une audience au
« chancelier. Il ne l'a pas encore obtenue; vous savez
« que c'est chose assez difficile. D'ailleurs, tous les
« renseignements que M. de Gontaut recueille autour

« de lui sont favorables. Veuillez agréer, etc. « Ai-je « besoin de vous dire de remercier chaudement, « tant en mon nom personnel qu'au nom du gouver- « nement, M. le baron de Manteuffel de son interven- « tion toujours si judicieuse, si utile, si concluante « dans tout ce qui regarde nos plus importantes « affaires ».

Pour autrement parler, on était convaincu de voir arriver le comte d'Arnim imprégné des vues de M. de Bismarck; on lui prêtait le même crédit que lui attribuait M. de Gontaut; on s'étudiait de nouveau à ne pas lui fournir prétexte aux ombrages suscités chez lui par l'ingérence supposée du quartier général. M. Thiers s'illusionnait-il jusqu'à croire que la négociation se déroulant entre l'Allemand et lui il la conduirait mieux que personne? Ce n'est pas probable, ayant déjà tant remis à d'autres qu'à lui la mission d'agir. Ce qui doit plutôt être présumé, c'est que son ministre des Affaires étrangères et lui-même se reprirent à considérer que le retour du comte d'Arnim ramenant les choses à la règle diplomatique, le mieux était d'y rentrer.

Il a été expliqué comment les attachés de l'ambassade d'Allemagne à Paris, aussi bien ceux de la carrière que les attachés militaires, puisaient à des sources ou infimes ou mensongères les indications qu'ils envoyaient à Berlin sur la politique et sur la situation du gouvernement. Les nombreux agents par lesquels ils étaient doublés au dehors dans cette besogne ne s'informaient pas à meilleurs endroits : la correspondance des uns et des autres, ni vérifiée ni redressée pendant la longue absence du comte d'Arnim, avait aisément favorisé l'inquiétude que le parti

de M. de Moltke s'appliquait à répandre. Présent, l'ambassadeur n'eût-il pas sanctionné leurs dires? la suite va fournir plus d'un motif de croire qu'il l'aurait fait. L'ordre lui avait bien été donné de revenir, mais ce n'était pas que l'accord fût rétabli à Berlin entre les avis du chancelier et les idées du parti militaire. L'ambassadeur eût donc été, entre les deux courants, plus perplexe de loin que de près. Préoccupé surtout de lui-même, il aurait sans doute estimé conformes à ce que l'on souhaitait autour de l'empereur ces dires défavorables. Jusqu'au jour où il recevra l'avis d'entretenir positivement le gouvernement de Versailles des propositions que celui-ci entend faire, il va pratiquer les doubles jeux, pas toujours loyaux, dans lesquels les natures médiocres cherchent l'habileté. M. de Gontaut, faute de deviner son collègue d'Allemagne, avait dirigé Versailles dans une voie ingrate en laissant penser que l'on aboutirait par le comte d'Arnim.

Le 26 avril, ce dernier était allé annoncer à M. de Gontaut son départ positif pour le lendemain. Il lui avait, mandait celui-ci le même jour, « protesté de la confiance que lui inspiraient M. Thiers et son gouvernement », ajoutant seulement « qu'il était malaisé de la faire partager à l'Allemagne [1] ». Arrivé à Paris le 29 ou le 30, il voit le Président presque aussitôt. Il commence dès lors la suite de manœuvres qui, atteignant à la fin M. de Bismarck lui-même, amèneront le chancelier à poursuivre contre lui sa vindicte. On avait reçu alors de M. de Gontaut d'autres plis inspirant l'espérance. Ses relations avec le comte d'Arnim

1. Gontaut à M. Thiers, 26 avril.

ne mettaient pas obstacle à ce que, dissuadé de rechercher davantage une audience du chancelier, il s'employât à nous disculper, auprès du plus grand nombre d'oreilles possible, des intentions qu'on nous imputait, à pénétrer des explications de M. Thiers le plus de personnages politiques qu'il en pourrait rencontrer. Répandant ses explications dans le corps diplomatique, il avait vu l'ambassadeur anglais Oddo Russel « en admiration devant la vitalité de la France », et il croyait, en relatant cela, être en droit de dire : « Il y a de la détente ». La veille, il est vrai, un membre du conseil fédéral lui avait répondu que « ces bruits de guerre et de refroidissement des relations entre la France et l'Allemagne n'étaient que bruits de Bourse [1] ». Il avait pu donner verbalement à M. de Moltke lui-même les raisons et les chiffres dont il était muni, qui plus est faire lire à l'un des aides de camp du roi et au grand chambellan la lettre du Président écrite le 18, où les arguments les plus concluants s'ajoutaient à l'émotion patriotique. L'un comme l'autre ils s'étaient montrés « touchés et frappés, *très* « *frappés* de la netteté des réponses et de leur accent « de sincérité », au point que le grand chambellan lui dit aussitôt : « Le roi est trop sage et trop clairvoyant « pour attacher de l'importance à tous ces bruits et « pour s'occuper de votre organisation militaire [2] ».

Ce devait donc être avec beaucoup d'espoir que l'on voyait arriver à Versailles l'ambassadeur d'Allemagne. On peut assurément affirmer que M. Thiers lui esquissa tout de suite l'un au moins des moyens

1. Rapport du 19 avril.
2. Lettre particulière de l'ambassadeur à M. Thiers, 27 avril.

de libération pour lesquels il était en mesure. Mais dans ses visites à M. de Gontaut, le comte d'Arnim s'était ménagé deux restrictions et avait arrêté sa conduite d'après elles : la première, cette difficulté à faire partager à l'Allemagne la confiance qu'il disait ressentir quant à lui; la seconde, l'affirmation réitérée « qu'il serait prêt à entamer des pourparlers sérieux « sur des propositions sérieuses ». Dès sa première conversation avec le Président, nulle proposition de celui-ci ne serait « sérieuse », pour l'ambassadeur, tant que ce dernier n'aurait pas de Berlin l'avis positif, tout au moins une indication de la tenir pour telle, ni l'Allemagne ne serait prête à avoir la confiance nécessaire.

On ne saurait encore rien du rôle que s'était tracé ou que s'arrogea ainsi le représentant impérial, si l'instruction de son procès n'avait pas été rendue publique. Les faits, toutefois, se sont déroulés, pour Versailles, dans l'ignorance de ce qu'a révélé cette instruction; pour les faire connaître il faut se placer dans les mêmes conditions, et ne parler qu'après coup de ce qui est ressorti de ce procès, dont il ne s'en est guère fallu qu'on ait loué l'ambassadeur d'Allemagne par éloignement envers M. de Bismarck. L'indécision visible du comte d'Arnim dans les entretiens, le vague de ses réponses étonnent et inquiètent de suite M. Thiers. Étant un peu souffrant, pendant quelques jours empêché de le recevoir, il mande à Versailles M. de Saint-Vallier et le lui envoie, dans la pensée que familier avec les esprits allemands celui-ci tirera du comte quelque chose de plus, tout au moins verra plus clair dans ses paroles. Pendant une première visite, l'indisposition de M. Thiers fait tous les frais de la con-

versation de l'ambassadeur. Il est visible qu'il en a formellement inquiété Berlin; il s'en montre préoccupé au point de vue général, il ne quitte pas ce terrain. M. de Saint-Vallier le revoit quelques jours après; alors, c'est un autre thème. La santé du Président n'inspire plus de crainte à personne, il le constate et il s'est empressé de l'écrire. Il ne tarit pas d'amabilités pour son visiteur, mais pas davantage de doutes sur la solidité du pouvoir présidentiel, sur l'optimisme dans lequel on a tort, croit-il, de se complaire en assurances, comme au reste le fait M. Thiers lui-même. A ses yeux, le désir de recommencer la guerre est évident de la part du pays, attesté partout, et ses propres impressions sont puisées, il ne le cache pas, chez des membres de l'Assemblée nationale; elles le retiennent absolument de conseiller à son gouvernement l'évacuation, autrement dit d'abandonner le gage dont il est en possession. M. de Saint-Vallier rend compte soigneusement de cette seconde entrevue au Président; sa lettre restera l'un des rares documents positifs des menées d'alors. « M. d'Arnim, écrit-il, après avoir exprimé de nou- « veau et avec autant de chaleur que sa nature le lui « permet, sa gratitude de ma double visite, les remer- « ciements de son gouvernement pour les services que « mon intervention à Nancy rend à l'occupation et « m'avoir chargé de compliments pour MM. de Man- « teuffel et de Treskow, a immédiatement abordé la « question affaires et négociations..... Il m'a dit que « j'avais eu raison de soutenir, lors de ma dernière « visite, que les craintes conçues à Berlin (*santé de « M. Thiers*) n'étaient nullement fondées, et a ajouté « qu'il avait immédiatement envoyé à son gouverne- « ment ces nouvelles rassurantes. — Le langage du

« Président lui a paru excellent, mais trop optimiste « en ce qui touche ses rapports avec la Chambre et sa « confiance dans une issue satisfaisante des difficultés; « il ne peut, quant à lui, partager cette confiance ni la « faire partager à son gouvernement; il sait en effet « *par quelques députés qui lui font l'honneur de causer* « *avec lui*, que les esprits sont très montés et qu'il « n'y a aucune tendance à la conciliation; il craint « plus que jamais qu'une crise ne soit prochaine.

« Longue dissertation sur l'état alarmant du midi « de la France, sur les craintes justifiées des conser- « vateurs, *sur leur désir de voir se prolonger l'occupa-* « *tion allemande, puisque, si elle cessait, la Chambre* « *devrait se dissoudre et que des élections radicales se-* « *raient à redouter*. Phrases sur les avantages que « nous retirons de l'occupation, qui nous assure le « maintien de l'ordre. Cette situation l'empêche de « conseiller à son gouvernement d'accueillir une éva- « cuation immédiate et totale contre une anticipation « de payements; il a pleine confiance dans la sincérité « du Président, mais il se défie du pays, il le croit « animé d'une soif ardente de guerre et de vengeance; « toutes ses informations le lui disent et il ne croit « pas que l'Allemagne doive renoncer au gage terri- « torial qu'elle détient [1]. »

C'est déjà au milieu de mai que le comte d'Arnim tient ces propos, et M. de Saint-Vallier en souligne à bon droit de tristement caractéristiques, non uniquement de l'attitude de l'ambassadeur, mais encore de la morale politique des régions parlementaires, après les leçons que le pays avait pourtant reçues. Évidemment

1. St-Vallier à M. Thiers, 14-15 mai 1872.

la correspondance de l'ambassadeur, depuis le retour de ce dernier, n'avait visé encore qu'à ôter toute confiance à Berlin dans le gouvernement de la France. A la vérité, il s'était employé parallèlement à démontrer l'opportunité de travailler à la restauration d'un gouvernement tout autre. C'est ce qu'apprennent authentiquement les pièces de son procès. Le 6 mai il est à Paris depuis à peine une semaine, et déjà il a vu le maréchal Bazaine ou ses familiers, il sait ce que celui-ci pense des choses. Il mande alors tout de suite à Berlin qu'il a contredit M. Thiers sur la solidité du pouvoir qui lui est déféré, sur le plus ou moins de garantie que ce pouvoir offre pour l'avenir, et il développe, comme étant l'intérêt véritable de l'Allemagne, le conseil de « hâter l'inévitable changement gouvernemental » par le rétablissement de l'empire napoléonien. C'est son rapport n° 70 qui formule ce plan, ce même jour 6 mai 1872 [1]. Il reprend à l'appui les dénigrements qui faisaient le fond de son rapport du 22 janvier. Il s'agit de procéder à la manière de 1814 pour les Bourbons, c'est-à-dire de telle sorte que « la « présence des troupes allemandes dans le pays donne « encore l'occasion d'exercer une influence sur la « crise ». Non, toutefois, que ce soit à faire sans avoir conclu « un arrangement préalable avec le gou- « vernement actuel pour le payement et la mise en « sûreté des trois milliards », le gouvernement que l'on aura contribué à relever étant de nature à garantir ensuite ce payement mieux qu'aucun que ce soit. Plus préoccupé d'ailleurs de son but que de logique, il fournit une démonstration étudiée du manque de con-

1. *Procès d'Arnim*, p. 41 à 45.

sistance caractérisant pour lui le gouvernement avec qui il faut conclure l'arrangement préalable. La plume à la main, M. d'Arnim est dans son élément. Il met de l'art à exposer, du raffinement à amener les malices. Avec une recherche de rédaction évidente il explique que ce gouvernement n'a pas d'autorité et point de durée possible. Il déprécie, par les raisonnements qui foisonnent alors dans les partis d'opposition, les considérations de politique intérieure où il prétend que le Président de la République est entré avec lui, les illusions que celui-ci se fait de son influence sur l'Assemblée. Le plus prochain avenir, pour lui, appartient non aux d'Orléans, non à un bourgeois notable comme Casimir-Perier : à Gambetta tout simplement, c'est-à-dire « à la démocratie rouge », mais plutôt à Napoléon. Il avoue bien qu'il ne sera pas « très facile de diriger les événements de telle sorte « que l'Empire puisse réellement sauter en selle au « moment opportun »; seulement, l'Empire « compte que l'Allemagne lui viendra en aide dans son propre intérêt, et il ne faut pas repousser ses avances, étant de tous les partis le seul qui recherche ouvertement l'appui de celle-ci et inscrive dans son programme la réconciliation avec elle ».

Ainsi, le comte d'Arnim a été pressé par son gouvernement d'aller recevoir les propositions du Président de la République afin que l'on puisse être fixé sur elles, et sans tarder il propose, tout simplement, le plan de celui des partis que le gouvernement auprès duquel il est l'organe de son pays a moralement pour mandat non pas même d'écarter, mais avant tout de combattre. C'est tout de suite qu'il fait cela, car il en a déjà parlé avant ce rapport du 6 mai, où on lit

textuellement : « Mon opinion déjà exprimée est que « nous ne devons pas repousser les tentatives faites « par les bonapartistes pour entrer en relations avec « nous ». Or il n'y a aucune trace que son gouvernement lui en ait à aucun moment donné l'idée. A-t-il pensé plaire à M. de Bismarck, en reprenant ainsi les données essayées avec l'Impératrice l'année d'auparavant par le chancelier? Est-ce une combinaison dans laquelle il est entré pendant son séjour à Rome et à Berlin, et qu'il a rapportée en France engagé d'avance à y jeter le poids de sa situation? Ou bien, est-il persuadé qu'il répond ainsi, avec une supériorité qui frappera, aux désirs de sa cour en face de l'ambiguïté ou de l'irrésolution qui y règnent? Rien ne l'a encore fait connaître. Une vérité, c'est qu'en prônant si ouvertement cette solution, qui n'est pas uniquement la plus contraire, mais encore la plus ennemie pour le gouvernement auprès duquel il est accrédité, il ne lui vient pas à l'esprit qu'il fait commettre une félonie à son gouvernement à lui envers celui de Versailles, et que, le jour où son rapport deviendra public il fera supposer que des trames se nouaient dans le gouvernement de Berlin, ou de la part de certains de ses agents élevés, pour entraver la libération de la France au profit de la politique qui s'efforçait d'ouvrir une nouvelle régence de Reine-Mère.

L'ambassadeur avait-il même parlé à sa cour des propositions de M. Thiers? On ne le dirait pas, à voir la réponse que fait immédiatement M. de Bismarck. Le chancelier en personne s'empresse de lui écrire. Sa dépêche est du 12. Lui, si surpris il y a trois semaines à peine du silence de M. de Gontaut, souhaitant encore le 21 avril de le voir venir, ayant invité le comte

d'Arnim à regagner l'ambassade pour entrer en pourparlers, il ne dit pas un mot de cet objet qu'il était impatient d'aborder. S'en fût-il tu à ce point si l'ambassadeur en eût parlé? Mais il a hâte d'écarter le représentant de l'Allemagne de la pente où il a mis le pied. Il commence là une tâche à laquelle il va être plus d'une fois obligé de revenir avant d'y renoncer et de frapper, la tâche de redresser les affinités politiques dont cet agent, qui lui doit sa position, fera étalage à l'encontre des vues de son gouvernement et, bientôt, à l'encontre du chancelier lui-même. Il répond d'abord au sujet du maréchal Bazaine, par un pli particulier qui manque, malheureusement, aux pièces du procès, car il aurait quelque prix pour l'histoire de ce temps. Mais le chancelier entend tracer dès à présent la conduite que doit tenir l'ambassade envers le gouvernement français; il écrit donc officiellement aussi, et il résume comme ceci la conduite à suivre : « L'intérêt de l'Allemagne est de ne pas ébranler le gouvernement présent aussi longtemps qu'il représentera la volonté d'exécuter loyalement le traité de paix; ce qui viendra après lui devra se légitimer à nouveau dans ce sens ». Il va de soi, après cela, les choses étant ce qu'elles sont, que le chancelier ajoute : « Il n'y a nulle raison « d'exclure le parti bonapartiste ou de l'affaiblir ou de « lui nuire, et une politique sortant de cette réserve, « prenant fait et cause pour lui, aurait ce résultat ». L'Allemagne voulant au-dessus de tout être payée, peu lui importait alors de qui elle recevrait sa créance; elle n'avait pas fait difficulté, au mois d'avril 1871, de se tourner vers la Commune; maintenant que d'autres partis se croient près d'enlever le gouvernement elle ne veut s'en aliéner aucun.

On ne savait rien de tout cela à Versailles, on ne sut pas davantage d'autres aménités dont le comte d'Arnim fut encore prodigue. Quand, deux ans après, M. Thiers les connut en même temps que tout le monde, il les regarda certainement avec la mansuétude qu'à la fois sa bonhomie naturelle et l'expérience des hommes lui inspiraient. Il arriva cependant que l'ambassadeur, poursuivi, alla lui demander son témoignage et des conseils; le Président rentré dans la vie privée se borna à charger un tiers de le recevoir [1]. Par la conversation de M. de Saint-Vallier avec l'ambassadeur, on avait, à la Présidence, l'aveu du peu de cas que ferait celui-ci des propositions qu'il entendrait. Trop haute pour sa portée politique, à moins qu'il ne la trouvât pas assez actuelle et profitable, la conception des rapports de l'Allemagne avec la France à laquelle s'attachait M. de Manteuffel. Rapprocher du nouvel empire allemand par de bons procédés cette France vaincue, mais dont le passé tenait tant de place et que personnifiait, semblait-il, l'homme d'État sous le gouvernement de qui elle s'essayait à un nouvel ordre politique, cela n'avait sur lui aucune prise. On se fait l'idée de ce que devait ajouter d'éléments aux appréhensions que l'entourage militaire de l'Empereur Guillaume fomentait contre nous la correspondance officielle de cet agent ennemi. Elle n'était probablement pas sans trouver sa confirmation dans la correspondance privée du comte d'Arnim, et les renseignements partis d'autour de lui y mettaient le comble. La situation s'aggravant par là de jour en jour, l'écho

1. Ce fut à Genève, où M. Thiers se trouvait. M. Barthélemy Saint-Hilaire le suppléa dans cette audience.

en arrive à Nancy au point d'y jeter de nouveau l'émoi. Il faut entendre cet écho pour juger par quelle complication d'incidents et d'inquiétudes passait le gouvernement de Versailles simultanément ou coup sur coup et sans pouvoir y obvier, comment ses propositions avaient été écoutées à Berlin et dans quel esprit on les y avait reçues.

CHAPITRE XII

La clef de l'énigme.

Nouvelles et légitimes inquiétudes ; avis donné à Nancy par M. de Moltke que nous abusons Berlin par de fausses négociations. — M. Thiers à M. de Saint-Vallier sur ses entretiens avec le comte d'Arnim. — Explications détaillées adressées ensuite par le Président à M. de Gontaut; le jeu du comte d'Armin. — Révélation des choses à notre ambassadeur par celui d'Angleterre; ce qui s'était passé, assurances données que « l'affaire va marcher ».

La discussion de la loi militaire durait encore à l'Assemblée nationale à la fin du mois de mai. Elle prenait presque tous les moments du Président de la République, de sorte que M. de Saint-Vallier se retenait de l'en distraire. Le 27 cependant, les impressions semblant s'aggraver à Berlin, il ne résiste pas à l'en prévenir. M. de Manteuffel et le général de Treskow lui répètent depuis plusieurs jours que « leurs nouvelles d'Allemagne sont mauvaises, que les méfiances « augmentent envers nous, que les suppositions « de l'arrière-pensée chez nous de recommencer la « guerre se multiplient; on répète que nous n'avons « pas fait de propositions sérieuses pour l'anticipation

« des payements et que nous cherchons à endormir « la vigilance du gouvernement prussien au moyen « de fausses négociations; dans l'entourage de l'Em- « pereur les militaires s'agitent et le souverain est en « proie à de graves préoccupations ». Pour l'un comme pour l'autre des deux généraux, ces informations viennent de l'entourage de l'Empereur ou de la cour même, et malgré les déclarations et les explications réitérées de notre commissaire extraordinaire les officiers supérieurs du quartier général en sont pénétrés. Elles troublent le commandant en chef. M. de Saint-Vallier vient de le trouver plus ému encore, ayant reçu du comte de Moltke une lettre confidentielle qui a bouleversé ses idées. Cédant aux instances du plénipotentiaire, il lui a fait connaître que M. de Moltke lui recommandait « de prendre des pré- « cautions, la probabilité d'une reprise d'hostilités de « la part de la France paraissant augmenter ». Suivant le conseiller militaire de l'Empereur d'Allemagne, nous n'avons pas « fait de propositions « sérieusement acceptables pour le payement des « trois derniers milliards et la libération du territoire; « tout se borne à des conversations; des renseigne- « ments *sûrs* reçus à Berlin ne permettent guère de « douter que les appétits de revanche augmentent « dans la population française et au sein de l'Assem- « blée nationale, que le service militaire obligatoire « va être voté et immédiatement appliqué, que le « gouvernement français fait activement des prépara- « tifs militaires, que l'armée française est déjà plus « belle et plus forte qu'avant nos écrasants revers, « que nous l'augmentons journellement et que, ces « jours derniers, entre autres, nous avons fait revenir

« d'Algérie des troupes éprouvées ». Dans ces renseignements « sûrs » invoqués par M. de Moltke, sont évidemment ceux du comte d'Arnim, ceux qu'il a développés au comte de Saint-Vallier il y a dix jours. M. de Moltke ne s'en cachait sans doute pas au commandant de l'occupation, car celui-ci mettait pour condition absolue à la communication qu'il venait de faire, qu'elle fût tenue assez secrète pour que l'ambassadeur n'en pût pas avoir la moindre notion : « Surtout, m'a-t-il dit, ajoute M. de Saint-Vallier « quant à M. de Manteuffel, si vous écrivez à M. Thiers, « faites en sorte qu'il ne laisse pas même soupçonner « au comte d'Arnim que je vous donne connaissance « d'une telle lettre; cela serait nuisible pour tout le « monde et, quant à moi, ma position serait certaine-« ment compromise ».

Ainsi, c'est tout simplement un garde à vous de guerre que le véritable chef de l'armée allemande, celui qui a l'oreille de l'Empereur, peut faire résonner à celles du commandant de l'occupation les derniers jours de mai, après un mois de présence espérée décisive du comte d'Arnim à l'ambassade. Nous n'avons pas fait de propositions sérieuses, nous menons de fausses négociations pour endormir l'Allemagne et nous sommes près de reprendre les hostilités! Ce terme de « propositions sérieuses » est, dirait-on, le mot de passe des projets que l'on a contre nous. Le comte d'Arnim l'a prononcé le premier jour à M. de Gontaut [1], il le lui a redit le surlendemain [2], il vient de le lui répéter au moment de partir pour Paris [3]. Est-ce

1. Télégramme de Gontaut du 16 avril.
2. *Id.*, du 18.
3. Lettre de Gontaut du 25.

afin de mieux illusionner l'ambassadeur de France, qu'en ce même moment il lui a protesté aussi qu'il « regrette les bruits absurdes mis en circulation par la presse anglaise et les flétrit »? Or, ces bruits « absurdes », c'étaient exactement ceux des précautions militaires que M. de Manteuffel avait été avisé de prendre. Cependant, à cette date du 27 mai le comte d'Arnim avait eu plus d'un entretien avec le Président de la République. Après la seconde visite de M. de Saint-Vallier, l'ambassadeur avait demandé audience à M. Thiers pour le lendemain, et dès ce jour-là entendu dans tout leur développement les propositions que le gouvernement de Versailles projetait de faire. Outre la première, que l'ambassadeur connaissait déjà, il y en avait deux autres au choix de Berlin, toutes les deux non moins incontestablement réfléchies et l'une, au moins, en rapport avec des modes et des garanties de payement qui se recommandaient de préférences antérieurement indiquées comme étant celles de M. de Bismarck. Il faudrait pouvoir lire dans les dépêches allemandes, pour dire ce que le comte d'Arnim avait fait de tout cela. Mais M. Thiers, au reçu des avis de M. de Saint-Vallier, ne peut se rendre compte que l'on pense à Berlin comme les informations de ce dernier le lui montrent. Immédiatement il détaille, voici comment, ce qui s'est passé entre lui et l'ambassadeur :

« Mon cher Monsieur de St-Vallier,

« Quoique retenu du matin au soir par la discussion de notre loi militaire, je prends un moment pour vous écrire, et répondre aux alarmes dont vous êtes pleins à Nancy.

« Rien de vrai dans ce qu'on écrit de Berlin. Nous ne songeons nullement à la guerre, et la preuve c'est toujours que nous voulons payer, que nous n'avons pas même commencé autour de Paris les travaux que les deux derniers sièges rendent nécessaires, que, tandis qu'il faudrait avoir comme les Prussiens une artillerie de campagne se chargeant par la culasse, nous n'avons pas fondu une seule pièce de canon, qu'en un mot, toute notre sollicitude est dirigée vers les choses d'avenir, vers les choses fondamentales et durables qui intéressent notre grandeur, et qui toutes supposent de longues années de calme et de paix.

« Tous ceux qui disent le contraire trompent ou se trompent. Je dis cela en honnête homme, et sur la foi de l'honneur.

« Nous n'avons fait, dit-on, que des propositions illusoires, et sans rien de sérieux.

« Que M. de Manteuffel en juge.

« Nous avons proposé de faire un emprunt de 3 milliards en 5 pour 100 (forme d'emprunt qui a déjà réussi), dont le produit serait directement versé de mois en mois dans les mains du gouvernement prussien, et qui pourrait l'être totalement en trente mois, terme indispensable pour ne pas s'exposer à une crise financière.

« Rien n'était plus simple et plus sérieux que cela et on ne nous a pas répondu.

« Nous avons ensuite, d'après divers renseignements qui nous faisaient supposer que d'autres formes de payer seraient préférées en Allemagne, nous avons proposé 1 milliard en 5 pour 100, 1 milliard en un emprunt avec lots, et enfin 1 milliard en valeurs étrangères déposées au Trésor de Berlin, ajoutant,

que nous ne tenions à aucune forme, et que celle qui ajouterait au mérite d'être praticable le mérite de convenir au gouvernement de l'Empire, serait par nous acceptée.

« Pas de réponse encore.

« Enfin, comme nous demandions une réponse, on nous a dit, en effet, que ces propositions n'étaient pas jugées sérieuses parce que nous ne disions pas un mot de l'évacuation, de la manière d'y procéder, et du temps qu'on y mettrait.

« Franchement, ce n'était pas à nous à prendre l'initiative sur ce point. C'était nous qui avions à payer, et, sur ce point, c'était à nous à nous expliquer. C'était aux Allemands à évacuer, et c'était à eux à s'expliquer à cet égard.

« Pourtant, sur ce sujet encore, nous avons parlé et indiqué que nous admettrions que l'évacuation n'eût pas lieu d'un seul coup, et tout entiere le même jour. Depuis, on a paru trouver nos propositions sérieuses, et nous avons toute raison d'espérer qu'un accord est possible et prochain. Mais, dans aucun cas, il ne peut être question de la guerre, et on ne peut en parler sérieusement.

« Quant à nous, nous n'y pensons pas, et nous ne pouvons pas supposer que le roi de Prusse, qui est non seulement un grand prince, mais un honnête homme, puisse y penser de son côté.

« Voilà la vérité tout entière, sans qu'il y ait dans cet exposé un atome en plus ou en moins.

« Recevez, mon cher Monsieur de Saint-Vallier, etc.

« A. THIERS. »

M. Thiers fut toujours plus confiant dans le résultat que n'osaient l'être ou se montrer ses auxiliaires. Par expérience de l'histoire et par intelligence des faits il a eu, dans toute cette œuvre de la libération, un sens des choses probables qui, sauf à l'égard du comte d'Arnim, ne s'est guère mépris. Il y puisa la patience, le sang-froid et, d'ailleurs, un grand moyen de soutenir les autres quand ils étaient troublés. Pourtant, est-il sûr qu'en ce moment il se crût aussi rapproché du but? A la même heure M. de Rémusat, qui ne parlait que d'après lui, n'exprimait pas la même confiance. Le ministre, à la vérité, était plus en rapports avec le comte d'Arnim et quotidiennement renseigné de plus de côtés que le chef du gouvernement; mais le même jour que ce dernier il écrivait à M. de Saint-Vallier, qui lui avait envoyé copie de sa lettre à M. Thiers : « Votre lettre s'accorde avec d'autres informations.... « Jusqu'où monte cette disposition implacable d'hostilité? je l'ignore. Est-elle même sincère chez tous « ceux qui la manifestent, et n'est-elle pas calculée « chez quelques-uns pour nous intimider, nous rendre « plus modestes dans nos prétentions et nous forcer « à nous contenter de peu? Cela est possible, mais « il est certain qu'à l'exception de M. d'Arnim qui « nous engage à conserver bonne espérance (sans « toutefois rien articuler de positif) pas une parole « même vaguement encourageante ne nous est venue « de qui que ce soit. M. de Bismarck est depuis long- « temps invisible et muet, et je vous avoue que « j'éprouve quant à moi la plus grande défiance. » On était donc dans l'obscurité, et presque au point de croire aux marques de l'intérêt que l'ambassadeur se donnait l'air de nous porter. Le ministre sollicitait

M. de Saint-Vallier de savoir par le quartier général et l'état-major si le roi et le chancelier suivaient vraiment l'impulsion de M. de Moltke : « Vous nous rendriez « un grand service. Nous aimerions à savoir si nous « ne devons rien espérer. Non qu'en ce cas nous dus- « sions renoncer à toute négociation. Notre devoir est « d'y persister jusqu'à un refus formel, afin de prouver « par nos actes notre sincère désir de maintenir et « de consolider la paix. Sur ce dernier point je vous « prie de continuer à être des plus explicites. Répétez « que nous n'avons pas fondu un canon, pas remué « une pierre pour élever un ouvrage nouveau ni « même opéré la levée d'hommes annuelle du temps « de paix. Enfin nous ne demandons qu'à nous « démunir le plus tôt possible des 3 milliards qui « nous mettraient certes en mesure de constituer d'ici « à deux ans un armement redoutable, si nous avions « pareille idée ». D'ailleurs, on restait persuadé que dans la personne du comte d'Arnim c'était vraiment à M. de Bismarck que l'on parlait. De là la même attention, encore, à ne laisser supposer à l'un ni à l'autre qu'en dessous nous nous adressions autre part, c'est-à-dire à M. de Mauteuffel : « Je n'ai pas « besoin de vous rappeler que les conversations que « vous pourrez avoir avec les autorités allemandes « doivent être calculées de manière à ne donner ni « à elles ni à personne la moindre idée que nous « songions à déplacer la négociation et à frapper à « plusieurs portes ». Deux jours après, le 1er juin, M. Thiers envoyait à M. de Gontaut les mêmes explications qu'il venait de donner à M. de Saint-Vallier. Entre les choses que sa lettre fait connaître en plus de cette dernière, la moins intéressante n'est pas le

jeu de M. d'Arnim, et combien, par désir de traiter, le Président s'en rendait la dupe.

Les négociations pendantes paraissent motiver ce pli; mais les clameurs allemandes sur le service obligatoire, les menaces de nouvelle guerre qu'elles font entendre en nous accusant de la méditer, l'occupent en premier lieu. Il est excédé de « cette sotte loi mili-« taire qui depuis huit jours le retient sur la sellette « de la Chambre ». Le défaut de temps l'oblige à prendre une heure entre deux séances, pour dire à l'ambassadeur « quelques mots indispensables à propos « de cette loi ». Sur quoi il continue : « On vous dira « peut-être à Berlin que j'ai tourné moi-même au « service obligatoire; dites bien qu'il n'en est rien et « que j'ai cédé les mots pour gagner les choses. » Il explique alors qu' « une sorte de coalition non délibérée mais réelle de la gauche et de la droite lui a imposé une commission engouée du système prussien; il a résisté quinze mois, mais s'il a cédé c'est parce qu'on lui a accordé de ne lever que la moitié de la classe, plus cinq ans de service au lieu de trois, et tout le fond de la loi est là; s'il avait résisté aux donneurs de conseil prêchant toujours l'union de la majorité et du pouvoir, il aurait vaincu toute cette cohue affolée qui sacrifie le bon sens, le vrai patriotisme au patriotisme de parade. Quoi qu'il en soit, il fera suffisamment prévaloir le système de l'armée de métier, qui est bonne pour l'ordre comme pour l'indépendance extérieure, sur l'armée tapageuse, au fond plus révolutionnaire que militaire ». Venant ensuite à nos prétendues préparations à la guerre, il entend que l'ambassadeur les nie sans se lasser. « Affirmez, et sur « l'honneur, que nous voulons la paix, que je la veux

« passionnément et que le pays ne la veut pas moins « que moi. Ajoutez que les partis la veulent également « et que M. Gambetta, dont on se fait un épouvantail « et qui n'a aucune chance, aucune d'arriver au pou- « voir, est aussi décidé pour la paix que moi. On se « fait à Berlin (de bonne ou mauvaise foi) des épou- « vantails. On prétend, suivant certains informateurs, « que nous préparons nuit et jour une *revanche* « *prochaine*. Répétez à satiété que c'est faux, absolu- « ment faux. On parle d'un canon de M. Thiers, qui « aurait la prétention de surpasser le canon prussien. « On dit que je suis si pressé que j'emploie pour les « affûts et les voitures du bois vert. Tout cela est « aussi puéril qu'absurde. » Renouvelant les démonstrations de fait qu'il a déjà données d'autres fois, et pensant à cette guerre que semblent rendre imminente les informations de Nancy, il ajoute de nouveau : « Affirmez donc sur l'honneur que nous voulons la « paix, que nous la voulons obstinément. De votre « côté, ayez l'œil ouvert sur ce qui se passe autour « de vous et voyez bien par vos attachés ou par vous- « même si quelque chose signifie des projets de guerre « prochaine. Elle serait bien inique, bien folle, bien « peu motivée, car on jetterait dans un abîme les « 3 milliards qu'on a encore à recevoir de nous, et « que la victoire elle-même n'en ferait pas sortir; « car il n'y a que la paix qui puisse permettre à la « France de les payer. Cette guerre serait si absurde « que je n'y crois pas du tout. Pourtant on cherche « quelquefois à nous en effrayer dans la négociation « entamée, et c'est le principal motif de ma lettre « d'aujourd'hui ». Après cela il retrace comme il l'a fait à M. de Saint-Vallier la suite de ses pourpar-

lers avec M. d'Arnim, et l'attitude gardé par ce dernier se voit beaucoup plus de face que tout à l'heure. Comment s'y est pris M. Thiers dès le début, c'est aussi plus indiqué : « J'ai posé d'abord le principe « que nous voulions payer, payer avant terme (c'est-à- « dire avant mars 1874) et payer dans la forme qu'on « voudrait à Berlin, en demandant comme condition « naturelle et nécessaire l'évacuation aussi prochaine « que le payement. Ce principe posé, je l'ai précisé « dans une première proposition ». C'est celle de l'emprunt en 5 pour 100, impliquant la libération en trente mois. Le Président a d'ailleurs ajouté que « si cette forme ne convenait pas il adopterait celle que préférerait le gouvernement prussien », et il a laissé à celui-ci « le soin de dire comment il entendrait l'évacuation ». Que cette première proposition ait été positivement envoyée à Berlin M. Thiers le croit; mais c'est moins que probable. L'on a d'autant plus lieu de le penser que le comte d'Arnim, il le dit, s'est empressé de venir expliquer qu'elle n'aboutirait pas : « Cette proposition formelle est restée sans réponse. « Un jour cependant M. d'Arnim est venu d'un air « soucieux me dire que cette proposition ne réussi- « rait probablement pas, qu'il n'avait aucune réponse, « mais qu'il le supposait. (Tenez ceci pour absolument « secret) ». Alors, continue le Président, « alors, « d'après ses insinuations, qui me semblaient et qui « étaient selon moi tout à fait amicales, j'ai fait une « nouvelle proposition que voici ». C'est la seconde tout à l'heure exposée à M. de Saint-Vallier, toutefois s'abstenant de préciser davantage qu'au sujet de la première quand ou comment l'évacuation devrait s'opérer, c'est-à-dire voulant « laisser au gouvernement prussien

« la charge de s'expliquer sur ce point si important ». A quoi M. Thiers ajoutait, et il convient de lui donner ici complètement la parole : « Cette nouvelle proposi-
« tion ne m'a pas valu plus de réponse que la précé-
« dente; mais quelques jours après M. d'Arnim est
« revenu, toujours aimable, toujours bien disposé, je
« le crois, affirmant qu'il n'avait pas de nouvelles,
« mais disant encore d'après des intermédiaires que
« quelque chose manquait à mes propositions, c'était
« de s'expliquer sur le mode d'évacuation. Il me sem-
« blait que le rôle de chacun était et devait être ainsi
« tracé : à nous l'obligation de nous expliquer sur
« le mode et le terme de payement des 3 milliards;
« aux Prussiens de s'expliquer sur le mode et le terme
« de l'évacuation, qui était leur obligation à eux.
« Pourtant après de longs détails de M. d'Arnim sur
« la cour de Prusse, sur ses ombrages, sur les mau-
« vaises intentions du parti de la guerre, sur l'assu-
« rance que l'évacuation immédiate et totale était
« impossible, j'ai admis dans une nouvelle proposi-
« tion formelle l'évacuation graduelle et graduée sur
« les payements eux-mêmes.

« Cette dernière proposition est de ces jours der-
« niers, et j'attends pour voir s'il y aura enfin une
« réponse. Chaque fois, M. d'Arnim vient répétant
« qu'il n'a pas de nouvelles mais qu'il a lieu de croire
« que telle proposition aurait plus de chances que
« telle autre. Je le crois bienveillant et désirant le
« succès, mais faisant de fausses finesses à la manière
« allemande, au lieu de parler clair et net, ce qui
« serait plus simple et nous mènerait plutôt au but. En
« général il est sombre et semble croire que la posi-
« tion est tendue. Je ne comprends pas pourquoi elle

« le serait, puisque nous offrons toujours de payer « immédiatement (aussi vite du moins que le permet- « tent les marchés européens) quand nous pourrions « nous taire jusqu'en 1874 ». Et M. Thiers continuait par ce détail curieux : « Quant à moi, j'ai dit plu- « sieurs fois à M. d'Arnim que si par hasard j'étais « l'obstacle, on n'avait qu'à me l'insinuer, ou à me « le dire, et que j'étais si fatigué (c'est la pure vérité) « que je prendrais un prétexte pour me retirer, en « ayant soin de ne pas rattacher ma retraite à la négo- « ciation. A ces mots, grand récri de M. d'Arnim et « d'un intermédiaire que je vous ferai connaître, et « vive affirmation que ma retraite rendrait la négo- « ciation ou cent fois plus difficile ou même impos- « sible, qu'on avait confiance en moi et qu'on ne l'au- « rait dans aucun autre. On a même grand soin de « me répéter que la défiance, non de la République, « mais du successeur possible de M. Thiers est la « principale difficulté. On sait avec qui l'on traite « aujourd'hui, on ne sait pas avec qui l'on traiterait « demain. Vous voilà maintenant au fait; mais gardez « tout cela pour vous seul. »

Le Président fermait sa lettre sur ces instructions : « Ne pas forcer la porte de M. de Bismarck, ni notre dignité ni la prudence ne le permettent, mais saisir l'occasion qui s'offrirait de le voir; encore mieux voir le roi ou quelqu'un de bien placé pour lui faire arriver la vérité, et alors bien affirmer : 1° que nous voulons payer, payer au plus tôt, dans la forme qui agréera, par conséquent que nous ne visons qu'à la paix; 2° que nous consentons à l'évacuation graduelle; 3° que nous désirons savoir ce qu'on veut, ne pouvant agir sans cela et l'Assemblée devant sans doute partir

dans un mois. D'ailleurs, éviter toute démarche à éclat, exposant à une quasi-rupture si on ne réussit pas. Et dire cela au roi par voie sûre serait bien bon. On nous a insinué le désir de garder Belfort, Verdun, les places de la Meuse jusqu'à parfait payement; je n'ai rien répondu pour ne créer aucune pierre d'achoppement; j'ai gardé un silence serré, il faut faire de même en employant le *ad referendum* ». Autrement, recommencer l'affaire par une autre voie et presque sur nouveaux frais. Mais le 1er juin, où de Nancy ne venaient encore que des renouvellements d'inquiétude, et quand on ne pouvait, à Versailles, que chercher comme on le faisait une issue différente, les dissidences d'action qui tenaient tout en suspens à Berlin avaient à peu près cessé. M. de Gontaut, dans ses visites pour édifier ses collègues sur les dispositions réelles de son gouvernement, fut mis par l'ambassadeur d'Angleterre au courant de l'étrange divergence qui durait depuis quatre mois, et informé qu'elle était en voie de finir. Immédiatement il télégraphiait en quelques mots cette nouvelle à Versailles, et le 3 il la développait dans un second télégramme très étendu. En résumé c'était ceci : « Il y a désaccord autour de l'Empereur Guillaume entre le parti militaire et le parti politique; ce désaccord n'a pas tout à fait cessé. M. de Bismarck, qui regarde plus loin que ses contradicteurs, comprend que la prolongation de l'occupation est défavorable aux rapports des deux pays et impolitique aux yeux de l'Europe. En effet l'Europe a hâte, pour la paix générale, de savoir achevés les comptes entre l'Allemagne et la France; elle sent qu'elle trouverait des garanties à les voir régler actuellement, des inquiétudes au contraire à ce que ce

règlement fût laissé aux incertitudes de l'avenir. L'idée du chancelier serait que l'on en terminât sur la base d'un parallélisme entre l'évacuation et les payements, sauf à débattre sur les détails d'exécution; au contraire le parti militaire, représenté par le comte de Moltke et l'Empereur, voudrait retarder le règlement; il tient bien à toucher l'indemnité de guerre, mais également à conserver le plus longtemps possible le territoire occupé; à ses yeux c'est une sûreté indispensable contre la reconstitution des forces militaires de la France et contre son instabilité politique. M. de Bismarck a réussi à faire prévaloir le principe de la reprise des négociations, mais l'Empereur se montre difficile, exigeant dans les conditions. D'où beaucoup de lenteurs, et l'on prétend que le prince, mécontent, a pris une fois de plus le prétexte de sa santé pour s'éloigner et aller attendre à Varzin la fin de ces tiraillements ».

L'ambassadeur anglais, qui ne s'était pas retenu d'exprimer précédemment à M. de Gontaut son « admiration » de la vitalité dont témoignait la France, avait des rapports intimes avec M. de Bismarck. Il ne faudrait peut-être pas s'étonner en apprenant, quelque jour, qu'il était chargé d'instruire l'ambassadeur de France. Ils se retrouvent deux jours après, il est encore plus communicatif. M. de Gontaut ayant remis la conversation sur les menaces de guerre qui courent les états-majors, « la guerre, lui répond son collègue, « mais personne n'en veut ici, ni la nation, ni l'armée, « ni le gouvernement! N'ayez pas l'ombre d'un doute « sur cela. Ce que vous dites du désaccord entre le « parti politique et le parti militaire est vrai, mais les « vues de l'un comme de l'autre n'ont qu'un objet

« commun : assurer la paix. Le roi partage les idées « du parti militaire, mais il n'a qu'une pensée, c'est « de sauvegarder la paix aussi longtemps que possible. « Il est vieux, il sait qu'il ne lui reste pas probable- « ment de longues années à vivre : à tout prix il désire « que son règne s'achève sans nouvelle guerre. Il croit « au désir de la revanche de votre part : il veut la « rendre impossible en prenant toutes les précautions « militaires qui lui paraissent nécessaires, l'agrandis- « sement et l'armement des places fortes de l'Alsace- « Lorraine, le maintien de l'occupation sur votre ter- « ritoire, etc. Qu'il ait raison ou qu'il ait tort, je ne « le discute pas, mais soyez certain qu'il veut une « seule chose, rendre la guerre impossible [1] ».

Selon toute probabilité, M. de Bismarck avait enfin fait comprendre l'opportunité de compter avec les préoccupations du dehors, et décidé par là l'Empereur contre M. de Moltke et les militaires. Ce travail intérieur devait dater déjà d'une semaine. Quand le comte d'Arnim avait laissé prendre à M. Thiers le pressentiment que du moins sa proposition de libération graduelle serait accueillie, ainsi que le Président le mandait à Nancy, c'est que l'ambassadeur avait reçu l'avis de faire entrevoir à Versailles l'accessibilité du terrain par ce côté. M. Thiers, au moment où il terminait sa lettre du 1er juin à M. de Gontaut, connaissait le premier télégramme de l'ambassadeur. Il assurait celui-ci que la suite en était impatiemment attendue. N'ayant d'ailleurs jamais été que bienveillant pour ceux qu'il employait, il ne lui marquait nulle surprise du temps mis à pénétrer la situation, ni de

1. Gontaut à M. Thiers, 6 juin.

ce qu'il ne l'eût apprise que comme par hasard et lorsqu'elle allait devenir publique. Il lui recommandait simplement de se bien assurer maintenant des choses. « J'ai lu, disait-il en finissant, la dépêche d'après « laquelle un personnage considérable vous a dit que « le parti de la paix l'a emporté. Je voudrais bien en « avoir la preuve de fait. Mais en tout cas, observez « bien l'état des choses et des esprits, et assurez-vous « qu'on est sincère avec nous. » M. de Gontaut avait bien, précédemment, signalé l'antagonisme des « politiques » et des « militaires », mais vaguement et sans y trouver de conséquence. Il se regardait comme informé en écoutant parler le comte d'Arnim et ne cherchait point au delà, surtout à savoir si celui-ci ne se rendait pas pleinement compte de l'illusion de son collègue et ne profitait pas de ce que ce collègue se contentât de si peu. A la vérité, l'on verra qu'à Versailles il eût été bon de se donner à soi-même ce conseil, de « s'assurer si l'on était sincère avec nous ».

Tout dégèle maintenant, pour ainsi dire, et la lumière se fait. Tandis que M. de Gontaut rédigeait le récit de sa conversation avec M. Oddo Russel, il apprit que M. de Thiele, porte-parole en titre du chancelier quand il n'en était pas le muet officiel, avait été appelé chez le roi avec les ministres familiers de M. de Bismarck. Dans la pensée de porter d'autant plus à propos à bonne oreille les dernières explications du Président, dans celle aussi, peut-être, de se procurer enfin l'audience vainement attendue, il s'interrompit pour se rendre chez M. de Thiele, et il apprit aussitôt de celui-ci « que le dossier de l'affaire », adressé précédemment à Varzin, venait d'en revenir avec l'avis du chancelier, qu'après avoir réfléchi et annoté cet avis

le roi le renverrait à ce dernier, lequel « donnerait la formule définitive de la réponse à faire à Versailles. » La réponse, avait ajouté M. de Thiele, « serait quant au fond conforme aux désirs que l'on ressentait; le débat porterait seulement sur les détails et les modalités ». M. de Gontaut, télégraphiant cela à M. Thiers le 7 au soir, ajoutait : « Il m'a répété par deux fois « ces assurances en se servant de ces mots : *vous* « *pouvez avoir confiance* ». Était-ce une première manière prise par M. de Bismarck de se disculper, vis-à-vis de Versailles, que les choses aient eu une suite si différente de celle que sa correspondance avec Nancy deux mois auparavant avait fait concevoir? Ce qui suit en serait une seconde. Un autre de ses habitués, M. Bleichröder, que M. de Gontaut appelle « un des « Montrond du chancelier avec moins d'esprit que « le confident de M. Talleyrand », était venu à l'ambassade et y avait apporté les pourquoi, plus ou moins, du silence gardé sur les diverses propositions du gouvernement de M. Thiers. A son dire, la première, celle des 3 milliards en trente mois, aurait rejeté le dernier payement au delà du délai de mars 1874 fixé par le traité de Francfort : on avait dû n'y pas répondre. La seconde, celle de l'emprunt à lots, était contraire aux lois prussiennes, conséquemment le silence commandé sur elle. Raisons de rencontre, assurément; explications vaille que vaille, cherchées et fournies comme en acquit de conscience et dont on faisait bien de ne donner mandat qu'à un comparse! En tout cas le visiteur, peut-être pour leur ajouter du poids, se disait assuré que maintenant « l'affaire marcherait, « et que M. de Bismarck voulait la traiter avec l'ambassadeur quand le moment serait venu ».

Ainsi les pourparlers allaient être repris, « sérieux » cette fois pour tout le monde. Du moment que Versailles en venait à une combinaison n'impliquant plus l'évacuation du territoire occupé qu'à proportion des payements, et qu'il donnait par là à Berlin la certitude de conserver le gage qu'on y voulait pour être assuré contre les éventualités, il avait été décidé que l'on devait traiter pour les 3 milliards, prescrit au comte d'Arnim d'entrer désormais en négociation, et c'est alors, probablement, qu'il avait transmis à son gouvernement ce « dossier de l'affaire », expédié après à Varzin. Dans le fait, à l'heure même où le gouvernement du Président était avisé de la solution intervenue, le comte d'Arnim engageait les entretiens qui, cette fois au moins, pourraient aboutir. M. Thiers avait pensé y introduire un élément que les informations antérieures lui faisaient supposer utile. En télégraphiant à M. de Gontaut pour le remercier de ses heureuses communications des 3 et 6 juin, il l'informait que sur la loi militaire il avait cause gagnée, que l'Assemblée nationale s'était rangée à ses idées, de sorte qu'en Allemagne les inquiétudes n'avaient plus de raison d'être. « Le calme est rétabli, lui mandait-il, « et il ne reste plus une seule question qui, dans cette « session, puisse diviser la Chambre et le gouverne« ment. Comptez donc sur une stabilité assez longue « et sur la fidèle exécution des engagements que nous « prendrons[1] ». A Berlin, toutefois, ces assurances n'étaient plus que secondaires. On s'y était tracé un plan, elles n'en feraient qu'à peine dévier.

1. Versailles, le 12 juin, 11 h. matin : « .... J'ai donc été obligé « de lutter avec la dernière vigueur pour faire repousser le « fond du système, et j'ai réussi. Le calme est rétabli, etc. »

CHAPITRE XIII

Le traité de libération du 29 juin.

Nouvelles informations peu rassurantes envoyées au Président par M. de St-Vallier; comment et pourquoi les négociations avaient marché néanmoins. — Rigueur absolue des clauses dictées de Berlin; esprit qu'y avait apporté le comte d'Arnim; son article dans la *Gazette de Cologne*. — Le traité; peu que M. Thiers y avait obtenu; avantage qu'il y eut pourtant à le signer.

Les entretiens avec l'ambassadeur d'Allemagne vont donc recommencer. Le Président se fût senti peu confiant dans leur bonne foi, s'il n'eût point été fixé à l'idée de ne pas douter un moment du comte d'Arnim et, conséquemment, d'écarter chez lui toute supposition fondée d'une influence exercée par le quartier général sur l'esprit du gouvernement. Au même instant se répercutaient d'Allemagne à Nancy l'extrême défiance de nos intentions, et les motifs de prendre des précautions à leur encontre dont témoignait la récente communication du comte de Moltke. M. de St-Vallier avait adressé à M. Thiers le 1er juin, à M. de Rémusat le 4, des informations confidentielles de nature à les inquiéter de nouveau, et des considéra-

13.

tions sur les procédés politiques du prince de Bismarck qui pouvaient tout faire redouter. Aux yeux du plénipotentiaire nous étions certainement « menacés d'un danger ». Il en énumérait les indices avec l'évidente préoccupation d'y faire croire. C'étaient toujours les motifs précédemment détaillés par le général de Treskow à son arrivée, et dont avait d'ailleurs parlé M. de Gontaut. Mais ces motifs s'étaient accrus, depuis lors, par le langage agressif des journaux de Paris et de la province contre les Allemands, par celui de plusieurs orateurs dans les débats de la loi militaire, voire par des mots tout aussi peu mesurés, échappés à des collaborateurs de l'ambassadeur à Berlin. Les dires de M. de Saint-Vallier étaient appuyés trop affirmativement sur les confidences du commandant en chef et sur celles de son divisionnaire, l'un et l'autre tenant leurs renseignements de l'entourage du roi, pour qu'ils ne fissent pas impression. On avait, du reste, été porté avec lui, les derniers temps, à voir dans M. de Bismarck le directeur caché de ce mouvement contre la France; on le supposait cherchant ainsi l'occasion de la pousser à quelque acte fournissant peut-être le prétexte d'achever sa ruine, tout au moins donnant la certitude de nous imposer les conditions les plus dures dans les négociations auxquelles nous voulions arriver.

Comment ne pas concevoir d'anxiété quand M. de St-Vallier mandait à M. de Rémusat : « Le fait, hélas! « indéniable, c'est que nous sommes en présence « d'une implacable haine qui se réveille ardente dans « toutes les occasions; aujourd'hui elle est mena- « çante, et nos ennemis s'autorisent, pour enflammer « les esprits, des projets agressifs qu'ils nous attri-

« buent; ceux mêmes dont la sympathie et la con-
« fiance nous demeurent fidèles, comme M. de Man-
« teuffel, sont découragés; le général dit avec tristesse
« qu'il voit s'évanouir ses espérances de solution calme
« et pacifique et qu'il courbe la tête devant le débor-
« dement de passions hostiles qui emporte les deux
« nations vers un courant fatal ». En effet, le général nous considérait comme à la merci maintenant de cette inimitié par l'intermédiaire du comte d'Arnim. Il nous faisait recommander de ne pas nous décourager en face de celui-ci, de rester insistants et persistants, surtout d'être soigneux de sa vanité; il signalait un des attachés de l'ambassade comme particulièrement en rapports avec les entours de M. de Bismarck et auprès de qui, par suite, les prévenances nous profiteraient[1]. Le 1er juin, on n'avait pas encore l'explication qu'apporta le télégramme envoyé le 3 par M. de Gontaut; M. de St-Vallier pouvait sembler bien près d'être exact en écrivant au Président : « C'est de Berlin
« que vient le mot d'ordre inquiétant; toutes les
« lettres reçues par les officiers qui se trouvent en
« France sont unanimes à faire envisager la guerre
« comme probable pour le printemps de 1873; des
« bruits de cette nature ne m'alarmeraient pas en
« France où l'opinion publique est libre et n'obéit
« qu'à des courants violents de la presse ou des par-
« ticuliers; ils me préoccupent en Allemagne, où il
« n'y a pas, à vraiment parler, d'opinion publique,

1. Il s'agissait de M. de Holstein, qui fut peu après appelé au secrétariat de M. de Bismarck à Varzin; M. de St-Vallier a été plus tard à même d'écrire que par lui principalement le chancelier connut le peu d'aptitude et les erreurs d'appréciation dont le comte d'Arnim faisait preuve à l'ambassade.

« mais bien des reflets fidèles de la pensée ou du
« calcul des chefs du gouvernement; j'en viens parfois
« à me demander si ce souffle de méfiance soudaine-
« ment revenu n'est pas inspiré par quelque ruse
« machiavélique de M. de Bismarck. Depuis dix années
« que je connais le chancelier et que je le vois à
« l'œuvre, sa conduite, son attitude sont les mêmes :
« apparence extérieure de brusque ou plutôt de
« cynique franchise, cachant des combinaisons téné-
« breuses auxquelles il ne manque jamais de préparer
« les esprits afin de paraître, au moment favorable,
« suivre la pression du sentiment public; tel je l'ai
« vu en 64 et en 65 lors des affaires du Schleswig,
« en 66 pour la guerre avec l'Autriche, en 67 dans
« l'incident du Luxembourg et en 69 et 70 dans l'in-
« trigue du trône espagnol; tel je l'ai retrouvé en
« suivant ses agissements pendant la guerre et depuis
« la paix. Veuillez remarquer, monsieur le Président,
« que des inquiétudes et des défiances de la nature de
« celles qui nous préoccupent en ce moment n'ont
« jamais manqué de coïncider avec les conventions,
« les arrangements que l'on voulait nous imposer; à
« point nommé et à bien des reprises nous avons vu
« soudain l'horizon s'assombrir, des bruits alarmants
« nous venir d'outre-Rhin; une maladie quelconque
« de M. de Bismarck, c'est-à-dire un prétexte à se
« rendre inabordable et invisible était l'accompagne-
« ment obligé ; nous nous inquiétions à juste titre,
« nous faisions la concession désirée par le chance-
« lier, et aussitôt les craintes s'apaisaient, la confiance
« réciproque semblait renaître et le prince se trou-
« vait guéri comme par enchantement. Lors des négo-
« ciations suivies à Bruxelles par MM. de Goulard et

« Baude, nous paraissons vouloir résister à certaines « exigences ; aussitôt rumeur alarmante et sorte de « faveur accordée à la Commune ; MM. Favre et « Pouyer-Quertier vont à Francfort, y signent le traité « du 10 mai : tout s'apaise aussitôt et nous pouvons « augmenter notre armée et réduire Paris. Plus tard, « en automne, nouvelles alarmes, nouvelles agitations; « M. Pouyer-Quartier va à Berlin, fait sur la question « du régime douanier les concessions que voulait le « chancelier : les dispositions changent et l'on consent « à l'évacuation de six départements. Pardonnez-moi « ces observations, mais je ne puis me défendre de « rapprocher ces souvenirs de ce qui se passe aujour-« d'hui et je cherche quel but secret poursuit le chan-« celier, à quelle concession il veut nous amener, je « suis inquiet, très inquiet. Le langage de M. de Man-« teuffel me préoccupe. Je le trouve triste et alarmé [1] ».

Mais il allait de soi que l'état d'esprit où l'on pouvait se trouver à la Présidence, lorsque ces plis y arrivèrent, fut changé par les informations de M. de Gontaut. M. Thiers sourit probablement de l'impressionnabilité de son commissaire extraordinaire. Il la lui faisait remarquer quelquefois, quoique lui en sachant tout le gré que méritaient les avis qu'il y puisait. La confiance que M. de St-Vallier s'était si légitimement acquise faisait sentir profondément à celui-ci la responsabilité de ses informations. Il s'émouvait en effet très vite et mettait beaucoup d'émotion à retracer ce dont il était ému. En cela le commandant supérieur

1. M. de St-Vallier connut ultérieurement de plus près M. de Bismarck. Il serait intéressant de voir, dans sa correspondance pendant le Congrès de Berlin, ce qui lui resta alors de ses impressions de 1872 sur le chancelier.

de l'occupation et lui étaient, dans leur situation respective, très pareils l'un à l'autre. Quoique les choses semblassent se modifier soudain en telle sorte qu'une issue favorable à bref délai pût en être conçue, M. Thiers montra qu'il avait pris au sérieux ces avertissements. Dès que les entretiens avec le comte d'Arnim laissèrent prévoir que l'on arriverait à traiter, le Président le fit annoncer à Nancy par M. Barthelemy Saint-Hilaire, puis écrire positivement par M. de Rémusat. Le 23 juin le ministre mande privément à M. de Saint-Vallier : « Le Président est en ce moment, monsieur, si « accablé de travail qu'il ne peut vous répondre lui-« même et il me charge de vous mettre au courant de « la marche de nos affaires, et de satisfaire la curio-« sité si naturelle que vous lui témoignez de savoir où « nous en sommes. Je vous dirai donc que depuis dix « jours environ notre négociateur s'est montré plus « ouvert, plus confiant en lui-même et en nous, mieux « assuré de ses pouvoirs. Nous en sommes venus « presque à des échanges de projets de traité conçus « sur la base d'une évacuation graduelle en rapport « avec la gradation des payements. Leur rédaction, sur « laquelle nous sommes à peu de chose près d'accord, « a dû partir pour Berlin ».

En effet on était déjà avancé. Le comte d'Arnim avait des ordres, autrement ses dispositions personnelles n'y auraient guère prêté. M. de Rémusat, qui en expliquant comment ce dernier s'était montré, venait de faire par occasion une exacte esquisse de la nature intime de l'ambassadeur, dut trouver le portrait flatté quand les pièces du procès de ce dernier lui apprirent, deux années après, dans quelles intentions à lui et dissimulées ce dernier traitait avec le gou-

vernement. Ses ordres lui donnaient pourtant déjà à notre égard, à eux seuls, une direction assez raide. Aucun autre terrain de négociation n'était admis, sinon celui de la libération graduée et proportionnelle au payement. Le Président se voyait contraint de perdre toute illusion sur la faculté, qui nous semblait assurée par le traité de paix, de substituer des garanties financières aux garanties territoriales après l'acquittement des deux premiers milliards, autrement dit de faire cesser l'occupation Il s'était flatté jusqu'alors que son pays serait soudain remis en pied devant l'Europe, une fois son territoire rédimé de cette manière en une seule année; la France aurait reconquis par là l'indépendance de ses relations et de ses actes; depuis la convention d'octobre il poursuivait cette espérance, et, toutes les indications reçues du quartier général l'y fortifiant, il n'avait cessé de penser aux combinaisons propres à présenter victorieusement ces garanties libératrices. Mais, aux yeux de Berlin, c'eût été l'abandon de ce que l'Allemagne avait été amenée à regarder comme une assurance nécessaire, comme le gage à retenir contre nos intentions supposées : la chancellerie n'était autorisée à traiter qu'en n'en laissant rien distraire. De la stipulation des garanties financières on faisait une faculté à la disposition de l'Allemagne seule et dont celle-ci jugeait ne pas devoir user. Ou subir la condition intransgressible de laisser dans sa main, jusqu'au dernier jour, le dernier morceau des contrées occupées, ou demeurer sous la menace, qui allait s'aggravant depuis trois mois, de voir recommencer la guerre. Un article de la *Gazette de Strasbourg*, dont M. de Gontaut envoyait la copie, venait de poser, comme grande balise de la négociation,

l'expression de cette nécessité des choses, l'adoucissant seulement par ceci, que « la bonne volonté de « la France elle-même pouvait être trahie par les « événements ».

Eh ! bien, c'était trop peu que tout cela pour le comte d'Arnim personnellement. Le Président et son ministre se supposaient aidés contre ces exigences par le bon vouloir qu'il affectait; quels accents émus ils n'eussent pas fait entendre l'un et l'autre, s'ils avaient connu ce que leur révéla après coup l'instruction suivie contre lui. Le 29 mai M. Thiers avait raison de mander à Nancy que les offres nouvelles semblaient être trouvées « sérieuses »; elles cheminaient bien vers Berlin avec ce caractère, mais il faut voir sous quelles inspirations M. d'Arnim les y avait adressées. Ce même 29 mai, la *Gazette de Cologne* insérait, sous l'intitulé : *La France et l'Allemagne*, une prose de ce dernier où, en indiquant d'une façon fort transparente qu'il venait d'expédier ces offres, il se livrait à une diatribe contre le pays à qui il avait eu mission de les demander, contre le Président de son gouvernement, qui « s'est fait l'organe des désirs prétendus ou « réels de ses compatriotes et a obtenu à grand'peine « de l'ambassadeur d'Allemagne que ce dernier trans- « mettrait au prince-chancelier ses désirs concernant « les évacuations partielles du territoire français à la « place de la garantie territoriale ». Lourdement ensuite, à l'allemande, il raillait la hâte de la presse française à détailler une réponse qui n'avait pas encore eu lieu, et à conseiller à M. Thiers de rompre à cause d'elle. Sur un ton qu'il pensait sans doute badin, il distillait l'aigreur de ses susceptibilités d'ambassadeur contre la société de Paris; après cela, enjolivant de

ses plaisanteries anonymes l'étroite situation que nous avaient faite les clauses du traité de Francfort, en appelant le maintien, exposant avec complaisance la défiance que devaient provoquer nos propositions et qui justifiait, suivant lui, « l'examen à la loupe de l'état général de la France », il nous menaçait, en fin de compte, de « faire perdre patience à l'Allemagne », et concluait que « sans s'immiscer dans nos affaires inté-« rieures, il ne saurait être indifférent dans certains « cas à celle-ci de savoir qui signe pour la maison « avec laquelle elle est en relations d'affaires [1] ». C'est dans cette élucubration, dont les souvenirs diplomatiques n'offrent guère d'analogue, qu'est le dire, parfois imputé au gouvernement allemand lui-même, que « la France eût-elle payé 2 milliards 999 millions « 999 francs sur les 3 milliards qu'elle devait, l'Alle-« magne aurait encore le droit d'occuper les départe-« ments où elle était et Belfort, pour garantir le paye-« ment du reste ». Voilà l'ambassadeur que M. Thiers dépeignait à M. de Gontaut comme « toujours aimable, toujours bien disposé », à qui il savait gré de « ses insinuations, qui lui semblaient être tout à fait amicales » et de qui, pour éviter de le blesser, il prenait tous les soins possibles, M. de Rémusat avec lui, d'écarter l'entremise du commandant supérieur de l'occupation !

Le comte d'Arnim avait transmis la dernière semaine de mai seulement (lui-même l'indique dans cette étrange collaboration d'ambassadeur à une feuille allemande), c'est-à-dire en même temps que les offres d'évacuation graduée, les propositions de Versailles

1. *Procès d'Arnim*, p. 50 à 55.

pour la garantie financière. L'évacuation graduée présentant l'unique plate-forme qui permettait au chancelier de s'engager, M. de Bismarck y avait aussitôt, de Varzin, dirigé ses seconds. C'est alors, peut-on penser, que ceux-ci trouvèrent au silence qu'il avait dû garder les pauvres raisons données à M. de Gontaut par M. de Bleischröder pour expliquer le rejet des autres propositions de Versailles. Cependant, arrivés à ce point des deux parts, le temps pressait. M. de Gontaut pensait prédire juste en écrivant le 6 juin : « On négociera, mais les négociations n'iront « pas toutes seules »; il se méprenait, ainsi qu'auparavant il s'était trompé sur l'état des choses. Comme à peu près tout était à prendre ou à laisser, avec Berlin, on allait naturellement vite. Ce que M. de Rémusat mandait le 23 juin à M. de Saint-Vallier montre qu'en une dizaine de jours on était déjà près de terminer. Dans le fait, l'Assemblée nationale sanctionna le traité le 29 juin. Il eût été difficilement plus rigoureux. L'ordre dans lequel s'effectuerait l'évacuation à mesure des acomptes versés resterait invariable, et fixé de manière à tenir toujours assurée aux troupes allemandes la route de Paris par Lunéville, Nancy, Toul, la Meuse, avec Belfort pour point d'attache. Les départements de Marne et Haute-Marne passeraient les premiers : c'étaient les plus éloignés de ce point d'attache, conséquemment les moins essentiels aux prévisions militaires; les Ardennes et la Meuse ensuite; la Meurthe, les Vosges, Belfort les derniers. D'ailleurs le territoire libéré demeurerait neutre jusqu'à la fin, en telle sorte que nulle troupe française dépassant les nécessités d'ordre public n'y serait installée ni aucun ouvrage construit.

M. de Rémusat disait encore à M. de Saint-Vallier, le 23 juin : « Le comte d'Arnim nous atteste que le « prince de Bismarck n'a jamais été mieux disposé « pour le Président et qu'il est dans ses bons jours, « quoique fort souffrant et plus renfermé, plus inac- « cessible que jamais. » Fut-ce une marque de ce mieux disposé, qu'au contraire de ce qui s'était fait auparavant chaque demi-milliard versé libérerait deux départements et non plus un seul? c'est possible. En tout cas, ces conditions acceptées, le Président de la République avait supposé que la même gradation irait de soi pour la diminution du contingent occupant que pour celle de l'étendue occupée. Les 50 000 hommes dont le traité de Francfort nous imposait le casernement et l'entretien auraient été par là réduits en nombre à proportion : autre illusion qu'il avait fallu perdre tout de suite. Les 50 000 hommes demeuraient pour l'Allemagne la compensation du gage territorial progressivement abandonné : leurs fractions reflueraient à mesure sur les parties non encore évacuées. Coûte que coûte, dussions-nous supporter jusqu'à l'entier payement l'occupation totale, le corps occupant au complet resterait sur notre sol. Si, d'ailleurs, le « mieux disposé » en faveur de M. Thiers se montra en quelque chose, ce ne fut sans doute point dans la concession de substituer des garanties financières à la garantie territoriale pour le troisième milliard, car elles n'iraient pas de droit, mais uniquement lorsque, à Berlin, on les jugerait suffisantes. Ni dans celle de proroger au besoin d'une année l'acquittement de ce troisième milliard, car la raison, aussi impérieuse pour l'Allemagne qu'elle pouvait le devenir pour nous d'éviter des troubles monétaires ou de change, dictait

cette stipulation; l'Allemagne y mettait en tout cas la condition que son occupation continuerait cette année-là sur les mêmes bases qu'auparavant.

Ce qui fut peut-être accordé à la considération du Président, concerna les travaux de fortification qu'effectuaient chez nous les corps allemands. Les visées militaires avaient motivé un ordre de M. de Moltke prescrivant à l'armée occupante de rétablir en état de défense, avec du matériel allemand si les armements trouvés en France n'y suffisaient pas, les forts et les places existantes; compte exact de la dépense serait tenu pour la récupérer sur nous lors de l'évacuation. A cause de cela régnaient en ce moment de vives inquiétudes sur Belfort, réparé, réarmé même de pièces venues d'Allemagne et, par une coïncidence fortuite, juste au mois d'avril, où le public avait su que l'on s'occupait de pourparlers. Mettre fin à des ouvrages dont on se montrait si ému était du moins un avantage; M. Thiers y avait fait consentir. Toute œuvre de fortification cesserait incontinent de la part de l'armée allemande et cessa en effet.

La déception frappa d'abord tout le monde dans le traité du 29 juin. L'occupation continuerait, on ne voyait rien de changé. Les départements occupés, eux, furent en effervescence. A la perspective non seulement de se trouver encore sous l'ennemi, mais en outre doublement, pour ainsi dire, par le refoulement des troupes des unes sur les autres à mesure de la libération, ils se répandirent en plaintes et ce devint, on le vit très vite, un grief allemand de plus. Circonstances gardées, c'était pourtant beaucoup que d'avoir si peu favorablement abouti. Dès l'heure même, d'autres conditions que les précédentes régnaient pour

nous, et des conditions plus praticables. Le traité donnait une clef, quand nous avions été sur le point de n'en plus avoir du tout. La souscription des 3 milliards, qui se fit le mois d'après, montra combien, passé le premier moment, le pays entier, et avec lui les pays voisins, se rendirent compte de ce qui était gagné.

CHAPITRE XIV

M. de Bismarck et le traité de 1872.

Circonstances, également aiguës en France et en Allemagne, dans lesquelles avaient été suivies les négociations. — Appréhensions qui pouvaient être conçues de l'autre côté du Rhin; la presse allemande et la politique ultramontaine. — Motifs pareils provenus d'un des partis de l'Assemblée nationale. — Manifestations de M. de Bismarck; opportunité qu'il y aura de rechercher si cette politique fut pour une part dans l'adhésion du chancelier aux rigueurs du traité.

Les motifs qu'avait eus la cour de Berlin pour se montrer intraitable, ceux aussi qui décidèrent M. de Bismarck à accepter de le devenir, ne sont peut-être pas tous connus. Les documents allemands n'en révéleront-ils point que l'on n'est pas, actuellement, en situation de préciser? Du moins sera-t-il bon de regarder pour cela dans ces documents futurs, à mesure qu'ils verront le jour. En France, l'œuvre de la libération se poursuivait au milieu de divisions intérieures extrêmes, qui l'encombraient; de l'autre côté du Rhin, la question de l'occupation et des milliards qu'elle garantissait était contemporaine d'entreprises tenues pour intéresser grandement l'avenir

du nouvel Empire, et de nature à retentir de même dans les sentiments publics. Le cours des négociations de 1872 traversa chez nous les dissentiments les plus profonds et les plus ardents que notre pays aura connus en ce siècle, où il en a tant régné. La préoccupation du relèvement national avait assurément fait naître les débats sur la réorganisation de l'armée au moyen du service obligatoire, dont le parti militaire de Berlin arguait si souverainement. Cette préoccupation les avait créés, elle les anima; mais la pensée de faire échec à la Présidence de la République, parce que celle-ci manifestait une conception du régime politique différente de celle d'autres factions de l'Assemblée nationale, y eut également une grande part. Tandis que de pousser hors du territoire les soldats allemands aurait dû être la passion unique, au moins la première, il y avait des partis dont l'avènement était empêché par cette Présidence, que légitimaient la notoriété européenne de l'homme d'État à qui elle était échue et les rares facultés qu'il y déployait. De leur côté, ce fut à qui s'évertuerait à rendre plus ardue, plus indécise par ces débats même la tâche déjà si obstruée à laquelle M. Thiers se vouait. Ce qui se dépensa contre lui d'emportements étrangers à la volonté de nous libérer, tandis que le pays lui savait gré d'en avoir l'obsession, étonnera l'avenir, lorsque l'avenir descendra dans le détail de nos malheurs passés.

Or en Allemagne aussi, à l'heure exactement où était posé le problème de récupérer les trois derniers milliards de notre rançon, gouvernement et partis se trouvaient jetés dans des dissidences ardentes. Dès les premiers jours de l'année 1872 la campagne engagée par M. de Bismarck contre le clergé catholique avait

suscité les passions religieuses, en même temps que les mêmes passions ouvraient une campagne en sens inverse à l'Assemblée de Versailles. Lorsque documents, mémoires, confidences ou indiscrétions posthumes surgiront au delà du Rhin, il faudra leur demander si les préoccupations nées à Berlin de cet autre problème, ne se répercutèrent pas dans les négociations qui étaient à suivre ou qu'on suivait avec nous, et si elles ne leur donnèrent point le caractère étroit et absolu que leur imprima le gouvernement impérial. Une autre entreprise du chancelier s'ouvrit aussitôt, l'entreprise contre la vieille organisation administrative de l'Allemagne. Pour mettre sur pied chez elle et devant l'Europe une unification qui consistait surtout dans l'absorption des petits États par la Prusse, il n'avait pas été suffisant de la décréter d'enthousiasme dans l'ancienne capitale royale de la France vaincue ; il fallait toucher au régime précédent, détruire les centres d'autrefois, les organismes locaux et leur action traditionnelle. Faire entrer tout cela dans un moule nouveau était la nécessité immédiate. Conséquemment on soulevait de grandes résistances d'intérêt, outre les résistances morales que suscitait de soi le problème ecclésiastique. Toute la volonté de M. de Bismarck eût été impuissante devant ces obstacles cumulés, s'il ne se fût assuré l'appui du souverain et les concours que cet appui entraînait avec lui. L'obligation put donc exister, pour le chancelier, de ne contredire que dans une certaine mesure les partis pris de ce souverain envers la France et de ceux qui les lui suscitaient. De là, aussi, l'obligation de regarder quel pouvoir surgirait peut-être à Versailles, après un traité conclu. Si ce pouvoir venait à être un adver-

saire greffant sur l'animosité du vaincu l'aversion de la politique anti-ultramontaine, fomentant ou soutenant contre elle les hostilités européennes auxquelles cette aversion correspondait, pourquoi mettre par avance à sa disposition des clauses facilitant sa liberté? On devait assurément se demander si deux années, que l'on nous accorderait pour acquitter les 3 milliards restants, suffiraient pour remplir une telle tâche, si les mouvements d'espèces, les combinaisons de change et de papier qu'elle impliquait n'exigeraient pas de prolonger le délai, conséquemment si à son âge M. Thiers, en qui l'on se fiait, conserverait aussi longtemps le pouvoir. Alors, quelles mains semblaient le plus près de succéder aux siennes, sinon celles du parti de l'Assemblée de Versailles à l'encontre de qui les inquiétudes allemandes avaient réclamé essentiellement le strict maintien des garanties portées dans le traité de paix?

Par ces deux ordres de considérations s'éclaireront peut-être, lorsque l'histoire intérieure de l'Allemagne à ces dates sera dévoilée en détail, et l'intraitabilité du gouvernement de Berlin dans les négociations de 1872 et le consentement de M. de Bismarck à s'y plier en définitive. A ces égards, les documents actuels ne prêtent à rien de plus qu'à des suppositions; ils ne laissent pas douter, toutefois, qu'il n'y ait eu un lien soit d'opinion soit de pressentiments entre nos affaires et la politique ecclésiastique entreprise à Berlin. Chez nous, il n'y a d'autre trace de ce lien qu'un ou deux passages, dans la correspondance de M. de Gontaut, indiquant que la lutte engagée entrave peut-être ou retarde les pourparlers avec nous, ou bien le soin mis par le président de la République à retenir son ambas-

sadeur en face du conflit, à lui recommander l'oubli de ses propensions propres, le soin de ne pas prêter par ses conversations à la moindre pensée que le gouvernement dont il est le représentant incline du côté auquel il appartient en personne. Mais au langage de la presse allemande il est visible que les éventualités pouvant se produire en France, par le fait du même parti qui est combattu de l'autre côté du Rhin, mettent les esprits en éveil. Juste au mois de juin, au lendemain des réunions de souverains dans lesquelles le chancelier parut chercher la consécration de nos défaites, une feuille de Vienne sous son inspiration, s'exaltant à propos de l'alliance qui semblait avoir été cimentée, écrivait : « Alliance colossale, allant de l'Ems au « défilé de Tomaëz, de la Courlande au cap Porto di « Palo, embrassant l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie », et qui sera « nécessaire à la paix de l'Europe et à la « sécurité du monde tant que la France se consumera « dans ses projets de vengeance contre l'Allemagne et « restera un foyer d'intrigues ultramontaines au profit « du Saint-Siège [1] ». L'opinion associait donc aux méfiances excitées contre nous l'idée des « intrigues ultramontaines », pour mettre l'Allemagne en droit de se maintenir sur notre territoire, sinon de l'envahir de nouveau, et les faits semblaient y autoriser. Dès le 21 juillet 1871, l'Assemblée nationale avait écouté le rapport d'une pétition de l'épiscopat tendant au rétablissement du pouvoir temporel du pape, et l'avait renvoyée au ministre des Affaires étrangères malgré les observations de M. Thiers lui-même, indiquant la conséquence de nous aliéner ainsi l'Italie. Les pre-

1. *Nouvelle Presse libre.*

mières semaines de l'année 1872, des manifestations et des menées avaient commencé, de la part des fractions ecclésiastique et monarchiste de cette Assemblée, en vue de replacer la France sous le gouvernement de la Restauration. Dans la discussion sur l'établissement du service obligatoire, l'évêque d'Orléans avait prononcé de telles paroles et d'un tel accent que M. de Saint-Vallier, plus que respectueux personnellement de l'Église, pouvait les signaler comme donnant à croire à l'Allemagne qu'elles exprimaient « la disposition du clergé à prêcher la guerre sainte [1] »; qui plus est, un article élogieux du *Bien public* à cette occasion faisait supposer que M. Thiers, présumé malgré tout avoir ce journal pour organe, donnait son approbation à ces éloges. Au mois de mars et d'avril déjà, la plupart des évêques français avaient publié dans leur diocèse le dogme de l'infaillibilité du pape, sans souci des lois concordataires qui le leur interdisaient. Quel mouvement eût pu, autant que celui-là, justifier les inquiétudes prétextées contre nous? Toute la politique intérieure du nouvel Empire en paraissait menacée.

Dans les documents futurs il y aura donc lieu de rechercher si les dispositions où l'on se complut à Berlin, de ne rien céder pouvant amoindrir les duretés du traité de Francfort, ne furent pas considérées comme le moyen nécessaire de sauvegarder l'Allemagne nouvelle, et comme la suite obligée, comme l'application naturelle du sentiment public qui s'exprimait dans les feuilles quotidiennes. L'une d'elles qui prenait, ainsi que la plupart, ses inspirations à la chancellerie de l'Empire, écrivait alors : « Sans mettre

1. Lettre à M. de Rémusat, du 4 juin.

« en doute les immenses ressources financières de la « France, on ne peut, vu la situation actuelle de ce « pays, envisager sans appréhension l'idée de rem- « placer la garantie territoriale par une garantie pu- « rement financière »[1]. C'était la formule du moment. On n'apprend pas seulement d'aujourd'hui que cette « situation actuelle », en tant qu'elle présentait la perspective plus ou moins prochaine d'un gouvernement favorable à une politique catholique en France, parut au chancelier une menace contre laquelle il devait élever des digues. C'a été visible sans arriver jusqu'au moment où la résiliation du pouvoir par M. Thiers lui fit montrer le mécompte qu'il en ressentait, et le porta l'année d'après, envers la France censément jetée par son gouvernement d'alors du côté de Rome, à des rapports un moment menaçants pour elle[2]. A la fin de 1872, quand il aura reconquis sur les oppositions et sur ses adversaires toute liberté d'action, il dictera au ministre des Affaires étrangères, à l'adresse du comte d'Arnim qui l'a lassé de dénigrements ou d'avis hostiles relativement au gouvernement de Versailles : « En aucun cas nous ne pouvons « marcher avec les légitimistes, attendu qu'ils seront « toujours acquis à la cause du Pape. Aussi longtemps « que durera notre lutte avec la curie romaine, dont « il n'est pas possible de prévoir la fin, nous ne sau- « rions favoriser un tel élément[3] ». Et plus crûment

1. *Gazette de la Bourse.*
2. A cet égard, le panégyrique que le duc de Broglie a récemment écrit sur M. de Gontaut présente des preuves authentiques.
3. *Procès d'Arnim*, dépêche de M. de Balan du 23 novembre 1872.

encore il lui écrira lui-même, quelques semaines plus tard, que « sa conviction l'empêche de conseiller à « Sa Majesté de contribuer à soutenir en France les « droits monarchiques impliquant un raffermissement « de l'élément ultramontain, dont l'hostilité lui est cer-« taine [1] ». Aux annalistes à venir de découvrir si la pensée d'éloigner de ses entreprises politiques les obstacles que pouvait soulever devant elles l'avènement éventuel du parti visant à se substituer à M. Thiers dans le gouvernement de la France, ne fit pas, à la fin, trouver utile à M. de Bismarck de chercher à nous enfermer dans le réseau inflexible du traité du 29 juin, tout au moins de consentir à ce que ce réseau fût fait si étroit.

En attendant, il s'agissait d'exécuter ce traité inexorable. Il doublait presque l'occupation, dans les départements voués à la subir jusqu'au bout. L'appliquer ne serait pas une tâche moins féconde en difficultés et en incidents que celle des négociations n'avait été laborieuse et décevante.

1. *Procès d'Arnim,* dépêche du chancelier du 20 décembre.

CHAPITRE XV

Les difficultés d'exécution.

Retentissement des mauvaises dispositions dans l'armée occupante, obstacles qui en proviennent. — Mission donnée à M. de Saint-Vallier de faire établir des baraques pour le casernement des troupes. — Le plan de répartition de ces troupes et les généraux; la décision du roi. — M. de Manteuffel, invité par M. Thiers à venir le voir en allant à Gastein, est obligé de s'en abstenir. — L'intérim du général de Treskow dans le commandement de l'occupation. — Activité apportée dans la construction des baraques, soins déployés pour les faire accepter. — Nécessité de retarder l'évacuation des deux Marne et d'en convenir officiellement avec le gouvernement impérial; télégramme de M. Thiers à ce sujet, à celui aussi des jugements de la presse et en particulier de la presse allemande.

Le mouvement des mauvaises dispositions contre la France était parti de trop haut pour qu'il ne descendît pas jusqu'aux derniers échelons de l'armée occupante. On y aidait d'ailleurs de Berlin. Dans sa lettre du 6 juin, M. de Gontaut, d'après des indices recueillis par M. de Polignac, attaché militaire de l'ambassade, disait que « l'opinion s'accréditait dans l'armée, à peu près comme par l'effet d'un mot d'ordre, que les *provocations* de la France devaient faire mal augurer de l'avenir, et que

très probablement, dans deux ans, une fois l'évacuation effectuée, elle déclarerait de nouveau la guerre à l'Allemagne ». Sous d'autres mots, c'était l'avis transmis de Nancy quelques jours auparavant. Cette impulsion, toute factice fût-elle, se prolongerait inévitablement jusqu'à ce que l'inanité des motifs d'où elle dérivait apparût dans la suite des faits. Comme ces troubles de l'atmosphère qui vont finir au loin avec la même violence qu'à leur point de départ, elle mettrait du temps à s'éteindre, transportant successivement son intensité aux lieux éloignés en la perdant en arrière. Elle s'alimentait d'ailleurs des incommodités ou de l'ennui ressentis par les corps d'officiers de l'occupation, des déconvenues ou des froissements individuels, des mauvais propos entendus ou des mauvais accueils éprouvés, de l'attitude dédaigneuse, quand elle n'était pas blessante, que rencontraient un grand nombre dans les rapports avec les fonctionnaires français même de l'ordre élevé. Tout cela se colportait et commenté, grossi, formait, M. de Saint-Vallier l'expliquait peu après, un concert auquel le ton de la presse locale, surtout celle de Nancy, de la Meuse, de la Marne fournissait inconsidérément des prétextes [1]. Tout cela était répercuté jusqu'auprès du souverain par l'ambassade, à qui le bruit en arrivait, par des agents nombreux connus ou secrets qu'avait l'Allemagne autour de son armée occupante, par des chefs de corps qui, dans leurs garnisons distantes du quartier général, ne recevaient les inspirations de celui-ci qu'occasionnellement, sous forme d'ordres que tous ne se retenaient pas d'imputer à sa seule

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 13 juillet.

initiative, ou bien de blâmer tout haut comme complaisances ou soumission aux flatteries françaises[1]. Le traité du 29 juin n'avait pas quinze jours d'existence, qu'il était de ton, dans l'armée installée en France, d'envisager le renouvellement de la guerre comme la solution finale de l'espèce de transportation, déplaisante et déjà trop longue, constituée par une occupation à laquelle on ne voyait d'autre prix que des déboires.

Dans cet état d'esprit, que ne demandait pas d'attention et de mesure la nécessité d'aviser, avec le quartier général, à l'exécution des clauses au pied desquelles le gouvernement de M. Thiers avait mis sa signature à côté de celle du représentant de l'Allemagne, et, relativement, se trouvait heureux de l'avoir écrite! Difficulté considérable à elle seule, d'établir dans les départements qui continueraient à être détenus les troupes évacuant les parties libérées; d'autre part, des occasions de plus pouvaient en surgir, à Berlin, de se retrancher dans le mauvais vouloir pour tout compliquer et retarder! Dès que M. de Saint-Vallier avait connu les négociations de Versailles, le 24 juin, il avait signalé à M. Thiers l'accablement sous lequel tomberaient les derniers départements à évacuer, si l'effectif des Allemands restait le même. L'énorme charge apportée par les troupes qui reflueraient sur ces départements ne pouvait être aussi bien pressentie par personne, ni le mécontentement, les rixes, les violences peut-être qui étaient à redouter. Outre cela, l'absolue et coûteuse nécessité de transporter, à la suite de ces troupes venant se tasser sur les autres,

1. Saint-Vallier à M. Thiers, *ibid.*

les casernements provisoires, les « baraques », qui avaient été construites pour les loger, et la nécessité de réédifier ces baraques ailleurs, voire de les multiplier. C'est à quoi pourtant, huit jours après, il reçut la mission de pourvoir. Tous les efforts de Versailles ayant été vains pour obtenir la rentrée en Allemagne des 14 000 hommes qui allaient quitter les deux Marne, on s'était résolu à la dépense d'installations nouvelles. Le 2 juillet M. de Rémusat, informant de la décision le commissaire extraordinaire, lui mandait : « Veuillez vous occuper immédiatement du « plan et des moyens d'exécuter cette opération aussi « rapidement que possible ». Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, le ministre ajoutait que les Vosges et les Ardennes « n'auraient que pour six mois de surcroît », un second versement de la rançon devant alors les libérer, et que pour les deux autres départements restants ce ne serait l'affaire « que d'un peu plus d'une année peut-être »; que d'ailleurs les populations « n'auraient pas à se plaindre d'une augmentation de garnison qui faisait de la dépense dans le pays, du moment que le soldat ne logerait pas chez l'habitant ».

Si l'histoire de l'occupation vient jamais à être écrite, l'exécution de la tâche ainsi jetée en supplément sur M. de Saint-Vallier par la convention du 29 juin sera l'un de ses détails essentiels, et non le moins marquant. Le gouvernement s'en fiait entièrement à lui de la mener à fin. « Je n'ai pas besoin de « vous suggérer rien de ce qu'il faudra dire et faire, « ajoutait le ministre en terminant; votre zèle devance « tous nos conseils et vous guerroyez sur un terrain « que vous connaissez mieux que personne. » Il n'y

fallait pas moins l'ascendant que notre commissaire extraordinaire s'était acquis et, avec une activité dont il n'eût pas été surprenant que sa mauvaise santé ne le laissât pas capable, un art et une sûreté de direction, une constance de volonté qui ne s'apprennent pas de soi dans la carrière diplomatique. Depuis le temps de Compiègne, ç'avait été une source d'incidents souvent renaissants de caserner les corps allemands. Le logement chez l'habitant était d'usage en Allemagne, y substituer la vie en commun ne soulevait pas uniquement les contrariétés de l'habitude; au changement soldats et officiers perdaient à la fois les commodités de la vie afférentes à cette pratique et l'attrait d'en rechercher davantage encore en pays occupé. Malgré les favorables intentions du commandant supérieur, des mois avaient été nécessaires pour l'amener à décider formellement que les troupes s'installeraient dans les casernes existantes, restaurées tout entières il est vrai, meublées d'un matériel épuré ou renouvelé. Encore avait-on vu des détachements en sortir subitement sous d'infimes prétextes, se répandre d'autorité chez les citoyens, obliger ainsi à de nouvelles démarches aussi ardues qu'urgentes, mais qui traînaient forcément trop pour l'intérêt des populations. Les solutions n'arrivaient qu'une à une, chaque localité après l'autre, et c'était une complication fréquente, dans la multitude des autres questions ou des autres conflits que, chaque matin, l'occupation apportait d'elle-même. Quoi qu'il en fût, des constructions improvisées en briquetage ou en bois avaient été acceptées pour casernes sur divers points : de là l'idée, afin de ne pas surcharger les habitants voués à demeurer encore le gage de l'ennemi, de loger

ainsi, dans les départements où elles seraient réparties, les troupes quittant les deux Marne.

Ce n'était, toutefois, qu'un des côtés de l'opération. La répartition de ces troupes en était un autre et le premier. Il fallut disputer celui-là au reste de l'hostilité sous laquelle s'étaient effectuées les négociations du mois de juin. Le parti militaire et le parti de la cour qui voyaient se perdre l'arrière-espoir de demeurer campés en France, voire d'y reprendre les visées non satisfaites, se rabattaient, comme en compensation de leur mécompte, sur les exigences dont ce nouvel ordre de faits fournissait l'occasion. Il était aisé à la légation de Nancy d'établir le plan de répartition des 14 000 hommes qui allaient refluer; il n'y avait qu'à l'accorder le moins mal possible aux conditions particulières des départements qui les recevraient et aux moyens de les y faire vivre. Dès le 4 juillet M. de Saint-Vallier annonçait à Versailles qu'il s'en était entendu avec M. de Manteuffel, et il avait prévenu les préfectures, l'intendance, le génie de se préparer à l'exécution. Subitement, toutefois, les mauvaises dispositions de Berlin venaient rejaillir sur le commandant de l'occupation et l'obliger à refroidir d'une manière ostensible le bon vouloir qui l'animait personnellement. Les faits, de notre part, n'étaient pas sans avoir prêté à ce recul. Dès la publication du traité, l'opinion, dans les départements intéressés, s'était soulevée au point que l'animosité avait reparu contre l'occupant, les rapports avec les officiers repris presque l'état aigu, les propos méprisants recommencé. Au rebours de ce qu'avait supposé M. de Rémusat, la perspective des nouvelles garnisons allemandes surexcitait les populations. Il fut bientôt visible que la pensée de

s'en faire indemniser aux dépens du budget était au fond de ces doléances sans mesure [1]; mais les députés de l'Est en assaillaient le gouvernement, faisaient chacun retentir de leurs plaintes le journalisme local, et celui-ci, à l'abri sous l'impunité, s'emportait dans les termes sans s'inquiéter de l'effet qu'aurait leur écho. L'irritation s'ajoutait par là dans les états-majors aux inspirations répercutées de Berlin; ceux-ci les faisaient résonner en retour, et les sentiments d'inimitié s'entretenaient d'autant mieux. La presse allemande, mise à même ainsi de nous montrer encore plus d'aigreur, remplissait davantage encore de ses excitations les esprits, transformait en injures pour l'Allemagne les récriminations dont était l'objet le traité accepté; aussi le général de Manteuffel, son chef d'état-major avec lui, pour avoir accueilli le projet de répartition des troupes dressé avec le comte de Saint-Vallier, s'entendaient accuser d'être des jouets dans les mains du commissaire français, de consentir à « un éparpillement » de l'armée qui la paralyserait le cas échéant. Les quatre divisionnaires de l'occupation émettaient la prétention de concentrer au contraire leur corps respectif, en telle sorte que les régiments qui allaient se replier vinssent former dans la main de chacun d'eux une masse compacte aux points qu'ils indiquaient. Un plan allemand fut dressé par suite.

L'Empereur Guillaume se trouvait déjà à Ems. L'émoi de ses généraux étant venu l'y chercher, il

1. « D'abord, écrivait M. de Rémusat au comte de Saint-Vallier « le 15 juillet, vous saurez bien faire comprendre que les « départements n'ont tant crié que pour déterminer le gouver- « nement à prendre sans délai à sa charge la peine et les frais « du casernement improvisé des troupes allemandes. »

avait appelé auprès de lui le général de Treskow, afin de juger par lui-même et de « s'entretenir avec ce dernier sur la situation du pays occupé [1] ». Retards forcés pour nous, quand tout nous commandait la promptitude. C'étaient plus que des retards : beaucoup de terrain était perdu. Les jours précédents, M. de Saint-Vallier poursuivait au quartier général l'autorisation de réarmer nos brigades de douaniers sur la nouvelle frontière. La surélévation des droits avait suscité la contrebande dans des proportions considérables; les douaniers, sans défense, étaient victimes d'agressions quotidiennes et le Trésor perdait notablement, tandis que l'acquittement de nos milliards demandait des perceptions plus que jamais intactes. La chose avait été verbalement concédée huit jours auparavant, mais M. de Manteuffel s'était vu contraint de se dédire, pour ne pas porter atteinte à son autorité morale par une condescendance de cette nature; elle eût été, en ce moment, inexplicable aux yeux de l'armée. On en était, autour de lui, à augurer qu'un mouvement populaire menaçait de se produire, et à

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 13 juillet, d'après un billet du général de Treskow. On lit d'ailleurs dans cette lettre les explications suivantes, données par M. de Manteuffel au commissaire français : « Le général en chef me dit que le roi de « Prusse paraissait avoir reçu à Ems des rapports venus de « France qui l'avaient alarmé sur notre état intérieur et sur le « redoublement d'hostilité contre l'Allemagne excité parmi nos « populations par le traité du 29 juin; depuis une dizaine de « jours environ le roi lui aurait fait dire à plusieurs reprises de « prendre des précautions, de ne pas disséminer ses forces, de « bien étudier, avant de les accepter, les nouvelles positions « qui lui seraient offertes par nous pour la future répartition « des troupes; en dernier lieu Sa Majesté aurait voulu recevoir « des renseignements précis sur l'état des choses et aurait « appelé dans ce but le général de Treskow ».

dire sérieusement que douze à treize cents douaniers, répartis par petits groupes de quelques hommes sur une ligne d'une centaine de kilomètres, pourraient, étant armés, devenir un noyau dangereux. Le général refusait également de restituer aux citoyens de Nancy les armes et le droit de chasse, après avoir assuré qu'il allait les accorder. Il y avait plus, et à nul autre détail l'on n'aurait aussi bien mesuré quel épais nuage était venu voiler l'atmosphère à Nancy même, où elle était relativement si favorable deux semaines plus tôt. Après ces deux mois de négociations si accidentées de mécomptes, M. Thiers aurait souhaité de voir M. de Manteuffel. La saison de Gastein étant ouverte, le général allait s'y rendre. Le Président eût voulu faire arriver aux oreilles de l'Empereur par ce dernier, c'est-à-dire avec autrement de conviction et d'autorité qu'il n'en sentait chez le comte d'Arnim, des explications qui ne permissent plus les doutes et les défiances. Pas un seul jour il n'avait admis d'en rester aux clauses du 29 juin. On se tirerait du refoulement des 14 000 hommes de la Marne et de la Haute-Marne sur les quatre autres départements; mais rejeter sur les derniers restants les corps qui dans six mois quitteraient deux de ceux-ci serait impossible. Ç'avait été le premier soin de M. de Rémusat, après la signature, de rendre encore cette impossibilité visible à M. d'Arnim; il avait tenté d'intéresser celui-ci à nous obtenir une réduction d'effectif. Mais l'ambassadeur s'était dérobé en réponses vagues, rejetant d'ailleurs en partie la responsabilité sur « les prétentions et la pédanterie « des généraux [1] ». M. Thiers avait donc immédiate-

1. M. de Rémusat à M. de Saint-Vallier, 6 juillet.

ment prié M. de St Vallier d'inviter pour lui le commandant de l'occupation à s'acheminer vers Gastein par la Présidence, comme l'été précédent. Le général, toutefois, bien que ne dissimulant pas le « grand plaisir » qu'il en aurait éprouvé, se voyait obligé de se l'interdire. Il sentait « l'utilité » dont aurait été sa visite pour les entretiens auxquels l'appellerait assurément l'Empereur dans les circonstances actuelles; seulement, il en irait de sa position si cette visite avait lieu. M. de St Vallier, en expliquant cela de sa part au Président, disait que « le respectueux attachement de « M. de Manteuffel était encore accru par ces instances, « que ses efforts pour alléger de nouveau autant qu'il « serait en lui le fardeau de l'occupation témoigne- « raient de sa gratitude, mais qu'il le priait de ne pas « insister pour le moment parce qu'il serait forcé de « refuser, ce dont il éprouverait un réel chagrin [1] ».

Cette intensité dans le retour des dispositions d'inimitié troublait le commissaire français. En présence du mandat d'installer une division entière de l'armée d'occupation au milieu de celles qui l'étaient déjà, alors qu'il y avait moralement autant d'impossibilité à frapper les habitants de l'obligation de la loger que, matériellement, on ne pouvait la faire entrer dans des casernements déjà remplis, l'inquiétude l'agitait. Il craignait de ne plus trouver tout le bon vouloir nécessaire et de rester impuissant. Mais à Versailles on savait d'expérience qu'il se tirerait de cette tâche, aussi difficile qu'elle devînt ou quelques craintes qu'il en montrât et s'en fît voir ému. M. de Saint-Vallier avait insinué qu'à défaut par le Président de pouvoir

1. St-Vallier à M. Thiers, 4 juillet.

entretenir le général, il serait certainement avantageux qu'une lettre vînt fixer l'esprit de ce dernier, près d'être interrogé à Gastein. M. Thiers sauta sur cette idée. Elle ferait arriver sa parole à l'oreille du roi par l'intermédiaire même qui avait toujours réussi jusque-là, et il n'était pas sans droit de penser que, portée au souverain lui-même, cette parole ébranlerait les partis pris inspirés à ce dernier sans qu'une contradiction assez autorisée les eût encore combattus. Le 15 juillet, dès que le Président a lu les plis de son commissaire extraordinaire et tandis que M. de Rémusat exprime de sa part à ce dernier qu'il n'aurait peut-être pas le temps d'y répondre de suite [1], il en prépare rapidement un pour dire par écrit au général la substance tout au moins de ce dont il l'aurait persuadé verbalement. Il envoyait son pli à Nancy dans une lettre particulière à M. de St Vallier, pour le rassurer, d'abord, puis pour l'éclairer sur le peu de poids mérité par certaines des contrariétés dont ce dernier s'affectait : « J'ai reçu « votre dernière lettre datée du 13 et quoique accablé « de travail, de fatigue (songez que j'ai sur les bras « l'affaire des impôts, celle de l'emprunt et la direction « de l'Assemblée dans les derniers jours agités de la « session), je me hâte de vous écrire quelques mots « bien en courant. D'abord, je vous écrirai deux let- « tres, une pour vous et les détails qu'il est inutile de

1. « M. le Président, qui craint de n'avoir pas le temps de « vous répondre, monsieur le comte, me charge de le faire pour « lui..... M. Thiers regrette de ne pas voir M. de Manteuffel. Il a en « lui une extrême confiance. Il compte sur son excellent esprit « pour montrer à l'Empereur l'état des choses sous son véri- « table jour. Il lui écrira la lettre désirée de manière à ce que « M. de Manteuffel l'ait avant son départ pour Gastein. » (Rémusat à Saint-Vallier, 15 juillet 1872.)

« communiquer à d'autres, et une pour faire lire à « M. de Manteuffel et pour laisser même dans ses « mains si vous le jugez convenable. » Avant tout, il prêche le calme à son commissaire extraordinaire : « Premièrement, je vous engage à garder beaucoup « de sang-froid, en conservant votre précieuse et intel- « ligente activité; avec de la patience nous arriverons « aux termes de nos peines ». Et pour préciser, il lui ôte le souci de la question de la chasse : « Ne vous « faites pas avec les Allemands des affaires inutiles « pour les plaisirs notamment de messieurs des dépar- « tements de l'Est. Ils se conduisent fort mal en ce « moment, criant et boudant parce qu'ils ne sont pas « tous évacués à la fois, comme si c'était chose si « facile d'obtenir l'évacuation même successive ». Tout autre chose est pour lui l'armement des douaniers. « C'est là l'utile, écrit-il, le vraiment utile, le reste « n'est que l'agréable, et nous n'en sommes pas encore « à songer à nos plaisirs. » Mais l'urgence vraiment actuelle, c'est le plan de répartition des nouvelles troupes, c'est la désignation des emplacements où pourront être construites les baraques destinées à les établir. L'obstacle provient des défiances dont on a rempli l'esprit de l'Empereur; elles resteront l'obstacle de demain ou bien il faut les détruire : c'est l'objet de l'autre lettre, celle à faire lire au général.

Cette autre lettre, on le verra, était de telle nature qu'elle devait avoir l'effet espéré. Elle l'eut de suite autant que les préventions régnantes le permettaient. Toutefois, c'est sans son secours que la répartition des 14000 hommes fut décidée. Cela se produisit même plus vite que le commissaire français ne s'y était attendu. Le général de Treskow n'avait pas été le moins

insistant des divisionnaires allemands pour la concentration des troupes. Il entendait, lui, se former un corps dont Nancy et Lunéville auraient supporté la charge. Qu'auprès du roi il se soit souvenu des appréciations plus justes portées antérieurement par lui sur l'état des choses dans le pays occupé, ou qu'à la réflexion le souverain ait jugé, de lui-même, la répartition acceptée par le général de Manteuffel plus sensée que des considérations stratégiques, les pourparlers étaient repris dès le 20 juillet entre M. de Saint Vallier et l'état-major, sur le pied d'abord décidé de commun accord. Les emplacements furent presque aussitôt arrêtés et la construction des baraques commandée. On touchait au mois d'août. Les premiers 500 millions à verser échéant le 7 septembre d'après le traité, nous pourrions réclamer alors pour le 21 l'évacuation des deux Marne. Les Allemands, qui plus est, l'effectueraient d'autorité dès cette date, en vue d'installer leurs troupes dans les meilleures conditions pour l'hiver. Or près de deux fois au moins ce délai était nécessaire pour édifier les constructions. Il avait fallu six mois pour établir celles que les troupes allaient quitter. De toute manière nous serions dans l'obligation malheureuse, inévitable pourtant, de demander à l'ennemi de prolonger son occupation quoique payé pour sortir, et aux départements qui avaient droit à se voir libérer de continuer à servir de gage à moins d'accabler leurs voisins. Il importait donc d'abréger le sacrifice. Encore, tout en imprimant partout à l'œuvre une activité extrême, il fallait obtenir des corps qu'ils acceptassent par avance, pour la seconde fois, un logement auquel ils s'étaient difficilement résignés la première.

Ces corps avaient une diversité d'origine qui leur

constituait une autonomie propre; en présence des dispositions jetées dans l'armée, le général de Manteuffel se crut forcé de la respecter. Il ne put qu'autoriser le commissaire français à négocier directement avec chacun d'eux. Le travail de l'année précédente fut ainsi à reprendre. En proposant des types divers de baraques; en présentant des plans différents, chacun approprié aux exigences probables et les uns comme les autres comportant, contre l'humidité ou contre le froid, des installations supérieures à celles des meilleurs casernements qui devaient être quittés; en admettant d'ailleurs que l'essai fût fait à titre provisoire, sous la condition que les troupes prendraient logement chez l'habitant si l'épreuve n'était pas concluante, M. de Saint-Vallier fit tomber provisoirement les résistances. La complication des formalités administratives l'attendait après cela, l'inertie ou les lenteurs qui en dérivent et trop souvent la pensée, chez des agents, de mettre le patriotisme à retarder pour être désagréables aux Allemands. C'était l'intendance qui n'ouvrait pas les adjudications faute d'avis de la Guerre, ou qui se récriait sur la brièveté du temps; c'était le génie, se retenant par le manque de crédits inscrits ou même par système; c'étaient les entreprises, arrêtées par le prétendu manque d'ouvriers. Architectes, ponts et chaussées, administration voyère, tout le personnel d'exécution dont les départements disposaient fut mis aux ordres de la légation par M. Thiers lui-même, cent trente ouvriers de la Marine envoyés de Brest et de Cherbourg sur son intervention personnelle[1]. Malgré la multitude des objections

1. M. Thiers à Saint-Vallier, télégrammes de Trouville, 4 et 5 septembre.

soulevées en cours d'ouvrage, — et elles ne venaient pas toutes de l'ennemi; — à travers les exigences de celui-ci, changeant à l'improviste çà et là les données acceptées; sous les désagréments causés par les journaux, ceux des localités, ceux de Paris, et dont il fallait rectifier les assertions ou pallier les malveillances pour ne pas laisser renaître les défaveurs et se voir paralyser; grâce à une attention de toutes les heures, à une intervention personnelle continue, à une impulsion incessante doublée d'un vouloir inflexible, le comte de Saint-Vallier put voir achever dans la première quinzaine d'octobre des baraquements pour 20000 hommes. Le problème, il faut le dire, serait demeuré insoluble si l'appui de Versailles, demandé à chaque occasion, n'eût été chaque fois immédiat et absolu. Les télégrammes de M. Thiers suivaient chaque pli de son commissaire extraordinaire, aussi prompts ou pressants d'approbation ou d'ordres que la correspondance de ce dernier attestait de prévoyance et appelait les décisions [1].

Difficultueux et exigeants, précautionnés comme en guerre à raison de leurs défiances, les Allemands étaient avec nous méticuleusement ponctuels, peut-être

1. M. Valfrey, en appendice de son livre, a donné une note qui fait connaître avec quelque développement le travail d'établissement de ces casernes volantes, dont il fut nécessaire de faire parfois des constructions presque achevées comme des bâtisses. Les indications semblent bien lui avoir été fournies par M. de Saint-Vallier lui-même. Celui-ci a gardé hermétiquement le silence sur les services diplomatiques par lui rendus durant sa mission; il s'en est départi sur ce détail et sur un ou deux autres, mais certainement parce que leur objet n'était pas de nature à porter ombrage à ses camarades de carrière. Encore n'a-t-il dit que la moindre partie des difficultés qu'il eut à surmonter.

par discipline, peut-être pour nous presser. Le quartier général avait l'ordre d'exécuter très exactement le traité, par conséquent l'évacuation de la Champagne le 21 septembre. Le général de Treskow le dit au comte de Saint-Vallier dès la première semaine d'août, et demanda qu'à défaut d'être prêts nous provoquions des ordres différents, ou que jusqu'à la livraison des baraques nous acceptions de loger ses troupes chez l'habitant. Il est vrai que tout en s'étant affaiblies, les impressions d'hostilité des états-majors venaient de se raviver sous l'influence de deux faits européens presque concomitants : l'énorme succès de l'emprunt des trois milliards, faisant remonter la France, moralement du moins, à son rang d'autrefois; après quoi et presque aussitôt l'annonce de la réunion prochaine des trois Empereurs de Russie, d'Autriche et d'Allemagne à Berlin, devant sanctionner, semblait-il, les conséquences de nos défaites. Les officiers de l'occupation n'en étaient plus autant à parler de rouvrir la guerre, mais ils nous en imputaient l'intention positive, nous tenant pour « grisés » de nos succès financiers. Dans la préoccupation qui les hantait de nous voir rentrer en campagne, ils regardaient comme une « leçon » insuffisante encore pour « notre présomption » la future entrevue impériale, si considérable que le fait leur en parût, et ils se plaisaient à répéter qu'il fallait prendre des précautions contre nos « illusions incorrigibles[1] ».

Le général de Treskow, en présence de ce nouveau courant, se montrait gêné comme intérimaire. Il tenait, lui, à ne pas mécontenter les généraux ses col-

1. Saint-Vallier à M. de Rémusat, 13 août 1872.

lègues. En rentrant d'Ems, il s'était bien efforcé de manifester des intentions conciliantes, quoique sans se détacher entièrement des impressions sous lesquelles se trouvait encore le souverain ou qui avaient cours autour de lui. Beaucoup d'estime pour le Président en personne et de confiance dans ses vues, mais beaucoup de crainte que, fatigué de lutter contre les partis, il ne quittât le pouvoir et que les éléments révolutionnaires ne le prissent. On venait d'entendre parler Gambetta à la Ferté-sous-Jouarre, et son langage avait répandu cette appréhension une nouvelle fois. C'était à tel point que M. de Saint-Vallier, ayant à la vérité personnellement pour la politique de l'orateur un éloignement qui ne s'est jamais démenti, mandait à Versailles que l'armée allemande prendrait immédiatement des gages si l'événement se réalisait, et que ce serait avec l'approbation de la Russie, formellement annoncée par avance dans une lettre du prince Gortschakoff que le général de Manteuffel lui avait peu auparavant donnée à lire [1]. Aussi l'intérimaire remettait-il tant qu'il le pouvait au retour du commandant supérieur les solutions attendues. L'armement des douaniers surtout demeurait de sa part en suspens, et pour nous c'était une question qui ne pouvait pas attendre. Il avait en tout cas demandé que la substitution des troupes françaises aux allemandes, au moment du départ de ces dernières, fût réglée dans le détail, et peu après il devint visible que dans sa pensée il ne s'agissait pas seulement de simples combinaisons de mouvements, mais bien de la nature et du chiffre des troupes qui rem-

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 20 juillet.

placeraient les siennes; autant valait dire des « précautions » que l'on parlait de prendre à notre sujet.

M. Thiers était à Trouville. M. de Saint-Vallier le saisit néanmoins immédiatement de ces objets. Le premier préoccupait avant tout le commissaire extraordinaire. Celui-ci ne sollicitait donc pas la décision du Président sans dire une fois de plus combien il importait de tenir aux populations de l'Est la promesse de baraquer les nouvelles troupes, par laquelle on avait calmé leur émoi, conséquemment de ne pas accepter que ces troupes vinssent, même très passagèrement, s'établir chez les particuliers; c'eût été, d'ailleurs, un embarras inextricable, de les faire sortir ensuite de cette installation pour laquelle étaient tellement leurs préférences [1]. Il fallait donc satisfaire le formalisme allemand et, par cela même, apprendre officiellement à la Marne et à la Haute-Marne la résolution du gouvernement, restée encore incertaine, d'y prolonger l'occupation afin de ne pas accabler les départements destinés, eux, à la subir longtemps encore. M. Thiers n'hésita pas une seconde. Il revenait de Paris. Il y avait lu, en même temps que le pli qui lui était personnel, des indications plus détaillées données par le plénipotentiaire au ministre des Affaires étrangères. Il répondit aussitôt par le télégramme « urgent et confidentiel » que voici, officiel pourtant dans la forme [2], et dans lequel, sortant de l'objet immédiat qui appelait sa réponse, il ne laissait pas passer cette occasion de

1. Saint-Vallier à M. Thiers à Trouville, 12 août. Dans sa lettre à M. de Rémusat, le lendemain, il donnait copie de celle-là au ministre.

2. « *Le Président de la République à M. de St-Vallier, commissaire extraordinaire près le général commandant l'occupation allemande, à Nancy.* Trouville, 15 août, 12^{hres} 35^{m} soir ».

revenir sur le terrain politique, pour faire dire à Berlin combien étaient loin de la pensée de son gouvernement soit l'ivresse soit les intentions qu'on lui supposait : « Obligé de me rendre hier à Paris pour présider « le Conseil et vaquer à diverses affaires, je n'ai pu « recevoir vos lettres du 12 et du 13 et y répondre « tout de suite. Je le fais aujourd'hui et très nettement, « selon mon usage. Nous avons annoncé au gouver« nement impérial allemand que nous commence« rions le 7 septembre le payement des premiers « 500 millions; mais d'abord ce payement exige du « temps, car bien que les 500 millions soient déjà « matériellement dans les mains de nos correspon« dants par l'échéance du papier qui leur avait été « remis, il faut du temps pour verser une somme « aussi considérable; de plus, nous tenons compte de « la nécessité de faire concorder l'évacuation de la « Marne et de la Haute-Marne avec l'achèvement « des baraques en construction dans les quatre autres « départements occupés. Vous pouvez donc déclarer « au général de Treskow que, d'avance, nous consen« tons à nous entendre avec les autorités allemandes « de manière que leurs troupes n'aillent que de bara« quements abandonnés en baraquements achevés « et habitables. Tout cela se réglera amiablement et « sans réclamation de notre part contre des retards « d'évacuation qui seraient amenés par des retards « d'achèvement des nouvelles baraques. Que cela soit « bien entendu entre vous, et d'ailleurs vous pouvez « communiquer cette dépêche si vous le jugez utile. « Quant à notre politique, elle est la même, c'est-à-dire « pleinement pacifique et nullement modifiée par le « succès de l'emprunt. Le gouvernement est composé

« de gens sensés qui ne se *grisent* pas, comme on le « dit, et les Français pris en masse ne se grisent pas « davantage. Nous connaissons la force de la France « et nous n'avions pas à l'apprendre. Mais cette force, « nous ne voulons en faire ni un moyen de guerre ni « un moyen de perturbation en Europe. Nous voulons « seulement que la France reprenne son rang et son « poids dans le monde. Les efforts que nous faisons « pour reconstituer ses finances et son armée n'ont « pas d'autre but. Je l'affirme et je n'ai jamais man- « qué à ma parole.... Recevez mes sincères amitiés.

« A. THIERS. »

Le général de Treskow avait trop de préoccupation de sa responsabilité pour se contenter de ce document, même si formel et à tous égards si explicite. Personnellement il n'eut plus de doutes, mais il voulut un ordre de son souverain, qui remplaçât celui dont avait été précédemment nanti le quartier général. Il fallut que Berlin fût avisé diplomatiquement par nous de notre assentiment au prolongement d'occupation des deux Marne, et répondît de même. C'est M. de Manteuffel, qui un mois plus tard, en rentrant à Nancy, fut en mesure de donner, au nom de son gouvernement, acte à M. de Saint-Vallier du changement des conditions écrites dans le traité du 29 juin. De la part du gouvernement de Berlin, ce n'était pas une bien grande preuve de condescendance; mais le général en rapportait d'autres plus positives. Les idées changeaient à la cour impériale. La lettre dont M. Thiers avait muni M. de Saint-Vallier, le 15 juillet, pour le commandant de l'occupation, n'avait pas été sans aider à faire éclore une atmosphère nouvelle.

CHAPITRE XVI

Symptômes d'orientation nouvelle à Berlin.

La lettre de M. Thiers pour M. de Manteuffel. — Ce dernier à la réunion des trois empereurs. — La France en monarchie ou en république. — Dispositions manifestées maintenant par M. de Bismarck.

La lettre du 15 juillet était bien écrite pour M. de Manteuffel; néanmoins, M. Thiers lui avait donné toute l'apparence d'une instruction confidentielle au commissaire français. « Le Président de la République « au comte de St Vallier à Nancy », portait la suscription; le « Mon cher Monsieur de St Vallier », qui se lisait au commencement et la familiarité du ton achevaient ce caractère : « Je suis si accablé de fatigue « et de travail que je n'ai qu'un moment pour vous « répondre. Communiquez, je vous prie, cette lettre à « M. de Manteuffel, et dites-lui bien combien je regrette « de n'avoir pu le recevoir avant son départ. Je lui « aurais dit tout ce qu'on n'a pas le temps d'écrire, « et de ces communications, qu'il aurait pu trans- « mettre à Sa Majesté Impériale, il serait résulté des « éclaircissements et des apaisements désirables pour

« tout le monde ». En réalité c'était une démarche que le Président engageait. Les méfiances répandues contre nous, le prétendu manque de solidité dont à la cour de l'Empereur on gratifiait notre gouvernement, son impuissance alléguée à contenir un mouvement populaire qui se produirait en vue de recommencer la guerre, les griefs cherchés dans les récriminations dont le traité du 29 juin était l'occasion de la part des départements intéressés, il y avait nécessité de réduire à néant tout cela. C'est à quoi M. Thiers en venait aussitôt, répétant d'abord une fois de plus qu'en définitive nous payions, que l'on voulût donc bien tirer de notre empressement et de notre exactitude « la conclusion mille fois évidente que, si nous « n'étions pas bien résolus à maintenir la paix, nous « ne serions pas assez sots pour nous démunir de « notre argent et en munir les Allemands ». Avec l'autorité qu'il avait toute raison de se sentir alors malgré des oppositions dont l'ambassadeur d'Allemagne se complaisait à alléguer l'extrême importance, le Président affirmait que « ce que le gouvernement voulait, il était à même de le faire; qu'il possédait aujourd'hui une force telle qu'il pouvait tenir tous les partis quels qu'ils fussent, ceux d'en bas comme ceux d'en haut; qu'on n'osait même pas essayer une petite émeute; que l'armée était sûre, et sa volonté à lui de l'employer s'il y avait lieu aussi certaine que l'obéissance du soldat ». C'eût été aux Allemands de s'imputer ce qui se produisait de la part des populations de l'Est, et il en prenait texte. Ces populations ont été émues; « cela est vrai, conti« nuait-il, et nous l'avons annoncé d'avance pendant « la dernière négociation. Il était évident que la crainte

« de voir refluer vers eux les troupes allemandes « devait agir sur les quatre départements dont l'éva- « cuation était retardée. Nous l'avons dit, on n'a pas « voulu nous croire, et maintenant il ne faudrait pas « s'exagérer le mal. Il faut l'atténuer en diminuant « les troupes d'occupation quand on le pourra et aus- « sitôt qu'on le pourra, mais il ne faut pas s'imaginer « qu'elles puissent devenir l'objet d'une agression si « elles étaient ou diminuées ou disséminées. Les popu- « lations sont hors d'état de s'insurger sans être sou- « tenues, et nous ne sommes ni assez forts ni assez « déloyaux pour tenter de pareilles aventures. Il fau- « drait que nous eussions perdu le sens, et nous ne « serions pas si pressés de réunir 500 millions pour « les expédier tout de suite, si nous avions de si « absurdes intentions. » Il avait commencé par affir- mer que « nous payerions quoi qu'il arrivât », mais en faisant observer que « la source de l'argent résidait dans le crédit, le crédit dans la confiance, que sans crédit pas d'argent et pas de facilités pour payer : et combien nous avions à payer! » Revenant sur cette idée et s'adressant maintenant au roi Guillaume lui-même envers qui, d'ailleurs, il ne croyait pas que les défaites subies le dispensassent de la déférence, il écrivait : « Il n'y a plus rien de possible, il n'y a plus « de relations amicales à espérer, si on se livre à de « si étranges méfiances, qui, d'ailleurs, ne reposent « sur rien et que démentent tous nos actes. Je supplie « donc Sa Majesté Impériale de ne pas écouter des « cerveaux échauffés, qui voient des fantômes partout « et qui lui persuadent ou cherchent à lui persuader « des chimères désolantes. Moi aussi je suis assailli « par des rapports invraisemblables, je ferme les

« oreilles à toutes les communications légères ou mal-« veillantes et j'agis de confiance en me fondant sur « les notions de la raison, qui démentent toutes les « suppositions qu'on voudrait me faire croire. On me « parle aussi des projets du parti de la guerre en Alle-« magne, mais je crois à la sagesse et à la loyauté du « roi Guillaume, et je ne me laisse pas détourner de « la voie dans laquelle je marche et où j'espère trouver « une paix durable et la prospérité de deux nations qui « n'auraient jamais dû se faire la guerre.

« Que Sa Majesté Impériale veuille bien nous croire, « qu'elle nous aide de son côté, en rendant moins « lourde l'occupation, en permettant qu'on choisisse « les emplacements les moins incommodes pour les « populations, et surtout qu'elle veuille bien aussi « diminuer le nombre de ses soldats, car nous ne « sommes pas plus disposés à attaquer quarante « mille hommes que cinquante mille.

« M. de Manteuffel rendra un vrai service à la « France, à l'Allemagne, à l'Europe, en travaillant « à calmer les passions de deux peuples qu'on excite « l'un contre l'autre, au lieu de les calmer en leur « rendant confiance. Les populations de l'Est sont « inquiètes, mais nous les calmerons; le Roi, je l'es-« père, nous aidera à les calmer, et dans aucun cas « elles ne feront une tentative que nous réprimerions « nous-mêmes si une tentative était possible. Je prie « M. de Manteuffel de présenter mes hommages et « mes respects au roi Guillaume et de recevoir pour « lui-même l'assurance de ma sincère amitié et de ma « haute estime. Mille tendresses pour vous, mon cher « monsieur de St Vallier — A. THIERS. »

Nul langage n'eût autant résonné dans l'esprit et

dans les sentiments du général. Celui-ci avait demandé à emporter la lettre à Gastein. « Il veut la lire à l'Em-« pereur d'Allemagne et il espère tirer un utile parti des « sages et rassurantes déclarations qu'elle renferme », répondait M. de Saint-Vallier trois jours après. Le 20 juillet, en quittant Nancy, le commandant en chef avait pris congé du Président par une lettre respectueuse comme il l'aurait fait pour son souverain à lui, l'informant qu'il laissait l'intérim au général de Treskow. Avec la même prévenance, le 16 septembre, à peine rentré au quartier général, il lui annonçait son retour, la reprise du commandement, et c'était dans des termes que remplissaient peut-être de plus d'égards encore les témoignages par lui rapportés en faveur du gouvernement du Président et les trop légitimes considérations auxquelles le traité du 29 juin donnait droit à celui-ci d'en appeler. A propos des faits de ce moment, il n'y a pas lieu de rouvrir les questions de parti quoiqu'elles y aient jeté une amertune dont il eût été juste de les tenir exempts. A plusieurs reprises, même, ces questions de parti ont apporté des difficultés de plus au travail de la libération. Mais il en est dérivé des appréciations auxquelles leurs partisans ont tâché, depuis, de donner place dans l'histoire, et qu'il convient d'écarter. Le Président n'envisageait pas comme non durable, comme un gouvernement d'attente devant laisser préparer une monarchie, le pouvoir républicain qui avait été confié à ses mains. Il le regardait comme l'institution dans laquelle résiderait désormais la vitalité, celle où avait porté avec suite le mouvement des esprits et que le pays voulait établir tout à fait. A la vérité, ce chef du gouvernement laissait voir ces tendances au milieu et à l'en-

contre d'ardents adeptes de la monarchie, et ceux-ci mettaient beaucoup de passion à prendre les devants sur lui. Ils ont répété que si celle-ci avait été réinstituée alors, le seul fait de son rétablissement aurait changé la situation vis-à-vis de l'ennemi, empêché probablement, tout au moins rendu favorable cette première rencontre des trois Empereurs qui eut lieu à Berlin avec un retentissement dont nos défaites semblaient légitimer le bruit. Dès lors la pente allait de soi à croire que les négociations auraient été plus faciles, les conditions moins dures, notre diplomatie accueillie avec une estime que cet ennemi ne se croyait pas tenu de montrer au pouvoir d'une république en laquelle il devait sentir une menace. Mais si par illusion ou pour la polémique on peut, même rétrospectivement, s'arranger de cette assertion, il n'y a aucune preuve de sa vérité et les faits la démentent. La substance des informations adressées à Versailles par M. de Gontaut, au sujet de cette visite à Berlin des Empereurs de Russie et d'Autriche, a été publiée ; plus explicitement encore que dans les entretiens du comte d'Arnim avec notre ambassadeur, on a pu y voir que, chez d'importantes puissances, des préoccupations étaient nées à cause de la place énorme prise par la Prusse agrandie qui s'appelait à présent l'Empire d'Allemagne. Le ressouvenir de la France s'était ravivé, réveillée l'idée que l'on aurait peut-être besoin d'elle. C'est de la bouche même des monarques de Russie et d'Autriche [1], ainsi que de celles de leurs

1. « De la part des Autrichiens, a écrit le duc de Broglie, l'expression de ce sentiment, bien que très claire, fut pourtant réservée et mêlée de quelque embarras. C'était naturel.... Au contraire, la parfaite netteté du langage du tzar dans l'audience

chanceliers, que M. de Gontaut avait reçu les plus encourageantes assurances pour son gouvernement, pour son pays, pour le citoyen placé à sa tête. Dans les détails de ce moment le général de Manteuffel avait eu un rôle; la relation qu'il en rapportait corroborait tellement ces assurances, que si le gouvernement de république siégeant à Versailles voulait prendre appui sur l'opinion de l'Europe il n'avait pas besoin d'en chercher d'autres preuves.

Le commandant de l'occupation était parti pour Gastein avec l'intention ferme de se faire entendre de son souverain, écrivait M. de Saint-Vallier à M. Thiers le 20 juillet, « décidé à user de son influence pour

qu'il donna à M. de Gontaut attesta son indépendance. Après lui avoir, suivant l'usage diplomatique, demandé des nouvelles du chef de l'État : — « J'ai pour M. Thiers la plus grande « estime, lui dit-il, veuillez l'assurer de ma part qu'il n'a rien « à redouter de ce qui se passe ici : la France pouvait être « certaine d'avance que je n'aurais participé à rien de ce qui « pourrait être tenté contre elle ». Le chancelier Gortshakow se chargea à son tour de commenter comme il suit ces assertions déjà si rassurantes : « Ce langage est la signification « très exacte des sentiments du gouvernement russe. Nous « avons intérêt et sympathie pour la France. Il faut que la « France soit forte et sage; il importe qu'elle soit forte pour « qu'elle puisse jouer dans le monde le rôle qui lui est assigné; « il faut qu'elle soit sage précisément pour qu'elle puisse jouer « ce rôle avec autorité et pour que son action soit bienfaisante.... « Soyez rassuré et rassurez M. Thiers : si vous remplissez vos « engagements, rien de plus ne vous sera demandé. On parle « de votre armée et de son organisation. Il est naturel qu'ici « on n'y demeure pas indifférent, mais sur ce point l'Allemagne « n'a le droit de vous adresser aucune réclamation.... » DUC DE BROGLIE, *La mission de M. de Gontaut*, p. 45 à 50. — Le « suivant l'usage diplomatique » par quoi est expliqué, dans ce récit, l'empressement de l'Empereur de Russie à s'informer de la santé de M. Thiers n'exprime pas la vérité. Les *Souvenirs* de M. de Gabriac ont fait voir pertinemment, depuis, qu'il y avait plus que cela de la part du tzar et pourquoi.

dissiper les injustes méfiances et les soupçons qu'il regrettait de voir si fréquemment renaître ». Or il n'avait pas seulement été entretenu par le roi; non seulement M. de Bismarck l'avait recherché de nouveau, rompant une froideur de nouveau marquée quand les négociations du traité de juin étaient devenues si contraires aux dispositions que la correspondance antérieure du chancelier avec le général avait permis à celui-ci d'augurer; bien plus, il s'était vu attacher à la personne de l'Empereur d'Autriche. Du plus près possible à moins d'être acteur dans les conférences mêmes, il avait donc entendu ce qui s'était dit. Il confirmait avec d'autant plus de précision ce que M. de Gontaut avait fait connaître. A moins d'avoir une foi préconçue et irréductible à la vertu propre de la monarchie pour en imposer par elle seule, on demanderait en vain laquelle des royautés mises alors en compétition par leurs adeptes eût été l'objet de plus d'estime qu'il n'en fut montré pour la France, toute rêpublique qu'elle était, et pour le Président qui la représentait. Le général à peine arrivé à Nancy, M. de Saint-Vallier le retrouve plein des sympathies qu'il a déjà tant de fois montrées. Il applaudit aux succès de notre gouvernement, à la prospérité publique qui se manifeste, à la réussite de l'emprunt, à la fermeté déployée contre les agitations radicales, et il est empressé à dire que « ce n'est pas là son impression personnelle, mais celle des souverains et des hommes d'État avec lesquels il a passé plusieurs jours »; il affirme pour « certain », à plusieurs reprises, « qu'aucune résolution hostile à la France ou inquiétante pour elle n'a été prise ni même abordée dans les entretiens de Berlin ». « Je me tairais,

m'a-t-il dit, « mandait le commissaire à M. Thiers [1], « je me tairais si je n'avais pas de bonnes choses à « vous apprendre, mais je puis vous certifier que je « n'ai entendu qu'un langage hautement sympathique « à votre illustre Président et à votre pays. Sans avoir « assisté aux conférences des souverains et des minis- « tres, je sais ce qui s'y est passé, et je puis vous « déclarer qu'en ce qui concerne la France l'avis « général des trois cabinets est que l'on doit soutenir, « encourager, fortifier M. Thiers dans son œuvre si « méritoire d'apaisement et de restauration. On a été « unanime à reconnaître que le repos de la France « intéresse la paix de l'Europe, but de la réunion des « souverains, que l'œuvre immense déjà réalisée par « M. Thiers dans la voie du calme et de l'ordre inté- « rieurs est une garantie de ce qu'il pourra faire « encore, que ses actes et son langage inspirent une « confiance entière qui s'affermit chaque jour en le « voyant tenir tête aussi bien aux agitations radicales « qu'aux intrigues bonapartistes. Ce que je vous dis, « je l'ai entendu de la bouche de l'Empereur Alexandre, « de celle de l'Empereur François-Joseph ; j'en ai trouvé « la pleine confirmation dans les confidences de mon « vieil ami le prince Gortshakow, dans mes conver- « sations intimes avec le comte Andrassy. Quant à ce « qui touche les dispositions de mon souverain, de son « gouvernement, de ses principaux conseillers, je puis « vous assurer qu'elles se sont bien modifiées à votre « avantage depuis six mois. L'Empereur-Roi ne m'a « pas caché la sympathie et l'intérêt qu'il a voués à « M. Thiers, le prince de Bismarck a tenu un langage

1. 17 septembre 1872.

« amical, et jusqu'au comte de Moltke, qui paraît s'être « désarmé de son incurable défiance à votre égard ».

La supposition qu'une monarchie, réinstituée alors, aurait eu tout d'un coup une telle autorité que l'Allemagne se serait ou plus retenue ou vue contraindre à se retenir davantage qu'elle ne s'y crut obligée en face du gouvernement de M. Thiers, ne saurait rester dans l'histoire de ce temps malheureux. Il sera indéniable que ce gouvernement conseilla la solution donnée au problème politique né du drame de 1870-1871. Il la conseilla à tel point qu'il plaça son honneur, plutôt que de n'y pas persister, à résigner le pouvoir, même après s'être acquis le grand titre d'avoir libéré le pays. Assurément l'idée républicaine ne datait que du siècle, tandis que bien auparavant et encore dans ce siècle la tradition monarchique avait procuré à la France une grande existence. Un grand nombre pouvait penser que d'y revenir résoudrait plus efficacement les divisions, aurait sur l'ennemi une action plus sensible, et il attend à son tour que l'histoire lui donne raison. Mais dans la vie des peuples il se fait, à de certaines heures, des cassures produites par cette vie même. Celle qui eut lieu alors avait commencé depuis longtemps. L'idée était répandue d'ancienne date que, sans parler d'autres nations, la France avait connu de grands rois, mais encore plus de grands ministres ayant donné le bénéfice de leur supériorité à des rois insignifiants ou médiocres, et aussi encore plus d'hommes d'un ordre élevé concevant ses destinées mieux que beaucoup de rois inférieurs ou mauvais, ou faisant penser qu'ils les auraient mieux conduites. L'opinion s'était donc généralisée qu'il fallait en appeler désormais à

ces personnalités supérieures pour exercer le gouvernement, non plus à l'incertitude des descendances royales et aux considérations trop souvent personnelles ou de dynastie qui les inspirent. Des tentatives s'étaient produites pour transformer ainsi les choses soudainement, malgré tous les obstacles. En présence de la complète vacance de gouvernement, vacance par faillite monarchique, bien plus, et dans laquelle le pays avait sombré, il était inévitable qu'un grand effort se portât à opérer tout à fait l'évolution.

La future histoire de notre siècle n'inculpera pas le gouvernement de M. Thiers d'avoir contribué de ferme propos au courant de république qui a submergé celui de monarchie. La nation, désemparée, s'était remise en ses mains. Tout le passé contemporain se résumait pour ainsi dire en lui. Historien, il avait appris à tout le monde le travail mené par l'esprit de la Révolution française dans le sens de l'institution nouvelle; homme public, il y avait contribué plus que n'importe quel autre. Désigné pour conduire au premier moment, n'attendrait-on pas de lui qu'il guidât en réalité pour l'avenir? Lui-même, en se voyant confier comme d'acclamation ce qui subsistait des forces et des moyens de son pays, les restes de sa fortune, se refuserait-il à sa tradition propre jusqu'à ne point se prêter à asseoir l'avenir sur ces institutions qui semblaient le point d'arrivée attendu et le port assuré? La pensée de voir exercer par une monarchie, sur les autres monarchies du continent, l'action qu'eut la monarchie de 1814-1815 pour traiter avec l'ennemi, a fait reprocher au gouvernement de 1871 l'impulsion politique qu'il exerça; l'histoire ne verra dans cette pensée qu'une conception sans

vérité. Il lui sera trop évident que si une monarchie qu'on aurait réédifiée se fût vue à même de s'abriter sous les autres comme en 1814 ou 1815, ce n'aurait pas été celle qu'une longue suite d'années et de changements avait jetée dans l'oubli, mais naturellement la dernière en date. L'histoire future se demandera peut-être si, pour celle-ci, telles ou telles des liaisons que la guerre venait de briser se seraient renouées et ce qui en fût advenu; mais encore mieux qu'aujourd'hui elle se rendra compte combien tout interdisait que cette monarchie-là fût refaite. Elle verra d'ailleurs que le vainqueur d'alors tenait dans ses mains la clef de toutes les liaisons; elle verra que la part, toute morale, qui en restait abordable, le gouvernement de république dont M. Thiers fut le président et par suite l'initiateur se l'assura tout entière. Il importera donc peu pour elle de rechercher si dans l'état européen tellement changé au milieu duquel était née la guerre, et dans celui déjà plus différent encore qu'elle venait de créer, soit l'une soit l'autre des monarchies de 1814-1815 et de 1830, soit les deux fondues ensemble auraient vraiment trouvé des liaisons qui furent interdites à ce gouvernement.

Toujours est-il qu'à Berlin les points de vue s'étaient déplacés. La conversation du général de Manteuffel l'indiqua tout d'abord au comte de St-Vallier. Le général avait vu constamment M. de Bismarck; à cet égard il était bien fixé. « J'ai eu de longues conversations sur « la France avec le prince de Bismarck, avait-il con- « tinué; nos relations ont changé; elles sont devenues « amicales; nous avons reconnu que nous étions « plutôt séparés par des malentendus que par des « griefs réels; je l'ai vu beaucoup, allant passer chez

« lui la plupart de mes soirées; je sais donc sa manière « de voir et je puis vous dire en confidence que je le « crois disposé, si la situation ultérieure de la France « continue à se montrer telle qu'elle est aujourd'hui, « à vous donner dans la durée et les conditions de « l'occupation des témoignages de confiance plus satis- « faisants que ne le laisserait espérer le traité du « 29 juin. » M. de Bismarck avait en effet fourni un premier gage de ces dispositions, différentes de celles contre lesquelles nous étions à nous défendre depuis des mois. L'armement des douaniers et des agents forestiers dans tout le territoire de l'occupation était par lui consenti. « C'est un premier indice, ajoutait le « général; j'espère que d'autres suivront prochaine- « ment si vous continuez à payer régulièrement le « complément de l'indemnité, si vous n'envoyez pas « dans la Marne après l'évacuation plus de troupes « que n'en exige le maintien de la tranquillité, et sur- « tout si votre situation intérieure se maintient ce « qu'elle est, grâce à la sagesse et à la fermeté du « Président[1]. »

En effet, il n'y avait plus que cela à faire pour exécuter le traité du 29 juin. Le programme rempli, cet acte conçu dans les défiances ou l'inimitié ne paraîtrait pas moins évidemment inapplicable aux yeux du gouvernement de Berlin, que cela n'avait été visible aussitôt pour Versailles. Le cours des choses va s'agencer en conséquence, progressant jour par jour vers ce terme. Ce ne fut pas, toutefois, sans des incidents qui prolongèrent l'écho des impressions hostiles sous lesquelles il avait fallu nous plier. Dès que le quar-

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 17 septembre.

tier général eut notifié l'ordre impérial qui reportait la date de l'évacuation des deux Marne, M. de Saint-Vallier la fit prévoir pour le milieu d'octobre [1]; M. Thiers lui répondit d'indiquer le 15 aux Allemands comme « la date la plus vraisemblable », en constatant, seulement, que nous prenions ce délai « par une exception « volontaire de notre part » et, d'ailleurs, avec l'espérance d'y voir apporter, quand il y aurait lieu, des accommodements dans le détail : « Je n'ai pas besoin « de vous recommander, ajoutait-il de Trouville [2], « de persévérer dans l'esprit conciliant dont vous « avez été un modèle ». En tout cas, jamais le commissaire français n'avait eu moins de peine à la conciliation qu'à présent. De la part du commandant en chef, de celle de l'état-major, du côté des chefs de corps dans les six départements, les rapports étaient provisoirement marqués par les plus effectives propensions à l'entente. M. de Saint-Vallier se préoccupait essentiellement d'assurer que les troupes passeraient, sans réclamations, des baraques abandonnées dans les baraques nouvelles. Il faisait accepter formellement celles-ci, d'avance, par une commission mi-partie d'officiers français et allemands; on avisait ainsi aux modifications ou aux compléments préalables garantissant leur adoption, malgré le peu de plaisir très évident qui en était montré. Des conférences entre les deux intendances prévinrent et fixèrent tous les détails de l'opération dernière : itinéraires, étapes, mise en marche des régiments et de leurs accessoires. Afin de satisfaire aux déclarations de certains corps il fallut dépasser de trois

1. Télégramme du 16 septembre.
2. 17 septembre, 1 h. 55 soir.

semaines le délai d'abord fixé; dans son impatience et un instant découragé par les objections, le commissaire extraordinaire aurait consenti au logement chez l'habitant pour quelques jours sur les points inachevés, plutôt que de retarder le mouvement général [1]; ce fut M. Thiers qui le retint : « Ne vous tourmentez pas « autant que vous le faites, lui télégraphiait-il à ce « sujet, et subissez des retards inévitables. Il faut que « les départements qui ont l'avantage d'être évacués « sachent patienter quelques jours de plus pour que « leurs voisins moins favorisés soient dispensés de « loger les soldats étrangers dans leur famille. Pour « cela il faut que les baraquements soient terminés. « Ne précipitez donc pas l'évacuation et attendez que « les baraques soient finies et déclarées habitables par « les généraux allemands [2]. » Tout étant ainsi bien prévu, les Allemands fixèrent l'évacuation au 4 novembre; elle s'effectua sans un incident; l'installation par surcroît des 14 000 hommes des deux Marne dans les Ardennes ou la Meuse et les Vosges s'opéra comme un changement de garnison ordinaire.

Nous avions donc franchi le premier tournant de la convention du 29 juin. C'était assurément de la part du gouvernement tout entier que M. de Rémusat, écri-

1. Lettre à M. Thiers, du 11 octobre.
2. 12 octobre, 1 h. 30 soir. — M. Thiers écrivait encore le 17 : « Quant à l'évacuation, il faut sans rien forcer, sans provoquer « des dissentiments, la rendre la plus prochaine que possible. « Toutefois il ne faudrait pas exposer les autres départements « (les quatre derniers) à recevoir les soldats allemands chez « l'habitant. La Marne et la Haute-Marne doivent patienter un « peu et prendre pitié de la situation des départements qui « subiront plus longtemps la présence des troupes étrangères. « Il ne faut pas ajouter à leur chagrin la souffrance du loge- « ment militaire ».

vant le 9 novembre à titre privé à M. de Saint-Vallier, lui disait tout d'abord : « Je me reproche d'avoir laissé « sans réponse tant de lettres intéressantes que vous « m'avez fait l'honneur de m'écrire, mais je n'avais « guère qu'à vous remercier de ces communications « ou à vous féliciter de vos efforts dans une tâche dif- « ficile. Voilà donc cette évacuation menée à bonne « fin. Vous y êtes pour une grande part, mais nous « devons aussi beaucoup aux nobles sentiments et à « l'ascendant modérateur de M. le général en chef. « Son habileté comme son caractère auront assuré le « tour pacifique qu'aura gardé constamment une occu- « pation militaire qui si facilement aurait pu prendre « une autre forme ».

CHAPITRE XVII

Retour de défiance; toujours Gambetta.

Nouvelle alerte due au comte de Moltke. — Émoi de M. de Manteuffel sur une conversation de M. Thiers. — Difficultés créées par l'échéance du droit d'option de nationalité, de la part des conscrits d'Alsace-Lorraine; appui donné à ce sujet au commissaire français par le Président. — M. Thiers et les pouvoirs de l'état de siège. — Le général conduit à renouveler ses assurances en faveur de la France. — La peur que Gambetta faisait à Berlin.

Le général de Manteuffel avait dit : « Si vous n'en« voyez pas dans la Marne après l'évacuation plus de « troupes que n'en exige le maintien de la tranquillité, « et surtout si votre état intérieur se maintient ce « qu'il est »; l'esprit militaire s'était-il ménagé ce moyen de retour, quand l'esprit politique avait prévalu à Berlin? Le journalisme de Paris, habitué à aller plus vite que les choses sans s'inquiéter de leur détriment, n'y manqua pas une fois de plus. L'idée de reconstituer dans les plaines de la Marne le rassemblement de troupes qui paraissait être notre avant-garde en face du continent, devait naturellement plaire à l'opinion; la presse même qui soutenait le Président la

reprit aussitôt et l'annonça comme la pensée actuelle du gouvernement. Il était inévitable qu'en Allemagne on s'en émût. Le 18 septembre, M. de Saint-Vallier dut prévenir le Président que cet effet s'était produit. Ce dernier lui télégraphia incontinent, de Trouville, de rassurer le général [1] : « Tout sera fait uniquement « au point de vue de la tranquillité intérieure dans les « départements où se trouvent des villes très popu- « leuses et ordinairement très animées. Nous nous « entendrons sur tous ces points avec le général en « chef; il peut compter que, avec ses excellentes dis- « positions et les nôtres, la fin de l'occupation ne sera « pas plus troublée que le commencement ». Mais les bruits de presse se répercutent. Les susceptibilités qui avaient récemment régné dans l'armée occupante ne s'étaient pas assez éteintes pour qu'on ne les vît pas se raviver par suite. Elles tenaient le baraquement pour imposé par le quartier général, plutôt qu'en réalité elles ne l'acceptaient, et sa perspective fournissait un aliment nouveau d'excitation aux troupes qui allaient se déplacer. Les informations de Berlin s'y ajoutant, le cours fut redonné aux malveillances contre le commandement général. Plus que jamais l'état-major de Nancy s'entendit accuser de s'être mis sous la dépendance de la légation française [2]. Du reste, pouvait-il échapper à l'ennemi que même en exécutant le traité de juin au plus près de sa lettre, notre administration militaire combinerait la reprise de possession du terri-

1. 19 septembre 1872.
2. Saint-Vallier à Thiers, lettre du 7 octobre. — Le commissaire extraordinaire expliquait là que beaucoup d'officiers avaient attiré leur famille en France et que c'étaient des femmes surtout que venaient les plaintes.

toire dans des vues stratégiques ultérieures. Le 2 octobre, M. de Manteuffel reçut ce télégramme du comte de Moltke : « Les journaux de Paris annoncent que « le gouvernement français va envoyer au camp de « Châlons une division entière; cette mesure contraire « au traité serait dangereuse pour la sécurité de notre « armée, d'autres troupes devant renforcer les garni- « sons de Langres et de Besançon, ce qui nous enferme « dans un demi-cercle. Informez-vous et, si le fait est « vrai, prenez des précautions en concentrant vos « troupes au moment de l'évacuation. » Immédiatement le général crayonna à M. de St Vallier un billet où il attribuait ses renseignements à ses divisionnaires des deux Marne; mais les termes marquaient trop expressément la nécessité d'être éclairé pour qu'un ordre supérieur n'y fût pas reconnu : « J'espère que « cela est faux, écrivait le commandant en chef, et que « vous serez en mesure de le démentir, car je serais « forcé d'en référer à mon gouvernement, de ne pas « faire entrer mes troupes dans les baraques et de « donner à mon armée des dispositions défensives. « Mes généraux me reprochent de ne pas prendre des « précautions suffisantes [1] ».

Ce ne fut qu'une alerte, mais fort vive un moment. Une division avait été, en effet, dans les intentions de Versailles, et peut-être M. Thiers ressentait-il un peu de contrariété de les voir connues. Il en revint à moins que cela; toutefois, ces doutes renaissants le fatiguaient et il avait peine à le cacher. Avant une lettre explicative du surlendemain, un télégramme, le 4, disait à M. de Saint-Vallier : « Il s'agit d'un nombre qui est moitié de

1. Saint-Vallier à Thiers, télégramme du 3 octobre.

« ce que nous avions avant la guerre et en pleine paix; « ce n'est pas une division, mais tout au plus une bri- « gade pour deux départements où il y a des villes « populeuses comme Reims et où l'ordre dans ce temps « de grèves fréquentes exige des forces respectables ». D'ailleurs il réitérait que rien n'aurait lieu qu'après entente avec M. de Manteuffel. Mais dans cette lettre du lendemain [1], il développait les indications, précisait ville par ville les régiments, leur nature, et il terminait par ceci cet exposé minutieux : « Voilà ce que je « fais par déférence pour M. de Manteuffel, mais « moins serait impossible ». Seulement, pour la première fois il lui était arrivé de mêler M. d'Arnim à ce qui se passait à Nancy et de ne pas s'en taire non plus avec d'autres interlocuteurs. Son télégramme de la veille portait en dernière ligne : « Mille amitiés et plus « de sang-froid chez tout le monde »; c'était à ses yeux le besoin pressant, car en écrivant ensuite il disait, tout d'abord : « Je ne puis pas vous dissimuler que je « trouve M. de Manteuffel bien impressionnable et « qu'à sa suite vous semblez le devenir aussi. Si nous « cédions si vite à ces brusques émotions nous finirions « par être livrés à une tracasserie perpétuelle ». Malheureusement, il continuait ainsi : « Je vous dirai « même que le hasard ayant amené sur le sujet qui « nous agite en ce moment la conversation avec la « légation prussienne, j'ai aperçu un léger sourire qui « n'était pas une approbation des émotions manifes- « tées à Nancy. » Puis, évidemment par suite de sa conversation avec l'ambassadeur, il ajoutait que « s'il « avait porté la question à Berlin il l'aurait gagnée,

1. 5 octobre.

« mais qu'il ne l'avait pas voulu pour M. de Manteuffel « d'abord et pour le maintien de la bonne entente « avec l'état-major de Nancy ensuite ». M. de St Vallier se garda bien de donner de tout cela le moindre indice au quartier général. Un pareil appel à l'avis du comte d'Arnim, par lui tenu pour insignifiant et se posant en critique, rien, à toute date, n'eût été plus sensible au commandant de l'occupation, mais surtout aujourd'hui qu'il était l'objet des propos de ses officiers. Quelqu'un, toutefois, fut imprudent jusqu'à laisser connaître à M. de Manteuffel cette échappée passagère; il s'ensuivit une explosion que le commissaire français ne calma pas sans efforts. Ce fut alors que le général révéla à ce dernier la dépêche de M. de Moltke, qui l'avait fait agir. Informé en conséquence, M. Thiers s'empressa de clore l'incident; eu égard à M. de Saint-Vallier, par ceci : « ... Je me borne à vous dire « que vous avez mon entière approbation... tout à « vous [1] »; quant au général, par ces mots d'une lettre postérieure [2] : « Je vous en prie, assurez à M. de Man- « teuffel qu'il a toujours ma profonde estime, ma sin- « cère amitié et ma gratitude patriotique pour les « services qu'il rend à la paix et à la concorde entre « les deux gouvernements français et prussien. Prenez « sur vous d'affirmer ces sentiments de ma part, et « vous n'en direz jamais trop dans ce sens ». En fin de compte, le gouvernement de Berlin autorisa une augmentation de troupes; mais à Versailles on préféra s'en tenir à ce qu'on avait dit [3], sauf à s'entendre avec

1. Télégramme du 8 octobre.
2. 17 octobre.
3. Télégramme de M. Thiers du 19 octobre.

le quartier général si les circonstances venaient à demander plus de soldats.

Une autre affaire délicate pesait sur ce moment. Les départements de l'Est étaient envahis de jeunes Alsaciens et de Lorrains voulant échapper au service militaire allemand, qui, de par les termes du traité de Francfort, les saisirait de droit le 1er octobre. Ils encombrèrent rapidement les villes en attendant que nos conseils de revision les inscrivissent comme soldats. Il s'agissait d'une dizaine de mille hommes. La plupart manquaient de ressources, tombaient à la charge de l'assistance. L'ensemble vivait dans l'oisiveté, remplissait les lieux publics; ils pouvaient être tantôt les fauteurs, tantôt l'occasion de rixes avec les garnisons prussiennes, c'est-à-dire de conflits ou de complications. Les municipalités, qu'ils embarrassaient, pressaient pour en être déchargées. Toute cette seconde quinzaine de septembre, M. de Saint-Vallier avait dû mener de front cet autre ordre de préoccupations avec la question des baraques et les susceptibilités du quartier général. Il demandait des secours en argent et se heurtait au défaut de crédits des divers ministères; ou bien il se voyait empêché par la lettre des textes, qui ne permettait pas de devancer les enrôlements et de diriger en conséquence, sur des garnisons en territoire libre, ceux de ces émigrants qui étaient tout uniment et ne cherchaient guère qu'à rester des nomades [1]. D'ailleurs il lui avait fallu constamment compter sur ces mauvaises raisons des administrations publiques, notamment de la Guerre et de l'Intérieur, dont les bureaux pensaient faire œuvre

1. Télégrammes ou lettres des 17, 20, 24, 28 septembre.

de désagrément pour l'ennemi (c'était le patriotisme à leur manière) en se refusant ou en opposant l'inertie. De cette façon on ne fût venu à bout de rien, si M. Thiers, lui, n'eût à chaque fois fait acte d'autorité. C'est lui encore qui prescrivit les mesures au moyen desquelles la légation de Nancy parvint à sortir sans désordre d'un encombre soudain qui, outre ses incommodités propres, avait l'apparence d'une protestation concertée contre l'annexion allemande et n'eût offert en conséquence que trop de prétextes aux mauvaises dispositions [1].

Les journaux, au reste, étaient des auxiliaires aux embarras, par leurs récits de brutalités de la part des troupes prussiennes contre ces émigrants ou contre des citoyens, de difficultés prétendues élevées par elles à l'évacuation. Récits inventés d'ailleurs de toutes pièces. La presse de Paris prenait les devants et la presse locale suivait. Ce n'est ni d'après l'une ni d'après l'autre qu'il faudra écrire l'histoire de ce moment, sauf pour dire qu'elles jetaient ensemble des préoccupations de plus dans la multitude d'incidents de détail auxquels le commissaire français avait à pourvoir. Par le cabinet de la Présidence, par celui de M. de Rémusat, il obtenait de faire rectifier les dires; mais c'était une sorte de campagne menée non seu-

1. M. Thiers répond au télégramme de M. de Saint-Vallier du 28 septembre par celui-ci, du même jour : « J'ai reçu votre « dépêche; ordre est donné à tous les préfets des départements « occupés de faire partir les jeunes gens qui se présentent pour « s'engager et de les diriger sur les départements voisins non « occupés. Toutes les autorités civiles et militaires concourront « à l'exécution de cet ordre. Les plus nécessiteux de ces jeunes « gens recevront des secours s'ils en ont indispensablement « besoin. — A. THIERS ».

lement en France envers les Allemands, en Allemagne aussi contre le gouvernement de Versailles. Obligé d'adresser officiellement au général en chef une note qui désavouait le langage insultant de nos journaux et dont celui-ci dut faire un ordre du jour à son armée [1], M. de Saint-Vallier en vint à demander à M. Thiers d'agir en vertu de l'état de siège à l'encontre de cette presse patriotique à rebours, et le Président ne jugea pas pouvoir se dispenser d'y accéder dans une mesure. Malgré sa répugnance à se servir de ce moyen, il le trouva nécessaire dans les conditions où nous plaçait l'aide si attestée du quartier général. « Je viens », télégraphie-t-il à M. de Saint-Vallier le 26 octobre, « je viens de faire dire à divers jour-
« naux, à ceux particulièrement qui avaient écrit des
« choses inconvenantes sur l'armée prussienne et ses
« généraux, que s'ils continuaient j'userais des pou-
« voirs de l'état de siège pour les empêcher de com-
« promettre par leurs imputations les intérêts du pays.
« Vous comprendrez cependant que je ne puis pas
« user souvent de moyens pareils et qu'il faut, pour y
« recourir, les grands intérêts que j'ai à sauvegarder.
« M. de Manteuffel verra que je l'aide tant que je peux
« en compensation des services qu'il nous rend de son
« côté. »

Ce n'était pas la première fois que le Président avait montré à son plénipotentiaire, pour des cas analogues, la volonté de n'envisager les pouvoirs de l'état de siège que comme des moyens d'intimidation, non comme une arme d'usage. Du moins était-il constamment prêt à tenir pour ennemis du pays et à traiter à ce titre

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 23 octobre.

les chercheurs de popularité qui la demandaient à des propos ou à des excitations contre l'Allemagne ou contre l'armée occupante. Au moment de ses conversations avec le comte d'Arnim en vue des conditions de l'évacuation, un incident de ce genre avait été soulevé par quelqu'un à qui M. de Saint-Vallier eut à regretter d'avoir prêté d'abord quelque appui, et qui ne voulait qu'en abuser. M. Thiers écrivit tout de suite, en *post-scriptum* à sa lettre sur l'entretien qu'avait eu l'ambassadeur avec lui [1] : « Qu'est-ce donc que cette affaire Pis« tollet? Si ce monsieur vient nous créer des embarras, « menez-le rondement et ne lui laissez pas ignorer que « nous sommes résolus à ne pas souffrir que le pays « soit compromis par des sots, des fous ou des charla« tans de patriotisme ».

M. de Saint-Vallier se voyait débordé par le flot des imputations, il était naturel qu'il cherchât à y mettre obstacle. Le général personnellement en était lui-même atteint. Des correspondances d'Allemagne insérées dans la feuille ultramontaine française *le Monde* et répétées à l'envi par les journaux de l'Est, avaient raconté que, durant la visite des Empereurs, les conversations à Berlin du commandant de l'occupation étaient particulièrement défavorables à l'état de la France et au gouvernenent du Président. Accusé ainsi tellement à l'opposé des faits et de ses sentiments, il accourut à la légation demander qu'un démenti s'élevât officiellement contre des assertions détruisant les assurances par lui spontanément données dès son retour. Il voulait au moins qu'avant tout M. Thiers personnellement sût que ces assertions étaient « effrontément

1. 29 mai.

mensongères ». Toute trace du petit émoi des jours précédents s'effaçant en lui sous l'impression où le jetaient ces faussetés, c'est « sur son honneur », qu'il affirma de nouveau à M. de Saint-Vallier ce qu'il lui avait dit tout d'abord, à savoir que « durant son séjour à Berlin, son langage aux trois Empereurs, au prince de Bismarck, au prince Gortschakow, au comte Andrassy, ne s'était jamais écarté de l'affirmation nette et catégorique de la sympathie méritée par le gouvernement du Président, et de la nécessité pour les cours étrangères de le soutenir ». Avec l'animation qui était dans sa nature il s'étendit une fois de plus sur ses entretiens, et M. de Saint-Vallier savait cette animation trop sincère pour ne pas considérer à l'égal d'un « devoir » d'en écrire ce résumé pour M. Thiers, en quelque sorte sous la dictée : « Depuis dix-huit « mois il n'a jamais cessé de parler dans ce sens, de « représenter à sa cour comme aux hommes politiques « étrangers auxquels il est uni par des liens d'amitié « que votre personne, vos talents, vos efforts sont le « palladium de la France contre le désordre, la garantie « de l'Europe contre les effets de la propagande révolu- « tionnaire. Loin de rien modifier à son langage lors « des entretiens de Berlin, il y a insisté avec plus de « force encore en faisant remarquer combien l'œuvre « immense que vous avez déjà accomplie pour tirer la « France de la fange révolutionnaire, pour lui donner « le calme, le repos, la sécurité devait rassurer l'Europe « sur l'avenir de ce grand pays tant qu'il restera placé « dans vos mains habiles et patriotes. C'est la Restau- « ration, a-t-il ajouté, mais la Restauration avec de bien « plus redoutables difficultés. M. Thiers a donné à « l'Europe des gages de confiance et de sécurité aux-

« quels il faut répondre en évitant de le décourager; « que l'on n'oublie pas surtout, c'est ma plus ferme « conviction, qu'il peut seul calmer et relever la « France, seul la tirer en ce moment du double danger « qui la menace : la honte des aventures bonapartistes, « l'horreur des excès de la Révolution; l'Europe y est « trop intéressée pour ne pas tenir compte de cette « situation [1]. » Mais ce n'était pas la dernière fois que la politique des journaux tant Français qu'Allemands tiendrait une place dans les rapports du gouvernement de Versailles avec celui de Berlin.

On dirait volontiers que le personnage de Gambetta a fait peur à la cour impériale presque toute l'année 1872, s'il n'y avait pas lieu de supposer beaucoup d'affectation dans l'inquiétude montrée à son sujet. C'est comme un mot d'ordre d'appréhender son avènement. La plupart des informations politiques adressées par M. de Saint-Vallier à Versailles signalent la crainte où l'on est que le gouvernement de M. Thiers n'aboutisse à celui de l'agitateur républicain. C'est une objection stéréotypée, la diplomatie de Versailles a de principe à lutter contre elle. M. de Manteuffel, luttant pour nous avec constance sur un terrain plus réel, en vient lui-même à opposer ce fantôme du moment; à l'heure où il renouvelait à M. de Saint-Vallier ses entretiens de Berlin, M. Thiers ayant, dans un des plus vigoureux de ses discours et des mieux inspirés par la prévision politique qu'il ait prononcés à cette époque, exprimé à la commission de permanence de l'Assemblée nationale la réprobation de la campagne oratoire à laquelle se livrait le tribun, le

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 12 octobre.

général accourt tout de suite en « féliciter chaudement » le commissaire français [1]. Le comte de Redern, grand chambellan de l'Empereur Guillaume, premier personnage de la cour, passa alors plusieurs jours à Nancy en visite auprès de son neveu, qui commandait une des brigades de l'occupation avec des sentiments aussi peu favorables pour nous qu'un subordonné de M. de Manteuffel pouvait le laisser voir à côté de celui-ci. Naturellement le comte de Redern est recherché par M. de Saint-Vallier, qui le trouve plein de paroles affables pour le Président, mais hypnotisé tout à fait par le personnage de Gambetta. C'est « le point noir là comme ailleurs, écrit le « comte à cette occasion; ce nom inspire une répul- « sion qui s'affirme avec une nouvelle force chaque « fois que l'ex-dictateur fait à l'attention publique un « de ces bruyants appels qui lui sont familiers ». Aux tentatives pour persuader l'ami du roi Guillaume que l'Allemagne elle-même gagnerait à affermir notre gouvernement en se montrant large dans l'exécution des traités, en abrégeant l'occupation pour rendre aisés les rapports entre les deux pays, M. de Redern répond que « l'on a toute confiance dans M. Thiers; que sa parole suffirait à dispenser de toute mesure de précaution, mais que l'on redoute toujours de voir une circonstance quelconque l'amener à résigner le pouvoir, et qu'à tort ou à raison on a la conviction que M. Gambetta lui succéderait; que l'arrivée de cet homme équivaut à l'avènement de la révolution et qu'on ne le laissera pas faire, dût-il se montrer sage et chercher le maintien de la paix; qu'un sentiment de

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 14 octobre.

conservation personnelle tracerait alors le devoir d'intervenir et de prendre des assurances; voilà, concluait M. de Redern, le motif qui ne permet pas de renoncer aux précautions militaires dont les traités concèdent la faculté [1] ».

Autour de l'Empereur avait-on si peu de confiance en la solidité des pouvoirs européens, qu'on les supposât vraiment menacés par le gouvernement éventuel de l'orateur d'extrême gauche? A coup sûr ce n'était pas par intérêt pour la France, qu'on prétendait la préserver de ce dernier en ne se relâchant de rien quant à l'occupation. Le prince Gortschakow, lui, pouvait se prétexter à lui-même cet intérêt, quand il s'inquiétait aussi des agitations auxquelles se livrait Gambetta; dans des vues ultérieures il convenait à la Russie de savoir au gouvernement de la France des politiques éprouvés et de tradition, non des personnes sans passé diplomatique et connues uniquement par des précédents de révolution. Si le gouvernement de Berlin avait un intérêt à notre égard, c'était, une fois rentré dans l'indemnité de guerre, de nous vouer au désordre. Puisqu'il croyait que Gambetta l'aurait déchaîné, ce ne pouvait être par peur de le lui voir répandre chez nous qu'il manifestait tant de préoccupation à cause de lui. Le comte de Redern disait le mot véritable: « intervenir et prendre des assurances »; autrement dit, nous protéger par la prolongation de l'occupation, au besoin en lui donnant un complément. En ce moment l'indemnité se payait comme à bureau ouvert. Nous avions plus d'un milliard devant nous [2]. Nulle incer-

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 12 octobre.
2. Discours de M. Thiers à la commission de permanence.

titude ne pouvait être conçue sur le payement total. Ce serait, semble-t-il, se rendre un compte incomplet des choses, que de ne point supposer dans cette continuelle mise en avant du Gambetta révolutionnaire, la prévision d'un gouvernement que l'esprit de la Délégation de Tours inspirerait et qui, profitant de la réorganisation du pays, rouvrirait bientôt la guerre.

Quoi qu'il en soit, ce que M. de Manteuffel venait de redire au comte de Saint-Vallier était maintenant l'opinion à peu près générale en Europe. Il ne s'en fallait guère que ce ne fût aussi celle de Berlin. On a été témoin, on le sera mieux encore tout à l'heure, combien le général y avait contribué. C'eût été la mission de l'ambassade d'Allemagne à Paris. Il eût appartenu à celle-ci de regarder de près, de savoir lire dans les faits, beaucoup moins au commandant de l'occupation; celui-ci jugeait forcément à distance et sur les conversations ou à raison des égards rencontrés chez ceux qui étaient intéressés. La petitesse des hommes qui remplissent un rôle public a, presque autant que la droiture, action sur le cours des événements. C'est M. de Manteuffel surtout qui avait porté les idées au point où elles se trouvaient à présent. L'ambassadeur, lui, avait fait le contraire et il va tâcher de le faire de plus en plus. L'Empereur Guillaume manifestera encore personnellement des réserves; il s'entêtera même, à la fin, dans les précautions défiantes dont, au commencement de l'année, tout à coup, sans raison visible, la nécessité lui a paru s'imposer. Mais les choses entrent, définitivement cette fois, dans le courant favorable.

CHAPITRE XVIII

Dispositions qui dominent enfin.

Explications tranquillisantes de M. Thiers. — Le général de nouveau à Berlin; bonnes impressions qu'il en rapporte. — Hâte ressentie par le Président de rouvrir des entretiens avec l'ambassadeur d'Allemagne; sentiments hostiles dans lesquels revenait au contraire ce dernier; conduite qu'il pratique. — Le projet de constituer l'État républicain en France; accueil qu'y fait le gouvernement impérial.

M. Thiers parlait chez lui tous les soirs, outre ses discours ou ses conversations à l'Assemblée. Ceux qui l'ont entendu se rappellent combien peu il partageait la frayeur, éprouvée autour de lui comme à Berlin, à cause du jeune dictateur de la Défense nationale. Répondant à M. de Saint-Vallier le 17 octobre, il lui en disait quelques mots, évidemment pour M. de Manteuffel et l'état-major. Il savait, d'ailleurs, que ces mots iraient jusqu'à la cour impériale, où il ne pouvait guère compter que l'ambassadeur français s'exprimerait avec une conviction efficace, malgré sa très correcte attitude. Celui-ci, en effet, aussi inquiet ou préoccupé en lui-même de « l'épouvantail » Gambetta que les conservateurs allemands, devait être tout au

moins très gauche à les désabuser, si même il l'essayait. Le Président ne s'étonnait pas sans raison qu'au dehors la tranquillité et la confiance, si sensiblement rétablies en France, parussent tenir uniquement à lui et passer pour menacées de disparaître par une circonstance que rien ne faisait prévoir. « Je vous dirai, écrivait-il, que « jamais l'ordre ne fut plus complet qu'il ne l'est « aujourd'hui. Les voyageurs de toute nation dont « Paris regorge (il n'y a pas une place dans les hôtels) « sont émerveillés du calme de nos rues et de l'apaise- « ment qui s'est fait dans tous les esprits. Je sais qu'on « veut bien le reconnaître en Allemagne et convenir « que sous le gouvernement que je dirige on n'a au- « cune crainte à concevoir. Mais on se rabat sur une « éventualité qu'on regarde comme toujours possible, « l'avènement de M. Gambetta au pouvoir. Croyez « que c'est là une pure chimère. Je connais mon pays « et je crois avoir fait preuve de quelque prévoyance « depuis vingt ans. Eh bien! soyez persuadé que « M. Gambetta (à moins qu'il ne change jusqu'à de- « venir un conservateur de ma façon) n'a aucune « chance de me succéder. Ma santé est bonne, mon « accord avec l'Assemblée est plus présumable qu'il « ne l'a jamais été, et soit qu'un accident emporte ou « ma vie ou ma présidence, M. Gambetta ne me suc- « cédera pas. Le pays l'a pris en aversion (plus qu'il « n'est juste et qu'il n'est prudent de le faire) et « M. Gambetta n'aura jamais plus des 30 à 40 voix « qui le suivent aujourd'hui dans l'Assemblée natio- « nale. La nation ne veut ni des radicaux ni des « royalistes du drapeau blanc. Le mouvement est « démocratique en France comme dans toute l'Europe « et spécialement en Allemagne, mais il est bien loin

« d'être démagogique. Qu'on ne se livre donc pas aux « fausses alarmes : ce ne serait ni vrai ni prudent; « avec de la persévérance nous viendrons à bout de « tout. » En fait, la tension des idées, à Berlin, vers l'éventualité en question ne reste plus, à la date de cette lettre, qu'une sorte d'écho affaibli de préoccupations qui s'éteignent. Un autre air ambiant que celui du comte de Moltke se fait sentir. Le chancelier marche librement dans la lutte qu'il a entreprise; sa guerre contre le haut clergé catholique suit rudement son cours, et sa guerre contre les influences féodales par la réorganisation des territoires administratifs ne tardera pas à avoir la sanction parlementaire : c'est incontestablement lui qui domine. L'esprit militaire et l'esprit « conservateur » qui ont étroitement régné, vont laisser à un esprit différent plus de place qu'il n'en avait eu jusque-là.

Ce même jour 17 octobre, le général de Manteuffel a été appelé à la cour afin d'assister aux obsèques du prince Albert de Prusse. Le souverain et le prince héritier l'ont entretenu longuement des affaires de France. Aux impressions qu'il rapporte huit jours après, il est visible qu'à tout prendre l'Empereur lui-même en arrive à abriter sous la confiance que personnellement lui inspire M. Thiers l'affaissement de ses préventions. Le père et le fils se sont exprimés à cet égard de telle manière que M. de Saint-Vallier, en traduisant la relation par lui entendue du commandant en chef, peut écrire au Président : « Ce « ne sont pas des compliments dits pour être rap« portés à un ambassadeur, mais des épanchements « intimes à un ami, et je connais trop le général en « chef pour n'être pas certain de la sincérité de son

« récit ». Il y avait bien eu encore l'allégation de la propagande de Gambetta, mais elle était passée au second plan. « Je reproduis les termes dont s'est « servi M. de Manteuflel dans son récit, continuait « M. de Saint-Vallier : cet homme, lui aurait dit « l'Empereur en parlant de vous, est une véritable « sirène; il est si habile et si malin (*Klug*) que mon « esprit s'habitue malgré moi à ne plus détester ce « mot de République, mon épouvantail jusqu'ici; il « me rendrait républicain s'il pouvait me garantir « son immortalité aux affaires de son pays. » M. de Manteuffel rentrait convaincu qu'étant données les dispositions actuelles du roi, « nous pourrions obtenir une réduction de l'armée ou même une évacuation totale quand il n'y aurait plus à payer que le dernier milliard ». Dans ces conditions, il allait de soi que la parole de M. Thiers, venant mettre les choses à leur plan, fît faire au travail de la libération un pas de plus; aussi le général, plus empressé encore à nous aider, envoyait-il de suite à son souverain et à la fois au chancelier les extraits de cette lettre du Président qui répondaient le mieux à ce qui subsistait des inquiétudes précédemment si marquées [1].

Payer le dernier milliard, c'était l'affaire de six ou sept mois pour en arriver là. Les rentrées de l'emprunt affluaient au Trésor. M. Thiers terminait ainsi son pli du 17 octobre : « Quant aux payements, qui ont « toujours été régulièrement exécutés, ils continue« ront de l'être, et si on désirait de notre part quelque « service spécial nous montrerions une bonne volonté « qui se proportionnerait à celle qu'on nous montre-

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 23 octobre.

« rait ». Quelle attestation supérieure de ce rétablissement de la confiance dont il parlait? Il en suivait d'ailleurs attentivement le cours pour en augmenter à l'occasion les effets. Déjà le mois précédent, nous voyant à même d'aller bientôt au-devant de notre dette et étant à l'affût des moyens propres à n'en pas laisser perdre le profit, il faisait dire par M. de Manteuffel en Allemagne, où l'on transformait en monnaie impériale les anciennes pièces de la Confédération, que trois ou quatre cents millions, qui manquaient en conséquence à la circulation européenne, rendraient grand service à tout le monde si, par la livraison de la monnaie nouvelle, ils y étaient promptement remis[1]. Il eût voulu recommencer les entretiens avec le comte d'Arnim, mais après le vote du traité du 29 juin celui-ci s'était absenté de l'ambassade et n'y avait plus reparu. M. Thiers mande à M. de Saint-Vallier, le 23 septembre, de savoir pourquoi l'ambassadeur tarde tant. Le bruit de sa démission courait; être avisé à ce sujet importait en vue du successeur. La présence du comte d'Arnim n'eût toutefois servi de rien. Il rentrait quelques jours après, plus hostile que jamais à la France de ce moment. Son procès a fait connaître que lui-même était l'auteur de cette annonce de démission. Il venait de la jeter dans la publicité par l'organe d'un journal belge, en des termes blessants pour nous[2]; le procès montre que la chancellerie de Berlin était occupée à l'en confondre, à l'heure où M. Thiers écrivait à Nancy. Compromettant son gou-

1. Lettre du 23 septembre à Saint-Vallier. — M. de Manteuffel demande alors une note détaillée qu'il enverra à M. Delbrück, de qui ressortit l'opération (St-Vallier à M. Thiers, 24 septembre).
2. *Écho du Parlement*, du 21 septembre 1872.

vernement dans le dédain dont il entendait se targuer à notre égard, l'ambassadeur donnait pour probable que si sa retraite était agréée, « le prince de Bismarck « était disposé à ne laisser à Paris qu'un consul pour « l'expédition des affaires courantes[1] ». Et c'était sur l'accueil insuffisant dont il se disait l'objet, sur « les « désagréments qu'il rencontre dans ses rapports avec « la société parisienne », qu'il fondait cette résolution. Qui plus est, ce futile motif dont, au reste, nulle apparence de nature à occuper les chancelleries n'avait jamais fait éclat, il ne se bornait pas à en arguer dans un de ces on dit de journal qui sont remplacés par d'autres le lendemain; le 1er octobre il adressait à Berlin, pour s'expliquer, un rapport où il l'étalait avec une recrudescence d'amertume. Pour justifier ce bruit de sa démission, il paraphrasait l'entrefilet belge en répandant sur la prétendue attitude des Français vis-à-vis de l'Allemagne en sa personne un fiel quintessencié[2].

1. *Procès d'Arnim*, p. 56, 57.

2. *Ibid*, p. 58 à 60. — Des archives d'ambassade ont rarement présenté des appréciations acerbes comme celles de ce rapport, sur un pays auprès duquel aucun ambassadeur ait été accrédité, et en les fondant ou les prétextant sur des raisons aussi puériles. Rarement, il est vrai, infatuation personnelle atteignit à plus haut degré. Tout en indiquant quant à l'annonce de sa démission une paternité autre que la sienne, le comte, par la satisfaction qu'il ressent du bruit dont elle est suivie, se laisse assez clairement voir pour l'instigateur du retentissement qu'elle a causé. On pourrait croire même qu'il l'était des commentaires qui l'ont suivie, en le voyant se féliciter que, par là, les Français « ont entendu dire sur tous les tons qu'ils ne savent « se conduire ni poliment, ni d'une manière chevaleresque, ni « avec prudence, ni même convenablement.... la condamnation « générale qui frappe les Français me prouve combien ils se « sont conduits sottement ». Or il s'agit là tout simplement de lui-même : « Je sais tout ce que j'ai eu à supporter en ce qui

L'une des clefs, la principale peut-être de ce déversement d'aigreur, est fournie par les indications que M. de Saint-Vallier transmet à la présidence dès qu'il a fait causer le général. D'abord le comte d'Arnim est

« concerne ma position et ma personne. Aussi me plaît-il à « penser que cet état de choses ne peut durer longtemps, doit « conduire à une crise. » En sorte que « la conduite inconvenante « des Français a son bon côté », et que « la tâche de l'ambassa- « deur, quel qu'il soit, est de mettre de plus en plus les Français « dans leur tort aux yeux du monde; et c'est pourquoi il faut « que de temps à autre il prenne acte de leur conduite incon- « venante sans leur tendre la main pour un rapprochement ». M. Thiers, parlant du comte d'Arnim à M. de Saint-Vallier, le 23 septembre, disait : « Serait-il vrai que les froideurs « du public de Paris lui rendraient le poste peu agréable? Il « aurait tort, car j'avais commencé à lui ramener du monde, « et je lui en aurais ramené encore ». On croirait que l'ambassadeur a entendu cela, car il continue : « Il ne peut me « convenir qu'un ou plusieurs ducs légitimistes, ou marquis, « ou roi de Bourse condescendent, sur un désir spécial du pré- « sident de la République, ou de M. de Gontaut-Biron, à entrer « en relations avec moi. La tension actuelle ne peut être « changée que si l'on donne un mot d'ordre auquel la majorité « se plie; sans cela rien ne changera; et s'il devient évident « que les Français veulent avoir une attitude belliqueuse, Sa « Majesté prendra les résolutions nécessaires à ce sujet. Le « moment de prendre ces résolutions n'est peut-être pas encore « venu tout à fait, et l'on peut montrer de la patience vis-à-vis « d'un pays où personne ne sait le lundi ce qui se fera le « mardi; dans toutes ces choses, il ne s'agit pas d'une question « d'agrément, mais d'une question d'utilité, et le moment « viendra où un ambassadeur de l'Empire ne pourra pas résider « d'une façon durable en France, si ses rapports doivent se « borner au président de la République et aux conducteurs de « chemin de fer avec lesquels on a d'ordinaire, grâce aux nom- « breuses allées et venues, des relations de bienveillance réci- « proque ». En malade de vanité qu'il était, et sans doute aussi en partisan ou serviteur déçu d'une politique française qu'il voyait actuellement distancée, le comte d'Arnim haussait donc naïvement son cas à un *casus belli* prochain, étonné de ne pas être recherché avec empressement dans un pays abîmé de défaites, dépouillé, où il représentait le vainqueur en étant convaincu qu'il devait y trôner de par la victoire.

abandonné par M. de Bismarck, à qui l'expérience qu'il a maintenant de lui le fait trouver inférieur à son poste. Les choses de France avaient eu un cours opposé à celui que l'ambassadeur envisageait et qu'il prédisait pour le véritable; il n'était pas surprenant que le général de Manteuffel, revenant de la cour, sût que le chancelier jugeait l'ambassadeur inexact en ses renseignements, fatiguant d'appréhensions et de plaintes, sans dextérité quant aux relations du monde; il parlait défavorablement de lui et ne l'avait pas reçu de ces deux mois [1]. Mais, bien plus, le général avait fait reconnaître l'incorrection d'attitude du comte d'Arnim à son égard, et ordre était donné par le souverain à l'ambassadeur d'aller, avec la comtesse, rendre au quartier général une visite qu'ils s'étaient abstenus de faire jusqu'alors. Cette visite coûtait infiniment à tous les deux [2]; aussi, le comte ne s'était-il pas pressé de revenir à Paris, et il y rentrait décidé probablement à brûler ses vaisseaux. Là semble se trouver le secret de cette démission probable annoncée par lui, le secret aussi des explications d'abord louches, aigres ensuite qu'il en donne. Il ne gardera pour ainsi dire plus de mesure. M. de Saint-Vallier informait le Président qu'on ne le rappellerait pas jusqu'à la fin de l'occupation; on voulait sans doute éviter des explications sans à-propos, car l'attitude du comte d'Arnim va laisser voir qu'il s'était acquis d'autres appuis et qu'il tournait de leur côté. Désormais il mettra ses froissements au service des adversaires du chancelier. Sa correspondance sera dès lors ouvertement contraire aux vues

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 24 septembre.
2. *Ibid.*

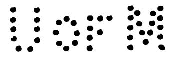
de celui-ci quant aux affaires de France et, en conséquence, contraire au gouvernement de Versailles. A l'égard de M. de Bismarck il commence tout de suite. Le 3 octobre, parlant dans un rapport de la promenade oratoire de Gambetta les semaines précédentes, il insinue, avec la malignité limée qu'il sait donner à sa plume, que la presse autrichienne et celle d'Italie ont témoigné « une approbation évidemment de commande », ce qui visait droit au chancelier; il y reviendra de nouveau.

Quand, à Berlin, on mettait en avant des doutes sur la stabilité du gouvernement de Versailles, c'était en vue des derniers milliards de la rançon; on voulait avoir la garantie de les toucher. En France aussi la stabilité était demandée, mais en vue de l'existence nationale. La future histoire de notre époque n'omettra pas l'accusation, jetée sur M. Thiers, de n'avoir conçu la fixité du pouvoir qu'en sa personne et d'avoir tout plié à ce but; elle venait d'une moitié de l'Assemblée nationale qui, elle, ne concevait cette fixité qu'autrement et de manières fort divergentes entre elles. La stabilité, effectivement, était pour nous un besoin. Il semble difficile que cette future histoire ne juge pas que l'homme d'État à qui le gouvernement avait été donné dans les jours si critiques d'auparavant, devait forcément se faire l'idée à laquelle il se fixa quant à l'organisation à choisir. Il sera évident que l'heure, en France, était à une organisation démocratique des pouvoirs publics, que toute autre solution fût devenue dangereusement vaine. Et quant à réduire aux proportions sensées l'institution de cette démocratie inévitable, il sera non moins visible que nul autant et aussi bien que lui n'en avait les notions et n'en

était capable. Dans cette lettre du 17 octobre, qui munissait une fois de plus M. de Saint-Vallier de raisons tranquillisantes pour le gouvernement impérial, M. Thiers confiait à son plénipotentiaire le projet, qu'il avait résolu, de doter d'une installation solide le pouvoir dont l'établissement restait encore provisoire. Ce plénipotentiaire qui savait si excellemment placer ses informations, serait ainsi à même d'aller au-devant des préoccupations pouvant être suscitées, à Berlin, par les débats qui se produiraient sans doute à l'Assemblée de Versailles. Avec la confiance, démontrée bientôt trop grande, qu'avait le Président en l'esprit public, il écrivait : « Les questions organiques que « nous aurons à poser et à résoudre cette année pour« ront animer la Chambre, mais elles n'y produiront « aucune perturbation. Qu'on se rassure, je le répète, « et qu'on ne se trompe pas, car on pourrait peut« être se livrer à de fausses démarches qui seules « pourraient rendre très réels des dangers qui, en ce « moment, sont purement chimériques ». Les propositions de son gouvernement n'étaient pas encore devenues publiques lorsque M. de Rémusat, en félicitant le 9 novembre le commissaire extraordinaire et en se félicitant avec lui de l'évacuation des deux Marne, lui donnait plus explicitement les raisons de nature à agir sur le gouvernement de Berlin. « Nous « ne pouvons nous dissimuler, lui mandait-il, que les « inquiétudes sur notre avenir sont à l'ordre du jour. « Le mouvement d'opinion, d'ailleurs opportun et « motivé, qui porte en ce moment le public vers les « questions organiques surexcite et accroît cette « préoccupation au dehors comme au dedans. Il y a « lieu d'espérer que les délibérations de l'Assemblée

« répondront à ce besoin des esprits. Mais il existe, « surtout hors de France, une singulière erreur, c'est « celle qui veut qu'il n'y ait aucun intermédiaire « entre M. Gambetta et M. Thiers, en sorte que l'un « serait le successeur nécessaire de l'autre. Rien n'est « moins exact. » Et parlant en praticien parlementaire d'ancienne date, autant qu'en homme que sa portée d'esprit préservait de se tenir hors des courants de son pays, il ajoutait : « En admettant qu'avec le cours « du temps le pouvoir vînt à sortir de la réunion des « partis modérés qui est le fond de notre politique, il « aurait encore à passer exclusivement au centre « gauche, puis après le centre gauche au côté gauche, « c'est-à-dire aux républicains modérés. Aucune de « ces nuances n'est aujourd'hui révolutionnaire, « aucune surtout n'est gambettiste. C'est au contraire « dans le côté gauche que Gambetta a ses plus grands « ennemis. C'est ce parti dont en Prusse on fait tou- « jours abstraction. C'est ce parti que nous ména- « geons, en effet, parce qu'une certaine adhésion de « sa part est nécessaire à la pacification du pays. Ce « sont ces ménagements que l'ignorance ou plutôt « l'esprit de parti confond ou affecte de confondre « avec une entente avec Gambetta. Ne va-t-on pas « jusqu'à dire que le Président a de fréquents rap- « ports avec celui-ci? » Voulant, après cela, faire à ce sujet la démonstration complète, « le vrai, disait-il, « c'est qu'il en avait infiniment peu, même dans l'op- « position sous l'Empire, et depuis qu'il est revêtu « du pouvoir il l'a vu *une seule fois*, en compagnie « d'une commission du Conseil municipal à laquelle « il s'était adjoint, comme député de Paris, pour venir « présenter une réclamation de cette ville ».

De la part de la fraction de l'Assemblée dont l'hostilité contre les propensions du président de la République donnait créance, au dehors, à des appréciations inquiétantes, ç'a été une idée de polémique rétrospective, d'avancer qu'en mettant toutes les chances du côté de la république définitive par cela même qu'il proposa de la constituer, le gouvernement présidentiel fit exactement le jeu de notre ennemi; qu'il évita au nouvel Empire allemand de voir se dresser devant lui de nouveau la monarchie française forte d'alliances empressées, qu'il créa ainsi, à la convenance des calculs de Berlin, une France faible de qui la forme politique écarterait les amitiés. L'idée n'a été qu'une invention de parti; autrement il faudrait dire que le gouvernement impérial employa beaucoup d'adresse à se procurer le résultat qu'elle suppose. A partir des derniers mois de l'année 1872, en effet, ce gouvernement montre à l'égard de Versailles une confiance qui va bientôt jusqu'au formel appui. La visite forcée du comte d'Arnim au quartier général les derniers jours d'octobre, et la correspondance officielle qui la suivit, furent l'occasion qui fit affirmer ces dispositions nouvelles. Elles ne cessèrent plus qu'après le 24 mai de l'année suivante.



CHAPITRE XIX

Déclarations du chancelier en faveur du gouvernement de Versailles.

Le comte d'Arnim à Nancy; effet produit par ses entretiens; réponse de M. Thiers, qui en a été avisé. — Parti pris contre l'ambassadeur par M. de Bismarck, au nom de l'Empereur et au sien; correspondance du ministre de Balan et du chancelier avec M. de Manteuffel à ce sujet; article conforme de la *Gazette de l'Allemagne du Nord.*

Avisé de Nancy que le général de Manteuffel n'avait pas porté à la connaissance du roi seulement, mais aussi à celle de M. de Bismarck les passages de la lettre où il réduisait la situation du parti de Gambetta à ce qu'elle était réellement, le Président l'en faisait aussitôt remercier par M. de Saint-Vallier. Son télégramme se terminait par ceci : « Répétez bien que le « radicalisme peut être arrogant, mais est tout à fait « impuissant et le sera tant qu'on prendra pour lui « tenir tête un bon terrain. Quant à moi je crois avoir « choisi le bon et je m'y tiendrai résolument. En somme « les choses vont très bien [1] ». C'est deux jours après

1. Versailles, 25 octobre, 8 heures 25 du matin : « Je viens de « lire votre intéressante lettre du 23 et je vous en remercie. Re-

que le comte d'Arnim se trouva faire à Nancy la visite qui lui était ordonnée. Avait-on pensé, à Berlin, qu'il apporterait au quartier général et à la légation française les malveillances de sa personne irritée? Ce n'est guère à croire. On eût dit cependant qu'il était venu uniquement pour étaler aux deux endroits ses pronostics pessimistes sur notre état intérieur, même des prévisions très alarmées « à moins qu'une restauration monarchique ne survînt à temps », et aussi son langage acerbe habituel sur la situation qu'il prétendait exister à Paris pour le représentant de l'Allemagne. M. de Saint-Vallier n'eût pas rempli son devoir à ne point avertir de ces propos le Président. Mais il n'est point nécessaire d'emprunter le moindre mot au pli confidentiel où il retraçait cette étrange attitude et rendait compte de ce que l'ambassadeur lui avait dit d'ailleurs à lui-même [1]; M. de Bismarck a pris soin de révéler tout cela aux contemporains.

Les documents du procès de l'ambassadeur font voir que le général n'avait pas, sans étonnement, entendu chez lui le représentant de l'Empereur et appris ses conversations autre part. Ayant lieu d'en être troublé dans les dispositions conciliantes dont il faisait journellement preuve, il avait senti le besoin de se voir informer à nouveau de l'opinion de son gouvernement à cet égard, de savoir notamment si, de la part de M. de Bismarck, elle était devenue différente de ce que le chancelier l'avait exprimée récemment à Berlin. Le 1er novembre, il avait donc fait con-

« merciez aussi M. de Manteuffel des nouvelles qu'il m'envoie « et renouvelez-lui l'assurance de mon affection et de ma haute « estime. Répétez bien que le radicalisme, etc... ».

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 29 octobre.



naître à ce dernier les entretiens du comte d'Arnim tant au quartier général qu'avec le plénipotentiaire français [1]. Il s'y était cru d'autant plus autorisé que, la veille, il venait de recevoir de Varzin la réponse à l'envoi qu'il avait fait, les jours précédents, des extraits empruntés au pli de M. Thiers du 17 octobre. Le chancelier impérial, sans se fier encore à l'optimisme qu'il trouvait dans ces extraits à cause d'autres « informations moins rassurantes », semblait visiblement désirer que cet optimisme fût justifié [2]; dans cette vue le général ajoutait à sa lettre la phrase du télégramme du Président sur « l'impuissance » attribuée par celui-ci au radicalisme, malgré l' « arrogance » dont il le qualifiait. Il y avait eu ceci de plus : le jour même de la venue du comte d'Arnim, le journal allemand *La Gazette de la Croix* apportait à Nancy un article violemment injurieux pour la personne de M. Thiers. C'était un écho enflé des véhémences dont, en France, certains ennemis de son gouvernement l'abreuvaient, peut-être une traduction

1. *Procès d'Arnim*, p. 60 à 63; la lettre est trop étendue pour prendre place ici; mais on va en trouver la substance dans la dépêche par laquelle, le 8 novembre, M. de Bismarck demande au comte d'Arnim de s'expliquer sur ses entretiens.

2. M. de Saint-Vallier envoie le 5 novembre à M. Thiers le passage essentiel de la lettre du chancelier. Il le traduit de l'allemand comme il suit : « V. E. a bien jugé que je trouverais « un grand intérêt à sa communication confidentielle du « 25 octobre, et que je lirais avec la plus sérieuse attention « l'extrait de la lettre particulière de M. Thiers à M. de S[t]-Vallier. Les assurances qu'elle renferme sur l'état intérieur de la « France pourraient être regardées comme hautement satisfaisantes si je ne devais craindre qu'elles ne fussent trop optimistes. Quoiqu'elles me fassent plaisir, je dois observer « qu'elles ne concordent pas avec mes informations, qui sont « moins rassurantes ».

qu'ils faisaient venir du dehors en vue d'un effet plus retentissant. M. de Manteuffel en fut vivement remué, manifesta son émotion à l'ambassadeur, l'avertit qu'il allait en référer à Berlin à cause de l'action que des attaques pareilles pouvaient exercer au sein de son armée. Celui-ci s'efforça de l'en dissuader par la raison que la *Gazette de la Croix* était une feuille d'opposition sur laquelle le gouvernement n'avait pas de prise, et que lui-même avait été engagé par M. de Bismarck à s'abstenir dans une occasion analogue. Mais le général était réellement affecté et ne consentait pas à en rester là. « Je veux m'en plaindre « à mon gouvernement, avait-il répété aussitôt à « M. de Saint-Vallier; Arnim m'en détourne en me « disant que je serai mal reçu, mais je n'en persiste « pas moins; M. Thiers défend de son mieux mon « armée contre les attaques des journaux français, « c'est mon devoir de m'efforcer d'empêcher les jour- « naux allemands d'attaquer sa personne. »

Cette ardeur avait d'autant moins lieu de surprendre le plénipotentiaire, qu'à une observation de sa part sur le langage de la presse allemande à l'égard du gouvernement de Versailles, sur la *Gazette de la Croix* entre autres feuilles, M. d'Arnim avait non seulement répondu aussi que ce journal était une feuille d'opposition sur laquelle le gouvernement de Berlin n'exercerait pas d'action, mais avait en outre si particulièrement détaillé les raisons propres à cette dernière de si mal parler de M. Thiers, qu'il semblait vraiment exprimer un sentiment personnel[1]. Tou-

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 29 octobre : « ... que son gouver- « nement en était très peiné, mais qu'il n'avait plus aucune

jours est-il que le général avait d'abord écrit immédiatement au ministre des Affaires étrangères M. de Balan. Une réponse lui ayant montré par retour de courrier qu'il était plus près des idées de Berlin que l'ambassadeur, il avait porté la question devant M. de Bismarck. Il faisait connaître au chancelier sa démarche auprès de M. de Balan, convenait que le journal en question était une feuille opposante, mais objectait que sa qualité d'organe d'un parti commandait d'autant plus d'intervenir, des articles de ce genre excitant les officiers et les soldats. « Tous ces faits réunis, disait-il « en terminant, m'engagent à prier V. A. S. de vouloir « bien, dans le cas où quelque chose serait changé « aux vues que vous m'avez communiquées touchant « la manière dont les affaires doivent être traitées ici, « m'informer en quelques mots de cette modification « afin que je prenne les mesures militaires néces- « saires et règle ma propre conduite d'après vos indi- « cations. »

Les termes dans lesquels avait répondu M. de Balan étaient tellement de nature à encourager Versailles, que M. de Saint-Vallier ne pouvait pas les passer sous silence. Le 3 novembre il les transmettait à M. Thiers, en se louant d'ailleurs tout particulièrement de l'aide quotidienne que lui donnait de plus en plus M. de

« action sur cette feuille devenue un organe d'opposition et « inspirée par un parti imbu d'idées féodales et réactionnaires, « qui a la terreur des idées démocratiques et républicaines et « qui vous attaque avec d'autant plus de violence qu'il croit « davantage à la possibilité de voir s'établir par vous la forme « démocratique dans un pays voisin, la trouvant plus redoutable « encore si elle est entourée d'institutions conservatrices et « dégagées de l'appareil révolutionnaire qui en a fait jusqu'ici « *un salutaire épouvantail* ».

Manteuffel dans les incidents de l'évacuation des deux Marne. M. de Balan venait d'écrire : « Je partage « entièrement le sentiment de V. E. sur l'inconvenant « article de la *Gazette de la Croix*, et le gouvernement « royal-impérial déplore et regrette d'aussi inquali- « fiables propos. Nous voulons donc tenir grand « compte de votre lettre confidentielle à ce sujet ». A son tour le ministre objectait la qualité de journal d'opposition de cette feuille, l'impossibilité, en conséquence, « d'agir officiellement pour imposer le silence »; il ajoutait toutefois : « Mais par une voie « sûre je me suis empressé d'adresser de sévères repré- « sentations et je crois pouvoir exprimer la confiance « que le langage qui vous avait ému ne se fera plus « entendre ». Le Président devait être assurément très sensible à ces témoignages. Aux survivants l'ayant connu d'un peu près il semblera l'entendre parler, dans ce billet adressé de suite à son commissaire extraordinaire et où il prenait occasion d'excuser de son côté des paroles malsonnantes, venues de France, dont le commandant de l'occupation avait pu se sentir atteint : « Mon cher monsieur de St Vallier, quoique « prodigieusement occupé, je me hâte de vous écrire « quelques mots pour répondre à votre lettre du « 3 novembre. Je suis on ne peut plus touché du « souci de M. de Manteuffel à mon sujet, et je vous « prie de lui dire qu'il met le comble à ses nobles et « généreux procédés; mais qu'il se rassure, je suis un « philosophe au pouvoir. J'y suis malgré moi, par le « sentiment que si je m'éloignais le chaos reparaîtrait « dans le pays, et je sais que lorsqu'on est au fond un « bon citoyen et un honnête homme on a un juge « infaillible, c'est le temps. C'est lui qui est la justice,

« et les journaux ne sont que la triste voix de la sot-
« tise des partis. Je ne m'en inquiète donc pas et je
« les remercierais plutôt de me procurer les précieux
« témoignages d'un homme tel que M. de Manteuffel;
« je vous prie donc de lui serrer pour moi la main et
« de la lui serrer bien tendrement. Je le prie à mon
« tour de ne pas s'inquiéter de quelques propos fort
« imprudents du général..... [1]. C'est un brave homme,
« mais qui ne sait tenir ni sa langue ni sa plume. Il est
« universellement désapprouvé tout en étant estimé et
« méritant de l'être.

« Qu'on ne tienne donc pas compte de ces incidents
« plus que de quelques autres de la même nature. Les
« hommes de bon sens gouvernent la France et ils
« veulent la paix. Qu'on se dise cela et on sera dans le
« vrai. L'évacuation est finie, du moins pour les deux
« départements, et bien finie, grâce à M. de Manteuffel
« et à vous. — Adieu, adieu. — A. THIERS [2]. »

Les nouvelles dispositions de Berlin vont maintenant se dessiner tout à fait. Entre le général de Manteuffel et l'ambassadeur, M. de Bismarck n'avait pas été long à se résoudre. Le 5 au soir il télégraphiait de Varzin à Nancy que la politique suivie au quartier général à l'égard du gouvernement français était la bonne; rentré à Berlin trois jours après, il demandait aussitôt au comte d'Arnim des explications sur ses entretiens. Il avait chiffré au général : « Je suis en parfait accord
« avec Votre Excellence sur la politique amicale à
« suivre envers M. Thiers et son gouvernement; les
« dernières circonstances, loin d'affaiblir notre con-

1. On supprime ici le nom, qui est en toutes lettres.
2. Versailles, 5 juillet 1872.

« fiance et notre sympathie n'ont pu que l'accroître...
« Il est dans l'intérêt du gouvernement allemand et
« dans ses vues d'encourager M. Thiers à continuer
« son œuvre, de l'appuyer moralement, de contribuer
« dans la mesure voulue à son succès. Nous souhai-
« tons sincèrement la consolidation de son pouvoir,
« nous voulons sa durée; nous déplorerions le triomphe
« d'un parti quelconque, monarchique ou autre. J'ai
« peine à comprendre le langage qui vous a été tenu
« par la personne dont vous me parlez. Ce langage
« n'est nullement conforme à nos idées. Persistez
« dans votre politique; c'est la mienne et elle est
« sanctionné par Sa Majesté l'Empereur[1]. » Le 8, un courrier de cabinet portait au comte d'Arnim la demande d'explication, le chancelier ayant voulu qu'elle fût positivement reçue. Elle est parmi les pièces de l'instruction suivie deux ans après contre l'ambassadeur : la désapprobation s'y voit aussi indubitable que la faisait augurer le télégramme de l'avant-veille. M. de Bismarck précise nettement : « Un rapport confidentiel du général de Manteuffel a fait connaître que le comte de Saint-Vallier a eu avec l'ambassadeur un entretien privé dans lequel celui-ci exprima les opinions suivantes » ; vient alors l'énumération que voici :
« Vous considéreriez le gouvernement français actuel
« comme dépourvu de toute solidité; à M. Thiers suc-
« céderait Gambetta, à Gambetta la Commune, et à la
« Commune un régime militaire, si la France ne se
« donnait pas à temps une constitution monarchique.

1. C'est dans une lettre du 6 novembre que M. de Saint-Vallier donnait à M. Thiers la traduction de ce télégramme, d'après le déchiffrement du quartier général.

« A ce propos V. E. aurait parlé du comte de Paris et « du fils de l'empereur Napoléon ». Ce ne sont pas ces assertions en elles-mêmes qui motivent l'interrogation, c'est le fait de les avoir émises au commissaire français. Le chancelier se place soigneusement sur le terrain de la discipline et de la convenance diplomatiques; il est visible par les dépêches postérieures que de sa part c'est avec une intention et un but. « Malgré « tout ce qui pourrait être allégué en faveur de « l'opinion attribuée à V. E. sur la marche ulté- « rieure des affaires de France, écrit-il en finissant, il « m'est difficile de croire que vous l'ayez manifestée « vis-à-vis d'un représentant officiel du gouverne- « ment auprès duquel vous êtes accrédité. J'invite « donc V. E. à me donner des explications à ce « sujet [1]. »

C'est quatre jours après, le 12 novembre, que le Président, entrant avec résolution sur le « terrain » qu'il avait appelé le « bon » contre le radicalisme et Gambetta, portait à l'Assemblée nationale la proposition d'établir définitivement la France sous le régime républicain et d'en constituer dès maintenant les rouages. Le soulèvement qui s'ensuivit dans le camp dont la perspective de cette solution menaçait les espérances, n'est pas encore oublié; il gardera d'ailleurs sa place dans les annales d'alors, car de ce jour a commencé notre existence politique actuelle. Du côté opposé on a mis en avant, depuis, l'idée que Berlin vit dans ce projet de solution la création d'un gouvernement français débile par nature, exclusif d'alliances, en conséquence trouva son avantage à

1. *Procès d'Arnim*, p. 63.

l'encourager. On s'est appuyé en cela de l'une des dépêches suivantes du chancelier. Si l'idée était juste, c'est de toute la correspondance du moment qu'il faudrait faire argument, de celle qui eut lieu avec l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, et de celle qui s'échangea dorénavant avec Nancy. M. de Bismarck, l'évidence en est positive, n'a désormais confiance que dans le gouvernement de M. Thiers. Tout, de sa part, justifie ce qu'il a télégraphié de Varzin : « Nous déplorerions le triomphe d'un parti quel-« conque, monarchique ou autre ». Il veut ramener officiellement l'agent impérial à ces vues, à défaut de quoi annuler officiellement ses dires. Il fait écrire, c'est très vrai, et il écrit lui-même « qu'une France constituée monarchiquement offrirait à l'Allemagne des dangers plus grands que ceux à attendre d'une constitution républicaine; que la République française trouvera très difficilement un allié parmi les États monarchiques et que tant qu'elle n'aura pas d'allié l'Allemagne n'a rien à craindre d'elle ». Quoiqu'il n'y ait plus d'intérêt à discuter la portée de ces paroles, il sera dit un peu plus loin ce qu'elles signifiaient. Mais il reste utile de retracer comment elles furent amenées et d'indiquer la direction que prirent les choses en conséquence.

Le comte d'Arnim a répondu le même 12 novembre, par un pli particulier, à la mise en demeure de s'expliquer. Il a cherché à affaiblir ou à nier le sens donné à ses entretiens par M. de Manteuffel, ne ménageant pas, d'ailleurs, les propos aigres au général, moins encore à M. de Saint-Vallier, allant qui plus est, à l'égard de ce dernier, jusqu'à des insinuations blessantes si soigneusement distillées qu'elles laissent

presque reconnaître l'aveu [1]. Il avait fait précéder son pli, l'avant-veille, par une allusion à des rapports qu'il assurait exister entre la presse de France et celle d'Autriche, en se plaignant d'ailleurs que la presse allemande, inspirée par la chancellerie, « dépréciait les éléments monarchiques en France ». Au ton de ces réponses, à la dissidence persistante qu'elles affectaient, il ne pouvait être douteux que l'ambassadeur obéissait décidément à d'autres inspirations que celles de son gouvernement, et qu'il entendait élever les siennes contre ces dernières. M. de Saint-Vallier, quelques jours auparavant, en transmettant à M. Thiers, le texte du télégramme du chancelier reçu au quartier général, regrettait que les « informations moins rassurantes » dont celui-ci parlait vinssent probablement du comte d'Arnim; mais il affirmait que la personne de l'ambassadeur était « un mal nécessaire avec lequel il fallait tâcher de vivre le mieux possible ». C'est-à-dire que le chancelier pouvait bien reprendre hiérarchiquement son subordonné, voire le désavouer, non toutefois faire cesser ses services. Or, à le désavouer ce n'était évidemment pas à lui qu'il y avait lieu de parler, mais en réalité à un parti, un parti de cour dont était l'ambassadeur, parti inquiet, surveillant la politique, devant lequel il faudrait peut-être lire ultérieurement les dépêches et les faire approuver.

Il s'agissait d'abord de ramener l'ambassadeur à la subordination d'idées et d'attitude que commandait son rôle, après quoi, le cas échéant, de le mettre pour ainsi dire à l'écart des affaires de France. Le ministre

1. *Procès d'Arnim*, p. 64-66; lettre confidentielle au prince de Bismarck.

des Affaires étrangères remplit le premier soin, tandis que la veille M. de Bismarck, écrivant privément au général de Manteuffel, lui mandait : « Vous pouvez « dire au comte de Saint-Vallier, dans vos conversa- « tions confidentielles avec lui, que Sa Majesté le roi « et que moi-même nous demeurons favorables au « gouvernement actuel de la France et que nous n'ap- « puyons ni ne partageons aucune expression d'opi- « nion, *quelle qu'en soit l'origine*, qui serait hostile « à la personne du Président ou au gouvernement « qu'il dirige[1] ». Rarement direction fut donnée avec une précision plus catégorique que par la dépêche des Affaires étrangères, et plus de raideur mise à informer un agent que ni les dépréciations auxquelles il se livre sur le gouvernement auprès duquel il se trouve accrédité, ni la peine qu'il se donne d'attirer d'un autre côté la considération du sien, ne conviennent au souverain et au chancelier de l'Empire. « Des « vues très divergentes peuvent exister sur les dan- « gers à provenir du gouvernement de M. Thiers, « écrit M. de Balan. Nous pouvons favoriser les élé- « ments dont l'action répond à notre intérêt, mais « pour cela nous devons attendre qu'ils entrent en « scène et non pas vouloir les utiliser à la façon d'un « conspirateur ». C'est après cela que pour mieux spécifier, et ayant en vue entre les partis qui agitaient Versailles celui dont la presse allemande avait déjà souvent dénoncé les menées comme un danger allemand, il écrivait ce qui a été cité dans un chapitre précédent, qu'en aucun cas le gouvernement impérial ne pouvait « marcher avec les légitimistes », parce

1. 22 novembre.

qu'ils seraient « toujours acquis à la cause du pape ». Du reste, il terminait par cette prescription positive : « Comme le prince de Bismarck ne partage pas le « sentiment de Votre Excellence sur le degré auquel « M. Thiers peut nous être dangereux, il doit insister « (et il vous signale ses idées à ce point de vue « comme absolument formelles) pour que les choses « marchent d'après son opinion et pour que les repré- « sentants de Sa Majesté l'Empereur à l'étranger « s'abstiennent de toute déclaration contraire [1] ».

La ligne politique ainsi tracée d'autorité à l'ambassadeur, M. de Bismarck entend qu'elle soit indiquée aussi à l'opinion. La presse française peut, la semaine d'après, reproduire un article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* par lequel le public allemand apprenait « qu'à tort certains organes de la presse n'ont plus, touchant la situation de la France, les mêmes égards que précédemment envers M. Thiers; que les institutions républicaines de ce pays n'ont pas été considérées au point de vue monarchique de l'Allemagne, mais jugées avec impartialité selon les besoins de la nation voisine; que dans ces derniers temps on a un peu dévié de l'attitude observée jusqu'alors, parlé de M. Thiers d'une manière hostile et que ce changement pourrait être l'objet d'une interprétation formellement fausse; que ce serait une erreur, en France surtout, d'induire de cette mauvaise humeur soudaine, passagère sans doute, la manière de voir des cercles officiels, l'opinion et les sentiments du gouvernement étant de se réjouir, au contraire, en voyant que la crise se termine en France par la vic-

1. Berlin, 23 nov. 1872; — *Procès d'Arnim*, p. 66 à 68.

toire du gouvernement actuel[1] ». Il y a plus : le général de Manteuffel sera dorénavant le confident effectif et le véritable intermédiaire de la politique impériale. Le 5 décembre, le chancelier adresse au commandant de l'occupation un télégramme dont M. de Saint-Vallier transmet aussitôt la substance à M. de Rémusat dans ce résumé : « J'ai tenu grand compte de vos justes « remarques et de vos désirs; l'article de la *Gazette de « l'Allemagne du Nord* du 4, inséré par mon ordre, « vous le prouve; mais je tiens à ajouter que je par- « tage vos vues et que les feuilles de Berlin ou autres « qui attaquent M. Thiers sont contraires à la poli- « tique de Sa Majesté l'Empereur et sont complètement « désapprouvées par moi; je vais d'ailleurs m'occuper « de faire modifier leur langage. »

1. Les principales feuilles de Paris des 5 et 6 décembre ont donné la traduction entière de cet article.

CHAPITRE XX

Espérances à la fin de l'année 1872.

Sentiments de M. de Manteuffel dans la crise politique de Versailles. — Conduite opposée du comte d'Arnim; sa correspondance à cette date. — M. de Bismarck entendait-il appuyer le gouvernement du Président parce que la forme républicaine ferait de soi une France faible et sans alliés? sens de ses dépêches du 20 décembre et du 2 février. — M. de Manteuffel à M. Thiers sur l'occupation et sur les services que M. de Saint-Vallier y a rendus. — M. Thiers à ce dernier, sur l'état des choses et sur son entreprise à l'Assemblée nationale.

Un commencement d'hiver pluvieux outre mesure apportait des difficultés inattendues dans le nouveau baraquement des troupes allemandes, tandis qu'à Versailles les instants critiques se succédaient dans la politique de la Présidence. Depuis la présentation du projet de constituer la république, la légation de Nancy passait, alternativement, des préoccupations de ce casernement mal accepté à l'inquiétude de voir subitement compromis par un changement gouvernemental, peut-être perdu sous de nouvelles incertitudes, le terrain si laborieusement gagné. Bien que jeté dans le plus profond et le plus ardent des conflits,

M. Thiers pensait à tout. Il ne laissait pas d'aider de ses mesures ou de ses avis son commissaire extraordinaire comme si l'on eût été dans les conditions les plus calmes [1]. Ce n'était pas moins à travers une anxiété permanente, que M. de Saint-Vallier parvenait à résoudre l'installation définitive des régiments sortis des deux Marne. Il avait, heureusement, dans le commandant de l'occupation un auxiliaire d'autant plus empressé, semblait-il, que le moment était troublé par ces complications de la dernière heure. « La crise « dure très longtemps, lui crayonne celui-ci le « 23 novembre au matin, et je suis bien impatient de « son issue. Jusqu'à présent je n'ai pas encore changé « mon opinion sur le grand homme qui est actuelle- « ment à la tête de votre gouvernement, et je désire « qu'il ne goûte pas le breuvage d'Aristide et de Thé- « mistocle, ce qui veut dire l'ingratitude de ses con- « citoyens. » Le plénipotentiaire, près d'arriver au but le 8 décembre, annonçant au Président qu'enfin il a tout

1. Le 19 décembre, notamment, le Président télégraphie à M. de Saint-Vallier : « Je viens de lire votre lettre au ministre de « la Guerre et je suis convenu avec lui des points suivants : Un « officier du génie intelligent et actif va se rendre auprès de « vous et on verra ce qu'on peut faire sans perdre de temps « pour rendre les baraques habitables. Priez instamment « M. de Manteuffel de prendre patience et de faire prendre « patience à ses soldats. Nos populations à Paris même sont « sous l'eau; nous ne pouvons pas faire que le ciel, inclément « pour nous, soit clément pour les Allemands seuls. Nous sommes « tous condamnés à souffrir; d'ailleurs il faut espérer que le « temps finira par changer. A. THIERS. » — C'est le lieutenant-colonel Waidmann qui fut envoyé. M. de Saint-Vallier avait eu d'ailleurs dans le sous-intendant Hitschler, depuis les premiers travaux de baraques, un collaborateur infiniment actif et judicieux, puis dans le commandant du génie Hartmann un excellent auxiliaire.

surmonté, se plaît à reconnaître l'appui qu'il a précieusement trouvé chez le général : « La crise si « inquiétante que nous venons de traverser m'a permis « de constater combien le général en chef vous est « réellement dévoué; son attitude a été excellente et « son objectif continuel a été d'empêcher que rien du « fait de l'occupation ne vînt apporter des complica- « tions nouvelles au milieu de celles contre lesquelles « vous aviez à lutter ».

Par contre, c'étaient d'autres sentiments que les circonstances avaient inspirés à l'ambassadeur d'Allemagne à Paris. L'opposition insatiable soulevée par les projets du Président devenait naturellement, aux yeux du comte d'Arnim, la consécration des idées et des vues dont sa correspondance et ses conversations avaient été remplies. Il regardait sans doute la situation de M. Thiers comme à sa fin, car il avait affecté de ne pas paraître à la Présidence pendant les instants aigus A en juger, du reste, par ce qui a été publié de lui, il semble qu'il en pensait autant de l'autorité qui avait dicté la dépêche de M. de Balan le 23 novembre. On voit aux pièces de son procès que M. de Bismarck, à la même date du mois suivant, trouve venu le moment de se priver au moins moralement de son concours, et de le dire lui-même en des termes pouvant être au besoin rendus publics. Le comte d'Arnim a adressé à Berlin le 1er décembre, sans autre motif appréciable sinon de confirmer l'intention qu'il nous a toujours attribuée d'attaquer l'Allemagne, un rapport établissant que nous allons être en déficit de 100 à 150 millions annuellement, que nous ne saurions espérer d'accroissement de recettes, et qu'alors nous diminuerons l'amortissement, surtout les rembourse-

ments à la Banque, pour nous trouver prêts à faire la guerre. Tout cela appuyé de chiffres budgétaires imaginaires de sa part ou incompris. Le surlendemain, autre rapport où il désigne des personnages comme renseignant de Paris la presse de Berlin et celle de Vienne sous la direction de Gambetta; puis (c'est M. de Bismarck qui nous l'apprend) un rapport encore le 16, dans lequel, outre qu'il continuait ses dénigrements habituels du gouvernement de Versailles, il faisait cauteleusement remonter au chancelier ces sortes de liaisons supposées avec le meneur républicain. C'est d'un passage de la réponse faite par le chancelier à ces rapports successifs de l'ambassadeur, que les adversaires de la politique du Président ont pris texte, depuis, pour accuser ce dernier devant l'histoire et légitimer leur opposition; ils ont conclu des paroles de cette réponse qu'il n'avait pas su voir, lui, dans l'appui donné à son gouvernement par M. de Bismarck, le moyen certain, bien aperçu du chancelier impérial, d'affaiblir et d'isoler la France. Là se trouve en effet sous la plume de ce dernier l'argument que l'institution de la République aura cette conséquence. Mais il faut regarder qui il avait en vue. En réalité ce n'était pas la France. Le chancelier parlait pour le parti auquel il ne pouvait plus guère douter que l'ambassadeur ne fît écho et à qui il ne cherchât à s'indiquer comme le plus décidé des auxiliaires. Le chancelier dit de la République en France ce qu'il croit de nature à détourner l'idée qu'elle soit un danger pour l'Allemagne, voilà tout. Il faudrait des appréciations plus directes de M. de Bismarck, pour rendre positifs son machiavélisme à notre encontre dans cette occasion et l'aveuglement de M. Thiers à ne s'en être pas douté.

Si le cours des faits a enlevé maintenant leur intérêt à des dissertations sur ce sujet, la dépêche, qui est du 20 décembre, conserve historiquement le sien, puisque des motifs ont pu en être tirés d'accuser la politique où s'engagea M. Thiers à la fin de 1872, et dans laquelle il mit ensuite son honneur d'homme d'État à persister. Six semaines plus tard, le 2 février, le chancelier dut faire une réponse de même caractère aux fatigantes lamentations de l'ambassadeur sur l'éloignement prétendu montré par le monde de Paris au représentant de l'Empire d'Allemagne [1]. On y voit M. de Bismarck infiniment dur et presque méprisant pour nous; mais pas davantage que l'argument tiré de la forme républicaine dans la dépêche du 20 décembre ce n'était à notre adresse. Son langage sur nous et avec nous dément alors et va de plus en plus démentir celui-là. Les deux pièces sont écrites en prévision de jugements ou de débats pouvant ultérieurement surgir en Allemagne. Ce sont des témoignages de rectitude dans la gestion des intérêts allemands, témoignages préparés d'avance au moment où M. de Bismarck fait accomplir, par le gouvernement impérial, l'évolution de se diriger d'après d'autres vues à l'égard de la France et d'avoir d'autres pratiques envers elle, après les vues et les pratiques qui venaient d'être souveraines et auxquelles l'ambassadeur obéissait. Il a particulièrement imprégné ces dépêches de son art diplomatique. Son langage y est attentivement plié à ménager, tout en les annihilant par des raisons, les préjugés dont il entend s'affranchir. Même les improbations acérées qui y abondent sur les procédés du comte d'Arnim ne

1. *Procès d'Arnim*, p. 92 à 96.

paraissent que simple rectification de conduite et instructions de principe sur la nécessaire subordination de l'agent aux idées dont son gouvernement s'inspire, sur l'étroite obligation pour lui de contrôler ses dires et de regarder juste [1]. L'ambassadeur parlait évidemment pour les adversaires du chancelier; il avait visiblement pied chez eux : à cause de cela celui-ci garde envers lui, quoiqu'il en soit maintenant plus que détaché, l'apparence de la considération la plus correcte, même en le relevant au sujet de ses insinuations sur des relations avec Gambetta. Il ne lui fera plus répondre, toutefois, ou il ne lui répondra plus qu'avec sécheresse ou sur le ton d'ironie dont on se sert envers qui est subi faute de ne pouvoir encore être écarté [2].

1. La dépêche se termine par ce paragraphe, dont chaque mot condamnait les procédés de l'ambassadeur, mais dont le ton ne pouvait, cependant, légitimer une critique : « Je suis persuadé « que cette différence d'opinion disparaîtrait peu à peu, si vous « soumettiez toujours à un long et minutieux examen vos « impressions concernant les affaires françaises et allemandes, « avant de rédiger vos rapports, que je suis forcé de soumettre « à Sa Majesté, et qui nous servent, suivant les circonstances, « de pièces justificatives devant le Parlement et devant les cabi- « nets étrangers. De cette façon, vous donnerez à vos rapports « plus d'harmonie et de certitude, conditions sans lesquelles je « ne saurais y puiser d'impressions sûres et durables pour pré- « parer les rapports que je fais moi-même à Sa Majesté ». (*Procès d'Arnim*, p. 73 à 75.)

2. Le chancelier, on vient de le dire, ne laissait point passer sans les relever les insinuations renouvelées du comte d'Arnim sur de prétendus rapports complaisants avec Gambetta. A la fin de cette dépêche du 20 décembre 1872 il aborde acerbement ce point, mais sans s'écarter pourtant du ton diplomatique : « Pour « des raisons purement de forme, je prends la liberté de vous « faire encore l'observation suivante. Vous dites dans votre rap- « port du 16 de ce mois, que l'on croit que le gouvernement « entretient des relations indirectes avec M. Gambetta. Si V. E. « se rappelait que le gouvernement allemand est dirigé en pre-

Le représentant de l'Allemagne à Paris continuera ses thèmes, mais il ne sera plus employé que pour la règle aux affaires de l'évacuation de la France. Tout à l'heure M. de Bismarck va faire conduire en dessous par M. de Manteuffel la revision du traité du 29 juin, or ce sera sous la condition expresse que le comte n'en sache rien. Ce dernier y prendra part, mais uniquement parce qu'il est l'ambassadeur et que la règle oblige à se servir de l'ambassade.

Quoi qu'il en soit, la fin de l'année 1872 nous trouvait dans des conditions à espérer un plus prochain affranchissement de notre territoire que ne l'aurait permis le traité du 29 juin. De la part du gouvernement présidentiel l'obsession d'atteindre ce but final a été de toutes les heures, du premier jour jusqu'au dernier. Ce n'était assurément pas nous humilier, que de reconnaître au général de Manteuffel l'active et efficace participation qu'il y avait prise. Moins qu'à tout autre moment antérieur, le Président

« mière ligne par l'Empereur en personne, V. E. qui connaît la « manière de voir de Sa Majesté, sentirait que cette allégation « contient une offense personnellement pénible au souverain; « mais si vous croyiez néanmoins devoir la placer, dans l'intérêt « du service, dans un rapport officiel, il me paraît que vous « devriez être plus explicite et ne pas parler d'un simple *on*; « vous devriez aussi mieux démontrer l'utilité de pareilles « insinuations que vous ne l'avez fait. V. E. trouverait certai- « nement déplacé, et cela avec raison, que je me permisse, dans « mes dépêches officielles, de me faire l'écho de bruits qui « pourraient courir d'une manière analogue, sous un simple « *on*, sur l'ambassade allemande à Paris, bruits pareils à celui « suivant lequel le gouvernement impérial allemand aurait des « relations avec Gambetta. Si je faisais pour les besoins du « service de pareilles allusions dans mes dépêches officielles, « je me baserais certainement sur une autorité digne de foi, « que je pourrais au besoin nommer. »

aurait donc oublié maintenant les prévenances envers le commandant de l'occupation. La veille de Noël, autorisant M. de Saint-Vallier à s'absenter quelques jours, il le chargeait d'abord de présenter au général ses vœux de nouvel an, et ce dernier répondait aussitôt le pli suivant. Il y exprimait une fois de plus le prix attaché par lui aux témoignages de M. Thiers, et en outre, sans craindre de ne pas se montrer assez Allemand, il y montrait à la fois combien il eût souhaité de voir l'occupation moins longue et le gré qu'il savait au commissaire français d'avoir tant contribué à la rendre supportable, non pas uniquement pour la France : « Monsieur le Président, j'ai une très « belle lettre en bon français à côté de moi, écrite par « les plumes françaises qu'on a attachées à mon quar- « tier général; mais copier une lettre cela ne me va « pas. Je compte sur l'indulgence de Votre Excellence « et j'ose lui écrire dans mon français à moi. Le comte « de Saint-Vallier part pour Paris et je ne voudrais « pas le laisser partir sans profiter de cette occasion « pour exprimer de nouveau à Votre Excellence mes « sincères remerciements d'avoir bien voulu le choisir « pour l'emploi qu'il occupe à Nancy. L'histoire nous « apprend — et qui le saurait mieux que le grand « citoyen qui ne se contente pas de l'exemple de « Salluste, mais qui après avoir fait de l'histoire et « après l'avoir écrite, en fait de nouveau! — Eh bien! « l'histoire nous apprend que les difficultés augmen- « tent avec la durée d'une occupation, que toutes les « relations deviennent plus tendues. Le vaincu oublie « avec le temps sa défaite et en trouve des excuses, le « vainqueur au contraire garde toutes ses prétentions « et demande la reconnaissance de son triomphe.

« Grâce aux sages instructions qu'a données Votre « Excellence, grâce à sa haute politique qui a pour « but l'apaisement des esprits et le maintien de la paix, « mes relations dans le terrain occupé ne s'empirent « pas. Je le dis avec conviction, que la part du lion en « appartient au comte de Saint-Vallier. Le zèle infati- « gable, la consciencieuse activité, les efforts dévoués, « la prudence et le tact sûr du comte de Saint-Vallier, « le patriotisme dont il fait preuve dans sa position « difficile et souvent pénible — toutes ces qualités lui « ont fait gagner mon estime et ma confiance. Le « comte a rendu et rend journellement de grands « services à la France et à l'Allemagne, car l'intérêt « que nous passons par cette période si difficile de « l'occupation militaire sans secousses ni graves agi- « tations, est le même pour les deux pays. Je tiens à « cœur d'exprimer tout cela à Votre Excellence et de « recommander de nouveau le comte de Saint-Vallier « à son illustre chef.

« Votre Excellence a eu la bonté de me faire expri- « mer ses vœux de bonne année par le comte de Saint- « Vallier et je l'ai prié d'être l'interprète de mes « remerciements respectueux, mais je ne rends pas « encore aujourd'hui ces vœux; je suis superstitieux, « je tiens à les exprimer à Votre Excellence le jour « même de l'année et je le ferai malgré toute la presse « européenne, car jamais je ne cacherai la haute con- « sidération que je porte à Votre Excellence et l'admi- « ration que j'ai pour Elle.

« Je prie Votre Excellence d'agréer les assurances « de ma très haute considération et de mon profond « respect. E. Manteuffel. — Nancy, ce 26 décem- « bre 1872. »

M. Thiers, sorti momentanément, par une modification ministérielle, des difficultés qu'avaient ouvertes les propositions de son gouvernement à l'Assemblée nationale, était avide de détails sur le changement qui s'opérait à Berlin. C'est de vive voix que M. de Saint-Vallier les lui apporta, il n'en reste pas trace. Mais en attendant que le commissaire extraordinaire vînt remplir l'impatience du Président, celui-ci avait répondu sur les premiers avis. Sa lettre n'atteste pas uniquement la satisfaction dont le comblaient le langage de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* et le commentaire que le chancelier en avait donné à M. de Manteuffel; à qui n'a pas connu les péripéties du drame politique d'alors, elle apprend dans quels sentiments M. Thiers envisageait le conflit qu'il venait de soulever.

« Versailles, 10 décembre 72.

« Mon cher monsieur de Saint-Vallier,

« J'ai reçu vos dernières dépêches et je me hâte de vous en remercier. Je vous prie d'en remercier et très vivement M. de Manteuffel, et de lui dire que je suis toujours bien touché de son amitié qui n'est pas une amitié passive, mais très active au contraire et très efficace. L'article en question a été ici d'un très bon effet et a fait contraste avec l'attitude de M. d'Arnim qui a, pendant la dernière crise, affecté de ne point paraître à Versailles, sous le prétexte que son gouvernement devait se montrer soigneusement étranger à nos divisions. Du reste, je vous dis cela pour vous seul, car je n'attache pas à ces détails plus d'importance qu'il ne faut. D'ailleurs la crise est apaisée, du moins pour le moment. Mais ce moment était le plus

difficile à passer et une fois franchi il ne se reproduira pas aussi grave s'il vient à se reproduire. Quant à moi, j'ai fait une concession qui ne m'a pas coûté, parce que j'ai fait des choix qui étaient depuis longtemps dans ma pensée, mais j'ai cédé dans une certaine mesure, pour que les graves suites d'une rupture ne soient pas à mon compte, mais au compte des brouillons ambitieux qui ne se font aucun souci de troubler le pays, et de le jeter dans les aventures. Être déchargé du fardeau que je porte me serait un grand soulagement, mais voir mon pays, qui s'avançait dans la voie de l'évacuation, qui reprenait sa considération en se montrant capable de tenue et de conduite, le voir replongé dans l'incertitude, dans l'anxiété, dans cette déconsidération suite de l'instabilité, m'est très douloureux et je ne me raidis contre les difficultés que pour écarter ces nouveaux malheurs. Du reste, en ce moment l'apaisement se produit de toutes parts; les vacances de la fin de l'année écartant les gens agités contribueront à maintenir le calme et donneront à tout le monde le temps de réfléchir. J'espère donc que la transition de l'année qui finit à l'année qui commence sera paisible et nous conduira à un temps meilleur. Je ne vois aucun obstacle à votre voyage ici, si vous n'y voyez aucun inconvénient en ce qui concerne Nancy; choisissez donc le moment qui vous conviendra et ne quittez pas Nancy sans porter à M. de Mauteuffel l'assurance de mes sentiments dévoués.

« Recevez mes sincères amitiés,

« A. Thiers. »

CHAPITRE XXI

Le comte d'Arnim et les combinaisons de libération définitive.

L'occupation en 1873; constance des sympathies de M. de Manteuffel. — Le chancelier fait interroger officiellement Versailles par le comte d'Arnim et confidentiellement par le général, sur nos vues quant à la libération. — Empressement montré par M. Thiers; raisons de se hâter que pouvait avoir M. de Bismarck. — Ce qu'écrivait au même moment le comte d'Arnim; réponse du chancelier. — M. Thiers à M. de Saint-Vallier, sur l'avant-projet qu'il a exposé à l'ambassadeur; dispositions actuelles de l'empereur Guillaume à l'égard du Président; comment l'ambassadeur a traduit les propositions de Versailles. — Mécontentement exprimé à Nancy par M. de Bismarck. — Lettre de M. Thiers précisant à M. de Saint-Vallier les résolutions du gouvernement.

Lorsque l'année 1873 s'ouvrit, l'occupation du territoire était devenue presque déférente; l'impression n'en restait pas moins poignante dans les départements séquestrés. Partout l'uniforme ennemi, pas un drapeau français, nulle part la vue du moindre soldat de la France. Sur cette place Stanislas de Nancy, si artistement formée de palais, de portiques et qu'enferment royalement ses grilles splendides, le grand corps de garde allemand se répandait chaque

19.

jour, rouvrant chaque jour la blessure. On voyait passer discrètement un coupé de louage plus que défraîchi et médiocrement attelé, conduisant le commissaire extraordinaire au quartier général, ou du quartier général chez lui; le respect du deuil public avait porté ce dernier à un tel extérieur de vaincu, lui recherché d'habitudes comme de manières. De loin en loin quelques congédiés de notre armée regagnant leur village; la crânerie de leur démarche devant les victorieux qui nous gardaient jetait un instant de surprise, vague apparition de l'avenir espéré, trop tôt effacée par la tristesse présente.

Un seul Français sous l'armée allemande, le plénipotentiaire du gouvernement de Versailles, savait alors que dans ce ciel de plomb une aube était peut-être près de luire. Il en attendait avec anxiété les premiers rayons, trouvant de plus en plus dans le général de Manteuffel l'accueil, les sentiments et l'appui qui pouvaient le mieux l'encourager. Pas un seul moment depuis 1871, celui-ci ne s'était démenti. M. de Saint-Vallier en donnait quelques jours plus tard ce nouveau témoignage au Président : « Tout son désir est de « contribuer au succès de l'œuvre que nous poursui- « vons; sa politique, demeurée fermement la même « depuis que je le connais, est de considérer que l'éva- « cuation aussi prompte que possible est dans l'intérêt « commun des deux pays; il veut le calme et l'apai- « sement entre la France et l'Allemagne; il blâme son « gouvernement de n'y avoir pas travaillé davantage « par des facilités et de bons procédés envers nous. « Il croit que les vues qui vous animent sont conformes « aux siennes, il en trouve la preuve indiscutable dans « votre attitude à l'égard de l'Allemagne depuis deux

« années, dans la netteté de vos déclarations, dans « votre loyale exactitude à remplir les engagements « que nous avons dû contracter. Tels sont les mobiles « qui le portent à nous seconder de son mieux, à « employer son crédit et son influence à nous rendre « plus favorables les hommes d'État avec lesquels nous « avons à traiter. Il ne peut, bien entendu, intervenir « dans tout ceci qu'à titre confidentiel, sans que son « nom paraisse dans les tractations; mais dans ces « limites il nous est acquis et il nous est utile. Ses « bonnes relations actuelles avec le prince de Bismarck, « leur correspondance *privée* très active, d'autre part « l'estime que fait le roi de son caractère, la considé- « ration qu'il a pour lui, la confiance avec laquelle il « reçoit ses avis, tout cela est mis à profit et nous sert « depuis quelques mois [1]. »

Le 30 janvier, l'aurore se leva véritablement et put être annoncée à Versailles La veille au soir, le général avait fait lire au plénipotentiaire un pli confidentiel reçu de M. de Bismarck au moment même. Jamais, sans doute, n'était entrée dans l'esprit du chancelier la pensée qu'en évacuant les départements des Ardennes et des Vosges aux termes du traité de 1872, les 50 000 hommes de l'occupation pourraient être concentrés dans la Meuse, la Meurthe et l'arrondissement de Belfort. Or le moment arrivait d'aviser à ce qui s'effectuerait alors. D'une part la rapidité de nos payements, de l'autre des informations recueillies sur nos ressources laissaient prévoir que notre quatrième milliard serait compté au mois de mai. M. de Bismarck aurait donc voulu savoir si le gouvernement

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 11 févr. 1873.

français, se voyant là, ne demanderait pas des délais, comme l'année précédente, pour établir les 50 000 hommes dans aussi peu d'espace. Il venait de prescrire à l'ambassadeur d'Allemagne de solliciter dans cette vue une conversation préparatoire à Versailles; mais à la même heure il interrogeait en M. de Manteuffel le commandant de l'occupation, voulant avoir son opinion de militaire sur cette concentration en elle-même, au cas où il faudrait la faire. Tel est bien le motif écrit que le chancelier donnait à sa lettre; toutefois, on n'en lit pas la traduction envoyée à M. Thiers sans comprendre qu'elle visait au delà. La réalité, c'est qu'il souhaitait de mettre en mouvement les combinaisons du président de la République pour de nouvelles propositions d'évacuation; c'est qu'il savait d'expérience avoir peu à attendre du comte d'Arnim à cet égard, qu'il désirait être aidé par l'entremise du plénipotentiaire français à Nancy et ne doutait point que le général donnerait avec empressement l'éveil nécessaire : « Tenant à éviter tout retard et « toute surprise, j'ai invité notre ambassadeur à Paris, « écrivait-il, à appeler sur ce point l'attention du gou- « vernement français en lui demandant de faire con- « naître ses vues à ce sujet. Toutefois, en raison des « observations que vous m'avez faites l'an dernier sur « les difficultés d'exécuter sans secousses ni conflits « cette dernière phase du traité, j'ai tenu à venir vous « demander *particulièrement* et sans que notre ambas- « sade à Paris le doive savoir, quel est votre sentiment « réel et sans réserve sur la possibilité de *resserrer* « l'armée que vous commandez dans deux départe- « ments; je désire connaître votre appréciation sur « cette concentration à un double point de vue : la pos-

« sibilité de la réaliser d'abord au point de vue straté-
« gique, ensuite au point de vue politique et hygié-
« nique ».

Le chancelier reprenait là, en quelque sorte, sa correspondance du mois de mars précédent avec le général de Manteuffel au sujet de la France. Maintenant que le courant auquel il avait dû céder était affaibli, que la liberté lui appartenait d'en déterminer un différent, il prenait l'initiative. Il faudrait s'étonner si l'on voyait affirmer, quelque jour, qu'il attendait de Nancy une réponse opposée à celle qu'il en reçut presque sur l'heure, comme l'année d'auparavant il avait eu celle qu'il demandait alors. Un télégramme du général lui apporta immédiatement cet avis : « Au point de vue militaire la concentration est facile, au point de vue stratégique avantageuse puisqu'elle groupera l'armée; mais la raison politique la montre irréalisable; assurément le gouvernement français ne songera pas sérieusement à elle, le mécontentement des contrées occupées devant en être sans mesure, et des conflits fréquents à prévoir; d'autre part, les troupes allemandes étant tellement rapprochées entre elles, le service des approvisionnements deviendra très dfficile, l'intendance française sera impuissante à fournir aux divisions les champs de manœuvre et de tir, les places d'exercice, les manèges, les gymnases, les magasins indispensables, et l'on ne pourra pas éviter le logement chez l'habitant. » Aussitôt cette réponse expédiée, le général faisait « conjurer » M. Thiers de trouver une solution éloignant une éventualité pareille : « Il veut bien me témoigner
« de la confiance, disait-il au comte de Saint-Vallier,
« j'en profite pour lui donner confidentiellement ce

« conseil : s'il ne réussit pas, dans les négociations qu'il « va entamer, soit à faire accepter des garanties pour « le cinquième milliard contre une évacuation totale « et immédiate, soit à obtenir une réduction de l'effec- « tif, soit encore à obtenir qu'une partie de l'armée « d'occupation soit placée, quoique toujours aux frais « du gouvernement français, de l'autre côté de la fron- « tière, alors qu'il renonce à faire évacuer les Vosges « et les Ardennes et qu'il maintienne le *statu quo* jus- « qu'à complet payement et entière évacuation [1] ! ».

Les faiseurs d'affaires, des Allemands même se couvrant du chancelier, se jetaient à présent sur la liquidation de notre dette à titre d'entreprise. Un bruit de pourparlers courut par suite ; la Présidence les fit démentir, M. de Bismarck ayant écarté ces tentatives à cause du patronage sous lequel elles s'offraient. Mais M. Thiers n'avait pas moins remis M. de Gontaut aux écoutes à Berlin. Le chancelier, de son côté, laissait approcher aimablement de lui l'ambassadeur, le recherchait qui plus est. La révélation venue du quartier général mettait les choses à un bien autre point. Le Président pouvait répondre le 2 février à M. de Saint Vallier : « Jusqu'ici nous n'avions rien « fait que payer scrupuleusement, et même par « avance. Nous attendions d'approcher davantage de « l'évacuation pour prendre la parole..... Dites à « M. le général de Manteuffel que je lui serai éter- « nellement reconnaissant de tout ce qu'il fait pour « rendre service à la France tout en étant scrupu- « leusement fidèle à ses devoirs allemands. Ses der- « nières communications nous sont infiniment pré-

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 30 janvier 1873.

« cieuses et elles vont nous servir de guide dans la « conduite que nous avons à tenir dans la grande « et patriotique affaire de l'évacuation ». La veille de ce billet, au reste, M. de Gontaut, écrivant à Versailles, confirmait les intentions du prince de Bismarck, et M. d'Arnim venait en donner la preuve par une première conversation. Comme ressources, nous étions à l'opposé de l'hypothèse dont avait parlé M. de Manteuffel. M. Thiers le disait à la fin de sa lettre : « Quant à notre situation financière, la voici : Nous « aurons le 1er mai le quatrième milliard (1er au 5), nous « aurons à cette époque une grande partie du cin- « quième et dernier milliard, sans recourir aux garan- « ties financières. Pour le restant de ce cinquième « milliard, la plus facile opération de trésorerie, nous « regardant seuls, nous permettra de nous acquitter « en entier. Restera à fixer les époques précises et « le mode de l'évacuation totale. Je vous tiendrai au « courant de tout et je vous prie d'assurer M. de Man- « teuffel de ma gratitude patriotique et personnelle. « Secret absolu sur le tout. A vous de cœur ».

La joie bien légitime de voir la négociation s'ouvrir et de se trouver si bien à même de la suivre, s'atteste dans ce pli du Président. M. de Bismarck, en même temps, va être pressé d'aboutir, impatient même. Comme, en politique, on cherche la raison de tout et que ce n'est pas toujours à tort, il fut supposé alors par quelques-uns que le chancelier savait M. Gladstone fort ébranlé en Angleterre, le retour prochain de M. d'Israëli au gouvernement, et qu'il tint à en avoir fini avant ce changement afin d'éviter, de la part du nouveau ministre, des démarches en notre faveur qui n'eussent peut-être pas cadré avec les données

allemandes. La chose n'est pas impossible, tout au moins dans une mesure, quoique aucun document n'en présente l'indice. En fait, le ministère Gladstone s'affaissait visiblement lorsque le chancelier prescrivit au comte d'Arnim de questionner le Président de la République. Le 12 février ce ministère démissionna, mais le 17 il reprit le pouvoir à titre intérimaire jusqu'à ce que M. d'Israëli fût prêt; or M. de Bismarck avait terminé avec Versailles avant que cela eût lieu. D'autres considérations expliquent d'ailleurs cette hâte, sans parler de la nature personnelle du chancelier, de sa brusquerie parfois fantasque, toujours impérieuse, qu'il lui aurait plu d'exercer, cette fois, comme une revanche des lenteurs tiraillées et impolitiques auxquelles il avait été obligé d'assister et de présider en apparence l'année précédente. Il était sans doute dans l'état présent des choses, en Allemagne, de ne pas laisser traîner les pourparlers. Le chancelier venait de soutenir, près d'une année durant, une lutte remplie d'âpreté, dans la politique intérieure qu'il avait crue nécessaire à l'Empire nouveau. Il sortait de la crise « plus puissant que jamais », mandait M. de Saint-Vallier à cette heure même [1]; cependant, était-il tellement maître qu'il ne jugeât pas à propos d'éviter de donner prise aux retours, et ne trouvât utile en conséquence de mettre le fait accompli entre les éventualités et lui? N'y aurait-il pas d'ailleurs, vis-à-vis de l'Europe comme pour la liberté d'action du gouvernement impérial, un réel avantage à avoir assuré à court délai la rentrée complète de la rançon de la France, rendu la liberté à celle-ci, ouvert par là le

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 3 février 1873.

champ à des combinaisons ultérieures? Dans un instant, M. de Bismarck dira lui-même qu'il a besoin de traiter pour agir sur le Reichstag, dont la session va s'ouvrir. Ce sera aux historiens futurs d'éclairer cette inconnue, au moyen des documents ou des écrits allemands qui verront le jour. En tout cas, le 5 février M. de Bismarck récrit au général de Manteuffel. Il est déjà presque surpris de n'avoir encore « rien reçu de l'ambassade au sujet des ouvertures dont il l'a chargée ». Mais il est « frappé des observations du général et convaincu que le Président de la République adressera des propositions pour éviter l'extrémité de concentrer les 50 000 hommes dans deux départements; la rapidité avec laquelle les payements s'opèrent (une nouvelle avance de 150 millions est annoncée pour le 8 mars) le persuade que le gouvernement français préférera abréger les délais du départ définitif des troupes [1] ».

Ce même jour 5 février, M. d'Arnim ayant envoyé de premières indications, bien que peu précises elles impressionnent favorablement le chancelier, qui l'annonce aussitôt au quartier général et qui le laisse assez voir à Berlin pour que M. de Gontaut de son côté en avise Versailles. Même en allant vite, toutefois, même en menant l'affaire non seulement en partie double avec M. de Manteuffel, mais en réalité par-dessus la tête de l'ambassadeur pour ne point se voir embarrasser par l'insuffisance ou par l'infidélité de ce dernier, M. de Bismarck ne l'empêcherait pas de la compliquer de ses procédés habituels, du moment que les exigences de la hiérarchie commandaient de

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 5 février.

ne point se passer de lui. Nous étions dans les jours aigus de la campagne engagée par la droite de l'Assemblée nationale contre M. Thiers. Elle mettait le Président en débats quotidiens au sein de la commission de constitution dite des « Trente », et ces débats répandaient plus que jamais l'incertitude sur la durée du pouvoir établi. Le 11 février, M. de Saint-Vallier écrit au Président de la part de M. de Manteuffel : « Il me « charge de vous dire que les difficultés qui peuvent « s'élever entre vous et la Chambre auront une regret- « table influence sur l'esprit du roi, très impressionné « par le récit des journaux ou les commentaires de « certains agents sur les dispositions de la majorité de « la Chambre à votre égard. Si nous devons rencon- « trer des obstacles, c'est de ce côté qu'ils viendront « et le général n'épargne rien pour les faire dispa- « raître; mais il est utile de vous prévenir, afin que « vous sachiez d'où vient le danger[1] ». L'ambassadeur d'Allemagne, lui, retrouvait là le terrain où précédemment il s'était complu. Il le quittera à peine sous les avertissements, on peut dire les leçons du chancelier; il y était d'autant plus resté avant de les recevoir. Le 19 janvier, il avait envoyé à Berlin un rapport si défavorable aux déclarations faites par M. Thiers devant les « Trente », que M. de Bismarck s'était cru obligé de l'en reprendre sur l'heure. L'ambassadeur, ne cherchant que critiques pour mieux marquer la gravité du désaccord, les faisait porter non seulement sur l'appréciation de l'état des esprits telle que le Président l'avait émise, mais sur ses démonstrations de la nécessité d'établir à l'avenir deux

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 11 février.

Chambres. Immédiatement le chancelier lui avait, à vrai dire, prescrit une opinion tout autre : « Je « tiens pour nécessaire d'opposer mon sentiment « aux jugements, ce me semble injustes, de Votre « Excellence sur M. Thiers, parce que des opinions « différentes sur l'homme d'État qui dirige la France « conduisent Votre Excellence à une politique autre « que la mienne, alors même qu'en principe, elle « n'en aurait pas l'intention [1] ». Deux jours après, le 22, autre rapport du comte d'Arnim, aussi étendu que travaillé, et dont l'opportunité n'était justifiée par quoi que ce soit. Il y accumulait les griefs maintes fois émis par lui contre la société de Paris à cause de l'accueil insuffisant à ses yeux qu'il y trouvait; il visait à persuader son gouvernement que du haut en bas de la nation il n'y avait que haine pour l'Allemagne, et à cet égard il n'épargnait aucune classe; soufflant acrimonieusement l'inimitié, il mettait le chancelier dans l'obligation de lui répondre par cette dépêche du 2 février, rude pour l'esprit supposé ainsi à la France, mais dont il a été précédemment indiqué que, comme celle du 20 décembre, elle était écrite pour dégager devant le Parlement allemand, au cas échéant, l'attitude prise à l'égard de l'ambassadeur [2]. On juge au simple rapprochement des dates, en effet, que c'est bien là

1. Berlin, 23 décembre 1872 (*Procès d'Arnim*, p. 84-85).

2. *Ibid.*, p. 85 à 96. — M. d'Arnim, dans ce rapport du 22 janvier, allait jusqu'à cette naïveté d'infatuation : « En un mot, de « quelque classe de la société que soit l'allemand qui vit en « France, jamais il n'arrivera à jouir du sentiment agréable que « l'on éprouve à appartenir à une nation victorieuse. Le désir « de se venger dans les petites choses d'un grand malheur « respecte dans certains cercles étroits *ma* personne, mais ne « désarme *que* devant elle. »

l'interprétation qu'il faut donner à cette dépêche, car en tout autres termes, dans ce même moment, M. de Bismarck parlait de nous avec M. de Manteuffel, le chargeait de nous parler, et l'Empereur Guillaume parlait de M. Thiers et de son gouvernement.

La correspondance antérieure du comte d'Arnim autorise à dire que s'il se livrait à ce renouvellement d'acrimonies, c'était avant tout parce que le gouvernement du Président se consoliderait peut-être par un vote. Retarder l'entente avec son gouvernement à lui, devait naturellement s'indiquer à son esprit comme un moyen utile de faire échec à M. Thiers, dans le différend visiblement sérieux qui régnait à Versailles. Il avait à sa disposition le procédé facile, trop certain si M. de Bismarck ne s'était pas adressé ailleurs en même temps qu'à lui, de présenter autrement qu'elles n'étaient les propositions qu'il avait entendues. On ne supposerait sans doute point qu'il les avait comprises à rebours : rien n'était donc simple comme de paraître répondre à son mandat en envoyant néanmoins tout autre chose que ce qui lui aurait été dit. C'est exactement ce qu'il fit. Le général de Manteuffel met sous les yeux de M. de Saint-Vallier, le 20 février, une lettre de M. de Bismarck qui attesterait trop évidemment l'inaptitude de l'ambassadeur, pour qu'elle ne montre pas, plutôt, sa volonté préconçue d'être un traducteur infidèle. M. Thiers l'avait entretenu le 4. A ces dates, presque toutes les heures étaient dépensées avec « les Trente », de sorte que le Président n'avait pu, avant le 10, informer Nancy de ses pourparlers. Ce jour-là, ayant le temps et étant parfaitement renseigné par M. de Gontaut sur la situation à Berlin, il écrivait à M. de Saint-Vallier : « Je sais que M. de Bismarck

« incline vers l'évacuation, mais que le Roi, quoique « se montrant très bienveillant à mon égard, a besoin « d'être rassuré sur l'aspect des choses en France. « Une fois les choses arrangées, par les Trente eux- « mêmes ou par la Chambre, on nous dit que la négo- « ciation marchera. En attendant nos versements mar- « chent et il faudra bien que l'exécution du traité marche « aussi ». Après cela, il précisait catégoriquement les offres par lui détaillées à l'ambassadeur, et elles étaient nettes et positives : « J'ai vu M. d'Arnim « le 4 février, et j'ai commencé les pourparlers; il a « été attentif, plus aimable que de coutume, et, sans « le dire, paraissant être de notre avis. Ce que je lui « ai proposé à titre d'*avant-projet* susceptible de « discussion, c'est de prendre un terme moyen comme « celui-ci par exemple : le deuxième milliard payé en « mai, on n'évacuerait pas les deux départements « qu'on nous devrait, mais en retour on devancerait « l'évacuation des deux autres départements d'un temps « égal à celui dont nous aurions prolongé l'occupation « des Vosges et des Ardennes. L'évacuation s'opérerait « alors d'un seul coup pendant que s'accomplirait le « versement du troisième milliard. Ainsi par exemple, « si le deuxième milliard était payé au 1er mai et le « troisième au 1er septembre, on évacuerait totalement « au 1er août. Si on pouvait mieux faire, nous le pré- « férerions, mais voilà à peu près ce que j'ai présenté « comme objet de discussion. M. d'Arnim m'a promis « de faire son rapport, et de me donner la réponse dès « qu'il l'aurait. »

C'étaient donc les propositions les plus simples et les moins hors de propos, que l'ambassadeur avait été à même de faire connaître le 5 février. Notre état

politique, bien qu'on y regardât, à Berlin, ne donnait pas d'inquiétude réelle, car le 12 M. de Saint-Vallier pouvait adresser au Président ce résumé d'une lettre écrite l'avant-veille à M. de Manteuffel par le général de Treskow, à l'issue d'une conversation du Roi : « Sa Majesté s'est exprimée dans les termes les plus « hautement sympathiques pour votre personne, votre « politique et votre gouvernement. M. de Treskow dit « dans sa lettre qu'il a été frappé de la vivacité des « éloges de son souverain. Le Roi a dit qu'il professait « une véritable admiration pour votre caractère et « qu'elle lui était surtout inspirée par la ferme et si « courageuse loyauté avec laquelle il vous voyait pour- « suivre depuis deux ans la grande œuvre du rachat « de notre pays, à travers des obstacles et des diffi- « cultés que tout le monde avait cru insolubles au « début. Sa Majesté a ajouté qu'elle voyait approcher « avec plaisir le terme d'une de vos plus dures épreuves « et qu'elle était satisfaite de la conduite du général « de Manteuffel, qui avait bien compris ses intentions « en évitant de donner à l'occupation un caractère « pénible qui aurait accru vos embarras. Le Roi a « enfin exprimé son désir de vous voir, dans l'intérêt « de la paix de l'Europe, garder longtemps la direction « des affaires de notre pays et sortir heureusement « des crises parlementaires. M. de Treskow termine « sa lettre en disant qu'il a eu un entretien avec M. de « Bismarck, qu'il a trouvé animé des mêmes dispo- « sitions que le Roi. » Or l'ambassadeur n'avait pas transmis le moindre mot de l' « avant-projet » de M. Thiers, mais absolument tout le contraire. Sa manière avait toujours été de prendre un détail de conversation, même insignifiant, un hors-d'œuvre peut-

être mal compris, et de partir de là comme du thème de l'entretien; il pratiqua maintenant cette manière plus que jamais. C'est par le chancelier que l'on apprend ce qu'il avait envoyé. Quand celui-ci met en regard des informations du comte d'Arnim les indications si précises arrivées de Versailles par l'entremise de M. de Saint-Vallier, il ne revient pas de la différence, et non seulement il en témoigne son mécontentement au général de Manteuffel, mais qui plus est, au dire du plénipotentiaire, il ne dissimule pas l'intention de demander prochainement au Roi le déplacement du comte d'Arnim [1]. En tout cas il n'entend point que la négociation soit déviée par ce dernier ou qu'il l'encombre de ses conceptions diffuses ou louches, dont mieux que personne il est à même de deviner qu'elles cachent un calcul. Il adresse donc au général de Manteuffel, outre ses plaintes sur l'ambassadeur, une autre lettre dans laquelle, sous le bénéfice de la mention « très confidentielle » placée en marge, il expose ce qu'avait mandé le comte. Signalant après cela la différence avec ce qui venait de Versailles, il fait appel à M. de Saint-Vallier pour savoir par lui les vues véritables du Président et éclairer celui-ci d'avance sur celles du gouvernement impérial. Il faut ici transcrire entièrement la traduction que le plénipotentiaire français adresse à Versailles, traduction littérale, a-t-il soin de dire [2] :

« Berlin, 18 février 1873.

« Votre Excellence,

« Je m'empresse de vous remercier de votre lettre

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 20 février.
2. *Ibid.*

particulière du 11 de ce mois, renfermant une communication confidentielle d'un entretien que vous aviez eu le même jour avec le comte de Saint-Vallier, au sujet d'une lettre particulière de M. le Président de la République écrite le 10 au représentant du cabinet français près de Votre Excellence; je tiens à vous faire part de ma reconnaissance pour les informations si nettes et si précises que nous avons par vous et qui nous faciliteront la solution des questions présentes, à l'avantage des deux pays.

« Le résumé que vous me donnez d'après la lecture que vous a faite M. de Saint-Vallier de la lettre de M. Thiers, offre un point important de divergence avec le rapport que nous a adressé M. d'Arnim à l'issue de la conférence qu'il a eu l'honneur d'avoir le 4 de ce mois avec le chef du gouvernement français.

« En effet, d'après votre communication M. le Président de la République écrivait à M. de Saint-Vallier que, dans cette conférence du 4, il avait proposé à notre ambassadeur à titre d'*avant-projet* la combinaison suivante : « Le quatrième milliard payé en mai « probablement, la France ne nous obligerait pas à éva- « cuer immédiatement dans les délais fixés par le der- « nier traité les deux départements des Vosges et des « Ardennes que nous lui devrions, mais en retour nous « devancerions l'évacuation du reste du territoire oc- « cupé d'un temps égal à celui dont nous aurions pro- « longé l'occupation des Vosges et des Ardennes, c'est- « à-dire le temps nécessaire pour fixer de concert les « termes de payement à faire sur le cinquième milliard ».

« Par contre, d'après le rapport du comte Arnim, M. Thiers lui aurait déclaré que lui personnellement ne verrait pas d'inconvénient à une prolongation de

séjour dans les Ardennes et les Vosges des 25 000 hommes qui s'y trouvent jusqu'à l'entier achèvement du payement, mais qu'il ne pouvait se dissimuler que l'Assemblée nationale le considérerait comme un traître à son pays s'il proposait ou acceptait une telle solution. Ensuite, M. Thiers se serait borné à la proposition suivante : entière évacuation du sol français dans le courant de juin, si de son côté le gouvernement allemand n'accordait pas une réduction de l'armée occupante, ce qu'il regardait comme le moyen le plus simple pour le règlement des choses.

« Votre Excellence sait qu'il n'entre pas dans les vues du Roi de réduire l'effectif de l'armée d'occupation; mais comme entre les ouvertures peu acceptables transmises par le comte Arnim et les idées reproduites dans votre lettre il y a un point de divergence essentiel, je prie Votre Excellence de se mettre en communication avec le comte de Saint-Vallier et de le prier de se mettre en mesure de nous fixer sur cette différence de vues. Je demande à Votre Excellence de vouloir bien, à la suite de cette prière, exprimer en cette occasion au comte de Saint-Vallier toute ma reconnaissance pour son attitude modérée et conciliante, si avantageuse aux deux parties, par laquelle il est possible d'échanger loyalement et confidentiellement des idées sur les affaires pendantes. — Je suis, de Votre Excellence, etc.

« V. Bismarck. »

Cette expression précise des conditions de Berlin et des intentions qui les dictaient parvenait à Nancy le 20 février. Le jour même, M. Thiers venait de terminer, sur de tout autres objets, une réponse à M. de

Saint-Vallier en lui disant : « Nos affaires vont très « bien ; tout est arrangé avec les Trente. C'est une « pierre de moins sur la route ». Le 22, recevant à six heures du soir le pli du plénipotentiaire, il lui télégraphie sur-le-champ : « Vous aurez demain la « réponse la plus complète à vos dernières communications ». Le lendemain en effet, le Président faisait connaître de la manière que voici les résolutions auxquelles son gouvernement venait de s'arrêter et les raisons qui l'y décidaient :

« Versailles, 23 février 1873.

« Mon cher monsieur de Saint-Vallier.

« Je remercie mille fois M. de Manteuffel de sa précieuse communication, et je vous en remercie tout autant après M. de Manteuffel, parce que notre négociation, si capitale pour le pays, en recevra une impulsion plus vive et plus efficace. Quant au secret soyez tranquille, personne n'en saura rien, car nous savons bien ici qu'une indiscrétion sur ce sujet perdrait tout.

« Votre version est en effet la plus exacte des deux mises en présence dans la lettre de M. de Bismarck. Voici en effet nos conclusions positives, par nous mûrement arrêtées, et sur lesquelles on peut fermement compter.

« En ne voulant rien précipiter dans l'intérêt du crédit de tous (et aujourd'hui tous les crédits sont solidaires), du 1er au 10 mai nous aurons payé le second milliard, quatrième de l'indemnité totale. Ce jour-là on nous devrait deux départements sur les quatre encore occupés. Nous ne les demanderons pas immé-

diatement pour ne pas accabler les deux derniers occupés sous le poids des troupes allemandes en retraite.

« Le troisième milliard, le cinquième et dernier de l'indemnité totale, pourra être acquitté dans un délai point trop reculé. Au 1er mai, moment du payement complet du second milliard, nous aurons en caisse environ 600 millions sur le troisième, par les versements successifs de l'emprunt. Dans les mois de juin, juillet, août, nous aurons le complément, et si ce n'était par les versements de l'emprunt, ce serait par la Banque ou par les financiers, tout disposés à nous faire toutes les avances que nous voudrons.

« Nous pourrons donc promettre l'entier acquittement du troisième et dernier milliard (cinquième et dernier de l'indemnité) pour le 1er septembre, car il est certain qu'à cette date nous aurons en caisse 7 ou 800 millions de l'emprunt, et que les 200 millions restants se trouveraient à la Banque s'il le fallait, et dans la caisse de tous les banquiers. On ne peut donc douter ni de nos ressources, ni de notre bonne volonté qui, s'étant soutenue jusqu'à 4 milliards 800 millions, ne s'arrêterait pas à 200 millions dans son système de loyauté, de sagesse et de paix.

« Maintenant que demandons-nous? C'est qu'en récompense de la prolongation d'occupation partielle que nous aurons consentie, on anticipe d'un temps égal sur l'évacuation totale, en opérant celle-ci au 1er juillet. Nous aurons attendu mai et juin pour les départements des Vosges et des Ardennes, et on anticipera de deux mois (juillet et août) pour l'évacuation des départements de Meuse, Meurthe-et-Moselle, arrondissement de Belfort.

« Je crois ces conditions d'une modération parfaite et d'une justice incontestable. Si on consulte la politique et la prudence ce sera tout aussi bien, car en donnant force au gouvernement on mettra dans ses mains des moyens d'ordre d'une efficacité certaine.

« Vous pouvez communiquer cette lettre en entier à M. de Manteuffel, et lui en laisser la copie depuis ces mots : *votre version est en effet plus exacte*... jusqu'à ces mots : *d'une efficacité certaine.* »

« Priez M. de Manteuffel de nous aider, car il calmera ainsi les passions des deux pays, et il ajoutera à toute la gloire qu'il s'est acquise, celle d'avoir été un modèle de générosité, de sagesse, de haute raison pendant deux années d'une occupation difficile pour lui, et pour nous cruellement douloureuse. Priez-le de nous tenir au courant de ce qu'il apprendra, et de compter sur notre absolue discrétion.

« Tout à vous.

« A. THIERS. »

« Je vous ai indiqué les parties de cette lettre à communiquer, mais vous avez la liberté de restreindre ou d'étendre. »

Les situations respectives étaient ainsi bien fixées. Avec un autre ambassadeur que le comte d'Arnim elles l'auraient été depuis une semaine et le traité se serait trouvé déjà conclu. Mais quoique le double jeu de ce dernier fût maintenant évident pour le chancelier et pour Versailles, la négociation n'était encore quitte ni de la personne du comte ni de ses manœuvres.

CHAPITRE XXII

Accord décisif.

Conseil justifié de M. de Manteuffel contre les infidélités possibles du comte d'Arnim. — Étrange projet de traité présenté par ce dernier. — M. de Bismarck télégraphie à Nancy qu'il accepte les conditions du Président, sous la réserve de garder Belfort jusqu'à parfait payement. — Effet produit par cette offre; le chancelier explique pourquoi la restriction est émise. — Appréhensions à cause d'une indisposition de M. Thiers; explications données par le Président et par M. de Rémusat. — Procédé du comte d'Arnim pour empêcher d'avancer; M. de Bismarck dévoile l'ambassadeur. — Affirmation réitérée que Belfort sera rendu après le dernier payement; intérêt qui le faisait retenir. — Prompte réponse de M. Thiers; sous des réserves secondaires, il accède aux conditions de Berlin.

M. de Rémusat avait cru, un moment, à quelque prévention de trop chez le général de Manteuffel contre l'ambassadeur d'Allemagne. Il est possible que ce dernier en eut un peu. Le général baron de Manteuffel était quelqu'un de plus que le comte d'Arnim; l'ambassadeur avait souvent montré qu'il entendait le tenir pour moins : de là peut-être matière à rancune. Mais à la différence de l'ambassadeur, le général avait position pour juger. Mêlé de près à la politique, à celle du souverain lui-même, il puisait son opinion sur les per-

sonnes dans un ordre d'appréciation ayant du poids. Lorsque des natures de petite dimension apportent dans des positions publiques, plus d'ambition que de facultés, l'inaptitude les fait aisément descendre à des procédés dont on pense avant tout à se prémunir. M. de Manteuffel savait que l'ambassadeur, même trouvé au-dessous de sa place, deviendrait inattaquable dans l'esprit formaliste et épris de hiérarchie qu'était celui du roi, s'il pouvait invoquer le grief que l'affaire de l'évacuation était traitée en outre de lui et surtout en dehors de lui. Aussitôt que le commandant de l'occupation s'était vu chargé d'engager la négociation par l'intermédiaire du commissaire français en la cachant à l'ambassade, il ne s'était donc pas borné à faire recommander le secret à Versailles avec beaucoup d'insistance. Il était allé plus loin. D'après ses désirs, M. de Saint-Vallier mandait à M. Thiers, le 12 février : « Il regarderait comme nécessaire de vous « placer à l'abri des infidélités du comte d'Arnim ». Le moyen aurait consisté en ceci, à l'exemple de ce que le général avait appris du prince Gortshakow comme pratiqué dans la diplomatie russe : adresser à M. de Gontaut à Berlin un résumé de chaque entretien, lequel, lu au chancelier, serait rectifié sans délai si le besoin s'en faisait sentir. M. de Manteuffel renouvelait ce conseil dix jours après [1], quoique grâce à lui la promptitude des pourparlers ne laissât pas le temps d'une précaution si efficace. Il dut ressentir avec tristesse, plus tard, la satisfaction de se dire qu'il n'avait pas tort.

Les pièces du procès d'Arnim n'ont pas uniquement

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 24 février.

montré, en effet, quelle singulière interprétation de « l'avant-projet » de M. Thiers avait transmise l'ambassadeur, mais fait voir aussi sous combien d'hostilité réfléchie il avait espéré rendre nulles les propositions françaises, et comment il tâchait de leur faire substituer un traité sur lequel l'inimitié planerait comme sur le précédent. Le surlendemain de son premier rapport, le 7 février, il avait pris texte d'un autre détail plus ou moins à sa place ou plus ou moins exact de la conversation de M. Thiers, pour assurer à son gouvernement que la France serait sans armée suffisante une année et demie encore, conséquemment hors d'état de faire la guerre ou d'y aider, et il préludait par ce point de vue à un projet de libération à lui, quoique pourtant il ne lui en fût demandé aucun. Sous l'apparence de mettre fin à l'occupation le 1er mai, soit bien plus tôt qu'il n'en était question, ce projet nous enfermait dans des clauses absolues de neutralisation du territoire évacué, et surtout dans des clauses de payement qui laissaient probables des manquements dont chacun entraînerait de soi occupation nouvelle. Pour lui, le principe essentiel résidait à « ne pas perdre toute influence ultérieure sur la France », à ménager « une période intermédiaire durant laquelle l'Allemagne pourrait encore la surveiller sans peser sur elle autant qu'auparavant ». Belfort demeurait d'ailleurs retenu; dans ces conditions, disait l'ambassadeur, « la *certitude* que nous « pouvons revenir garantit l'exécution des clauses non « encore remplies du traité de paix aussi bien que « l'armée d'occupation ». Plan libellé avec soin, en articles motivés chacun; l'ambassadeur l'avait probablement rapporté ou reçu tout fait de Berlin. On y sent le parti qui avait dicté le traité du 29 juin. Son

auteur, ses auteurs peut-être, l'élevaient au niveau d'un acte de politique européenne, car « l'effet qui serait produit dans les autres pays » y entrait en ligne de compte; l'ambassadeur ajoutait : « On saurait, je « crois, très mauvais gré aux Français, s'ils se mon- « traient ingrats et voulaient se conduire d'une manière « inconvenante, quand nous aurions pris vis-à-vis « d'eux une attitude que toute l'Europe regarderait « probablement, à première vue, comme une conces- « sion étourdie [1] ». Le comte d'Arnim n'avait évidemment aucune notion des idées dans lesquelles M. de Bismarck, maintenant qu'il lui était loisible d'imposer la direction, voulait en terminer avec la France, ou bien, son intention était d'y faire obstacle en vue d'une politique différente de celle du chancelier. A moins que, tellement assuré de lui-même, il ne craignît pas de trancher encore de l'homme d'état, comme lorsqu'en 1872 il avait proposé la restauration de l'empire napoléonien sous l'égide de l'armée occupante. On apprendra dans un instant, par M. de Bismarck encore, que d'ailleurs il disait ne trouver à Versailles que détours ou indécision.

Au point où en sont les choses entre Versailles et le chancelier, il n'y a pour ainsi dire plus besoin d'en écrire l'histoire. La correspondance qui s'échange la retrace à elle seule. A la Présidence, on ignorait ces menées de l'ambassadeur et M. Thiers pouvait, comparativement, le trouver *attentif*, *aimable*, M. de Rémusat constater tout au moins sa *bonne humeur*. D'ailleurs on était tout à la gratitude envers le quartier général. L'anniversaire de la naissance de M. de Manteuffel

1. *Procès d'Arnim*, p. 96 à 104.

ayant lieu alors, M. Thiers, toujours et d'autant plus prévenant, télégraphiait ses vœux au général, et celui-ci, dans la crainte de n'avoir pas su en marquer assez sa reconnaissance lui-même, demandait à M. de Saint-Vallier d'en donner aussi l'assurance [1]. Pendant ce temps les choses marchaient entre le chancelier et l'empereur Guillaume. Le 3 mars, le plénipotentiaire annonçait l'arrivée d'un télégramme essentiel de M. de Bismarck, et le lendemain soir le Président pouvait en lire la traduction que voici, lui apprenant l'acceptation à peu près entière de ses propositions : « Le prince « de Bismarck au baron de Manteuffel. — Berlin, « 2 mars 1873, sept heures du soir » — « Je viens de « soumettre au Roi les propositions contenues dans « la lettre de M. Thiers à M. de Saint-Vallier, et Sa « Majesté a donné l'ordre de vous faire connaître « qu'elle accepte les propositions de Son Excellence « M. le Président de la République. Des instructions « dans ce sens sont envoyées à M. le comte d'Arnim. « Toutefois et en raison de certaines craintes de désor- « dres intérieurs qui existent en France dans le public, « les journaux et à l'Assemblée pour le moment « de notre départ, Belfort, qui ne fait pas partie des « quatre départements, devra rester occupé jusqu'à « l'entier payement, mais pour être évacué aussitôt « après. — Ainsi, en supposant que le quatrième « milliard étant payé en mai, un quart du cinquième « serait payé au premier juin, un autre quart au pre- « mier juillet, autant au premier août, et le reste au pre- « mier septembre, il est entendu que l'évacuation de « Belfort aurait lieu au premier septembre, et que celle

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 27 février.

« des quatre départements tout entière et à la fois « s'effectuerait après le second payement, c'est-à-dire « au premier juillet. — Veuillez donner immédiatement « connaissance de ce télégramme au comte de Saint-« Vallier. — V. BISMARCK. »

Dans cette décision, la réserve de Belfort était de nature à surpendre, même à froisser, en se souvenant des préoccupations que cette porte des Vosges avait à différentes fois soulevées dans le public. La clause pouvait émouvoir l'opinion et, jointe aux motifs qui en étaient écrits, paraître une offense imméritée justifiant presque que l'on renonçât à la négociation et qu'on attendît de chasser l'ennemi par le payement final à lui seul. Ce fut le premier mouvement de M. de Saint-Vallier. En ne le dissimulant point à M. de Manteuffel, il produisit le résultat de faire démentir au moins avec animation par celui-ci toutes les suppositions dont le public s'était nourri. « Il m'a déclaré « sur l'honneur, écrit-il à M. de Rémusat, que son « gouvernement n'avait pas, n'avait jamais eu la vel-« léité de garder Belfort, de violer aux yeux de l'Europe « et du monde un traité solennel ; enfin qu'il me « répondait que Belfort serait évacué le jour même de « l'entier payement ; il m'a conjuré de vous trans-« mettre ses paroles, ajoutant : *M. Thiers sait que je « suis un homme honnête et que je ne m'avancerais pas « si je ne croyais le pouvoir faire loyalement*[1]. » Le gouvernement, lui, n'eut que très secondairement les inquiétudes de son commissaire. M. de Gontaut venait d'entendre, de la bouche du chancelier, le langage même de la dépêche adressée à M. de Manteuffel ; on

1. 5 mars.

avait donc une base certaine, et la satisfaction couvrait tout. M. de Rémusat en témoignait à M. de Saint-Vallier. Il le remerciait aussitôt des « nouvelles raisons de se féliciter des rapports de confiance et d'intimité qu'il a su si habilement créer et entretenir avec le général en chef ». Il est prié de remercier également ce dernier : « Veuillez toujours répéter au général de « Manteuffel combien nous sommes touchés du noble « esprit de conciliation et de la délicatesse de procédés « qu'il continue d'apporter dans cette grave et délicate « affaire. Il aura été entre l'Allemagne et nous le véri- « table pacificateur ». Quant à la réserve concernant Belfort, le ministre la disait fâcheuse, mais ajoutait de suite : « Il ne faut pas y souscrire légèrement, « cependant si les quatre départements étaient évacués « au mois de juillet en vertu d'une convention qui « stipulerait l'évacuation de Belfort pour l'époque du « parfait payement du dernier milliard, c'est-à-dire « probablement pour la fin de septembre, cela me « paraîtrait acceptable; mais il ne faut pas se hâter de « le dire[1]. »

M. de Bismarck ne s'était pas dissimulé que la restriction inquiéterait Versailles. Il écrivit à M. de Manteuffel pour expliquer les raisons qui l'avaient inspirée et elles ne venaient pas de lui. A l'analyse de sa lettre, qu'envoie immédiatement M. de Saint-Vallier, il est visible qu'elles étaient un prolongement des mauvaises dispositions régnant l'année précédente et des défiances dont elles s'appuyaient. Tout cela conservait assez d'empire, dans le monde politique allemand, pour que le chancelier dût s'y soumettre. « Le

1. M. de Rémusat à Saint-Vallier (*particulière*), 5 mars.

« Roi, mandait le plénipotentiaire, a tenu à ce qui « regarde Belfort à cause des bruits courant à l'étran- « ger sur les difficultés intérieures auxquelles le « gouvernement français pourrait se trouver exposé « après l'évacuation des quatre départements de l'Est. « C'est en vue de ces difficultés, de ces secousses « éventuelles, qu'on avait voulu conserver un gage « effectif jusqu'à l'entier achèvement du payement. « Quant à lui, prince de Bismarck, il n'avait pas cherché « à combattre sur ce point les vues de Sa Majesté parce « qu'il est obligé de se préoccuper de la prochaine réu- « nion du Reichstag. Il serait certain d'y être l'objet « d'attaques violentes s'il annonçait l'évacuation totale « du sol français avant l'entier achèvement des paye- « ments, tandis qu'il mettrait fin aux critiques les plus « malveillantes en faisant connaître qu'un gage de la « valeur de Belfort resterait aux mains de l'Allemagne « jusqu'à l'acquittement complet de la dette de la « France. » L'idée, répandue pendant toute une année par les adversaires du gouvernement à Versailles, et si positivement avouée un jour à M. de Saint-Vallier par le comte d'Arnim, que la présence des Allemands nous préservait seule de la révolution, gardait ainsi son empire de l'autre côté du Rhin. Le plénipotentiaire n'avait pas eu copie de cette lettre, mais il en avait lu tout ce qui n'y était pas confidentiel au général. Et l'intention du chancelier était bien qu'il connût même cela, car il prenait soin d'expliquer au long qu'il « ne se serait pas décidé sans regret à apporter cette restriction à son acceptation des propositions de M. Thiers, mais qu'il s'y était vu contraint par l'état de défiance subsistant dans l'opinion publique allemande et parmi les membres du Reichstag contre les dispositions de la

France ». Du reste, il disait en termes explicites qu'il s'agissait d'une « mesure de sûreté tout à fait provisoire et momentanée », et de nouveau il insistait sur « l'absence de toute arrière-pensée au sujet de Belfort ». De l'avis de M. de Manteuffel, le cabinet de Berlin ne reviendrait pas sur cette résolution. A ses yeux elle n'était « ni nécessaire ni politique » et il la regrettait; mais il ne cachait pas, étant sans doute instruit par ce qu'il n'avait pas laissé lire, que c'était « la condition *sine qua non* de l'évacuation anticipée »; M. de Bismarck trouvait dans cette condition « un moyen de se concilier un grand nombre de membres du Reichstag, dont il avait besoin pour sa politique intérieure [1] ».

Le chancelier commençait à être impatient de la fin. Il le manifestait déjà au général. Mais la presse de Paris et celle de l'étranger répandirent en ce moment dans toute l'Europe le bruit que M. Thiers était gravement malade. L'horizon changea subitement pour vingt-quatre heures. Le gouvernement impérial traitait avec la France sous M. Thiers, mais pas sous d'autres mains. M. de Bismarck écrit qu'il a « des renseignements particuliers alarmants sur la santé du Président », qu'il en est très inquiet, qu'il faut ralentir la négociation jusqu'à ce que l'on soit rassuré sur une indisposition qui menacerait d'être un commencement d'affaiblissement, et que M. de Manteuffel doit se tenir « prêt à concentrer ses troupes, car si cette maladie s'aggravait des désordres surgiraient, peut-être le triomphe momentané de Gambetta et des révolutionnaires ». M. de Saint-Vallier, prévenant le Président de ces avis, lui demande quelques lignes de

1. Saint-Vallier à M. de Rémusat (*particulière*), 5 mars.

caractère tout personnel, qui, télégraphiées à Berlin, rétabliraient les choses. Cela se passait le 8 mars. Le 9 dès le matin, M. Thiers répondait non seulement de telle manière qu'il ne pourrait plus subsister de craintes à son sujet; mais de plus il ajoutait une nouvelle politique à l'effet utile de laquelle ce qui avait été tant de fois mandé lui donnait raison de croire. Nous nous trouvions en plein second acte de la pièce commencée entre la droite de l'Assemblée nationale et le président de la République. A celui-ci s'imposait le rôle écrasant d'en suivre et d'en conduire les péripéties, à dépenser pourtant les journées à s'expliquer avec les « Trente » et, à la fois, à préparer et prononcer à la tribune les plus solides discours politiques qu'assemblée républicaine ait entendus, les plus habiles aussi et les plus éloquents qu'il ait jamais faits. Le rideau venait d'être baissé sur ce second acte d'une manière qui semblait heureuse; le Président envoyait donc à M. de Saint-Vallier ce télégramme tout spontané et propre à éteindre les doutes : « Mon cher M. de « Saint-Vallier, je réponds moi-même et par le télé« graphe à votre bonne et amicale sollicitude. Dites à « mon excellent ami le général de Manteuffel que je « me porte bien; qu'à la vérité j'ai essuyé un refroidis« sement qui s'est converti en crampes d'estomac fort « douloureuses, que la secousse a produit une fatigue « de deux jours presque disparue ce matin, que j'ai « fait hier une bonne promenade, que j'en ferai une « semblable aujourd'hui et que je serai cette semaine « aussi bien portant que jamais. Ajoutez que nous avons « fini avec une majorité de 500 voix notre interminable « discussion. Tenez tout cela pour la vérité la plus « pure, remerciez bien M. de Manteuffel de ses bontés

« pour moi et pour notre pays, et croyez à ma sincère « amitié. A. THIERS [1]. »

Dans le manque de temps où l'on se trouvait, c'est M. de Rémusat qui donnait les détails. De même qu'il avait répondu pour le gouvernement à M. de Saint-Vallier le 4 mars, il lui écrit le 10 relativement à l'issue qui vient de se produire, à la santé dont on se préoccupait, aux pourparlers continués avec le comte d'Arnim. Les 500 voix de majorité produisaient une illusion complète quant à l'issue du futur troisième acte, et il fallait que ce ne fût pas sans fondement puisque, politique expérimenté et judicieux comme il l'était, il la partageait sans réserve. « Les arrangements « conclus avec la Chambre, mandait-il, ont produit à « peu près tous leurs fruits. La proposition qui nous « donnera les moyens d'organiser d'une manière plus « forte et plus complète le gouvernement de M. Thiers « passera finalement. S'il s'est rencontré et se ren- « contre encore des difficultés de détail, elles ne « viendront pas de nous et il n'y a qu'une voix pour « rendre hommage à l'esprit de conciliation que le « Président a montré dans toute cette affaire. » Le plénipotentiaire n'aurait pu se voir plus efficacement muni que par ces informations, pour faire dissiper par M. de Manteuffel les inquiétudes si souvent manifestées à Berlin sur la durée du régime. Il en était de même relativement à la solidité physique du Président : « Je ne vous parle pas de sa santé. Ceux « qui comme moi l'ont vu tous les jours n'en ont « conçu aucune inquiétude. Il a été et il est encore « enrhumé, ou si vous voulez, grippé. Les médecins

1. « Versailles, 9 mars, 9 heures 5 matin ».

« lui ont recommandé de ne pas parler, et il a fait un « discours de deux heures de durée. Il faut pour « cela un grand déploiement de forces nerveuses. « Il en a été un peu fatigué et incommodé dans la « nuit. Depuis lors, il mène sa vie ordinaire, sort tous « les jours et n'est astreint qu'à ne pas fatiguer les « organes de la voix. Si le beau temps continue, il « sera complètement dégagé dans quelques jours. » Pendant cette crise intérieure, le ministre avait nécessairement plus que M. Thiers entretenu l'ambassadeur. Essentiellement l'homme des convenances diplomatiques, se fiant en conséquence aux dehors que montrait le comte d'Arnim, il se croyait parfaitement dans le vrai en terminant ainsi sa lettre : « Notre « négociation marche bien. M. d'Armin est de bonne « humeur et paraît assez empressé de conclure. J'es- « père que nous pourrons signer quelque chose la « semaine prochaine. Quelques sottes femmes du fau- « bourg Saint-Germain paraissent avoir écrit à Berlin « des lettres aussi sottes qu'elles sur l'état de la « France. »

Ce dernier mot était-il écrit par suite d'indications de M. de Gontaut? Peut-être; mais tout aussi bien d'après des dires par lesquels M. d'Arnim avait sans doute tâché de faire croire que les soucis causés par notre situation retenaient l'assentiment de sa cour. En tout cas l'ambassadeur jetait cette cour dans toute l'impatience de l'indécision, et à la fois il abusait Versailles. Ce mot de M. de Rémusat, que « notre négociation marchait bien et que le comte d'Arnim était de bonne humeur », avait pour pendant la plus vive expression de colère au sujet de ce dernier, de la part de M. de Bismarck. Le chancelier n'y voyait plus clair, entre ce qu'il

apprenait de Nancy ou entendait de la bouche de M. de Gontaut et ce qu'écrivait l'ambassadeur d'Allemagne. Ce dernier était depuis cinq jours en possession du projet de traité formulé à Berlin et qu'annonçait à M. de Manteuffel le télégramme du 2 mars; il avait l'ordre de le présenter à M. Thiers et il n'en avait rien fait, mais il tenait le chancelier dans l'obscurité. M. de Bismarck, juste au moment où le quartier général le rassurait sur la santé du Président, se plaignait violemment, froissé qu'il se sentait, d'hésitations dont l'ambassadeur lui donnait à supposer l'existence à Versailles et dont il pouvait penser que l'on se faisait un affût contre ses offres. Avec la brusquerie, presque la brutalité impérative où les contrariétés poussaient sa nature, il écrivait le 8 à M. de Manteuffel qu' « il n'y « avait pas à marchander, que c'était à prendre ou « à laisser ». M. de Saint-Vallier, à qui le général avait fait lire aussitôt la lettre, la résumait à M. Thiers en retranchant ces véhémences, qui auraient inutilement troublé ce dernier, mais il les transcrivait confidentiellement à M. de Rémusat à la même heure.

M. de Bismarck expliquait du moins les motifs de son emportement. Aussi ne fallut-il pas, cette fois, attendre deux années pour être édifié sur les dehors « aimables » et les apparences de « bonne humeur » du comte d'Arnim. La lettre, entièrement de la main du chancelier, donnait aux faits toute authenticité. Arrivée au quartier général le 9 au soir, c'est le 10 au matin que le plénipotentiaire en traduisait comme il suit les termes, pour le Président et pour M. de Rémusat : « J'envoie à Votre Excellence le texte du « projet de convention dont je vous ai donné le sens « dans ma dépêche télégraphique du 2 mars et que j'ai

« chargé M. le comte d'Arnim de communiquer au « gouvernement français. Je vous prie de le lire et d'en « donner connaissance à M. le comte de St Vallier. Je « vous dirai en même temps que j'ai lieu d'être mécon- « tent de ce qui se passe à Paris. Arnim se plaint « dans ses rapports qu'on ne soit pas *franc* avec « lui et qu'on veuille *finasser* [1]. Il prétend qu'on ne « répond qu'en termes vagues aux propositions qu'il a « transmises de ma part; or ces propositions ne peuvent « être modifiées; ou elles seront acceptées purement « et simplement, ou nous exécuterons dans les condi- « tions prévues par le traité du 29 juin 1872; il n'y a « pas pour nous de troisième solution. Je l'ai expliqué « et j'ai chargé Arnim de bien le faire comprendre; « l'opinion publique allemande ne nous permet pas « d'évacuer tout le territoire français avant l'entier « payement de l'indemnité; j'ai dû réserver Belfort « comme gage indispensable et je n'y puis rien changer. « Que le gouvernement français se décide : si le senti- « ment public en France ne lui permet pas de séparer, « même momentanément, le sort de Belfort de celui « des quatre départements occupés, qu'il abandonne « toute négociation et qu'il continue simplement à « payer jusqu'à la fin. S'il entend au contraire accepter « nos propositions, qu'il le déclare nettement. Dans « tous les cas nous ne pouvons demeurer dans le « vague, et il m'importe essentiellement d'être mis « promptement en mesure de déclarer au Reichstag « qu'il y a ou qu'il n'y a pas une entente avec la France. « — Je m'adresse à Votre Excellence parce que je

1. M. de Saint-Vallier mettait là, entre parenthèses : « Le mot est en français dans le texte ».

« remarque, non sans surprise, qu'il y a autant de « franchise, de précision et d'*affabilité* dans les com- « munications de M. le président de la République « dont nous avons connaissance par Nancy, qu'il y a « de confusion, de vague et de *raideur désagréable* « dans celles qui nous viennent par le canal de notre « ambassadeur. Dans cet état de choses, je prie Votre « Excellence de s'en ouvrir confidentiellement à M. le « comte de Saint-Vallier et de lui demander s'il est en « mesure de dire ce que veut en définitive décider son « gouvernement. » Cette révélation des manœuvres de l'ambassadeur était déjà suffisante; elle fut complétée tout à fait le lendemain dans des termes plus impatients encore. Le 11 au soir M. de Saint-Vallier envoyait à M. Thiers cette analyse d'une autre dépêche du chancelier : « M. de Bismarck ne comprend rien au « silence de M. d'Arnim; il n'en a encore reçu *aucun* « *rapport* sur ses derniers pourparlers avec vous; il « en est fort mécontent, lui ayant envoyé le 3 mars le « texte du projet de traité à vous soumettre en lui « recommandant de ne pas perdre de temps, afin d'être « fixé sur vos résolutions pour le jour de l'ouverture « du Reichstag qui a lieu demain; il prie en consé- « quence instamment le général d'agir auprès de vous « par mon entremise ». Il semblerait que ces découvertes devaient mettre fin aux entretiens du comte d'Arnim avec le gouvernement de Versailles relativement aux négociations. Mais l'obligation où était M. de Bismarck de se servir malgré tout de l'intermédiaire de l'ambassadeur, et la volonté de celui-ci de persister dans ses procédés indubitablement contraires, nous l'imposeraient encore.

En attendant, les clauses indiquées de Berlin étaient

étudiées de près à Nancy. Le plénipotentiaire, à qui en appartiendrait l'exécution, avait naturellement mandat de les amener au point acceptable. La restriction de Belfort était au premier rang. Par la sincérité des regrets qu'il exprimait à cet égard, le commandant de l'occupation convainquait finalement M. de Saint-Vallier que la place nous serait en réalité livrée dès le dernier payement. Il s'y était repris à plusieurs fois; mais ce même jour 11 mars, à l'arrivée de son courrier de Berlin, il y revenait dans un autre de ces « crayon » familiers, par lesquels il satisfaisait son besoin d'empressement : « Excellence, j'ai reçu un télégramme qui « me prouve qu'il n'y a pas ombre d'idée dans la tête « de Bismarck de vouloir déflorer les traités et de « garder sous quelque prétexte que ce soit Belfort. « C'est l'opinion publique dont Bismarck a besoin qui « demande cet article, voilà tout, et Belfort vous sera « rendu avec le dernier payement. Je trouve que nous, « Prussiens, commettons une faute politique en ne « vous montrant pas, à vous Français, assez de con« fiance. Ne tombez pas dans la même faute en vous « méfiant à cause de Belfort ». Les articles examinés, M. de Saint-Vallier les adressait à M. Thiers sous la seule réserve de deux détails : le délai à fixer pour l'évacuation une fois le payement effectué, les Allemands demandant un mois quant aux départements tandis que nous offrions quinze jours, et dix au plus pour Belfort tandis qu'ils en voulaient quinze; outre cela la limitation de la garnison de Belfort à son chiffre actuel. Mais lettres et télégrammes se multipliaient et se croisaient, dans la brièveté du temps qui restait avant l'ouverture du Reichstag. Dès que M. Thiers avait su la manière singulière dont le comte d'Arnim informait

Berlin, il avait télégraphié au plénipotentiaire : « Dites « au général et qu'il dise à Berlin que nous agissons « très franchement comme toujours, que nous n'avons « rien à cacher dans tout ceci et que, du reste, M. de « Gontaut a reçu des communications de nature à « lever toutes les ambiguïtés, lesquelles d'ailleurs ne « viennent pas de nous. Je vais vous écrire dans deux « heures et tout sera éclairci pour vous. Mille amitiés « pour le général et pour vous [1]. » Dans le fait, deux heures après, c'est-à-dire venant de lire d'abord dans le texte même le projet de M. de Bismarck, puis ces détails de jours à déterminer et d'effectif à convenir, le Président télégraphiait de nouveau pour crier en quelque sorte son acceptation et dire qu'informé plus tôt il aurait accepté tout de suite. Lui aussi, à la fin, en était venu à ne plus s'en fier au comte d'Arnim. Il avait mis M. de Gontaut à même de parler utilement à Berlin; il adressa à Nancy dans la forme officielle cet autre télégramme : « Le Président de la « République au comte de St Vallier, commissaire « extraordinaire à Nancy. — Je viens de relire votre « communication et je me hâte de vous répondre. Si « j'avais connu le texte que vous m'envoyez je l'au- « rais accepté sur-le-champ, sauf les trois légères « modifications dont vous aviez prévu la nécessité et « qui sont les suivantes : quinze jours pour l'évacuation « des quatre départements et dix jours pour Belfort, « les payements étant, bien entendu, effectués aux « époques convenues; limitation pour les troupes lais- « sées à Belfort. Ignorant le texte que je viens de rece- « voir, j'en avais fait un, remis à M. d'Arnim et à

1. « Versailles, 11 mars 1873, 11 heures 50 matin ».

« M. de Gontaut et qui doit être aujourd'hui à Berlin.
« J'autorise M. de Manteuffel à déclarer que j'accepte
« le texte venu par Nancy avec les modifications ci-
« dessus; dans ce cas on préviendrait M. de Gontaut
« que du reste je vais prévenir de mon côté [1] ».

1. « 11 mars, 1 heure 45 soir ».

CHAPITRE XXIII

Verdun ou Belfort.

Satisfaction de M. de Bismarck, d'avoir pu faire annoncer le traité à l'ouverture du Reichstag; il offre à M. Thiers d'échanger Belfort contre Verdun. — Empressement du Président pour cette solution; encore le comte d'Arnim; courtoisie envers le chancelier. — Pourquoi l'on désirait, à Berlin, que M. Thiers s'en tînt à Belfort et pourquoi M. de Manteuffel le lui fait conseiller avec instances. — Effet « détestable » de la lettre de M. de Saint-Vallier à ce sujet; télégramme affectueux par lequel, le lendemain, le Président répare ce premier mouvement. — M. de Bismarck et son ambassadeur; le chancelier enlève à ce dernier la signature du traité. — Excellente situation qu'avait au contraire M. de Gontaut; lui et le chancelier écrivent leur nom, le 15 mars, au pied des conventions définitives.

A Versailles, la hâte avait fait oublier ou délaisser la question de Belfort. Il est vrai qu'à discuter l'effectif de la future garnison de la place, on renonçait presque à en poursuivre l'évacuation. Le dernier télégramme de M. Thiers une fois connu du chancelier, tout pouvait passer pour conclu. Le général de Manteuffel avait convaincu M. de Saint-Vallier qu'il fallait bien les quatre semaines pour évacuer les quatre départements et deux au plus pour Belfort : l'accord n'était plus douteux. M. de Bismarck s'était donc trouvé en

situation d'annoncer le traité par la bouche de l'Empereur dans le discours d'ouverture du Reichstag. Il en avisait télégraphiquement le général en quelques mots le jour même, 12 mars, à sept heures du soir. Si par nature ou par calcul le politique, en lui, était impérieux et dur, il savait gré des services qu'on lui rendait. Ce premier télégramme en était une preuve; le discours en contenait une autre, et la *Gazette de l'Allemagne du Nord* venait d'en fournir, assurément sous sa dictée, une plus explicite encore. L'Allemagne aurait été notre alliée intime, que cette feuille « inspirée », comme appelle parfois ses pareilles la correspondance officielle, n'aurait pu soutenir d'un langage plus décidé le gouvernement présidentiel : « Il est « nécessaire et tout à fait désirable pour la France « que le gouvernement de M. Thiers se maintienne. « Les institutions que l'on va donner au pays doivent « par conséquent être telles que M. Thiers puisse gou- « verner, et si la Chambre actuelle ne peut pas ou ne « veut pas décider de la future forme du gouver- « nement de la France, il faut absolument que le gou- « vernement soit fort pendant la durée du provisoire. « Le gouvernement de la France a besoin, aujourd'hui « plus que jamais, du respect de l'étranger. Quelle « que soit sa valeur personnelle, il ne peut se passer « de considération ni d'influence vis-à-vis du pays « lui-même, et il ne faut pas, par conséquent, que le « chef de l'État puisse être poussé, pour ainsi dire, « dans ses derniers retranchements par une Chambre « indissoluble ».

Dans le discours au Reichstag, le chancelier avait fait dire par l'Empereur une phrase non à dédaigner pour son effet au dehors, indiquant comme une sorte

d'éloge que « la France avait devancé de beaucoup par ses payements « les termes fixés » et ajoutant, comme s'il en avait toujours été persuadé au contraire du parti qui avait imposé les conventions précédentes : « La confiance, exprimée par moi à cette place l'année « dernière, que j'avais de voir la situation de la France « se développer dans le sens de l'apaisement et des « progrès économiques n'a pas été trompée. Je fonde « là-dessus l'espérance que l'instant n'est plus éloigné « où l'achèvement complet de notre liquidation finan- « cière avec le gouvernement français amènera l'en- « tière évacuation du territoire de la France plus tôt « qu'on ne l'avait prévu [1] ». Mais M. de Bismarck n'en reste pas au télégramme de sept heures du soir. Il veut tout finir avec Versailles ce même jour et, à la fois, témoigner à M. Thiers surtout, à M. de Manteuffel aussi, de l'utilité qu'il a trouvée à la prompte et loyale décision du premier, à l'aide active du second. A onze heures avant minuit, il adresse au quartier général ces autres chiffres, contenant d'abord à l'adresse du commandant en chef cette formule aimable : « Les phrases relatives à la stabilité du gou- « vernement français et à l'évacuation anticipée, « placées dans le discours de Sa Majesté le Roi à la « suite de vos communications, ont dû satisfaire Votre

1. « Quelques jours après la clôture de votre dernière session « a été conclu avec la France une convention qui règle les « délais de payement de la dernière partie de l'indemnité des « frais de guerre, et, concurremment, l'évacuation du territoire « occupé par nos troupes. Les communications qui doivent vous « être faites sur cette convention et sur son exécution vous « montreront que la France a devancé de beaucoup par ses « payements les termes fixés..... La confiance, exprimée par « moi à cette place, etc... »

« Excellence, car elles répondent à ses vues ». Ses chiffres faisaient ensuite à M. Thiers l'avance, à laquelle il avait la certitude que le Président attacherait beaucoup de prix, d'accepter Verdun au lieu de Belfort comme dernier gage de la rançon : « Nous « sommes prêts, portait son télégramme, à substituer, « si M. Thiers le désire, Verdun à Belfort comme « dernière garantie; mais dans ce cas, la garnison « actuelle de Verdun y resterait et nous aurions le « droit de la renforcer de 1000 hommes en cas de « besoin; il nous faudrait de plus deux stations « d'étapes, occupées chacune par un bataillon entre « Metz et Verdun ». Outre les accords si promptement effectués par l'intervention de Nancy, le chancelier avait trouvé M. de Gontaut en situation de traiter immédiatement avec lui tous les détails; par ce télégramme de onze heures du soir tout était donc terminé; un autre, parti en même temps, prescrivait à l'ambassadeur d'en porter la preuve au Président, et c'était dit au quartier général : « Je viens de télé-« graphier au comte d'Arnim, que Sa Majesté le Roi lui « ordonne de remettre officiellement et sans délai le « projet de traité en question au gouvernement fran-« çais, ainsi qu'il aurait dû le faire déjà, comme je vous « l'ai écrit le 3. Veuillez donner cette information au « comte de Saint-Vallier et y ajouter les suivantes : — « Il nous est impossible d'abréger le délai de quatre « semaines pour l'évacuation des quatre départements. « Nous acceptons comme on nous le propose que les « quatre termes de payement du dernier milliard soient « remis du 1er au 5 de chaque mois, le terme de l'éva-« cuation subissant une modification correspondante. « — Nous acceptons la double condition que l'évacua-

« tion de Belfort soit accomplie au plus tard dans les « quinze jours après le dernier payement, et que la « garnison actuelle ne soit pas renforcée. »

Avant l'arrivée du pli de M. de Saint-Vallier qui apportait la traduction de ces chiffres, M. Thiers, n'en étant encore qu'aux circonstances précédentes, venait de télégraphier sur d'autres sujets et terminait par cette qualification des menées du comte d'Arnim : « Je ne comprends pas plus que vous les doubles fonds « d'un certain personnage; j'espère que la conclusion « y mettra fin ». Ce fut une joie pour lui d'apprendre l'offre de M. de Bismarck. Il s'était évidemment résigné à la restriction de Belfort. Il répondait sans doute en lui-même par anticipation aux inquiétudes qu'elle suggérerait, aux clameurs qui en seraient le résultat, aux objurgations de tribune, aux véhémences de presse, et pensait que, sa parole aidant, tout se calmerait sous la satisfaction indubitable des malheureuses contrées délivrées enfin de l'ennemi. L'avance venue de M. de Bismarck le débarrassant de tout cela, il la saisit du premier moment. M. de Saint-Vallier expliquait que l'adoption de Verdun entraînerait un peu de délai, exigerait de préciser auparavant des arrangements militaires et de les conclure : le fait de n'avoir pas à compter avec les préventions publiques, d'y voir obéir, au contraire, fut le plus fort. Il fallut subir de nouveau le comte d'Arnim, déférant aux ordres de son gouvernement. Le Président y aurait certainement trouvé la même satisfaction vive, si l'ambassadeur n'était pas resté le personnage énigmatique d'auparavant. Le terrain était maintenant trop circonscrit pour qu'il y eût encore place à ses « doubles fonds »; mais les ambiguïtés lui restaient une ressource et il y

avait recouru, car le soir même, à six heures quinze, M. Thiers passait à M. de Saint-Vallier, encore dans la forme officielle d'une décision de gouvernement, ce télégramme où éclatent et sa lassitude de M. d'Arnim et son contentement de la solution présentée : « Président « de la République au comte de Saint-Vallier, Nancy. « Courez vite chez M. de Manteuffel et dites-lui que je « ne comprends rien aux obscurités que l'on me prête « sans cesse, quand je suis clair comme le jour. Je « tiens absolument à ce que Verdun soit substitué à « Belfort. Sans cette substitution, la convention per- « drait tous ses avantages. Je consens aux deux étapes, « et à tout ce qu'on veut, pourvu que Verdun et son « rayon restent seuls en gage. On peut signer sur-le- « champ en stipulant qu'un règlement militaire déter- « minera ultérieurement les communications de l'armée « allemande avec la place occupée. Je m'engage « d'avance au règlement que M. de Manteuffel croira « convenable à cet égard. Priez M. de Manteuffel de nous « aider de toute son influence à ce sujet. A. THIERS [1]. »

Le lendemain, le premier soin du Président fut de témoigner au comte de Saint-Vallier et au général sa reconnaissance de leur aide si efficace, et aussi de faire savoir par ce dernier à Berlin qu'il était loin de ne pas apprécier la courtoisie dont le chancelier faisait preuve envers la France. De la part de la presse française correspondant à la droite de l'Assemblée nationale, M. de Bismarck était l'objet d'agressions dans lesquelles la passion ecclésiastique entrait pour presque tout. Quelle intempestivité plus complète, en ce moment où l'on était à deux doigts de la libération

1. 13 mars.

grâce au chancelier en personne? M. Thiers, bravant donc son éloignement à user de l'état de siège, venait de réprimer d'autorité la plus violente de ces démonstrations hors de place : il ne désirait pas à tort qu'on le sût à Berlin. A neuf heures vingt-cinq du matin, il télégraphia à M. de Saint-Vallier : « Je vous remercie « et je remercie M. de Manteuffel de toutes vos com- « munications, qui m'ont rendu les plus grands ser- « vices. Nous allons finir. Je suis tellement indigné « des articles de certains journaux contre le prince de « Bismarck que je viens d'ordonner ce matin, spon- « tanément et sans intervention de l'autorité alle- « mande, la suppression du journal l'*Assemblée* « *nationale*, qui a fait sur M. de Bismarck des articles « scandaleux. Dites-le à M. de Manteuffel, qui pourra « le mander à Berlin ».

Les paroles de négociation, même écrites, ont souvent un autre sens que celui qui apparaît. Dans la soirée de ce jour, 14 mars, M. de Bismarck avait télégraphié à M. de Manteuffel que « deux instruments étaient prêts, qu'ils pouvaient être signés tout de suite si Versailles laissait Belfort pour gage, mais que si c'était Verdun il faudrait régler la question de la garnison, celle du rayon, celle des étapes; il faudrait prendre les ordres du Roi, l'avis du ministre de la Guerre, d'où quelques jours de retard avant la signature », et le chancelier ajoutait d'en informer M. de Saint-Vallier. La vérité, c'est que le cabinet impérial espérait et désirait voir M. Thiers s'en tenir à Belfort, prendre l'offre de Verdun pour une condescendance dont la constatation lui suffirait. Non qu'à Berlin l'on eût sur Belfort, c'était certain maintenant, les vues obliques dont l'année précédente le parti

militaire était soupçonné; on souhaitait surtout d'en finir, de pouvoir le dire au Reichstag, et l'on craignait de perdre du temps à régler des détails, tandis que pour Belfort il n'y aurait qu'à continuer l'état présent. Les annalistes futurs seront probablement mieux à même qu'on ne l'est aujourd'hui de montrer dans le jeu des partis à Berlin, partis de la cour, partis du Reichstag, un peu dans les circonstances extérieures peut-être, le prix particulier alors attaché à la conclusion définitive, c'est-à-dire à la consécration que la signature seule rend positive. C'était l'opinion du général de Manteuffel que M. Thiers écarterait l'échange, et c'était celle de M. de Gontaut, voyant de près et cédant sans doute à ce qu'il voyait. M. de Saint-Vallier venait de mander au sujet de M. de Manteuffel qu'il s'applaudissait « d'avoir contribué à déjouer les arrière-pensées et les calculs du comte d'Arnim, d'être parvenu par sa correspondance à faire introduire dans le discours royal au Reichstag les phrases satisfaisantes pour M. Thiers et son gouvernement qui s'y trouvaient, et, par son action dans tout ce qui venait de se passer, d'avoir donné au Président un témoignage de ses sentiments [1] ». Le général, avec son réel désir de rapprocher son pays du nôtre par les procédés mutuels, en vit une occasion dans ce choix à faire entre l'un ou l'autre des deux gages. La pensée d'amener le Président à donner de suite à l'Empereur Guillaume la marque de confiance de ne point accepter l'offre, le porta à conjurer le plénipotentiaire d'y travailler avec lui, même de transmettre à M. Thiers une note de sa main pour le persuader.

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 13 mars.

Et en effet M. de Saint-Vallier écrivait dans ces termes : « M. de Manteuffel me prie instamment de vous dire « qu'il veut répondre en *ami sincère* aux preuves « d'amitié que vous lui donnez; il désire que vous « sachiez que l'acceptation de la substitution de Verdun « à Belfort est regardée à Berlin comme un acte de « défiance de notre part; des précautions militaires « vexatoires seront prises et beaucoup de lenteur et « d'ennuis nous attendent. Après votre acceptation « complète du premier projet le 11, M. de Bismarck « avait offert cette substitution comme un gage de « bonne foi, convaincu que nous y répondrions par un « témoignage de confiance en ne modifiant pas les « premières conditions déjà admises par nous. Vous « feriez un grand acte de politique en chargeant M. de « Gontaut de profiter de la présence du Roi ce soir « chez lui pour déclarer en votre nom à Sa Majesté « que malgré tous les intérêts qui vous portent à « demander la substitution de Verdun à Belfort, malgré « le sentiment public français qui vous y pousse, vous « voulez donner à l'Empereur d'Allemagne un témoi- « gnage éclatant de votre confiance dans sa parole en « renonçant à la substitution et en maintenant Belfort « comme gage. » Puis, à propos de la note écrite par le général, il ajoutait : « Il me demande au nom de « ses sentiments pour vous et de ses constants efforts « pour le maintien de l'harmonie entre les deux pays « de vous la transmettre. Il y attache trop de gravité « pour que j'hésite à le faire. Il ajoute que dans sa « conviction cette preuve de confiance amènerait le « Roi à renoncer à l'occupation de Belfort au moment « de l'évacuation des quatre départements [1] ». Mais il

1. 14 mars, 6 heures du soir.

y a épine aux meilleures choses. Avec plus de sang-froid, s'il eût bien été possible d'en avoir dans la hâte de ces derniers jours et dans l'enchevêtrement qui en provenait, M. de Saint-Vallier n'aurait pas consenti à la tentative. A la vérité, dans l'après-midi, un autre télégramme de M. Thiers, en remerciant une fois de plus et le général et lui, l'avait informé que les choses étaient arrangées à Berlin; mais c'était encore vague; arrangé « dans le sens que nous désirons, était-il dit; « bien que vous deviez en recevoir la nouvelle de votre « côté je vous la ferai parvenir du mien dès que je « l'aurai reçue; jusque-là gardez le secret. » Le plénipotentiaire avait donc pu croire que son pli arriverait à temps. Au contraire, le pli était lu le 15, et le traité venait d'être signé. Cette intervention tardive gênait moralement. Soit à cause de cela, soit pour quelques mots de la dépêche assurément échappés à la retenue habituelle de M. de Saint-Vallier, elle fut reçue de telle manière que, du secrétariat des Affaires étrangères M. de Pontécoulant, particulièrement lié avec le commissaire de Nancy, lui télégraphia à minuit qu'elle avait « produit sur le Président une détestable « impression. » La nuit, toutefois, était venue tout calmer. A un nouveau télégramme d'explications et d'atténuation, le lendemain matin, le Président répondait par celui-ci, qui donnait une fin bienveillante à cet émoi d'un instant, surgi au milieu de circonstances où, à tout prendre, c'était le contentement qui devait régner : « Le Président de la République au comte de « Saint-Vallier, à Nancy [1]. Tout est fini et bien fini, « par conséquent il ne faut pas s'occuper des incidents « qui ont précédé, accompagné ou suivi la conclusion.

1. « Versailles, 16 mars 1873, 11 heures 40 matin ».

« Mais vous voyez que sans vous blâmer d'avoir « transmis la communication du général, je ne puis « prêter l'oreille à tout le monde à la fois, et que je « dois marcher résolument, les yeux sur le but. Le « général voulait condescendre à son Roi, et c'était « naturel de sa part sans trahison envers nous. Mais « nous devions faire ce que nous avions fait. Sans la « substitution de Verdun à Belfort, le traité aurait « produit en France l'effet le plus déplorable. Laissons « tout cela, et dites au général que je reste touché de « ses sentiments pour nous, et profondément recon- « naissant de ses services. »

Si avant ces négociations quelque chose avait encore manqué à la mesure de l'ambassadeur d'Allemagne dans l'esprit de M. de Bismarck, cette dernière semaine la lui donnait tout entière. En présence des motifs qui portaient le chancelier, avec lui l'Empereur désormais, à signer promptement le nouveau traité, un sens se révélait, un but apparaissait aux yeux de qui gouvernait, dans les soins pris par le comte d'Arnim de ne pas mettre le président de la République à même de répondre, puis, malgré des ordres formels, de tout embarrasser par des équivoques lorsqu'il lui fut évident que les choses marchaient sans lui. Les rapports de l'ambassadeur si évidemment dilatoires dès les premiers pourparlers, son attitude dernière délibérément résistante ou louche, apparaissaient forcément comme inspirés de visées particulières, indiquaient un plan concerté et suivi pour une autre politique que celle du moment. Le « mal nécessaire » qu'était le comte d'Arnim, ainsi qu'avait dit M. de Saint-Vallier, l'obligation de le subir se reconnaissent dans cette lettre du 8 mars, où M. de Bismarck avait donné cours à sa

mauvaise humeur en termes impatientés. Le chancelier y mandait à M. de Manteuffel, avec une sorte de lassitude découragée, que « ne pouvant rien tirer de l'ambassadeur, rien obtenir, il s'adressait au général, espérant aboutir par lui à une solution ». Il allait jusqu'à envoyer à l'appui la copie des rapports de l'ambassade. En outre de controuver encore les déclarations du Président, on ne lisait dans ces rapports que les mêmes insinuations mauvaises dont le comte d'Arnim avait été déjà prodigue contre la France, de nouveau sa litanie sur l'éloignement manifesté pour le représentant de l'Allemagne, des plaintes sur ce qu'on négociait en dehors de lui et par d'autres voies. « J'en « ai lu des extraits qui m'ont bien étonné », écrit M. de Saint-Vallier, à qui le général a montré ces copies. Ce serait sans doute beaucoup, de penser que le chancelier voulut réprouver ces artifices et ces aigreurs pour nous être agréable; toutefois, il devait croire que son sentiment à leur sujet serait connu de Versailles du moment qu'il le communiquait à Nancy. Aussi entendit-il que ce ne fût pas la signature de l'ambassadeur allemand qui figurât au pied du traité. Depuis le commencement des pourparlers, il n'avait eu avec le nôtre que des relations aimables, et il n'avait trouvé chez celui-ci que des paroles droites. Leurs rencontres étaient devenues quotidiennes, M. de Gontaut ayant été soigneusement informé de Versailles et mis à même de répondre sur tout et de préciser tout. Le représentant français s'était vu particulièrement apprécié à la cour, l'Empereur venait d'assister à une de ses réceptions, M. Thiers lui avait délégué le mandat de signer : M. de Bismarck se réserva de signer avec lui. Dès le 14, l'alternative Verdun ou Belfort non

encore résolue, le chancelier avait passé à M. de Manteuffel, sur ce sujet, ce télégramme-ci, qui faisait deviner le pourquoi de sa résolution : « Après avoir « pris les ordres du Roi, je viens de télégraphier au « comte d'Arnim, qui me demandait des pleins pou- « voirs pour signer, que je me suis entendu avec M. de « Gontaut et que nous signerons la convention à Berlin. « Elle serait signée aujourd'hui si l'ambassadeur de « France n'était pas retenu par l'ignorance où il est de « la décision de M. Thiers sur Verdun ou sur Belfort. « Si M. Thiers se décide pour Verdun ce sera plus « long parce qu'il faudra régler la question des étapes « d'accord avec Votre Excellence; mais M. de Gontaut « pense que M. Thiers se décidera pour Belfort et que « nous pourrons signer à Berlin. Je tiendrai Votre « Excellence au courant. Je la prie de donner ces « informations à M. de Saint-Vallier. »

La précipitation, l'enchantement peut-être, avait fait perdre de vue, à Versailles, d'aviser notre ambassadeur de l'acceptation de Verdun. Il le fut le 15 au matin. Aussitôt les noms de Gontaut et de Bismarck s'apposèrent sous le traité de 1873. La solution avait, semble-t-il, un intérêt intime pour le nouvel Empire d'Allemagne; pour la France, elle décidait la libération définitive. Elle la fixait à une date anticipant de beaucoup sur le terme assigné et, cette fois enfin, sous des conditions que nous tenions pour sortables, et bien qu'aucune des inoubliables duretés du traité de Francfort n'eussent été omises ni effacées, c'était un grand résultat. Les partis, souvent, ne croiraient pas occuper suffisamment la scène s'ils ne savaient être supérieurement injustes. On entendait dire parfois, dans celui qui visait à maîtriser ou à renverser

M. Thiers, qu'il n'y avait pas de difficultés dans l'occupation, qu'il faisait croire à leur existence pour peser sur ses adversaires. Les faits apportent ici un exemple de plus du peu de poids que doit accorder l'histoire aux bruits qui naissent dans le cours des choses, et du manque de véracité dont il faut marquer les récits inspirés par eux.

CHAPITRE XXIV

Du 15 mars au 24 mai.

Satisfaction publique; témoignages envers M. de Manteuffel; ses attentions à l'égard du sentiment national. — Mensonges de la presse allemande sur le général; il communique à M. de Saint-Vallier sa correspondance confidentielle tout entière; lettre réconfortante écrite en réponse par M. Thiers. — Reprise de possession des contrées occupées, par les conseils de revision en tenue officielle. — Remercîments du chancelier à M. de Saint-Vallier à raison de l'aide qu'il a prêtée aux négociations. — M. de Manteuffel à l'anniversaire de naissance de M. Thiers; banquet au quartier général à cette occasion; télégramme de M. de Bismarck; réponses du Président. — L'élection Barodet à Paris; l'Empereur Guillaume à Pétersbourg et à Vienne; impressions qui sont ressenties. — Moyen caressé par M. Thiers de faire renoncer à l'occupation de Verdun; manière combinée à Nancy pour amener M. de Manteuffel à engager les pourparlers nécessaires; espérances conçues. — M. de Bismarck et la délimitation des diocèses en Alsace-Lorraine. — M. de Saint-Vallier signale de nouvelles inquiétudes causées par notre état politique; dernière réponse de M. Thiers le 18 mai, annonçant des lois préservatrices.

A l'inverse de ce qu'on avait entendu après le traité précédent, ce ne furent pas des protestations et des plaintes qui accueillirent le traité du 15 mars. L'expansion du soulagement y répondait de toute la contrée occupée. A Nancy, dès le matin du 16, la munici-

palité venait prier le préfet de transmettre au président de la République personnellement un télégramme exprimant le « bonheur des habitants à la nouvelle de leur délivrance », et en reportant l'anticipation « aux persévérants efforts de M. Thiers [1] ». La préfecture, tenue quotidiennement au courant par ses rapports avec la légation, pouvait justement écrire à Versailles : « La joie de ce pays est immense », et c'eût été de sa part porter offense à la gratitude publique, de ne pas témoigner à la même heure officiellement à M. de Saint-Vallier la reconnaissance des citoyens envers lui. Il ne restait qu'à attendre patiemment les échéances de la rançon, et, à la suite, la rentrée des garnisons françaises dans ces lieux si longtemps attristés par la présence des régiments ennemis.

Une dernière fois la date du 22 mars ramena la fête de l'Empereur Guillaume. Les autorités administratives durent faire aux commandants allemands la visite officielle à son occasion. Le général de Manteuffel avait, presque plus attentivement encore que l'année d'auparavant, réduit la célébration à des démonstrations intérieures. Au quartier général, où le désir de voiler ce qui rappelait trop la défaite était depuis longtemps habituel, la pensée se sentait de n'avoir pas été sans avancer l'heure de l'évacuation, la satisfaction d'y être parvenu se laissait voir : ce fut avec un allégement diminuant malgré soi l'amertume, que le comte de Saint-Vallier, son personnel de légation, le préfet, se présentèrent en corps chez le général de Manteuffel. Malgré les prévenances, presque la sollicitude dont il

1. Le télégramme portait les signatures SIMETTE, MENGIN, MARCHAL, adjoints, agissant « pour le maire absent ».

se voyait là l'objet, le commissaire extraordinaire s'était jusqu'alors abstenu de paraître aux réceptions du soir, qui se tenaient chaque semaine pour le monde de l'occupation et marquées ainsi du caractère officiel. Lui et le préfet estimèrent de concert que les circonstances et la grande part qui en revenait au général leur dictaient de déroger ensemble, une fois du moins, à cette réserve commandée jusqu'alors par la dignité. A toute date leur retenue avait été comprise; l'empressement qui accueillit l'entrée, dans le salon allemand, des deux représentants du gouvernement en eût fourni la preuve certaine, si bien d'autres ne leur en avaient été antérieurement données. M. Thiers, informé par son plénipotentiaire, ne laissa point passer cette nouvelle occasion de témoigner à ce dernier et au commandant en chef la gratitude ressentie des heureux services de l'un et du respect autant que des sympathies pour la France constamment montrés par l'autre : « Remerciez le général « du concours qu'il ne cesse de nous donner toutes « les fois qu'il s'agit d'atténuer ou de supprimer les « inconvénients de l'occupation, télégraphiait-il à « M. de Saint-Vallier le 25 au matin. Dites-lui que je « compte toujours sur ses bons soins pour que la fin « de cette occupation soit aussi régulière que l'a été « toute sa durée. Je lui en garderai une vive recon- « naissance et je n'oublierai pas les services que « vous-même n'avez cessé de nous rendre dans ces « circonstances si difficiles et si laborieuses. Recevez « mes sincères et vraies amitiés. »

Les populations, elles, auraient inévitablement une autre manière d'être impressionnées et de le faire voir. Il était à craindre que la perspective maintenant rap-

prochée de la libération ne ravivât rétrospectivement, en excitant les esprits, l'irritation des premiers jours quoique le temps l'eût amortie. En effet, non seulement les rixes devinrent plus fréquentes entre habitants et soldats, mais même des agressions se produisirent, quelques-unes trop graves pour que la répression pût en être absolument palliée. Du côté français il fallut appeler tous les agents d'administration à une vigilance aussi suivie qu'aux moments les plus rigoureux. Du côté allemand, au quartier général du moins et dans l'état-major, c'est une justice à rendre qu'aucune des prévoyances à attendre du bon vouloir ne manqua. En annonçant le traité aux chefs de corps, un ordre du jour de M. de Manteuffel fit un point d'honneur à ses subordonnés que les derniers mois de la présence des troupes sur le territoire français ne fussent pas marqués par des incidents regrettables, et qu'officiers et soldats redoublassent de prudence et de réserve. L'époque des manœuvres de régiment approchait; le général s'en servit pour occuper les troupes hors des villes, pour fatiguer les hommes et, par là, diminuer les heures de cabaret. Il supprima les grandes manœuvres de division; arrivant en pleines fenaisons ou lors de la maturation des récoltes, elles seraient devenues l'objet de plaintes plus vives à raison de l'évacuation prochaine, de prétentions plus aiguës, de conflits entre les intendances plus multipliés et de règlement plus difficile. Un détail avait du reste récemment attesté combien il voulait montrer encore davantage la considération qu'il accordait aux sentiments intimes, naturellement moins comprimés à cette heure. Au moment même des péripéties du traité, le 7 mars, le prince Frédéric-Charles était venu

d'Allemagne à Commercy, revoir un régiment de hussards dont il était colonel [1]. Jusqu'alors une grande girouette tricolore en métal avait été maintenue sur l'ancien château des ducs de Lorraine, devenu une caserne. Le commandant de place allemand, pour que le prince n'en eût pas la vue, l'avait fait remplacer par le drapeau prussien. Aussitôt la ville entière s'était émue. La municipalité était accourue à Nancy, M. de Saint-Vallier pour elle au quartier général; immédiatement M. de Manteuffel avait transmis l'ordre de rétablir la girouette et frappé de punition l'officier pour ce zèle sans utilité [2].

Détails naturellement appréciés là où l'on avait le mandat d'assoupir les sensations et de retenir l'impatience, mais ailleurs inconnus ou non regardés et dont on ne tenait pas compte. Au contraire, des journaux français empruntaient avec empressement à la presse d'outre-Rhin des mensonges dont le général était l'objet. Le parti allemand qui avait dicté le traité de 1872, les oppositions aussi que faisait à M. de Bismarck la politique intérieure étaient sans doute déroutés par la rapide conclusion de celui du 15 mars. L'impérative obligation qui avait forcé l'ambassadeur à s'y plier sans y être en quelque sorte intervenu, ne leur laissait que la ressource de la polémique et des interprétations

1. Ce fut un déplacement de plaisir, militaire uniquement en apparence et, pour cette apparence, poussé jusqu'à Verdun où était un régiment d'infanterie auquel le prince avait appartenu. Le commandant supérieur était surpris de ce voyage, effectué comme sans tenir compte de lui. Le prince fut invité de Berlin à passer au retour par Nancy; il y séjourna en effet presque à la dérobée, le temps nécessaire pour un déjeuner de chefs de corps au quartier général.

2. Saint-Vallier à M. Thiers, 13 mars.

fausses. Ce n'était pourtant pas au point que le chancelier se crût dispensé de faire donner à l'opinion des explications qui la rassurassent quant à l'abandon de raideurs jugées essentielles l'année précédente. Encore aujourd'hui M. de Bismarck n'a pas renoncé à se montrer au niveau du sentiment allemand même vulgaire; à plus forte raison devait-il alors y attacher du prix [1]. Au début des pourparlers et à leur propos, son organe officieux avait eu soin de les donner comme dus à l'initiative de la France, tandis qu'elle était venue toute de lui, ajoutant avec attention, il est vrai, que la « confiance méritée par le gouvernement français actuel » rendait naturel qu'on s'y fût prêté [2]. Quoi qu'il en soit, les choses se trouvaient réglées autrement qu'en général on n'avait peut-être été porté à l'attendre; à leur sujet les adversaires pouvaient

1. Tout dernièrement, les feuilles françaises ont reproduit, d'après un journal de Munich, une conversation de M. de Bismarck devant une délégation de professeurs et d'étudiants de l'université de Halle. Parlant de plusieurs militaires prussiens contemporains à propos de l'ouvrage de Sybel, il aurait dit du commandant de l'occupation en France, dont il a cependant approuvé indubitablement la conduite à partir de 1872 : « Manteuffel était un homme de mérite, mais un peu poseur. Il « avait la tête remplie du *Wallenstein* de Schiller. Lorsqu'il « entra en 1866 à Francfort, il avait la barbe taillée à la Tilly. « Sa pose consistait dans sa façon de traiter les Alsaciens et, « pendant la guerre, les Français. Vous savez qu'à la guerre le « soldat doit avoir à manger suffisamment et qu'il ne doit pas « geler faute de feu. Manteuffel, lui, aurait voulu que le soldat, « raidi de froid, dît au Français, en rendant le dernier soupir : « Tiens, voilà ton acajou; il est intact! Voilà tes meubles, nous « mourons de froid, mais nous ne les avons pas brûlés ».

2. *Correspondance provinciale* du 24 février 1873 : « Le gou« vernement français, il y a peu de temps, et d'abord confiden« tiellement, a exprimé le désir d'entrer en pourparlers sur les « garanties financières à offrir, avec payement anticipé ».

surexciter le sentiment public : M. de Bismarck ne trouva-t-il pas opportun de faire dire, par des feuilles un peu éloignées de son secrétariat, que des avis directs adressés au Roi par M. de Manteuffel, se fondant sur la situation politique de la France, avaient déterminé le gouvernement impérial ? Mais les fausses indications pareilles étaient à rechercher aussi par ses adversaires. Le fait d'avoir conduit sans conflit grave, sans secousse ces deux années d'occupation, écarté en conséquence des motifs de plus d'éloignement entre les deux pays, doterait certainement le général de beaucoup d'autorité morale. M. de Bismarck lui-même l'avait comme sanctionnée d'avance en le remerciant, le lendemain du traité, dans ces termes certainement sincères à leur date, de « la part considérable qu'il « avait eue à l'heureuse conclusion d'un arrangement « qui n'aurait pu être mené à bien aussi prompte- « ment sans son efficace intervention [1] ». La considération personnelle de l'Empereur pour le général rendait d'autant plus aisé d'entourer celui-ci d'un prestige et, sinon de l'ériger en rival du chancelier, au moins de désigner en lui quelqu'un pour le jour où l'on aurait suffisamment ébranlé ce dernier. Toujours est-il que, par expédient de gouvernement ou par perfidie de parti, des journaux en réalité ou non à la disposition des bureaux officiels [2] expliquèrent, un matin, qu'on devait à M. de Manteuffel d'avoir tout décidé, que le résultat était provenu « d'une lettre où il exposait au Roi comment, dans l'état précaire de l'ordre politique en France, quand un changement de gouvernement y

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 29 mars.
2. La *Gazette de Voss* et la *Gazette d'Eberfeld*.

était prochain, il fallait ne rien négliger pour toucher au plus vite la plus forte part qui serait possible de l'indemnité de guerre pendant que le pays pouvait encore payer ». Version à la manière du comte d'Arnim et qu'on dirait empruntée à certains de ses rapports. Qui plus est, version à plusieurs fins, pouvant décharger M. de Bismarck si elle venait de son entourage, le diminuer si elle l'avait en vue, et, de plus, atteindre en France le général, dont ce langage était complètement l'opposé de celui qu'il y tenait et qui lui avait tant concilié le gouvernement du Président. Les journaux français, visant naturellement à jeter des motifs de plus de récrimination sur les Allemands, reproduisaient ces dires.

Ce fut le coup le plus profond qu'eût senti M. de Manteuffel depuis son commandement. Après le rôle qu'il s'était donné pour nous et qui venait de si bien réussir, paraître n'avoir été que duplicité lui fut intolérable. Les paroles ne lui suffirent pas pour protester auprès du comte de Saint-Vallier; c'est le registre tout entier de sa correspondance confidentielle qu'il mit sous les yeux de celui-ci, ses messages secrets au Roi, au prince de Bismarck, à M. de Moltke. Ils ne montraient pas seulement que pendant toute la durée des négociations suivies pour le dernier traité, il avait correspondu uniquement avec le chancelier, n'avait adressé ni une seule lettre ni un télégramme soit à l'Empereur Guillaume, soit à des personnes de son entourage; ils attestaient tous, en outre, qu'il ne cessait de manifester sa confiance en la loyauté du Président, en son respect des engagements pris, de répéter qu'il fallait lui en faciliter l'exécution en évitant de témoigner une défiance blessante. « Il ressort de cette

« curieuse correspondance », écrit le plénipotentiaire à M. Thiers [1] (et c'est un autre document à recueillir de notre situation à cette malheureuse époque ainsi que des moyens par lesquels nous en fûmes tirés), « Il res-« sort de cette curieuse correspondance qu'il n'a jamais « varié depuis le séjour qu'il a fait auprès de vous à « Versailles en juin 1871, que l'impression exercée sur « son esprit par ses entretiens avec vous à cette époque « ne s'est jamais affaiblie et qu'elle a inspiré tous ses « conseils à son gouvernement : au moment de la « négociation Pouyer-Quertier en août et en sep-« tembre 1871, au moment du traité de juin 1872, enfin « lors du dernier traité. Quelques lettres m'ont parti-« culièrement frappé, celles notamment où M. de Man-« teuffel s'attache à combattre la conviction arrêtée chez « le Roi, chez le chancelier, chez tous les ministres, à « la cour, dans l'armée, que nous nous hâterons de « payer les deux milliards pour dégager Paris et « retrouver notre liberté d'action, mais que nous « n'exécuterons pas les autres engagements du traité « et que nous tenterons le sort des armes plutôt que « de payer les trois derniers milliards. D'autres lettres « intéressantes sont celles, de date récente, dans « lesquelles le Roi et M. de Bismarck le félicitent « d'avoir vu si juste sur l'état de la France, sur les « fermes dispositions de son gouvernement, contrai-« rement à l'opinion de tous les agents envoyés à « Paris depuis le rétablissement de la paix. »

Nous étions encore à cinq mois de la fin ; ces sympathies avouées du général en chef nous feraient inévitablement besoin d'ici là. L'estime qu'avaient

1. 29 mars.

justifiée ses relations avec nous suffisait d'ailleurs pour dicter au Président, nullement ébranlé à son égard, le télégramme qui suit, où pourraient prendre exemple les politiques qui seraient appelés un jour à conduire leur pays à travers des circonstances néfastes, en pleine liberté des passions de partis et en toute licence de leur mauvaise foi : « Mon cher Mon-
« sieur de Saint-Vallier, je viens de recevoir votre
« lettre du 29 et je me hâte d'y répondre quoique fort
« occupé comme toujours. Dites bien au général de
« Manteuffel que je ne crois jamais au récit des jour-
« naux, pas plus allemands que français ou anglais.
« Ces récits sont faits de calomnies, d'ignorance, de
« puérilité, et je ne m'en affecte jamais. L'âme serait
« une mer sans cesse agitée, cédant à tout vent, si on
« se laissait affecter par eux. Le premier progrès à
« faire quand on gouverne, c'est d'acquérir l'insensi-
« bilité aux journaux, sans quoi on n'aurait ni sang-
« froid, ni courage, ni justice surtout. On prendrait
« en défiance ses amis les meilleurs, ses auxiliaires les
« plus indispensables, et on rendrait ennemis tous
« ceux dont on aurait la faiblesse de se défier. Quant à
« moi j'ai toujours tenu M. de Manteuffel pour un
« ami sûr, auquel nous devons très positivement
« l'amélioration qui depuis deux ans s'est successive-
« ment produite dans les sentiments du Roi de Prusse
« Empereur d'Allemagne. Dites-lui bien que mes sen-
« timents pour lui n'ont pas varié et ne varieront pas.
« Quant aux incidents de la dernière négociation, les
« expliquer tous serait impossible et peu utile. Le
« résultat est tout, or le résultat est excellent et je n'ai
« que de la reconnaissance pour tous ceux qui s'en
« sont mêlés utilement à Berlin, à Nancy, à Paris même.

« — Priez M. de Manteuffel de nous continuer ses bons « offices pendant la fin de l'occupation et dites-lui que je « ne désespère pas d'avoir sa visite au moment où il quit- « tera Nancy, et sa présence chez moi. Tout le monde « ici sera à la joie de l'évacuation, et il ne trouvera « pas trace d'amertume. Averti par moi des services « qu'il a rendus, tout le monde ici lui fera l'accueil « qu'il a mérité. Donnez-lui de ma part une bonne « poignée de main, et recevez-en une pour vous-même, « dont je n'oublierai pas la participation à nos bonnes « œuvres. — Recevez mes sincères amitiés. A. THIERS [1]. »

Le traité du 15 mars rendait en quelque sorte le pays à lui-même sous une garnison momentanément étrangère. Celle-ci entendait bien toujours se prémunir contre les atteintes par des pénalités sévères; mais dans la contrée où elle se trouvait établie elle serait délibérément respectueuse envers cette résurrection de la vie régulière. Pour les hommes publics de l'époque de M. Thiers, le mode de revision du contingent annuel de l'armée par un conseil formé des autorités administrative et militaire supérieures, était une des manifestations essentielles de l'ordre politique. Depuis 1871, ce mode avait été, pour le territoire occupé, forcément remplacé par une procédure aux chefs-lieux, silencieuse, sans extérieur afin de prévenir les conflits, attristante par la renonciation obligée au mouvement qui, d'habitude, marquait les jours pareils pour la population jeune. Dans les conditions où nous plaçait désormais le traité, le Président estima qu'immédiatement il fallait reprendre pour ainsi dire possession des départements séquestrés, en y prescrivant les opérations de la revi-

1. Versailles, 30 mars.

sion aux mêmes dates et dans le même appareil que pour les autres parties de la France. La difficulté était du côté français, dans les susceptibilités militaires. L'uniforme de notre armée avait été interdit sous l'occupation; par continuation du deuil, par répugnance à se voir saluer de l'ennemi, par crainte d'offense aussi s'ils ne l'étaient pas, les officiers tenaient à ne point se vêtir de leurs insignes avant l'évacuation. Sentiment légitimé par trop de considérations pour qu'on le négligeât. Et cependant, à rouvrir tout uniment sous l'habit civil une opération dont la solennité devait manifester à la contrée entière le retour à la vie nationale, on eût manqué le but. C'était le conseil de revision en tenue officielle, venant faire à vraiment parler au nom de la France la dévolution définitive des jeunes hommes de chaque localité au service de guerre, qu'il importait de montrer aux populations. Cet appareil même révélerait en quelque sorte la patrie reconquise. Des conventions avec le quartier général, acceptables par qui avait eu bien d'autres fois la mission de se plier à de pénibles, rassurèrent les appréhensions. La revision put être accomplie tout entière avant la fin de l'occupation, à côté et à la vue des troupes allemandes. Ce ne fut pas uniquement sans une seule occasion de froissement des deux parts, même en présence de la joie publique, les cloches sonnant, le clergé venant parfois bannières déployées au-devant du conseil avec les municipalités; elle s'accomplit, qui plus est, sous des égards presque embarrassants. Moyennant qu'en abordant chaque localité occupée le préfet ou son remplaçant fît, en personne ou par carte suivant les degrés, acte de courtoisie envers le commandant d'armes, la

garnison ennemie fut aussi attentive aux honneurs dus à l'uniforme français qu'à ceux prescrits vis-à-vis de ses officiers propres. Le général de Manteuffel avait donné de tels ordres qu'ils ne pussent être méconnus; ils furent observés même à la gare de Metz, traversée pour des parties de l'ancienne Moselle réunies à la Meurthe.

L'histoire ne s'étonne pas que l'impression de la blessure se fasse sentir longtemps quand il s'agit du pays. Mais les hommes d'État aux mains de qui viennent les choses sont obligés de retrouver leur liberté d'esprit bien avant les contemporains. Quand ils n'ont pas derrière eux la force, les bons rapports sont leur arme unique. C'est pourquoi M. Thiers avait oublié envers le général de Manteuffel l'irritation de la défaite, pourquoi il se crut tenu à la déférence envers l'Empereur Guillaume et conserva vis-à-vis du chancelier les convenances que d'anciennes relations lui dictaient; c'est pourquoi ses auxiliaires suivaient en cela ses inspirations. M. de Bismarck, lui, porté par les victoires, n'avait rien à sacrifier pour affirmer le changement survenu sous son impulsion. Il avait remercié le général avec autant d'effusion que lui en permettait sa nature : pour M. de Saint-Vallier il se fit affable. Le 2 avril il adressait ce télégramme à M. de Manteuffel : « Votre Excellence a pris part aux « négociations qui ont abouti à la convention du « 15 mars de cette année. Si les difficultés qui s'oppo- « saient à cet arrangement ont été, grâce aux conces- « sions faites réciproquement, écartées dans un temps « relativement court, une part importante de ce résul- « tat revient à l'active entremise de M. le comte de « Saint-Vallier. Le comte de Saint-Vallier a essentiel-

« lement facilité l'entente avec le gouvernement fran-« çais et a rendu possible, comme cela était désirable, « la prompte conclusion de la convention. C'est un « devoir pour moi de prier Votre Excellence de vou-« loir bien exprimer à M. le comte de Saint-Vallier « ma sincère reconnaissance du service qu'il a rendu « aux deux gouvernements contractants, en rendant « possible un échange d'idées direct entre Votre Excel-« lence et Monsieur le président de la République. » Le comte en était alors à fixer, avec le quartier général, les arrangements militaires relatifs à Verdun et à la zone d'étapes des troupes allemandes sortant de France. On avait pensé d'abord qu'à un divisionnaire ordinaire serait remis le commandement du reste de garnison destiné à détenir la place, ce qui n'eût pas comporté de notre part beaucoup de frais d'installation. Mais il fut annoncé de Berlin qu'afin de marquer au président de la République la considération que l'on tenait à lui témoigner, le commandement, jusqu'au départ du dernier soldat, demeurerait entre les mains du dignitaire de l'armée avec qui les relations avaient été appréciées par le gouvernement français [1]. En effet, l'ordre arriva le 13 au général de Manteuffel de transporter son quartier général à Verdun lors de l'évacuation de Nancy [2]. Il ne devait être ni bien aisé ni peu coûteux de faire pareil établissement dans cette petite ville frontière; la question d'argent fut nécessairement posée à M. Thiers. Qui serait surpris de le voir télégraphier en réponse [3] : « Il faut faire à Verdun tous les préparatifs conve-

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 9 avril.
2. *Id.*, 13 avril.
3. 15 avril.

« nables sans s'inquiéter de la dépense, qui ne saurait « jamais être bien grande. D'ailleurs nous devons trop « à M. de Manteuffel pour ne pas lui témoigner tous « les égards qu'il mérite ».

Le général, lui, continuait à se complaire dans ces sentiments à la Schiller dont M. de Bismarck paraît avoir, dernièrement, aimé encore à se railler en Allemand d'un autre âge. Les journaux français, et probablement plus d'un en Allemagne, ont relaté le banquet que le commandant en chef donna, le 15 avril, dans l'ancienne résidence royale de Nancy, en l'honneur du jour de naissance de M. Thiers. Il s'en montrait occupé à l'avance comme d'une de ces jouissances intimes dont on garde précieusement le souvenir. Il n'avait pas laissé passer la veille de ce jour sans témoigner une fois de plus au Président, par la lettre suivante, les sympathies et l'admiration qu'il ressentait pour lui :

« Monsieur le Président,

« Je prie Votre Excellence de vouloir bien agréer l'expression respectueuse de mes félicitations les plus sincères et les plus empressées pour votre jour de naissance. La confiance que Votre Excellence m'a inspirée dès le moment que j'ai eu l'honneur de Lui être présenté, l'admiration que j'ai gagnée des qualités éminentes qui La distinguent et qui Lui assurent sa place dans tous les siècles, m'ont rendu seules possible ma tâche pénible pendant l'occupation. Grâce à Dieu celle-ci va finir et je joins aujourd'hui à mes félicitations les remerciements les plus chauds de toutes les bontés et de tous les égards que Votre Excellence a

bien voulu me témoigner dans ces temps si difficiles. Je prie Votre Excellence d'agréer l'assurance de ma plus haute considération et de mon profond respect.

« MANTEUFFEL ».

Le matin du 15, le général, suivi de son état-major en grande tenue, était allé présenter au commissaire extraordinaire ses félicitations et ses vœux pour la personne de M. Thiers; en considération de l'anniversaire il apportait la grâce d'un jeune Nancéen détenu à Cologne pour tentative de meurtre contre un soldat allemand[1]. Au dîner, vaste agape germaine, se trouvaient tous les chefs de corps de l'occupation et tout son personnel supérieur, M. de Saint-Vallier et sa légation, les préfets des départements sur lesquels les troupes allaient bientôt cesser de peser, les hauts fonctionnaires judiciaires, le maire du chef-lieu. Le général s'était assuré de l'assentiment de l'Empereur et avait prévenu M. de Bismarck. Celui-ci ayant attendu la dernière heure pour répondre, ce ne fut pas sans l'anxiété très reconnaissable de n'avoir peut-être pas l'approbation du chancelier, que M. de Manteuffel se leva pour porter la santé de M. Thiers. Mais il achevait à peine lorsqu'un télégramme lui fut remis; sa physionomie rayonna alors, et aussitôt il lut

1. Saint-Vallier à M. Thiers, télégramme du 15 avril, 4 heures du soir. — L'historien Ranke était venu chez M. de Manteuffel avec le désir d'aller voir M. Thiers à Versailles. Une indisposition l'avait fait retourner en Allemagne sans réaliser ce projet. Mais ses trois fils, qui l'accompagnaient, étaient restés à Nancy. Tous les trois se rendirent à la légation française, priant M. de Saint-Vallier de faire parvenir au président « l'expression des sentiments et des vœux d'un de ses plus anciens et sincères admirateurs ».

d'une voix ferme et heureuse : « Varzin, 15 avril, « 7 heures du soir. — N'osant pas adresser directe- « ment par le télégraphe mes félicitations à M. le Pré- « sident pour son jour de naissance, je prie Votre « Excellence de vouloir bien lui faire parvenir l'ex- « pression de mes vœux. — V. Bismarck ». Le Président eut le lendemain, à son réveil, un télégramme de 11 heures du soir, relatant sommairement les détails de cette soirée. Son nom y avait trouvé un écho de sympathies nullement feintes, donnant presque aux Français assistants l'illusion d'un milieu différent.

Ce n'est pas M. Thiers, chef de gouvernement, qui serait resté au-dessous de manifestations honorant ainsi sa personne, quand elles pouvaient retentir avec avantage dans les rapports ultérieurs des deux pays. Il demanda aussitôt au plénipotentiaire un compte rendu plus complet, voulant faire bénéficier de sa publicité la situation de la France vis-à-vis des autres puissances, comme aussi vis-à-vis d'elle-même[1], et il télégraphia dans ces termes au général de Manteuffel :

Paris, 16 avril, 12 h. 55 soir.

« Je vous remercie de la réunion que vous avez formée chez vous à l'occasion du 15 avril, jour de ma naissance. J'ai été aussi touché de l'honneur que vous m'avez fait que des expressions cordiales que vous avez bien voulu employer à mon égard. Votre amitié, outre qu'elle a été secourable à nos populations, a été pour moi depuis deux ans une consolation de bien des peines

1. M. Thiers fit publier ce compte rendu par le *Journal des Débats*. M. de Saint-Vallier en avait soumis la rédaction au général de Manteuffel afin que l'exactitude en fût incontestable.

et de bien des douleurs. Je vous en suis profondément reconnaissant et je vous prie de croire à la sincérité et à la durée de la mienne, qui vous est à jamais acquise. Veuillez exprimer mes remerciements à MM. les officiers de votre état-major qui ont bien voulu se réunir à vous. Seriez-vous assez bon pour faire parvenir à M. le prince de Bismarck la réponse suivante, qui arrivera plus sûrement par votre intermédiaire :

« A M. le prince de Bismarck, à Varzin.

« Prince, je vous remercie des vœux que vous avez bien voulu m'adresser à l'occasion du 15 avril. Cette marque d'une amitié déjà ancienne m'a fort touché et je vous prie, en retour, d'agréer pour vous-même l'expression des vœux les plus sincères. — A. THIERS ».

Ces prolongements de la satisfaction causée par les négociations qui venaient de finir si vite, et si heureusement à tout prendre, ne faisaient pas oublier l'occupation au Président. La retenue ultérieure de Verdun jetait sur le traité du 15 mars une ombre éloignant, semblait-il, la réalité de la libération, quoique celle-ci fût devenue comme présente par cela seul que l'heure en était positivement marquée. Le discours d'ouverture du Reichstag avait informé cette assemblée que la transformation des monnaies allemandes continuait son cours et motiverait prochainement des propositions gouvernementales. Les phases de ce travail s'accusaient d'elles-mêmes dans la circulation monétaire; le Président les suivait avec attention. Comme une assez notable recherche de la monnaie d'or se produisit afin de faciliter l'œuvre, la pensée le prit

que si une importante somme de ce métal pouvait être offerte lors d'un prochain payement, l'avantage subit ainsi procuré se joindrait aux propensions plusieurs fois signalées de Nancy pour l'évacuation totale au 1er août, et que par là M. de Bismarck serait peut-être amené à modifier dans ce sens la condition dernière du traité. Des ordres furent donnés en conséquence au Trésor, d'ailleurs sans autre explication, pour retenir dans les caisses le plus de monnaie d'or dont il serait praticable de priver le marché. Un jour de la fin d'avril, à Versailles, le Président informa verbalement de son plan M. de Saint-Vallier, et le plénipotentiaire, aussitôt rentré à Nancy, chercha le moyen d'y donner suite. Ce ne pouvait guère être essayé directement à Berlin; les négociations closes quelques semaines auparavant n'eussent pu s'y rouvrir sans réveiller et l'agacement qu'elles avaient soulevé et les inquiétudes antérieures quant à l'abandon du gage, qui avaient pu être assoupies par le chancelier, mais pas absolument détruites. Personne n'eût consenti à faire revivre ce moment-là. Il fallait en chercher le moyen dans une nouvelle intervention du général. Encore celui-ci voudrait-il se prêter à s'entremettre, provoquer peut-être ainsi une mauvaise humeur qui lui serait sensible et qui l'amoindrirait?

M. de Manteuffel revenait de faire à Versailles sa visite d'adieu. Reçu à la Présidence comme M. Thiers s'était plu, par avance, à annoncer qu'il le serait, il en exprimait beaucoup de gratitude. Il eût donc semblé que l'heure était bonne. Mais une fois de plus et pour quelques jours les choses marquaient mal. C'était le 6 mai. Les incidents intérieurs compliquaient coup sur coup la situation déjà difficile du gouvernement

présidentiel vis-à-vis de ses adversaires. Plusieurs élections parlementaires avaient lieu. Le département de la Seine venait particulièrement de nommer, de préférence à M. de Rémusat, un inconnu subitement élevé au rang de personnage politique sous les auspices de Gambetta, épris en ce temps-là de sa propre fougue et de la popularité vulgaire au lieu du sens d'État qui était en lui et dont plus tard il fut capable. Cette faute énorme, commise le lendemain du traité de libération, en improbation de M. Thiers eût-on dit, n'avait pas d'effet uniquement au dedans, l'effet de rejeter vers la droite de l'Assemblée nationale les timorés et les indécis; au dehors, elle retenait les bonnes volontés en chemin de nous revenir. L'Empereur d'Allemagne rendait alors à Pétersbourg et à Vienne la visite qu'avaient faite à Berlin les deux autres Empereurs l'année précédente. Il y avait là, par suite, une autre sorte de Congrès de souverains et de premiers ministres. On y regardait inévitablement aux affaires de la France. M. de Bismarck, le prince Gortshakow interrogeaient sur elles M. de Manteuffel. Celui-ci le dit à M. de Saint-Vallier dès qu'il le revit, sans lui dissimuler que cette rentrée en scène si visiblement effective de Gambetta émouvait un peu. Il abonda cependant en paroles rassurantes, lui affirmant que « le prestige du Président n'était pas atteint par l'élection Barodet; que l'on avait confiance dans la République conservatrice sous M. Thiers; que la France n'avait donc rien à craindre de ces entrevues; qu'on attendait, qu'on observait, qu'avec de la fermeté nous pouvions rassurer tout le monde [1] ».

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 6 mai.

M. de Manteuffel insistant pour convaincre le plénipotentiaire que « l'absence de toute hostilité contre nous résultait très positivement des lettres qui lui arrivaient », et son bon vouloir s'attestant par là une fois encore, M. de Saint-Vallier se sentait prêt à lui confier la question nouvelle. Un autre encouragement lui venait en même temps. La politique anti-ecclésiastique du chancelier était dans son plein; les hostilités qu'elle suscitait en Allemagne n'avaient pas encore été aussi vives, et il semblait que l'état de santé du pape Pie IX dût amener un prochain conclave. Le comte d'Arnim avait eu sur ce dernier sujet, avec le président de la République, plusieurs entretiens dans lesquels son embarras à parler clairement était resté visible [1]. Une opération d'autant plus difficile dans ces circonstances, la délimitation des diocèses français, allait, aux termes du traité de Francfort, être à faire sur la frontière tracée maintenant par les annexions. Ce dernier objet préoccupait M. de Bismarck. Les évêchés de Nancy, de Saint-Dié, de Besançon avaient entrée dans l'Alsace-Lorraine, y exerçaient leur action outre celle qui appartenait aux diocèses de Strasbourg et de Metz. Pour la germanisation du territoire conquis c'était une situation à faire cesser, et dans la situation qu'il avait donnée au gouvernement de l'Empereur vis-à-vis du Saint-Siège il lui était malaisé de s'adresser à Rome. Aux conversations particu-

1. Il ressort du fascicule du *Procès d'Arnim*, que du 16 au 28 avril, puis encore le 21 mai, l'ambassadeur, après les audiences du Président à ce sujet, a adressé à Berlin quatre rapports successifs dont il a entendu conserver par devers lui les minutes. Ils n'ont pas été lus au débat, de sorte qu'ils ne sont pas imprimés.

lières du quartier général de Nancy, on eût dit aussi que dans la politique qu'il avait engagée, le chancelier n'était pas sans souhaiter de paraître tout au moins ne point avoir notre indifférence[1]. Si la France, elle, poursuivait par hasard à Rome la délimitation des diocèses, c'était une occasion de le mêler à nous jugée par lui si favorable que, lisant à Pétersbourg même, dans le *Journal des Débats*, un entrefilet qui annonçait l'ouverture de négociations à cet égard par notre gouvernement, il écrivait immédiatement à M. de Manteuffel d'aborder cet objet avec M. de Saint-Vallier, afin que si celui-ci savait que les *Débats* fussent bien informés il avisât confidentiellement M. Thiers. Le chancelier était tellement assuré qu'en cela l'ambassadeur à Paris ne pouvait lui servir à rien, qu'il mandait au général : « Pour des raisons « que vous saurez comprendre, il ne me conviendrait « pas de charger M. d'Arnim d'une communication « aussi délicate, qui doit avoir un caractère purement amical et intime et à laquelle je craindrais « qu'il ne donnât une portée officielle; j'en entretiendrais M. de Gontaut si je me trouvais à Berlin, « mais je ne le connais pas assez pour lui écrire « d'ici et je préfère m'adresser à votre entremise, « qui m'a été si utile déjà il y a deux mois. » Il s'était abstenu jusqu'alors, disait-il, « tant à cause de ses mauvaises relations avec Rome que parce que la France surtout avait intérêt, étant pays catholique; il ne voulait aucunement nous presser, tout en recon-

1. Parlant des entretiens du comte d'Arnim à quelqu'un qui pouvait en avoir de son côté à Nancy, M. Thiers répondit : « Je « vois bien qu'ils ont quelque chose à dire, mais je veux qu'ils « le disent, je ne veux pas aller au-devant ».

naissant l'utilité pour l'Allemagne de régler la question; mais il tiendrait à savoir dans quelle mesure nous nous en entendrions avec lui; il lui serait « agréable » de l'examiner et de la traiter avec nous; il comprenait que nous montrions une grande réserve, mais demandait si M. Thiers trouverait opportunes des ouvertures de sa part à Rome ou bien qu'il s'en abstînt [1] ».

Par cette nouvelle marque de confiance, le commissaire français était enhardi à entamer l'affaire de l'évacuation totale au mois d'août, c'est-à-dire l'abandon de Verdun. Il craignait, toutefois, de ne pouvoir être écouté autrement que par incidence, dans un hasard de conversation. Il fallait en amener l'occasion; la préfecture de Nancy en fut le lieu. M. de Saint-Vallier savait combien le général saurait gré d'une invitation du préfet qui ne se bornerait plus à lui et aux officiers de son état-major, qui comprendrait, avec la baronne de Manteuffel et sa fille, les dames allemandes de leur entourage. Le jour pris en conséquence, ce haut monde de l'occupation franchit pour la première fois le seuil de la résidence départementale. C'était en plein midi, au vu de tous; dans la population il n'y eut personne pour penser que cette courtoisie insolite n'avait pas sa raison d'être dans un intérêt public. Sortis de table, le plénipotentiaire, comme en continuant à s'entretenir des objets dont on avait parlé, emmena tout naturellement le général d'un côté du jardin et lui fit alors cette offre de monnaie d'or, sur laquelle comptait M. Thiers. M. de Manteuffel eut un premier mouvement d'impatience; c'était chez lui un

1. Saint-Vallier à M. Thiers, 6 mai.

effet assez habituel, le sujet le commandait, M. de Saint-Vallier s'y attendait donc. Mais il savait par expérience que le moment d'après le général se demanderait comment il pourrait s'employer encore et y aviserait bientôt. Le 15 mai, en effet, le plénipotentiaire pouvait augurer de ses entretiens ultérieurs que le général avait « reçu des assurances favorables », et il écrivait à M. Thiers : « Si nous payons exactement le « 5 juin, comme nous l'avons fait le 5 mai, nous « aurons les meilleures chances de réussir, par une « négociation confidentielle, à faire abandonner par le « cabinet de Berlin l'occupation de Verdun ». « Vous apprécierez, continuait-il, s'il convient de pressentir à cet égard M. de Bismarck, c'est-à-dire (pas avant cette date du 5 juin, toutefois) de faire dire un mot par M. de Gontaut ou par le comte d'Arnim, ou bien de m'écrire une autre de ces missives privées qui ont tant d'autres fois séduit le commandant en chef et dont la copie ou les extraits, envoyés tantôt au Roi tantôt à ce dernier et à son ministre en même temps, ont eu d'heureuses conséquences ».

Est-il besoin de rappeler à quel point la politique s'envenimait à Versailles, pendant qu'à Nancy tout paraissait s'acheminer vers ce complément souhaitable du traité du 15 mars? Il reste encore des survivants n'ayant pas oublié combien M. Thiers envisageait avec sérénité, tout au moins le laissait croire, les assauts, maintenant rapprochés, qui étaient livrés à sa Présidence. Dans ce moment même son commissaire extraordinaire en recevait une nouvelle preuve. A l'élection du candidat de l'extrême gauche à Paris, d'autres avaient succédé sur divers points de la France. Plusieurs, marquées du même caractère

excessif que la précédente, étaient défavorablement commentées à Berlin. M. de Saint-Vallier avait exprimé des regrets de ce surcroît d'incidents, et avec d'autant plus de chaleur à cause de la négociation qu'il venait d'ouvrir. Le Président, en lui répondant, ne se borna pas à accuser réception de préliminaires qui faisaient espérer le succès. Nous étions au 18 mai, à la veille d'un autre de ces débats si souvent renouvelés depuis trois mois, mais que les circonstances semblaient à l'envi rendre définitivement aigus. Il voulut réconforter le commissaire extraordinaire afin qu'une fois de plus, et il pouvait penser que ce serait la dernière, celui-ci fût à même de faire tomber les appréhensions qui se ravivaient. Rentrant à Versailles après un séjour de vacances politiques à Paris, il passa à M. de Saint-Vallier ce télégramme, « particulier et confidentiel [1] » :

« Mon cher M. de Saint-Vallier,

« Je suis en pleine crise ministérielle et en gros ennuis de transport de Paris à Versailles, et c'est à peine si je puis, souffrant et fatigué, vous écrire quelques mots. J'ai reçu et j'ai lu avec un vif intérêt votre lettre du 15 mai. Je suis d'avis que si en retour de notre exactitude nous voulons obtenir la simultanéité de l'évacuation, c'est-à-dire de Verdun comme de tout le reste, il faut attendre le payement du 5 juin qui est tout prêt, et employer la forme que vous indiquez. Nous pouvons y ajouter une offre d'une bonne somme en or, dont on est très friand comme nous le savons par Berlin. — Remerciez toujours

1. Paris, 18 mai 1873.

M. de Manteuffel de ses sentiments, que je n'oublierai jamais, et dites-lui que quelle que soit sa destination future, il peut compter sur une invariable affection de ma part.

« Quant aux élections, ne croyez pas, je vous en prie, un mot de ce que vous disent des gens effarés, faux conservateurs, car ils compromettent tout par leurs passions et leurs aveugles intérêts. Sur treize élections faites en deux séries, il y en a cinq de très mauvaises, mais prévues et faites dans deux grandes villes, Paris et Lyon dont on ne viendra jamais à bout moralement, car physiquement elles sont profondément soumises. Mais il reste huit élections dont une bonapartiste, une légitimiste et six de gauche modérée qui ont été faites à condition d'appuyer le gouvernement et spécialement le président de la République. Les candidats battus, tous conservateurs de droite, ont été battus pour cause de *monarchisme* (mot emprunté au patois politique) réel ou soupçonné. Voilà la vérité pure; mais d'un certain côté on appelle rouge quiconque appuie le gouvernement. Il n'y a donc pas de quoi s'alarmer au point où on le fait, sincèrement ou par feinte calculée. Du reste nous allons présenter des lois qui prouveront que nous ne nous endormons pas au bord d'un précipice, et que nous ferons pour sauver l'avenir tout ce qui est humainement possible. Je vous donne ces détails pour vous et M. de Manteuffel..............................

« Recevez les nouvelles assurances de ma constante amitié.

« A. THIERS. »

Ce fut la dernière communication de la main du Président, en vue de cette libération qui était bien

son œuvre. Après l'avoir si heureusement conduite à force de patience et de dévouement, il souhaitait encore de la hâter en son détail final. Revenant au siège du gouvernement pour défendre, devant l'Assemblée nationale, les projets d'organisation politique qu'il lui avait soumis, il avait tenu à faire dire à Berlin, pour le moment la capitale de l'Europe, qu'il connaissait bien les conditions protectrices exigées par cette organisation désormais inévitable, qu'il entendait les demander et qu'il ne doutait pas de les obtenir.

CHAPITRE XXV

L'évacuation.

Après le 24 mai. — Où en était la question de Verdun; comment elle est reprise; pourquoi elle échoue. — M. de Manteuffel et le nouveau gouvernement; dispositions témoignées par M. de Bismarck. — Le chancelier essaye de revenir à la délimitation des diocèses; réponse du duc de Broglie. — A Nancy; menées politiques sur le nom de M. Thiers; préoccupation qu'en a M. de Saint-Vallier; manière digne dont le duc de Broglie le tranquillise. — Indemnités réparties par M. de Manteuffel; don fait à Nancy en conséquence; intervention inconsidérée du président de la Société de protection des Alsaciens-Lorrains; émoi au quartier général et dans l'armée occupante; M. de Saint-Vallier rétablit le calme. — Le général tout à la mansuétude; la veille du départ; le 5 au matin il emmène les troupes.

Par suite de la démission de M. Thiers le 24 mai, un parti, non un homme politique, était monté au gouvernement. Ce parti, les « choses de l'intérieur », comme on disait alors, l'esprit et la conduite à suivre pour changer les directions, l'intéressaient essentiellement; les affaires de l'occupation lui semblaient secondaires ou ne point exister. Dans son milieu on était près de croire que lorsque le gouvernement d'auparavant arguait de celles-ci, c'était pour en imposer, mais qu'en réalité elles marchaient d'elles seules sous les

conditions stipulées. En fait on ignorait ces affaires; la main qui les avait menées disparaissant soudain, il n'en restait de traces que sur les lieux mêmes. Lorsque le nouveau ministre des Affaires étrangères prit possession de son cabinet, il ne se vit sans doute appelé par la correspondance officielle ni à donner des réponses, ni à demander des informations. Du moins eût-il été de prévoyance de s'enquérir à Nancy, le second jour en tout cas, si quelque chose n'y demandait pas l'attention. Plus tard on fut sans doute fâché de ne l'avoir point fait. Par discrétion politique, le comte de Saint-Vallier avait laissé passer deux fois vingt-quatre heures avant d'essayer d'avertir le gouvernement nouveau; à défaut d'aucune communication de Versailles, il avait pris ensuite pour cela l'intermédiaire du secrétariat précédent. Mais aucun effet n'était provenu de cette démarche, peut-être par une cause fortuite, peut-être aussi parce que, dans le Versailles qui succédait au précédent, personne n'avait l'idée qu'au sujet des Allemands il pût y avoir, en dehors des payements restant à faire, matière à regarder ou à suivre [1]. Trois semaines s'étant cependant écoulées et le plénipotentiaire ne recevant ni une interrogation ni un avis bien que, le 30 mai déjà, il eût envoyé des informations, il demanda audience au ministre des Affaires étrangères pour l'entretenir des questions que leur nature propre ou l'approche du moment fixé pour

1. Le nouveau gouvernement correspondit en chiffres, pendant la nuit du 24-25 mai et la journée du lendemain avec « Le général de division à Nancy », sans se douter que ce personnage militaire n'existait pas sous l'occupation, que les fonctions toutes de bureau et fort minimes correspondant à ses fonctions étaient remplies par un lieutenant-colonel de gendarmerie, et que celui-ci n'avait aucun chiffre.

l'évacuation ne permettait plus de retarder [1]. C'était l'affaire de la délimitation des diocèses, et elle risquait d'entrer dans une phase délicate; c'était de régler les dépenses de reconstruction et de matériel effectuées par les Allemands dans les places fortes; par-dessus tout c'était l'affaire de Verdun.

Au sujet de cette dernière, M. de Saint-Vallier avait mandé : « Parmi les plus urgentes, il y a une négo-« ciation confidentielle entamée avec M. de Bismarck « sur l'ordre de M. Thiers et par l'entremise de « M. Manteuffel, pour une évacuation anticipée de « Verdun sous certaines conditions; l'affaire, qui était « en bonne voie, est demeurée en suspens depuis le « 24 mai; j'avais chargé M. de Pontécoulant de vous « en dire un mot il y a quinze jours, mais je crains « qu'il ne l'ait pas fait; dans tous les cas il est essen-« tiel que je vous fasse voir les lettres échangées « jusqu'ici à ce sujet. » Toutefois, il ne fut pas encore trouvé, à Versailles, que l'heure d'une audience eût sonné. Était-ce que l'affaire avait cessé d'être entière? Lors de la retraite de M. Thiers, la réserve d'or qu'il avait prescrite atteignait 268 millions. Le ministre des Finances du nouveau gouvernement s'était étonné de cette accumulation, n'avait recueilli aucun renseignement qui la motivât; ayant à opérer le payement du 5 juin sur le dernier milliard, il y avait fait comprendre 50 millions en métal jaune, pensant répondre par là aux besoins de la circulation. Le comte de Saint-Vallier hésitait à penser que la négociation pût être utilement reprise [2]. Cependant, on l'autorisait à s'en

1. 14 juin.
2. A l'une des personnes qui étaient à même de suivre à côté

entendre de nouveau avec le général, à rendre compte de sa démarche; mais en même temps le ministre avisait M. de Gontaut de poser aussi la question à Berlin. Les préférences allaient maintenant de soi à ce dernier.

M. de Saint-Vallier supposa pourtant que la négociation n'était pas trop compromise et que les 218 millions en or qui subsistaient sembleraient encore au chancelier un attrait suffisant. Le 24 juin il exposait le résultat de ses nouveaux pourparlers. M. de Manteuffel avait d'abord demandé si depuis leurs premières conversations nous avions négocié à ce sujet, et la réponse négative du plénipotentiaire lui avait fait craindre que le temps écoulé n'eût enlevé à la question son opportunité. Malgré cela, il avait écouté avec les sentiments attentionnés d'auparavant le plénipotentiaire lui dire que « les dispositions demeuraient les mêmes qu'à l'époque des conversations échangées précédemment entre eux; que le duc de Broglie partageait sur la question les idées de M. Thiers; que nos 218 millions d'or disponibles étaient largement suffisants pour servir de base à la transaction indiquée; que sans y être tenus, sans rien demander en retour, nous venions d'en compter pour 50 millions à l'Allemagne, tellement nous avions à cœur de lui

de lui ces péripéties, le comte de Saint-Vallier écrivait le 6 juin : « Je ne puis prévoir le moment où il me sera possible « de me rendre à Paris, M. le duc de Broglie ne m'ayant pas « encore fixé le moment où il se trouvera suffisamment libre « pour avoir avec moi les longs entretiens que nécessite la « situation. Je dois donc attendre, non sans contrariété, car « cette perte de temps a de fâcheuses conséquences et me fait « perdre mon dernier espoir de réussir à négocier une évacuation anticipée de Verdun, ce à quoi j'avais l'espoir *fondé* de « réussir, avant le 24 mai. »

montrer du bon vouloir; qu'en se montrant, elle, empressée à la transaction, elle nous donnerait surtout une satisfaction morale, tandis que ce seraient pour elle des avantages réels. » En conséquence le comte écrivait à Versailles : « M. de Manteuffel m'a dit qu'il allait en écrire particulièrement au prince de Bismarck en reproduisant le langage que je lui avais tenu ; mais il a exprimé la crainte qu'il ne fût *bien tard* aujourd'hui pour reprendre les pourparlers entamés au commencement de mai; il a surtout insisté sur la *nécessité absolue* que la première ouverture vînt de notre côté »; si votre ambassadeur, a-t-il dit, se borne « à attendre les ouvertures du prince, ce dernier ne « prendra aucune initiative et ne dira pas un mot, ne « voulant pas s'exposer à une fin de non-recevoir de la « part d'un nouveau gouvernement dont il ne connaît « pas les sentiments et les appréciations sur cette ques- « tion... Si l'on veut faire quelque chose, il est indis- « pensable que M. de Gontaut, tout en se tenant dans « le vague pour ne pas se compromettre, ouvre la voie « à des propositions par un mot indiquant qu'il est « prêt à en entendre. »

Il avait bien été conforme aux règles de mettre aussitôt notre ambassadeur au courant; mais c'était une erreur, pour la réussite de l'affaire, de lui donner mandat d'en parler avant de savoir ce qui adviendrait de la correspondance de M. de Manteuffel avec le chancelier. Dans l'ignorance où étaient les Affaires étrangères de l'utilité trouvée depuis six mois à l'intervention du général, elles auraient très probablement évité un échec en entendant tout d'abord à Versailles même M. de Saint-Vallier. La question étant perdue de vue, il aurait persuadé de ne point aborder le

chancelier sans qu'il eût été préparé à la reprendre. L'échec ne tarda pas. M. de Gontaut ayant fait connaître sa démarche auprès de M. de Bismarck, le ministre apprenait le 28 au plénipotentiaire, par un pli personnel, qu'il n'y avait rien à attendre : « Il n'y « a pas à penser à l'évacuation anticipée. M. de Gon- « taut a fait la démarche convenue et rencontré une « résistance fondée sur le motif ou sur le prétexte de « la santé du Roi, qui est seul juge des questions « militaires et ne peut en ce moment s'occuper d'au- « cune affaire ». Mais le même jour une réponse de M. de Bismarck était arrivée à M. de Manteuffel, et il en ressortait assez clairement que, prévenu au préalable, le chancelier aurait sans doute amené l'Empereur à partager son sentiment à lui, lequel restait favorable à la proposition comme il l'avait été tout de suite. Le plénipotentiaire répondait le 30 au duc de Broglie : « ... En même temps que je recevais votre « lettre, M. de Manteuffel en avait une du prince de « Bismarck qui lui donnait connaissance de l'ouver- « ture faite par M. de Gontaut au sujet d'une évacua- « tion anticipée de Verdun. Le chancelier dit, paraît- « il, que la proposition a paru un peu tardive, qu'elle « a surpris le Roi qui ne s'y attendait plus et qui avait « conçu d'autres arrangements, que Sa Majesté ne l'a « donc pas admise pour le moment, bien que son « avis à lui, prince de Bismarck, fût demeuré le même « et qu'il eût trouvé politique de l'accueillir mainte- « nant comme il y a six semaines ». Il aurait donc été efficace d'appeler M. de Saint-Vallier la dernière semaine de mai. Le temps d'occupation à courir encore suffisait pour réunir une plus forte somme d'or que 218 millions (M. Thiers comptait arriver à 500 mil-

lions); avec elle on aurait d'autant mieux décidé le chancelier, et l'évacuation totale se serait effectuée le 5 août. Nous y aurions gagné un million, mais surtout une satisfaction morale, et le nouveau gouvernement n'était pas assez riche de ces satisfactions-là pour qu'il n'eût point eu à apprécier celle-ci. De mauvais propos accusaient volontiers le gouvernement précédent de rechercher les pareilles dans des vues personnelles; ses successeurs, eux, ne s'inquiétèrent pas assez, à leur avènement, du point où il laissait les choses. Ils auraient perdu tout le bénéfice de ce qu'il avait ainsi commencé quand il ne lui était pourtant plus besoin de rien ajouter à ses services, si à raison des bons rapports et de l'estime que M. Thiers valait à la France M. de Manteuffel, on le verra tout à l'heure, ne s'était senti porté à abréger de quelques jours la durée de l'occupation. Les « autres arrangements » de l'Empereur Guillaume consistaient à ramener à Berlin le général avec ses troupes, pour assister à l'inauguration, prochaine, d'un monument qui s'édifiait en commémoration des victoires du règne. La solennité eut bien lieu à la fin d'août, mais le général y fut appelé seul, presque toute son armée étant déjà rentrée.

Le duc de Broglie a récemment fait connaître en détail et avec l'autorité d'un acteur direct, les relations tendues qui existèrent à certains égards entre Versailles et Berlin, après l'installation du gouvernement qui remplaça celui de 1871 [1]. En pays occupé, toutefois, aucune différence ne fut sensible. Le général

1. *Le Vicomte de Gontaut*. — M. Valfrey avait, dès 1875, relaté sommairement les circonstances qui se produisirent alors.

de Manteuffel n'avait pas attendu de lire le message présidentiel du 26 mai pour se rendre non seulement chez M. de Saint-Vallier, mais même à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, et apporter aux deux endroits l'assurance que les dispositions ne changeraient ni de ce qu'elles avaient été de sa part ni de ce qu'étaient devenues depuis six mois celles de son gouvernement. L'air ambiant dû à M. Thiers survivait à sa retraite. Le duc de Broglie avait mandé à M. de Saint-Vallier, le 28 juin : « Il n'y a donc plus qu'à penser à mener à « bien, sans désordre, sans prétexte à récriminations « de part ni d'autre, le mouvement de troupes qui « doit commencer le 5 juillet »; la même vue régnait au quartier général. Elle s'affirma ouvertement dans les décisions qu'appelèrent de sa part des incidents, plusieurs assez graves, auxquels donna lieu la surexcitation produite par la proximité de la libération. M. de Bismarck, lui, éprouvait assez de contrariété de l'évolution politique inopinément survenue, car il ne laissa point passer, sans en reprendre officiellement le comte d'Arnim, des conversations de ce dernier qui avaient donné, à des journaux de Paris soutenant cette évolution, le droit de lui prêter l'assertion que « le gouvernement allemand n'avait pas d'intérêt au « maintien du gouvernement de M. Thiers[1] ». La lettre que le chancelier venait d'écrire à M. de Manteuffel relativement à Verdun, montrait aussi qu'en

1. *Procès d'Arnim*, dépêche du 18 juin, après une première du 2 transmettant à l'ambassadeur les numéros du *Gaulois* et du *Français* qui avaient avancé l'un et l'autre l'assertion. — Cette dépêche ne trouva plus à Paris le comte d'Arnim. Celui-ci attendait un autre avènement que celui qui s'était produit; il avait quitté l'ambassade sans dire où il allait, comme il lui arrivait souvent de le faire.

ce qui concernait l'occupation il n'entendait pas se départir des considérations sous la dictée desquelles il avait récemment traité. Toutefois, à cause de la campagne anti-ecclésiastique et administrative par lui menée en Allemagne, il était préoccupé des précédents du parti politique qui venait de l'emporter à Versailles. Il aurait voulu reprendre la question de la délimitation des diocèses. Lorsque M. de Saint-Vallier en avait entretenu M. Thiers, le Président s'était empressé d'écarter momentanément ce sujet en télégraphiant que c'était là « une matière grave, délicate, « dont il n'était pas opportun d'ajouter les difficultés « aux autres, mais qu'en temps favorable il ne demanderait pas mieux que de s'en entendre au préalable « avec la Prusse [1] ». Le chancelier eût assurément attendu; mais l'avènement au pouvoir des partis français de droite offrit à l'évêque de Nancy l'occasion de paroles pouvant exciter, dans l'Alsace-Lorraine, la fièvre anti-allemande sous le zèle religieux. M. de Manteuffel s'était donc montré pressant de la part de son gouvernement auprès de M. de Saint-Vallier. Le duc de Broglie, sollicité et mis à même par ce dernier de renouveler la réponse de M. Thiers, en fit une analogue, tout en envisageant peut-être l'affaire différemment [2], et cette question fut reportée à plus tard,

1. 9 mai.

2. C'est dans sa lettre particulière du 28 juin que M. de Broglie répondait à ce sujet; il écrivait : « Dans l'état des choses, n'ayant « plus rien ni à demander ni à obtenir que ce qui est notre « droit strict par la lettre des traités, nous n'avons pas d'intérêt « à presser l'exécution de l'art. VI du traité de Francfort, qui « serait si pénible aux populations envahies. M. Thiers s'est « trompé.... On a au contraire, dès les premiers jours qui ont « suivi la paix, sondé à cet égard les intentions du St-Siège. « La réponse a été que de nouvelles délimitations ne pouvaient

envenimée d'ailleurs davantage, bientôt, par un mandement du même prélat.

Cependant les jours passaient. L'armée occupante quittait le pays par détachements successifs, dans des marches parfaitement disciplinées au reste, pas une étape ne donnant lieu au plus minime conflit. Nancy, qui avait été deux ans la capitale de l'occupation, la restait plus que jamais en ce moment pour les officiers impériaux. Beaucoup y venaient des autres garnisons, même d'outre-Rhin, par curiosité, en famille, dépenser dans des objets de toilette, de luxe ou en repas joyeux les bonifications distribuées au nom de l'empereur en fin de campagne. « Vous nous corrompez, il est temps que nous partions », disait M. de Manteuffel, étonné autant que peu épris, au point de vue militaire, de ces propensions au bien-être contraires à la rusticité prussienne. Ce spectacle, pénible dans son animation pour les regards français, la ville le présentait en même temps que celui d'un universel empressement, tout contenu qu'il fût, à préparer les réjouissances de l'évacuation. Elle offrait aussi celui des manifestations de parti. Il a toujours été habituel aux oppositions politiques de jeter des embûches au devant des gouvernements combattus par elles, ou des ennuis si elles ne pouvaient faire davantage. La personne de M. Thiers, la gratitude dont était entouré son nom dans la contrée qu'il rendait à la liberté avant l'heure assignée d'abord, furent saisies dans cette vue. La municipalité de Nancy imagina d'inviter

« être faites qu'avec le consentement des titulaires des sièges « ou après leur mort. On peut s'en tenir là jusqu'à nouvel « ordre, sauf à accepter sans mauvaise grâce l'ouverture qu'on « pourrait nous faire pour la reprise des négociations. — Broglie. »

bruyamment le Président descendu du pouvoir, à une grande fête populaire dont un banquet où l'on obtiendrait qu'il se fît entendre serait le complément. Ce n'était qu'une intrigue individuelle, M. Thiers s'y refusa après en avoir laissé fatiguer un moment ses successeurs. Mais toute la France s'en occupa à raison de la susceptibilité que l'on supposait sur un tel sujet au pouvoir nouveau, et la ville où l'affaire était ourdie s'en agitait d'autant plus. En ces dernières journées de la présence allemande, M. de Saint-Vallier se considérait comme responsable de la tranquillité morale [1]. Il s'excusait avec anxiété de ces émois auprès de M. de Manteuffel. Il avait surtout la crainte qu'à Versailles on crût peut-être à une arrière-complicité du général dans ce qui concernait M. Thiers, à cause de leurs rapports antérieurs si attentionnés. Le commandant de l'occupation rassurait avec empressement le plénipotentiaire; il lui en écrivit même, pensant que nul ombrage ne viendrait atteindre ce dernier si la lettre était montrée au gouvernement. Cette lettre alla en effet au duc de Broglie avec d'autres informations. A coup sûr il n'en coûta pas à l'esprit distingué qu'était le président du Conseil, de répondre aussitôt à M. de Saint-Vallier : « Veuillez remercier M. le « général de Manteuffel de sa communication bien- « veillante. Tant d'obligeance n'était pas nécessaire;

1. Préoccupé à toute date des « radicaux », mais encore davantage alors, M. de Saint-Vallier, écrivant le 16 juillet au duc de Broglie que ceux-ci « voudraient des conflits pour créer des embarras au gouvernement », ajoutait : « Les pitoyables actes de « la municipalité de Nancy ne sont pas inspirés par un autre « mobile; mais les agitateurs seront, je l'espère, déçus dans leurs « calculs; il est impossible que M. Thiers puisse accepter une « pareille invitation... »

« ce n'est pas moi qui trouverai mauvais les égards « témoignés à l'homme illustre qui a gouverné la « France et qui serait encore à sa tête s'il avait voulu « écouter les conseils affectueux de ses anciens et « véritables amis. »

Un fait d'ordre différent se produisit la dernière semaine. Pour les rapports à entretenir encore avec l'occupant, les conséquences auraient pu en devenir regrettables, tandis qu'au contraire celui-ci cherchait à amoindrir les mauvais souvenirs que malgré tout nous aurions de sa présence. L'énormité de notre rançon avait facilité à l'Empereur Guillaume de faire des largesses à l'armée qui allait voir se terminer, pour elle, cette faction de deux années contre l'affliction de la France et contre la révolte imaginaire qu'on disait en redouter. Près de partir de Nancy, le commandant en chef fut désireux d'éteindre, au moyen des sommes mises à sa disposition, des réclamations de communes ou d'hôpitaux auxquelles il avait été mal satisfait lors de leur règlement avec l'administration allemande. Par des actes de vente réguliers, il avait d'abord assuré à l'Allemagne la propriété des emplacements où se trouvaient inhumés des militaires allemands. Ce fut maintenant le tour de villes et de petites communes qui se disaient lésées, d'autres qui avaient particulièrement souffert de la guerre; ou dont les hospices avaient recueilli et soigné des blessés : elles reçurent du général des indemnités, et l'administration française, chargée d'instruire chacun des cas particuliers, aurait eu mauvaise grâce à ne pas trouver ces sortes de restitutions dues, pour beaucoup, aux sentiments de sympathie dont elle avait eu nombre de fois la preuve. A Nancy, le terrain des

tombes allemandes avait été antérieurement payé, le général voulut assurer leur entretien. Il demanda à la municipalité d'accepter pour cela un capital de 20000 francs. Comme le Conseil municipal répondit, fort dignement, que « les morts n'avaient pas de nationalité et qu'il se chargeait du soin des tombes allemandes à l'égal des autres du cimetière public », M. de Manteuffel s'enquit de la manière dont son gouvernement témoignerait le mieux sa gratitude d'un procédé dont il était touché. Des dissentiments prolongés avaient eu lieu, après la guerre, entre l'administration des hospices de la ville et l'intendance ennemie, au sujet de journées d'hospitalisation; il fut conseillé par suite au général de diriger de ce côté son offrande, ce qui effacerait une dette mal liquidée peut-être à son heure. Il ajouta aux 20000 francs le mobilier des écoles régimentaires, celui de l'aumônerie de l'armée occupante, et le don était accepté non sans que l'intention n'en eût été appréciée, lorsque, au nom de la Société de protection des Alsaciens-Lorrains, quelqu'un accourut de Paris, plein de paroles d'improbation et de blâme contre ces acquiescements à des libéralités de l'ennemi[1].

En cela se manifestait aussi intempestivement qu'il était possible l'idée, caressée par des adversaires du gouvernement de M. Thiers, que les questions ou les difficultés allemandes étaient sans réalité, simplement un moyen de popularité et de règne. L'organe de la Société de protection était un Lorrain ayant des atta-

1. M. de Saint-Vallier rend compte avec détail de cet incident dans un rapport du 4 août, auquel il a joint la lettre d'acceptation et de remercîments adressée à M. de Manteuffel par l'administration des hospices de Nancy.

ches élevées. Il appartenait au monde politique du moment, ses paroles ne seraient pas sans écho. Cependant nul effet ne s'en serait suivi dans les choses, si un acte que les explications, les conseils, les instances de M. de Saint-Vallier restèrent impuissants à retenir n'en avait pas été la suite. Le 29 juillet, le journal qui représentait à Nancy l'opinion du gouvernement institué le 24 mai publia, malgré toutes les démarches contraires, une lettre par laquelle cet improbateur haut placé mettait à la disposition du maire au nom de la Société en question, si les 20000 francs du général de Manteuffel étaient agréés à raison de l'intérêt des pauvres, 20000 francs aussi pour être envoyés par ce dernier aux pauvres de Metz. Le maire était absent, on ne l'ignorait point; la publicité hâtive que recevait cette lettre et le ton qui y régnait attestaient l'intention d'éviter les objections du destinataire, associé ainsi à une protestation dont il aurait probablement décliné le risque. Il eût été visible à ses yeux, en effet, que M. de Manteuffel y trouverait personnellement une offense. Dans le fait, l'offense fut aussitôt sentie. Toute la presse locale reproduisait le document, celle de Paris par suite, particulièrement celle qui approchait le gouvernement [1]; les commentaires aggravaient les termes : l'état-major, les officiers, se répandirent en irritation, le général ne put dissimuler sa blessure. Douze grâces intéressant des familles de Nancy, et qui venaient d'être promises, furent retirées. Le quartier général s'entendait demander une revue des troupes avec fête militaire, afin que celles-ci pussent étouffer sous leurs acclamations une insulte qui rejaillissait sur l'armée.

1. Notamment *le Français* du 30 juillet.

Émoi trop réellement motivé; il ne suffisait pas de l'assoupir, il fallait l'éteindre. Sans cela, une aigreur qui nous aurait replacés sous l'inimitié d'autrefois serait jetée sur le temps d'occupation à traverser encore. Les facultés de persuasion qui avaient si bien servi M. de Saint-Vallier avec les Allemands, il dut les déployer vis-à-vis des Français au milieu desquels il vivait depuis près de deux ans et qu'il avait maintes fois sauvegardés. Le maire, rentré à Nancy, déclina par une réponse publique l'offre inconsidérée qui lui avait été faite. Ce refus transporta l'acuité de l'incident entre le signataire de la lettre et le magistrat municipal. La personne du général se trouvant dès lors dégagée, les sentiments de M. de Manteuffel effacèrent tout peu après.

Du reste, à mesure qu'approchait le jour de la libération, nombre d'incidents de détail avaient surgi. L'un notamment concerna le général lui-même et aurait pu, aussi, motiver des dispositions rigoureuses. Le général rentrait de promenade; dans un faubourg de la ville, le cheval qu'il montait fut touché par le fouet d'un conducteur de diligence et il semblait que ce n'était pas sans intention. De là une émotion extrême, naturellement partagée par ceux à qui appartenait le mandat d'obvier aux conséquences. Toutefois, au sujet de ces faits de la dernière heure, M. de Manteuffel n'avait de propension qu'à y voir l'effet d'un entraînement excusable. « Vous me faites faire tout ce que vous voulez », répondait-il aux interventions qui le sollicitaient. Devant les démarches dont il était témoin de la part de l'autorité française pour établir les culpabilités, l'apaisement se faisait chez lui [1]. En deux fois

1. Les mesures de répression quant à l'incident du conduc-

vingt-quatre heures le souvenir de la lettre du président de la Société de protection, celui des propos qui l'avaient annoncée ou qu'elle avait causés ensuite était sorti de son esprit. Le 4 août dans l'après-midi, avec les mêmes égards qu'auparavant, il était allé prendre congé des représentants du gouvernement. Le lendemain, dès le point du jour, la garnison allemande se trouva groupée sur la place Stanislas, où s'ouvre la route de l'Est. M. de Manteuffel, à cheval en tenue de route, vint bientôt se placer devant elle. Lorsque l'horloge de l'hôtel de ville frappa le premier coup de six heures, il leva son épée, trois hurras retentirent, puis, lui en tête, la masse sombre de l'uniforme ennemi s'écoula et le drapeau de la France, sorti de toutes les fenêtres, pavoisa en un instant la ville entière.

L'établissement à Verdun n'était plus qu'une station d'étape sous le giron de laquelle passerait le restant des troupes en retraite, en attendant la fin de nos payements. Pour le commissaire français il n'y avait plus qu'à mettre à point tous les comptes afin que le dernier jour de l'occupation fût bien celui du dernier versement, à obtenir du commandant en chef la remise des pénalités encore subsistantes ou l'abandon

teur de diligence ayant été prises sur l'heure, il se déclara aussitôt satisfait et ne se préoccupa plus que de n'en pas inquiéter M. de Saint-Vallier. Le fait s'était passé à 5 heures du soir; à 7 heures, par un autre de ces « crayon » en lignes descendantes qui lui étaient habituels, il remerciait le préfet des ordres immédiatement donnés, et il ajoutait : « croyez que tout ce qui m'ar- « rive personnellement me désarme autant que c'est possible. « Je vous remercie encore une fois bien sincèrement. J'aurais « écrit de cet incident au comte de Saint-Vallier ce soir, mais « comme c'est un détail je ne voudrais pas lui gâter la nuit, « connaissant sa sensibilité. Cette affaire n'aura pas de suite. » « Nancy, 15 juillet 1873. »

des poursuites commencées, à terminer les questions encore inachevées concernant les communes. Depuis la négociation manquée qui tendait à l'évacuation totale le 5 août, M. de Bismarck avait eu à soutenir, contre les adversaires de sa politique intérieure, un assaut sous lequel ils s'étaient cru un moment forts de le renverser. Cette nouvelle crise s'était de nouveau résolue à leur confusion, et d'autant plus complètement que le prince royal et le ministre s'étaient rapprochés, oubliant des dissidences qui, en existant entre eux, entretenaient l'espérance de voir l'Empereur abandonner le chancelier. Après ce qui s'est déroulé précédemment, on ne s'étonnera pas que M. de Saint-Vallier pût faire connaître à Versailles, d'après des informations arrivées au général, que le comte d'Arnim se trouvait au milieu des plus ardents assaillants et que son maintien à l'ambassade de Paris paraissait improbable [1]. Mais à présent M. de Bismarck tournait

1. Saint-Vallier au duc de Broglie, 16 juillet. — Le plénipotentiaire, rapportant les faits avec détail, écrivait notamment : « La veille du départ de l'Empereur pour Ems, le prince-chancelier a eu avec lui une explication seul à seul qui s'est prolongée longtemps et a été d'une singulière violence; le prince « en est sorti vainqueur sur tous les points après avoir entièrement convaincu et ramené le souverain, qui lui a fait toutes « les concessions et promis toutes les satisfactions exigées par « le premier ministre; aujourd'hui le pouvoir de M. de Bismarck « est plus grand et plus entier que jamais; il a su, d'autre part, « se réconcilier avec le prince royal, ce qui détruit aussi les « espérances d'avenir de ses ennemis............ Votre Excellence « trouvera peut-être quelque intérêt à savoir que l'ambassadeur « comte d'Arnim, parent éloigné et créature du prince de « Bismarck, s'est fait remarquer, durant la dernière crise, « comme l'un des adversaires les plus acharnés du chancelier; « on ne croit pas que ce dernier le lui pardonne et on regarde « à Berlin la situation politique de M. d'Arnim comme sérieusement compromise; dans tous les cas, on ne pense pas qu'il « soit maintenu à la tête de l'ambassade de Paris. »

ses préoccupations politiques d'un côté qui ne l'avait pas inquiété sous M. Thiers; la retraite de ce dernier rendait ses successeurs suspects à ses yeux. La brusque évolution survenue avait probablement dérangé chez le chancelier des conceptions pour lesquelles il espérait trouver du concours dans l'esprit du Président d'auparavant. Au fond, il n'avait peut-être pas moins que M. de Manteuffel la pensée d'un rapprochement ultérieur de l'Allemagne et de la France comme un résultat à rechercher, et qu'en M. Thiers plutôt qu'en tout autre homme d'État se rencontrerait le Français avec qui pourraient être abordées les vues de nature à y conduire. A cet égard les documents qui viendront ultérieurement au jour au delà du Rhin seront peut-être d'un certain intérêt. En tout cas, l'avènement d'une politique de droite à Versailles ouvrait inévitablement de tout autres perspectives devant M. de Bismarck, et c'est vers elles qu'il regardait.

La presse allemande tenait contre le nouveau gouvernement de la France un langage très hostile. On pouvait supposer que l'impulsion du chancelier n'y était pas étrangère. Sur ce sujet les conversations quotidiennes de Verdun mettent M. de Saint-Vallier à même de donner encore des informations assez précises à Versailles. Au dire de M. de Bismarck, ce n'était plus lui qui dirigeait la presse, c'étaient ses adversaires. Il n'avait plus d'action que sur trois feuilles, affirmait-il [1], et quoique à son sens la campagne actuelle fût une « campagne de représailles » contre le langage de journaux comme *le Français*, *la*

1. La *Correspondance provinciale*, la *Correspondance de Berlin*, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*.

Presse, *la Patrie*, il la trouvait « poussée trop loin ». Il faisait d'ailleurs, à propos de cette presse française, une réticence dont il sera peut-être ultérieurement curieux d'avoir la clef; il disait ne nommer que ces feuilles-là parce que c'étaient « les respectables »; à quoi il ajoutait : « Car vous comprenez que je ne tiens « aucun compte des grossières injures de la presse « bonapartiste; j'en connais les mobiles et je sais « combien il me serait facile de les faire cesser ». Ceci toutefois vers le 20 août, quand il voyait se relever l'opposition contre lui. Il parlait alors à M. de Manteuffel, qui l'avait questionné sur les attaques dont celui-ci s'était vu abreuver par certains organes allemands après le traité, et il lui montrait en cela l'œuvre « du parti qui combattait la politique de « conciliation suivie à l'égard de la France, du parti « qui aurait voulu traiter la France en pays con- « quis[1] ». Mais quelques jours plus tard, la politique anti-ecclésiastique a repris empire sur le ministre impérial. Le général est allé à Berlin pour l'inauguration du monument élevé en l'honneur des victoires allemandes; il a entendu le chancelier de nouveau; il ne cache pas à M. de Saint-Vallier qu'il l'a trouvé « très excité contre le clergé allemand », l'accusant de « chercher, de mendier notre appui », se disant, lui, d'autant plus désireux de la paix qu'il « en a besoin pour *briser* les catholiques ultramontains ». Il s'était monté ensuite jusqu'à des emportements contre les évêques, le Pape, les catholiques de Pologne et des bords du Rhin, de l'Alsace-Lorraine, jusqu'à imputer avec véhémence aux évêques français d'en-

1. Saint-Vallier au duc de Broglie, 29 août.

tretenir contre l'Allemagne la haine des provinces annexées, à désigner l'évêque de Nancy surtout, dont « les propos et même les sermons dans sa dernière « tournée pastorale ont prêché une sorte de croisade « contre les conquérants ». Finalement, ne cachant guère qu'il se défiait du gouvernement de Versailles, qu'il le soupçonnait « de soutenir sous main les résistances du clergé catholique d'Alsace-Lorraine par l'entremise des évêques français[1] ». C'était le commencement de la tension des rapports, entre les deux gouvernements, qui arriva presque, en 1875, au danger d'une nouvelle agression armée de la part de l'Allemagne.

Il est possible que, sous ces impressions, les propensions à abréger l'occupation de Verdun aient en fin de compte été écartées. Cependant il n'y avait pas à concevoir d'inquiétude sur l'évacuation définitive aux termes du traité. L'Empereur d'Allemagne, le prince héritier, M. de Bismarck souhaitaient ensemble de voir régler les derniers détails de l'occupation, de savoir sorti de France le dernier détachement allemand. Pour ne pas jeter de mauvais renom par avance sur leur politique future, ils avaient intérêt à ce que les choses fussent ainsi. Si une attitude hostile devait ultérieurement s'ouvrir envers le gouvernement de la France, en ce moment-ci c'était l'attitude à prendre. L'Empereur et son fils ne dissimulaient pas, d'ailleurs, leur éloignement de la guerre et la résistance qu'ils opposeraient à son sujet, fût-ce à M. de Bismarck[2]. En tout cas M. de Manteuffel, qui ne devait partir qu'avec le

1. Saint-Vallier au duc de Broglie, 5 septembre.
2. *Id.*, 5 et 10 septembre.

dernier soldat, faisait tout pour en hâter l'heure. La commémoration des campagnes d'où était né le nouvel Empire n'ayant pas été le signal de l'évacuation, il cherchait pour nous une autre et dernière preuve du prix que personnellement il y aurait attaché. Revenu à Verdun, il avait aussitôt avisé à n'avoir pas besoin du délai d'exécution de quinze jours assuré par le traité, ou à ne se servir de ce délai que le moins possible. D'avance il avait prié le chancelier de lui faire donner par l'Empereur l'autorisation d'expédier sans attendre les services accessoires, le matériel encombrant, puis de quitter définitivement avec le reste dès que lui parviendrait, de la chancellerie fédérale, l'avis officiel que les pesage et comptage des sommes par nous versées et les règlements définifs étaient effectués. L'unique condition mise par M. de Bismarck était qu'il ne laissât derrière lui rien d'inachevé. Le chancelier voulait essentiellement, que « nulle contestation ne pût « surgir après, soit d'un côté soit de l'autre ». C'est à Strasbourg que pouvaient se produire les lenteurs. Là aboutissaient tous les comptes. La commission mixte à qui appartenait leur apurement, à qui revenait la charge de déterminer en dernier ressort la balance des chiffres entre les deux pays, le doit et avoir définitif, ne s'était pas montrée moins difficultueuse que ne l'avait été, au début des payements, la commission de comptage allemande. Le chancelier se disait impatient « des minuties » et de « l'étroitesse » où elle se complaisait, trouvait qu'on y discutait sur « des vétilles », en demandait la terminaison. Il écrivait, toutefois : « il faut que ce soit fini pour que les « conditions de la paix soient remplies ». Comme certains des groupes à qui était dû l'avènement du nou-

veau gouvernement français donnaient en ce moment à celui-ci, par de bruyantes démonstrations, l'apparence trop marquée de propensions ecclésiastiques, le général laissait M. de Saint-Vallier penser que, sans avoir conçu au fond d'intentions agressives, le ministre trouvait bon de gêner ce gouvernement par un peu d'exigence et de le tenir en inquiétude [1].

C'était affaire entre le plénipotentiaire français et le général, d'aviser à ce que les retards ne vinssent d'eux dans aucun des objets dépendant de leur entente ou de leur commune prévoyance. Grâces à obtenir, comptes à terminer et à faire partir pour Strasbourg, solde des réclamations de communes, tout cela avait été journellement traité entre eux pendant le séjour à Verdun; tout cela fut rapidement fini. Le chapitre des communes eût encore exigé du temps : M. de Manteuffel l'abrégea soudain en le portant en bloc au compte de l'occupation. Deux millions par lui prélevés sur la caisse de l'armée et versés à notre recette des Finances, répondraient des règlements actuellement achevés et laisseraient de quoi satisfaire à ceux qui restaient pendants, ces derniers acceptés d'ailleurs dorénavant comme dette française. D'autre part M. de Saint-Vallier s'était évertué à obtenir des administrations ministérielles qu'elles ne fissent pas attendre leurs dossiers à la commission de Strasbourg. Le 7 septembre arrivait de Paris l'avis télégraphique que notre payement définitif était accepté et le protocole de la commission mixte clos par les signatures. De Berlin venait en même temps l'information semblable et l'autorisation d'évacuer : une semaine à présent suffirait.

1. Saint-Vallier au duc de Broglie, *ibid.*

Le Versailles nouveau à qui était échu si brusquement l'avantage de voir se terminer l'occupation allemande dans l'ignorance presque complète des précédents qui en avaient régi la durée, accordait cependant au comte de Saint-Vallier le prix qu'avaient valu ses services de plénipotentiaire et l'autorité que méritaient ses avis. Si M. Thiers eût encore été président de la République, le comte n'aurait pas eu besoin de demander pour le général de Manteuffel un témoignage public, au moment où allait cesser cette présence de l'ennemi dont le commandant en chef avait si constamment tâché de rendre le poids supportable et la continuité moins longue. Aussi était-ce aisément que le commi saire extraordinaire avait convaincu la nouvelle Présidence d'acquitter le soin dont à vrai dire elle héritait. Au moment où notre dernier payement s'effectuait, le Maréchal-Président adressait au général de Manteuffel une lettre digne, qui reconnaissait les attentions dont nos populations lui avaient été redevables. Celui-ci y répondit en s'en montrant touché, et le 8 au matin le premier détachement prenait la route d'Allemagne. Le dernier quittait Verdun le 13, escortant le général. Le 16 à la première heure, six jours avant l'expiration des quinze que lui donnait le traité, le général sortait de France avec le reste des troupes de l'occupation. A la frontière au delà de Jarny-Conflans, il trouva flottant le drapeau français, le salua de l'épée, et le moment d'après il n'y eut plus de soldats ennemis sur ce sol qui les avait subis trois années. A Paris, le *Journal Officiel* put imprimer en première colonne cette dépêche du gouvernement :

Versailles, 16 septembre.

« Conflans-et-Jarny, dernière localité occupée, a été évacuée ce matin à sept heures. A neuf heures les troupes allemandes ont franchi la frontière. Le territoire est libéré ».

« Le territoire est libéré » : comme c'était court à écrire et que c'était vite lu; comme ç'avait été long à venir, rempli de traverses, fait de sagesse douloureuse, d'art patient et de dévouement! Le cours des choses politiques se joue des sentiments; il donnait à d'autres que celui à qui c'était dû, et il leur donnait sous ses yeux, la joie de l'annoncer au pays. M. Thiers avait dit un jour que le juge vrai des hommes publics c'est le temps; quel prix rare eurent ses services durant les vingt-huit mois du consulat tourmenté que fut son pouvoir, le temps le sait à partir de maintenant. Dans le moment même, l'ennemi en portait témoignage autant que la grande majorité des Français : l'Empereur Guillaume dans ses conversations ou ses confidences, M. de Bismarck même, M. de Manteuffel à chaque occasion qu'il en avait trouvée. Une année plus tard encore, quand ce passé d'anxiété patriotique était déjà effacé des souvenirs, il restait gravé dans celui du général. L'anniversaire de naissance fêté par lui avec effusion à Nancy lui rappelant les instants où l'emprisonnement de la France avait été terminé enfin si en avant des dates prévues, il écrivait au Président dans la vie privée :

« Excellence,

« Je prie Votre Excellence de bien vouloir agréer mes félicitations les plus sincères pour son jour de naissance. Je ne peux pas le célébrer après-demain

avec des compatriotes à vous, mais je n'oublierai jamais avec quelle respectueuse reconnaissance et avec quel épanchement de cœur les Français que j'avais réunis à ma table l'année passée au 15 avril, ont bu à la santé du grand citoyen que je leur proposais. Quelques semaines plus tard un vote privait la France de la main ferme et de l'esprit profond dont elle avait tant besoin. C'est une fois de plus que j'ai vu que l'opinion de la nation est rarement représentée à la longue par une assemblée, et cependant notre siècle jure au parlementarisme. Depuis l'année 1789 nous sommes encore aux expériences... Mais où vais-je? Je veux dire à Votre Excellence que je boirai après-demain avec L. Ranke et avec mon cousin l'ancien ministre Manteuffel à sa santé; ce sont deux anciennes connaissances à vous et ils m'ont promis de dîner le 15 chez moi; je veux de plus vous dire, que si vous célébrez cette année ce jour avec la conscience d'avoir délivré votre pays de l'occupation étrangère — car d'après le premier traité nous y serions encore et l'on commencerait dans ce printemps seulement le payement des derniers trois milliards — moi je le fêterai avec des sentiments de profonde reconnaissance pour tous les égards que vous avez bien voulu avoir pour moi, et d'une admiration véritable pour vos grandes qualités. J'ai le droit d'en parler, car j'ai vu la France au commencement de l'occupation et je l'ai vue à sa fin. La comparaison dit tout.

. . . .

« Je prie Votre Excellence d'agréer les assurances de ma plus haute considération et de mon respect.

« E. MANTEUFFEL ».

« Naumburg, ce 13 avril 1874. »

Après ce qui vient d'être retracé, quelque chose reste encore à savoir. Notre ambassadeur à Berlin ne s'efforça pas de le découvrir, et les documents français ne l'apprennent point, du moins ceux qui jusqu'à ce moment-ci sont connus. Peut-être, il est vrai, se serait-on inutilement demandé, en 1872, pourquoi les rapports favorables que nos premières négociations semblaient avoir établis entre le vainqueur et nous, se changèrent subitement en défiances incurables, presque en inimitié de sa part. A cette heure-là c'était un fait à subir, mais les motifs en demeuraient cachés. Assurément l'explication n'en résidait pas toute en ce que la France réorganisait son armée à l'allemande. Seulement, les autres raisons ne pouvaient s'en trouver qu'en Allemagne, et elles devaient être des raisons intimes. Aujourd'hui, loin du moment, on voudrait apprendre par qui et dans quelles vues véritables fut produit ce mouvement, pourquoi furent jetés dans l'esprit de l'Empereur Guillaume et dans celui de sa cour la persuasion d'abord que nous nous disposions à recommencer la guerre, puis, à l'exception paraît-il de M. de Bismarck, tout ce que l'antagonisme passionné des adversaires du gouvernement présidentiel à Versailles leur dictait contre l'existence ou la durée de ce gouvernement. La faculté que nous avait réservée le traité de paix, de chasser l'occupation moyennant des garanties financières, nous fut dès lors interdite, et jusqu'à la fin cela ne cessa plus. Les révélations allemandes diront peut-être quelque jour la cause vraie de ce changement; si elles en laissent discerner la provenance et le but, il faudra les recueillir.

Plus curieusement encore aura-t-on à chercher dans

ces révélations ultérieures où, par qui, pourquoi furent inspirées à l'ambassadeur d'Allemagne à Paris les informations par lui transmises et le conseil réitéré, qui en fut la conséquence de sa part, non seulement d'appuyer, mais même d'effectuer la restauration napoléonienne, au mépris du gouvernement près duquel il était accrédité. Ce n'est pas tout. Il n'appartint sans doute point au comte d'Arnim tout seul de contraindre M. Thiers à accepter les mauvaises conditions du traité du 29 juin 1872; toutefois, s'il était besoin de quelqu'un pour qu'elles fussent écrites il fut ce quelqu'un-là, et l'on n'a guère pu douter qu'il ne l'ait pas été par le fait d'un plan préconçu; on vient de voir comme il tâcha en outre que les mêmes conditions détestables continuassent dans le traité définitif. Les mobiles qui le firent agir ainsi dès le premier moment restent une inconnue à dégager; mise à nu elle éclairerait peut-être utilement le jeu des partis à l'époque de ces tristes jours.

La génération française qui arriva à la vie publique en 1830, avait conçu pour son pays toutes les destinées auxquelles semblait l'appeler le mouvement d'idées de 1789. Son espérance était que rentré dans la vie normale il reprendrait, sous un gouvernement par lui formé ou en se gouvernant lui-même, la suite de ses grandes traditions, et qu'aux regards de l'Europe il ouvrirait pour les générations suivantes un champ plus fécondé. La culture d'esprit, la chaleur d'âme, le talent déployés sous l'inspiration qui anima ainsi cette génération héritière de la Révolution Française, feront l'honneur de notre siècle. Jeune elle avait eu le malheur de voir la présence de l'ennemi et elle en gar-

dait une affliction profonde; elle n'eût jamais cru qu'humiliation pareille se reproduirait pour elle. Pourtant, au déclin de son existence, les faits la précipitaient de nouveau dans ce sort malheureux, et c'est l'un de ses survivants que la France, plus brisée de défaites qu'elle ne se souvenait de l'avoir jamais été, appelait pour la relever et lui redonner l'être. Non le moindre entre ses contemporains, celui peut-être en qui l'esprit français de son temps était le mieux empreint, il avait compté parmi ceux que leurs facultés, leur plume, leur parole, leur charme propre placent au premier rang; dans la tâche douloureusement patriotique jetée sur ses dernières années, il se fit voir encore au-dessus de ses rôles précédents. Il laisse à l'histoire un de ces noms rares, une autre de ces figures révérées sous lesquels a pu être écrite, en toute sûreté qu'on ne la verra jamais contredire, la belle devise à lui décernée par l'Assemblée nationale, d'avoir « bien mérité de la patrie ».

INDEX ALPHABÉTIQUE

TABLE DES CHAPITRES

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

CHAPITRE XV

CHAPITRE XVI

CHAPITRE XVII

CHAPITRE XVIII

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD. — 128-97.

La Synergie sociale, par M. Henri Mazel.
1 vol. in-18 jésus, broché. 4 »

Ce titre technique est celui d'un livre très clair, très simple et très intéressant. L'auteur y étudie l'action civilisatrice des énergies morales librement mises en commun. Comme cette étude porte à la fois sur le passé, le présent et même sur l'avenir, le livre abonde en aperçus d'histoire générale, en appréciations sur l'état de choses contemporain, et aussi en prévisions des âmes futures d'après quelques grands penseurs d'aujourd'hui. La lecture en est indiquée à tous ceux qui veulent se tenir au courant des nouvelles idées en science sociale.

L'Économie de l'effort, par M. Yves Guyot.
1 vol. in-18 jésus, broché. 4 »

L'*Économie de l'effort* est, à bien prendre, un traité populaire de science économique d'après un plan nouveau. L'auteur nous apprend lui-même qu'il s'est proposé de « débroussailler » un peu cette science et de « montrer, en exposant les faits de la manière la plus simple et la plus claire, qu'elle n'a rien de mystérieux et qu'il est facile de s'y reconnaître. » L'auteur renonce aux anciennes définitions qui ne tiennent pas assez compte du fait que les phénomènes économiques supposent pour se produire des hommes vivant en société, et établit que le but à atteindre est le « maximum d'utilité avec le minimum d'effort. »

(*Journal de Genève*, août 1896.)

P. 4673.

L'Islam, *Notes et impressions*, par M. le Comte HENRY DE CASTRIES. 1 vol. in-18 jésus, broché. **4** »

Sous ce titre *l'Islam*, le comte Henry de Castries a résumé les connaissances et les observations recueillies en Afrique pendant une période de douze ans.

Son livre débute par un chapitre qu'on dirait écrit par Fromentin, n'était une note d'émotion religieuse qui y ajoute un charme de plus. M. de Castries nous révèle un Mahomet absolument nouveau, plein de foi, tourmenté, obsédé par la croyance au Dieu unique : il nous présente avec beaucoup de force sa thèse sur la tolérance musulmane quand il nous parle, notamment, de la persécution de Cordoue et qu'il nous conte le délicieux récit du martyre de Flora.

L'œuvre se termine par deux questions de pleine actualité : l'islamisme dans l'Afrique centrale et l'islamisme en Algérie.

Général DU BARAIL.

(*Le Gaulois*, 4 juillet 1896.)

Introduction à l'Histoire de l'Asie (Turcs et Mongols des origines à 1405), par M. LÉON CAHUN, conservateur adjoint à la Bibliothèque Mazarine. 1 vol. in-8 cavalier, broché. **10** »

Ouvrage couronné par l'Académie française.

Sous le titre modeste d'introduction, c'est une histoire complète de la domination des Turcs et des Mongols que M. Léon Cahun, conservateur adjoint à la Bibliothèque Mazarine, nous donne dans une étude riche de renseignements puisés aux meilleures sources. A la suite d'un chapitre préliminaire où la géographie physique et politique de l'Asie est tracée avec sûreté, l'auteur aborde les origines de la race turco-mongole.

M. L. Cahun, par ses voyages, comme par la variété de ses études, était bien préparé pour cette tâche difficile, et tous ceux qui le liront s'empresseront de reconnaître qu'il l'a accomplie avec autant de probité scientifique que de talent.

BARBIER DE MEYNARD.

(*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* — Extrait de la séance du 13 décembre 1895.)

Le développement de la Constitution et de la Société politique en Angleterre, par M. E. Boutmy, membre de l'Institut, directeur de l'École libre des sciences politiques. 1 vol. in-18 jésus, broché. **3 50**

M. Boutmy s'est proposé d'étudier dans ses grandes lignes l'histoire des institutions politiques anglaises, généralement fort mal connue en France. Dans une suite de chapitres très clairs et très précis, l'auteur nous fait assister aux diverses phases de l'évolution qui s'est opérée en Angleterre, depuis la conquête de ce pays par les Normands jusqu'à nos jours. Nulle part le présent ne se rattache davantage au passé que chez nos voisins d'outre-Manche. L'Angleterre politique moderne s'est constituée dans ses éléments essentiels du xie au xive siècle. La féodalité disparaît de bonne heure pour faire place à la gentry, qui périt à son tour pour avoir voulu aller trop loin. La démocratie s'est levée contre ses dominateurs, et ses progrès de plus en plus sensibles depuis un siècle, amèneront dans un temps très rapproché un déplacement radical des bases du pouvoir politique en Angleterre.

Études de droit constitutionnel (*France, Angleterre, États-Unis*), par M. E. Boutmy. 1 vol. in-18 jésus, broché. **3 50**

Dans cet ouvrage, dont le titre pourrait tromper au premier abord, M. Boutmy a fait avant tout œuvre d'historien. C'est ce qui fait l'intérêt de ces magistrales études. Dans la première, l'auteur nous montre l'originalité profonde de la Constitution anglaise qui ne repose pas comme la nôtre sur un texte précis, et dans laquelle la tradition joue un rôle prépondérant. La seconde étude est consacrée à la constitution des États-Unis. Enfin, un troisième chapitre, suggéré par le rapprochement des deux morceaux qui le précèdent, en forme en quelque mesure la conclusion. Par une comparaison plus serrée et plus suivie avec la France, M. Boutmy fait ressortir dans cette dernière étude les différences, non seulement de forme et de structure, mais d'essence et de genre qui existent entre la Constitution des États-Unis et les nôtres.

Les Chemins de fer aux États-Unis, par M. L. Paul-Dubois, auditeur à la Cour des comptes. 1 vol. in-18 jésus, broché. **3 50**

Ce livre, résultat d'une enquête sur place, présente un double intérêt : il mérite d'être lu par les économistes et les industriels d'une part, et de l'autre par les capitalistes d'Europe soucieux d'être bien renseignés.

Les uns y trouveront, clairement exposés, l'histoire et le régime actuel de l'industrie des transports en Amérique et pourront en tirer les conclusions pratiques qui peuvent nous être applicables tant au point de vue économique qu'au point de vue légal.

Et comme nos banquiers commencent à introduire sur le marché français des titres de chemins américains, à titre de placements d'appoint soustraits aux perturbations européennes, le capitaliste pourra acquérir, grâce à M. L. Paul-Dubois, des notions précises sur la constitution financière des compagnies — capital-actions, capital-obligations, — et sur la gestion de ces capitaux, amortissement, réserves, améliorations annuelles, portefeuille-titres, comptes, etc.

(*Revue économique*, Paris, 29 février 1896.

Pour l'impôt progressif, par M. Godefroy Cavaignac, docteur ès lettres, député. 1 vol. in-18 jésus, broché. **3 »**

On trouvera dans cet ouvrage les raisons substantielles qui militent en faveur de la progression appliquée à nos contributions directes.

L'auteur a voulu surtout que ceux à qui cette transformation peut imposer quelques sacrifices — et bien légers — y trouvassent quelques raisons de penser qu'il s'agit ici non point d'une entreprise violente sur la propriété, mais d'une concession très limitée, très modérée et très opportune.

Histoire des doctrines économiques, par M. A. Espinas, professeur à l'Université de Bordeaux, chargé de cours d'histoire d'économie sociale à l'Université de Paris. 1 vol. in-18 jésus, broché. **3 50**

Si l'originalité de ce petit livre est quelque part, elle est d'abord dans sa brièveté même. Ni trop « de noms propres », ni trop de faits, ni trop « d'extraits », comme dans la plupart des livres de ce genre, mais la philosophie des faits, et un effort d'autant plus heureux qu'il est moins apparent pour les montrer comme sortant et s'engendrant les uns les autres. C'est justement ce qui nous manquait. L'histoire des doctrines économiques n'avait guère été traitée que par des économistes, et ce que l'on trouvera dans leurs livres, M. Espinas n'a pas cru devoir le faire entrer dans le sien. Mais il y a aussi une philosophie de l'économie politique, qu'un philosophe était seul capable d'y voir et d'en dégager, et c'est à quoi s'est appliqué l'auteur de cette *Histoire*. Aussi ne doutons-nous pas qu'elle ne soit favorablement accueillie.

(*Revue des Deux Mondes.*)

La guerre et ses prétendus bienfaits, par M. J. Novicow, vice-président de l'Institut international de sociologie. 1 vol. in-18 jésus, broché. **2 50**

M. Novicow, qui vient de publier un volume sur *la Guerre et ses prétendus bienfaits*, n'est pas de ceux qui voient dans les grandes luttes internationales à main armée des agents de civilisation, des résultantes d'une « institution divine ». Déjà, quand il avait écrit : *les Gaspillages des Sociétés modernes*, il avait insisté sur l'effroyable charge que les divers budgets militaires font peser sur tous les peuples d'Europe; il reprend aujourd'hui sa thèse favorite, non plus seulement au point de vue financier, mais en s'efforçant de prouver que la sélection brutale opérée sur les champs de bataille, loin de servir au développement physique, intellectuel et moral de l'humanité, ne contribue qu'à son abâtardissement.

(*Journal des Débats.*)

Choses d'Amérique, par M. Max Leclerc.
1 vol. in-18 jésus, broché. **3 50**

Ouvrage couronné par l'Académie française.

Ce livre est le résumé, non pas seulement des impressions de voyage de l'auteur, pendant un tour de trois mois, mais des observations méthodiques, des réflexions suivies qu'il a faites sur certains sujets particulièrement désignés à sa curiosité. Le premier chapitre : *Comment on fonde une ville*, a tout l'intérêt que promet son titre. Les chapitres suivants traitent de la situation morale et économique des fermiers de l'Ouest, de leurs revendications, de leur organisation en « Granges » et plus tard en « Alliance », de leur attitude à l'égard du bill Mac-Kinley, et finalement, de la brusque volte-face par laquelle, déplaçant le centre de gravité politique, ils donnèrent aux élections qui suivirent, la majorité au parti démocrate.

Écrit d'un style vif, jeune, courant, qui est bien celui du genre, ce livre s'achève par une étude intéressante sur le Catholicisme aux États-Unis.

Lettres du Brésil, par M. Max Leclerc.
1 vol. in-18 jésus, broché. **3 50**

Écrites pour ainsi dire au jour le jour, ces lettres n'en sont pas moins remplies d'observations curieuses sur les mœurs et le caractère du Brésilien, non seulement de Rio, la ville cosmopolite, mais encore du Brésilien de l'intérieur. Elles nous initient aux causes véritables de la chute de l'empire, elles nous font connaître les hommes qui ont fait la République sans le vouloir, et leurs premiers actes; enfin les ressources et le développement économiques du pays. L'auteur, en effet, ne s'est pas borné à étudier pendant son séjour la capitale du Brésil, mais il a tenu à pénétrer dans l'intérieur du pays et nous fait visiter avec lui une plantation modèle.

